

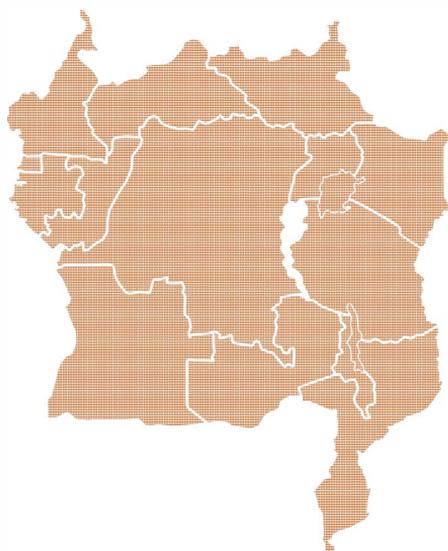
Numéro 10 /Année 2021

Synergies Afrique des Grands Lacs

Revue du GERFLINT

Variations du français en Afrique Centrale, Afrique de l'Est et des Grands Lacs Africains

Coordonné par Jean-Aimé Pambou
et Évariste Ntakirutimana



Synergies

Afrique des Grands Lacs

Numéro 10 / Année 2021

Variations du français
en Afrique Centrale,
Afrique de l'Est
et des Grands Lacs Africains

**Coordonné par Jean-Aimé Pambou
et Évariste Ntakirutimana**



REVUE DU GERFLINT
2021

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Afrique des Grands Lacs est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales particulièrement ouverte aux travaux portant sur l'aménagement linguistique, la didactique de la langue-culture française, les langues et littératures, la lexicologie, la terminologie et la traduction.

Sa vocation est de mettre en œuvre, dans les six pays (Burundi, Rwanda, RD Congo, Uganda, Kenya, Tanzanie) de l'Afrique des Grands Lacs, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © *Synergies Afrique des Grands Lacs* est une revue éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Afrique des Grands Lacs*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer d'abord la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : Annuelle

ISSN 2258-4307 / ISSN en ligne 2260-4278

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale et révision du numéro

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

Président d'Honneur

Prof. Manfred Peters, Université de Namur, Belgique

Rédacteur en chef

Prof. Évariste Ntakirutimana, Université du Rwanda

Rédacteur en chef adjoint

Dr Maurice Mazunya, Centre pour l'enseignement des langues au Burundi

Secrétaire de rédaction

Prof. Julia Ndibnu-Messina Ethé, ENS, Université de Yaoundé I, Cameroun

Titulaire et éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains-les-Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la Rédaction en Afrique

Centre pour l'Enseignement des Langues au Burundi (CELAB)

BP 6808 Bujumbura

Contact :

synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com

Comité scientifique

Belgique

Prof. Marc Van Campenhoudt (Centre de recherche Tradital, Université Libre de Bruxelles)

Burundi

Dr Concilie Bigirimana (Université du Burundi)

Dr Fulgence Manirambona (ENS-Burundi)

Dr Rémy Ndikumange (ENS-Burundi)

Cameroun

Dr Blaise Tsoualla (Université de Buéa)

Canada

Prof. Josias Semujanga (Université de Montréal)

Gabon

Prof. Jean-Aimé Pambou (ENS-Gabon)

Prof. Frédéric Mambenga Ylagou (Université Omar Bongo)

Prof. Pierre Mongui (Université Omar Bongo)

Prof. Paul Achille Mavoungou (Université Omar Bongo)

Kenya

Dr Milcah Chokah Opa (Kenyatta University)

Dr James Nyangor Ogotu (Moi University)

Dr Lester Mtwana Jao (Pwani University)

République Démocratique du Congo

Prof. Théo Muhasanya (ISP-Bukavu)

Prof. Drocella Mwishu Rwanika (ISP-Goma)

Dr Emmanuel Cirimwami (ISP-Bukavu)

Rwanda

Dr Joséphine Tuvuzimpundu (Université du Rwanda)

Dr Béatrice Yanzigiyé (Université du Rwanda)

Uganda

Prof. Abubakar Kateregga (Université du Rwanda)

Dr Atcero Milburga (Makerere University Business School)

Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (Pôle Recherche & prospective), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest.

Numéro financé par le GERFLINT.

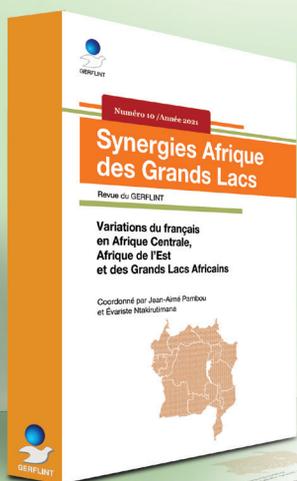
PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Afrique des Grands Lacs
<https://gerflint.fr/afrique-des-grands-lacs>



Indexations et références

ABES (SUDOC)
Data.bnf.fr
DOAJ
EbscoHost (Communication Source)
Ent'revues
ERIHPlus
Héloïse
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
JournalSeek
MIAR
Mir@bel
MLA (Directory of Periodicals)
ProQuest Central (Linguistics data base)
Scopus
Scopus Sources
SJR (Q3)
SHERPA-RoMEO
Ulrichsweb
ZDB



Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

In memoriam

**Prof. Laurent Nkusi et
Prof. Jean-Claude Makomo Makita**

Variations du français en Afrique Centrale, Afrique de l'Est et des Grands Lacs Africains

Coordonné par Jean-Aimé Pambou
et Évariste Ntakirutimana

Sommaire

Jean-Aimé Pambou, Évariste Ntakirutimana	7
Avant-propos	

Interculturalité et variations

Guilioh Merlain Vokeng Ngnintedem	13
La francophonie : entre mondialisation de la langue française et allocentrisme dans le discours de Monsieur le Président Nicolas Sarkozy (2007-2012) à l'occasion du 40 ^e anniversaire de la francophonie	

Nacereddine Lagab	27
La littérature francophone africaine, une littérature mondiale en langue française. Le cas d'Alain Mabanckou	

Rémy Ndikumagenge	53
Les caractéristiques des variétés du français d'Afrique de l'Est franco- phone : cas du Burundi	

Contact des langues et ses conséquences sur les pratiques linguistiques quotidiennes

Jean-Claude Mapendano Byamungu	69
Contact de langues et ethnolectes au cœur des variétés du français dans le contexte du multilinguisme complexe de la RD Congo	

Enoch Sebuyungu	93
L'influence de l'anglais chez les professeurs ougandais de français dans un groupe WhatsApp	

Abubakar Kateregga	109
L'idéal et la pratique de « l'approche communicative » en didactique du français langue étrangère : L'Ouganda comme étude de cas	

Abogo Ntoutoume	129
Oralisation de l'écrit en contexte formel. Pratiques du phénomène de liaison en milieu scolaire au Gabon	

Variations sociolectales

Gratien Lukogho Vaghèni	143
Les variétés sémantiques du concept « corruption » à Goma : sociolectes, langages et discours	
Deogratias Bizimana Mushombanyi	161
Déviatiion sémantique du lexique dans les pratiques langagières de la ville de Bukavu	
Jean-Claude Mapendano Byamungu, Gratien LukoghoVaghèni	177
Pratiques langagières des enseignants comme fondement d'un sociolecte argotique au cœur des variétés du français dans le champ de l'école à Goma et à Butembo / RD Congo	

Annexes

Biographie des contributeurs	207
Projet pour le n° 11 - Année 2022	209
Consignes aux auteurs	211
Publications du Gerflint	215



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Avant-propos

Jean-Aimé Pambou

ENS, Gabon

<https://orcid.org/0000-0003-3011-9398>

Évariste Ntakirutimana

Université du Rwanda

<https://orcid.org/0000-0003-1242-3484>

Que peut-il y avoir de nouveau, d'original, à traiter de la variation linguistique du français en Afrique après les travaux de *l'Inventaire des particularités du français en Afrique noire* (1983 et 1988) et après d'autres grands travaux de recherche qui se sont engagés dans le champ de l'étude du français à l'échelle continentale ? Cette question est tout à fait légitime, au regard de l'abondante littérature sur le sujet. Pourtant, ce dixième numéro de *Synergies Afrique des Grands Lacs* revient sur la variation du français. Comment justifier ce choix ?

La variation du français en Afrique, comme dans d'autres espaces géographiques, c'est bien connu, révèle de façon ordinaire celle des changements lexicaux, sémantiques, syntaxiques, voire phonétiques et phonologiques. Dès lors, prétendre à l'originalité, c'est certainement aller au-delà de ces domaines d'étude de la langue, ce qui, dans les faits, n'est pas forcément facilement envisageable. Ainsi, d'une façon ou d'une autre, les différentes contributions abordent plus ou moins l'un ou l'autre de ces domaines. Dans ce sens, et parce que chaque numéro prétend à une certaine originalité, celle-ci peut se lire de deux façons différentes.

La première, c'est que, du fait de la dynamique propre aux langues vivantes et de l'ingéniosité des locuteurs, les variations ne sont pas figées sur le plan diachronique. Autrement dit, à chaque époque, ses variations linguistiques, peut-on affirmer. Il est donc certain que, dans ce numéro, sont étudiés des éléments de langue non encore développés dans la plupart des lexiques ou des documents en rapport avec la variation du français en Afrique. Pour ce qui est de la seconde, si beaucoup de travaux se sont souvent focalisés sur l'aspect lexical de la variation, ce numéro réunit des variations peu développées comme celles qui concernent la phonétique et la phonologie, la prosodie, la sémantique et la syntaxe. Or, la particularité des contributions enregistrées est que tous ces domaines sont certes étudiés, mais de façon non exclusive. En d'autres termes, dans plusieurs contributions, on retrouve à la fois des questions relevant de la phonétique et de la phonologie,

de la prosodie, du lexique, de la sémantique et de la syntaxe. C'est pourquoi il nous a plu de regrouper l'ensemble des travaux en trois axes « transversaux », non « étanches » : 1) l'interculturalité ; 2) le contact des langues et les conséquences de ce contact sur les pratiques linguistiques quotidiennes ; 3) les sociolectes.

La question de l'interculturalité est traitée en premier par **Guilloh Merlain Vokeng Ngnitedem**. Cet auteur analyse le discours de Monsieur Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République française (2007-2012), sur la mondialisation du français qu'il appelle de tous ses vœux en vue de l'enracinement de l'interculturalité. Comme en écho à ce discours, **Nacereddine Lagab** dresse le portrait d'Alain Mabankou, écrivain francophone, qui ne se considère plus comme appartenant aux seules frontières géographiques de son territoire d'origine, mais comme un « interculturel », membre de la littérature monde. L'interculturalité est enfin étudiée de façon spéciale par **Rémy Ndikumagenge**. Les phénomènes linguistiques abordés à partir d'exemples lexicaux permettent de montrer comment le locuteur véhicule la vision culturelle burundaise par le biais de la « transformation » locale de la langue française.

Quatre autres auteurs, à savoir **Jean-Claude Mapendano**, **Enoch Sebuyungu**, **Abubakar Kateregga** et **Abogo Ntoutoume** traitent, pour leur part, du contact des langues. Le premier aborde cette thématique sous le prisme de l'ethnolecte. Sa recherche porte sur la façon dont les locuteurs de certains groupes ethniques de l'Est de la République Démocratique du Congo s'approprient le français, en particulier sur le plan prosodique, mais aussi sur les plans phonique et syntaxique. Le deuxième décrit l'influence d'ordre morphosyntaxique de l'anglais sur les productions écrites des enseignants ougandais de français langue étrangère. Les enseignants ougandais du FLE ont par ailleurs inspiré Abubakar Kateregga, le troisième contributeur qui, à l'aide d'un échantillon d'une vingtaine d'informateurs, a porté son regard sur la façon dont ces formateurs s'approprient l'approche communicative en FLE en Ouganda, sur les difficultés rencontrées et sur quelques pistes de solutions spécifiques à cette aire géographique. Quant au quatrième auteur, Abogo Ntoutoume, il montre comment la langue orale française imprime certaines de ses caractéristiques à la langue écrite, en milieu scolaire gabonais.

Enfin, la question du sociolecte est développée, tour à tour, sous les plumes de **Gratien Lukogho Vagheni**, de **Déogratias Bizimana Mushombanyi** ainsi que celle de **Jean-Claude Mapendano**, en collaboration avec **Gratien Lukogho Vagheni**. La première contribution souligne comment les pratiques de corruption génèrent un sociolecte précis dans la ville de Goma. La deuxième est consacrée au parler des jeunes de la ville de Bukavu, marqué notamment, souligne Mushombanyi, par des

détournements sémantiques. La troisième contribution, dont Goma et Butembo sont les principaux lieux d'enquête, étudie de façon originale l'argot des enseignants en milieu scolaire.

Sans doute aurait-il été encore plus intéressant de disposer de contributions englobant mieux l'espace géographique ciblé. Cela est indéniable, mais les dix articles présentés offrent une certaine « photographie » de la thématique qui, comme toutes les autres thématiques imaginables, ne peut être qu'un pan à saisir, pour oser se représenter le phénomène dans sa dimension la plus large possible. En espérant que les différents travaux de ce numéro auront suscité des débats toujours plus vivants et toujours plus féconds.

Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 10 / 2021



Interculturalité
et variations





ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

La francophonie : entre mondialisation de la langue française et allocentrisme dans le discours de Monsieur le Président Nicolas Sarkozy (2007-2012) à l'occasion du 40^e anniversaire de la francophonie

Guilioh Merlain Vokeng Ngnintedem

Université de Maroua, Cameroun

gvokeng@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7899-2263>

Reçu le 25-10-2020 / Évalué le 14-01-2021/ Accepté le 19-04-2021

Résumé

Dans son discours à l'occasion du 40^e anniversaire de la francophonie, Nicolas Sarkozy déclare l'urgence de faire du français une langue universelle et/ou planétaire. Nicolas Sarkozy vise ainsi à mondialiser la langue française. Pour lui, l'universalisation de la langue française est un incontestable vecteur des échanges interculturels. En ce sens, la francophonie côtoie un espace linguistique approprié aux échanges et à l'enrichissement de diverses cultures. Cet article montre que la langue française est un passeur de cultures. Nous arrivons à la conclusion que la solidarité tant prônée par la francophonie a une visée manifestement philanthropique.

Mots-clés : Allocentrisme, Francophonie, Langue française, Mondialisation, Nicolas Sarkozy

The francophonie: between the globalization of the French Language and allocentrism in the speech of Nicolas Sarkozy on the occasion of the 40th anniversary of the Francophonie

Abstract

In his speech on the occasion of the 40th anniversary of the francophonie, Nicolas Sarkozy declares the urgency of making the French a universal and/or planetary language. Nicolas Sarkozy thus aims to globalize the French Language. For him, the universalization of the French Language is an indisputable vector of intercultural exchanges. In this sense, the francophonie coexists with space suitable for the exchange and enrichment of various cultures. This article shows that the French Language is a broker of cultures. We come to the conclusion that the solidarity so much advocated by the Francophonie has an obvious philanthropic aim.

Keywords: Allocentrism, Francophonie, French Language, Globalization, Nicolas Sarkozy

Introduction

Dans son ouvrage intitulé *France, Algérie et colonies* (1880), Onésime Reclus a inventé les mots francophone et francophonie. Ces néologismes à forte coloration colonialiste ont sombré dans l'oubli en même temps que leur créateur pendant près d'un siècle. On préférait cependant utiliser les circonlocutions : « de langue française », « d'expression française », « partiellement ou entièrement de langue française » jusqu'à ce que les journalistes et les hommes politiques remettent ces termes au goût du jour après le premier Sommet de l'organisation correspondante à Paris, en 1986. Ainsi, la première définition de la « francophonie » est l'œuvre d'Onésime Reclus, frère du célèbre géographe Élisée Reclus. Géographe comme son frère, il voulait regrouper sous ce terme l'ensemble de pays et de populations qui utilisent, à un titre ou à un autre, la langue française.

Toutefois, le poète et homme politique sénégalais Léopold Sedar Senghor préférait utiliser le terme « francité ». Par « francité », il fallait alors entendre « l'ensemble des caractères propres à la civilisation française ». Mais, en 1962, la Revue *Esprit*, publiant un numéro devenu référence aujourd'hui, cite de nouveau le mot « francophonie ». Ce concept recevait dès lors une consécration irrévocable qui reléguait définitivement au second rang les termes tels que « francitude », « francité », « communauté francophone », « communauté de langue française », etc.

Au regard des ressortissants du tiers monde, la francophonie n'a pas entièrement perdu ses présupposés idéologiques. Plusieurs, à l'instar de Guy Ossito Midiohouan (1994), continuent d'y voir « le bras armé de la France ». La francophonie est, de ce point de vue, un aspect important de la politique culturelle de la France et même de sa politique tout court. Elle est d'abord et, avant tout, une affaire de femmes et d'hommes qui partagent une langue commune : le français. Ainsi, dès les premières décennies du XX^e siècle, des francophones ont pris conscience de l'existence d'un espace linguistique partagé, convenable aux échanges et à l'enrichissement réciproque.

Dès lors, nous voudrions étudier l'universalisation de la langue française et, surtout, la tendance altruiste et charitable de ce mondialisme, à travers le prisme de la francophonie dans le discours que Nicolas Sarkozy a prononcé le 20 mars 2010 à l'occasion du 40^e anniversaire de la francophonie¹. Nous vérifierons si la mondialisation du français fait de cette langue un véritable vecteur des échanges interculturels ou si l'on veut un passeur de cultures. Par la suite, il s'agira de voir en quoi la solidarité tant prônée par la francophonie a une intention ouvertement humaniste.

1. Universalisation de la langue française et échanges interculturels

Maurice Druon a défini la francophonie comme « l'ensemble de ceux qui ont le français en partage » et a déclaré que « la Francophonie est une géopolitique ». De ces postures définitoires, nous pouvons retenir deux concepts, en réalité, assez différents : francophonie et Francophonie. En effet, et de manière fort simpliste, « francophonie » avec « f » minuscule, désigne de nos jours l'ensemble de ceux qui, à des degrés divers, utilisent la langue française. Avec un « F » majuscule, « Francophonie » rappelle l'ensemble d'institutions intergouvernementales ou gouvernementales qui utilisent le français dans leurs travaux, en particulier lorsqu'ils sont destinés à promouvoir l'usage du français et l'expansion d'une culture francophone dans le monde. C'est cette deuxième acception qui transparait dans les propos de Nicolas Sarkozy lorsqu'il affirme :

Nous célébrons aujourd'hui la Journée Internationale de la Francophonie. Je tenais à vous recevoir ici, à l'Élysée, pour marquer mon attachement personnel à la Francophonie et la solidarité profonde qui lie la France à l'ensemble des membres de notre Organisation. En cette année du 40e anniversaire, je souhaite rendre un hommage particulier au Président Abdou Diouf qui conduit avec sagesse, détermination et imagination notre Organisation, forte de ses 70 États membres et observateurs.

De cette institutionnalisation du fait francophone par Nicolas Sarkozy, on peut attribuer au mot « francophone » deux sens selon la classification qu'a établie Xavier Deniau (1995 : 35):

- un sens géographique : l'ensemble des peuples dont la langue (maternelle, officielle, courante ou administrative) est le français ;
- un sens spirituel et mystique : *le sentiment d'appartenir à une même communauté, cette solidarité qui naît du partage de valeurs communes aux divers individus et communautés francophones.*

Qui plus est, la langue française est un espace de « croisement des cultures » (Todorov, 1986 : 25). Elle se révèle être une des voies les plus sûres du dialogue entre les cultures. C'est ce que laisse entendre Nicolas Sarkozy lorsqu'il déclare :

Le premier capital que chaque être humain reçoit est la langue que lui enseignent ses parents, ses professeurs. La langue française, que nous avons en partage, est notre trésor commun. Chaque langue est un outil de travail indispensable pour le développement des sociétés humaines. Mais vous serez d'accord avec moi pour dire que la langue française est bien plus que notre

outil de travail commun. Elle véhicule des valeurs, celles de l'humanisme. Elle porte des idéaux, ceux de liberté, d'égalité et de fraternité, que nous avons en partage. Cette langue n'est pas simplement un moyen de communication, elle est un instrument d'incarnation et de transmission de valeurs.

Dans un entretien avec M. Zalessky, Sony Labou Tansi dira d'ailleurs que « *la francophonie, c'est le courage qu'auront les Français de savoir que les hommes font l'amour avec leur langue. Toute langue est le premier lieu d'exercice de liberté. La liberté fait la promotion de la différence, en naturalisant la ressemblance* » (2001 : 6). Destinée à modéliser les processus interactifs et les échanges entre différentes cultures, la langue française se conçoit donc comme une tentative pour recentrer le regard et la réflexion sur les transferts culturels. Elle serait, de ce point de vue, le fondement de tout projet de l'existence puisque selon une expression de Paul Ricœur, « *le soi-même implique l'altérité à un degré si intime que l'un ne se laisse pas penser sans l'autre [...]* » (1990 :14). Le discours nombriliste est ainsi banni et la langue française fonctionne comme ce que Paul Ricœur appelle « *l'universel régulateur* » (1990 :14). Pour toutes ces raisons, la Francophonie peut donc être définie comme « *un mouvement qui vise à renforcer les liens linguistiques, culturels et historiques qui rapprochent certains peuples, dans un ensemble politique et économique plus large et qui se traduit par la mise en place d'institutions et de programmes multilatéraux de coopération* » (1991 : 35).

Bien plus, le français est, en effet, la deuxième langue internationale étudiée après l'anglais, partageant avec cette dernière le rare privilège d'être parlée sur les cinq continents. C'est à ce titre qu'on peut parler de la langue de Molière comme d'une langue mondiale, ce qualificatif étant renforcé par le fait que nombre de pays (une quarantaine à l'ONU) l'utilisent dans leurs relations internationales. Nicolas Sarkozy ne pense pas le contraire quand il dit si opportunément que

[...] nous vivons un étrange paradoxe. Aujourd'hui, un pays membre de l'ONU sur 3 est membre ou observateur de l'OIF. Il y a 200 millions de Francophones qui s'expriment dans notre langue sur tous les continents, et contrairement à ce que j'entends dire, ce nombre ne cesse de s'accroître. Il y a 900.000 professeurs de français qui enseignent chaque année notre langue commune, dans le monde à plus de 50 millions d'élèves. Et si la faiblesse de la Francophonie, c'était qu'elle est la seule à ignorer sa force ? Une espèce de complexe tout à fait hors de situation, hors des réalités, qui fait toujours prêts à s'excuser, alors que c'est un succès. Jamais, je l'affirme, dans le passé, autant d'être humains ne se sont exprimés en français ! Jamais la demande de français n'a été si grande ! Et pourtant un sentiment d'inquiétude existe : le français est menacé ! Madame, chère Hélène Carrère d'Encausse que j'aime tant, - ça y est, c'est dit, quelle

déclaration ! - Jean Dutourd parlait du français en état de siège. La raison de cette inquiétude n'est pas à rechercher dans le déclin de la langue française, mais bien plutôt dans la montée de l'anglais comme langue de communication internationale. Je vous le dis comme je le pense : il n'y a pas de fatalité. [...]. Nous ne demandons rien d'autre que l'application stricte des règles, point final. Si nous ne le demandons pas, qui le fera à notre place ?

On l'aura compris, l'affaiblissement de la position de la langue française se traduira forcément par une pratique déclinante ou marginale du français, ainsi que par l'effacement de l'empreinte culturelle de la France. Dans la mesure où tous les pays de l'Union Européenne utilisent en premier lieu l'anglais comme langue de communication internationale, ceux-là mêmes qui continuaient d'être francophones et qui poussaient leurs jeunes concitoyens à apprendre le français seront franchement contraints de mettre une priorité absolue sur la bonne connaissance de l'anglais. C'est donc à une « *poétique de la relation* » (1994) que se livre la langue française, puisqu'elle parvient à provoquer un « *branchement* » (Amselle, 2004) entre les espaces géographiquement opposés. Pour ce qui concerne plus particulièrement les rivalités entre les langues que sont l'anglais et le français, il faut comprendre que la Francophonie n'est pas une citadelle assiégée par l'anglais, bien au contraire ; car se placer sur le simple plan de l'affrontement et des rivalités serait ridicule et réducteur. Nicolas Sarkozy le dit si bien lorsqu'il fait remarquer que

L'opposition francophones-anglophones n'a pas beaucoup de sens au plan politique. Nous n'avons rien contre l'anglais, nous voulons que le français demeure une langue internationale. Mais nous partageons tout avec nos collègues et amis anglophones. On n'invente pas une espèce de querelle entre le français et l'anglais. L'anglais se développe, formidable ! Eh bien, le français veut se développer aussi, voilà. Il n'y a pas entre nous je ne sais quelle fâcherie. J'aurai l'occasion, pour le sommet Afrique-France, d'inviter le Premier Ministre britannique parce que nos valeurs sont très proches, de la même façon, je vous le dis, que j'ai été très honoré d'être le premier Président français invité au sommet du Commonwealth à Trinidad. C'est comme cela que l'on doit voir les choses, pas en opposition les uns aux autres. Pas dans le sentiment, je le dis à nos amis parlementaires et Jacques Legendre est là, pas le sentiment que ce que l'on va donner au français, on va le retirer à l'anglais, c'est absurde.

Prêcher le respect des autres cultures, des autres entités linguistiques, est d'autant plus indispensable à la Francophonie que son avenir réside, à en croire Nicolas Sarkozy, dans le soutien au plurilinguisme et à la renaissance de certaines langues régionales d'Europe. C'est sans doute une expérience francophone

de savoir que d'autres langues sont nécessaires à sa propre identité. La langue française ne semble pas encore menacée dans l'Hexagone si nous nous rappelons les paroles prononcées par le Président Pompidou : « Si nous reculons sur notre langue, nous serons emportés purement et simplement. C'est à travers notre langue que nous existons dans le monde, autrement que comme un pays parmi d'autres ». Les pays qui se réclament de la francophonie ont en commun une diversité culturelle. Dans cette logique, Dominique Wolton témoigne que « la France a construit la plus vieille politique culturelle extérieure, en constante régression, quand avec la mondialisation, il faudrait au contraire la valoriser et l'étendre » (2000 :83). Plus loin, Wolton confirme clairement qu'« une langue en partage n'implique ni une seule langue, ni une seule vision du monde » (2000 : 99). Ainsi, la francophonie repose sur le seul critère, comme le souligne si bien Jacques Barrat², d'une langue mondiale partagée à des degrés divers par tous, ce qui lui permet de développer des coopérations entre ces pays dans tous les domaines, tout en respectant les spécificités de chacun. Et Nicolas Sarkozy de dire :

Est-ce que dans un monde de 6 milliards d'individus, il n'y a pas la place pour 2 langues au moins [sic]. Donc, ce n'est pas un bras de fer entre les uns et les autres, ce n'est pas la gestion d'un pré-carré [sic], c'est la conviction que la diversité est un élément de l'identité et que cette langue qui est la nôtre, que nous avons reçue en partage, et ces valeurs qui sont les nôtres, nous voulons les porter et les défendre. Je le dis comme je le pense, une toute petite concession en entraînerait une autre sur la pente fatale de l'abandon. Pour moi, il est inacceptable que des contingents de l'ONU déployés dans les pays francophones ne comprennent pas un mot de notre langue.

On l'aura deviné, dans la défense voire l'illustration de la langue française, Nicolas Sarkozy affiche une attitude qui prône l'ouverture à l'Autre. Car, à en croire Turgeon, « refuser la possibilité d'un regard extérieur au groupe sous prétexte qu'il est inadéquat et faux, c'est se condamner à l'autoreprésentation, c'est-à-dire à l'idée que la seule représentation qui soit vraie et acceptable est celle que le groupe se fait lui-même » (1996 : 20). La langue française fonctionne donc comme un barrage dressé contre la vision monolithique de la culture. Se faisant, Nicolas Sarkozy donne raison au célèbre écrivain allemand Johann Wolfgang Von Goethe que « la puissance d'une langue, d'une culture, ne se manifeste pas par le fait qu'elle rejette ce qui lui est étranger, mais qu'elle se l'incorpore » (Cité par Todorov, 1986 :19). Dans ce sens, ne faudrait-il pas retenir la formule de René Levesque, romancier haïtien ? : « Le français, pour moi, c'est un lieu d'identités multiples ». C'est dans cette perspective que Nicolas Sarkozy déclare ce qui suit :

Alors, défendre notre langue, défendre les valeurs qu'elle porte, c'est au fond se battre pour la diversité culturelle de notre monde. Le problème de la tendance actuelle, du monolinguisme ; le problème, ce n'est pas l'anglais, c'est le monolinguisme, c'est le prêt-à-porter culturel, c'est l'uniformité, c'est l'aplatissement, c'est cela le problème qui est en cause. Parce que cet aplatissement culturel et linguistique aboutit à l'appauvrissement. Et il faut que vous compreniez qu'en défendant le français, vous défendez toutes les identités culturelles du monde. Parce que justement, le français est puissant, plus puissant que d'autres langues, et que si l'on cède sur le français, c'est que l'on cédera sur toutes les autres cultures et toutes les autres langues du monde. Nous sommes en quelque sorte pas une espèce d'esclave, d'Indiens défendant un espace menacé, nous sommes les plus puissants dans la représentation d'une diversité face au monolinguisme. Et parce que nous gagnerons le combat de la diversité, nous le gagnerons pour le français, pour la francophonie et pour toutes les autres cultures dans le monde qui pourront s'appuyer sur un français qui se défend au nom de la diversité culturelle. [...] Nous ne sommes pas dans une forteresse assiégée, à défendre le tout petit pré-carré, nous sommes les porte-paroles de toutes les cultures dans le monde qui peuvent se sentir menacées par le monolinguisme, la monoculture, l'appauvrissement et l'aplatissement culturel du monde. Et c'est comme cela que la francophonie triomphera, rayonnera et rendra service au monde.

L'identité et la culture, liées indissolublement, se retrouveront en filigrane à chaque étape de notre recherche vers la Culture universelle que prêcha Senghor. Dans cette logique, Léon Nadjo déclare concis et péremptoire : « La langue française, loin de tuer l'identité culturelle du Nègre, peut [...] l'exprimer [...]. Elle permet de révéler l'âme nègre au monde, aidant ainsi au dialogue nécessaire des cultures » (1977 :189). La langue française est, dès lors, un facteur primordial de notre identité. Dans ce contexte, on peut être d'accord avec Jacques Duron qui dit : « Quelle est cette force qui pousse les Francophones à s'unir, sans qu'il soit question d'intérêts communs ? C'est que notre langue a en elle un génie secret de la communication qui la rend merveilleusement apte au dialogue et au service désintéressé de l'esprit » (1967 :40).

Ainsi, la francophonie a une place d'autant plus originale dans le cadre de la mondialisation plus humaine et plus fraternelle. On le sait d'ailleurs, depuis le sommet de Beyrouth en 2002, la plus grande priorité de la Francophonie est désormais le dialogue des cultures. C'est à notre avis le seul organisme dans le monde qui montre la voie de l'écoute de l'autre, prêche avant toute chose le dialogue, le respect de valeurs universelles. Cet apaisement naît sous la plume de

Joseph Hanse : « Je crois que, comme toute langue riche, précise, réfléchie, le français peut traduire n'importe quelle identité culturelle » (1977 : 56). De l'avis de Jacques Barrat, par ses valeurs universalistes et par ses projets de construction d'un monde plus fraternel, la Francophonie nous apparaît comme à la fois une philosophie et une morale dignes du XXI^e siècle.

2. La francophonie : de la coopération à l'allocentrisme

Comme chacun le sait depuis ses pères fondateurs - Bourguiba, Sihanouk, Senghor, Hamani Diori, et d'autres - la francophonie est née d'un désir exprimé hors de France et, comme le dit fort à propos Léopold Sedar Senghor, « dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux - la langue française ». Plus encore, il ajoute : « La colonisation a été une aventure humaine. Comme toute aventure humaine, elle a charrié de la boue et de l'or. Pourquoi ne faudrait-il prendre que la boue et ne pas retenir les pépites ? » Pour tous ces motifs, on devrait se garder de tomber dans le piège de Senghor qui fait justement croire qu'« on oublie, trop souvent, le rôle majeur que joua le Général de Gaulle dans la naissance et l'organisation de la Francophonie [...] » (Cité par Kom, 2009). L'OIF devrait pouvoir jouer un rôle capital, susceptible de redonner à la France le rôle de grande puissance qu'elle mérite « car elle devrait pouvoir jouer un rôle moteur au sein des instances multilatérales, y apporter sa connaissance du continent noir et ses méthodes éprouvées » (1988 : 229). C'est, en outre, le « passage obligé » de toutes les structures de solidarité entre les pays qui composent cet ensemble encore trop hétérogène qu'est la Francophonie. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy pense que

La Francophonie, c'est l'expression d'une solidarité et je l'ai personnellement ressenti en me rendant le mois dernier auprès du peuple d'Haïti confronté à la pire catastrophe de son histoire. La France apportera une aide considérable à la reconstruction de ce pays dévasté et je remercie l'OIF de s'être mobilisée. Et il va de soi, cher Président Diouf, que l'OIF doit, en tant que telle, être présente lors de la conférence internationale de reconstruction d'Haïti. Personne ne comprendrait qu'il n'en soit pas ainsi. J'aurai l'occasion d'ailleurs d'expliquer cette exigence lors de mon voyage aux États-Unis, d'ici 10 jours. L'action de l'OIF en Haïti montre le chemin parcouru depuis l'initiative des pères fondateurs : Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori et Norodom Sihanouk. A leur initiative, à Niamey, le 20 mars 1970, 21 États signaient la convention créant l'Agence de Coopération Culturelle et Technique devenue, en 2005, l'OIF.

On le voit bien, c'est aussi là une grande chance pour les pays du Sud qui en sont membres et qui ont besoin de cette coopération. Comme nous l'avons vu plus haut, l'Organisation Internationale de la Francophonie a fait de la diversité culturelle et du dialogue des cultures une base indispensable de son message et de son action. De l'avis de David Mbouopda et Rodrigue Ateufack Dongmo,

Cette institution vit le jour en 1970 par la volonté partagée de trois chefs d'État africains : Léopold S. Senghor du Sénégal, H. Diiori du Niger et H. Bourguiba de Tunisie. Elle regroupe l'ensemble des peuples locuteurs de la langue française et se donne pour objectifs premiers le renforcement de la coopération multilatérale (économique ou culturelle) entre les pays membres, le développement de la démocratie, l'intensification du dialogue entre les cultures, le soutien de l'État de droit et des droits de l'homme, la promotion de la paix et du développement... Il faut dire qu'au sein de cette organisation, la France se présente un peu comme le membre privilégié parce qu'elle est, par la langue française, à l'origine de cette institution et qu'elle en est par ailleurs le siège (2011 : 7).

L'action de la Francophonie est tout à fait louable et va dans le sens de l'humanisme. Le multiculturalisme dont il s'agit ici est une approche et un gage d'une humanité plus fraternelle. Nicolas Sarkozy pense d'ailleurs que

La Francophonie est pour la diplomatie française une priorité, encore faudrait-il que tous les diplomates français y croient. Je le dis, j'en vois tant qui sont tellement heureux de parler anglais, il y aurait beaucoup à dire d'ailleurs, si eux-mêmes ne parlent pas le français, pourquoi voulez-vous que les autres le fassent ? Donc, là aussi, c'est très révélateur, - comment dit-on ? - une sorte de snobisme dont on peut penser qu'il est assez partagé. Mais s'il y a des responsables politiques, c'est pour remettre des choses sur les rails.

Dans le même ordre d'idées, une prise de conscience de la classe politique française est nécessaire pour que règne désormais le pragmatisme puisque nous entendons encore trop souvent dire : « Les francophones parlent, quand les anglophones agissent ». De même, la Francophonie montre qu'elle veut intervenir dans la politique du monde en proposant une autre mondialisation, le maintien des valeurs universelles et des échanges culturels plus respectueux des différences. Cette volonté de la Francophonie de s'immiscer dans la politique mondiale apparaît dans le discours de Nicolas Sarkozy en ces termes :

À travers vous, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, je demande à vos gouvernements, à vos représentants dans ces organisations, de rejoindre ce combat. Nos représentants, dans ces institutions, doivent parler le français, ils doivent être les ambassadeurs de l'intransigeance francophone ! Cela ne veut

pas dire que l'on n'aime pas les autres. Je vous le dis, abandonnant définitivement mon discours, comme je le pense, et notamment à nos amis Africains pour qui c'est un symbole.

Nicolas Sarkozy voudrait nous faire comprendre, et comme le dit à juste titre Édouard Maunick, que « *la langue française ne mourra jamais, parce que nous sommes là* » (1977 : 217). Qui plus est, la Francophonie va jusqu'à donner son avis sur des sujets aussi brûlants et actuels que le conflit du Proche-Orient, le non-respect des droits de l'homme dans certains pays, etc. Dans son allocution du 20 mars 2010, Nicolas Sarkozy le confirme en ces termes :

[...] à mes yeux l'OIF doit également porter des combats politiques, au vrai sens du terme. [...] l'Organisation de la Francophonie, c'est à la fois des pays du Nord et du Sud, des pays de l'Orient et de l'Occident. À quoi servirait-il, mes chers amis, d'avoir des valeurs communes, si nous ne transformions pas cette adhésion à des valeurs communes en prises de positions politiques. L'OIF a-t-elle des choses à dire pour la préservation de notre planète ? Je pense que oui. L'OIF a-t-elle des choses à dire sur la gouvernance mondiale ? Eh bien, moi, je pense que oui. L'OIF, de mon point de vue, ne peut pas accepter qu'il n'y ait pas un pays africain, francophone ou non, qui soit membre permanent du Conseil de Sécurité. C'est un enjeu politique majeur, et la Francophonie est dans son rôle en portant cette idée là. La francophonie ce n'est pas simplement des intellectuels, des amoureux des lettres, de la langue, tout cela oui, mais cela doit se traduire aussi dans un combat politique.

Nicolas Sarkozy souhaite que la plus grande priorité de la Francophonie soit dorénavant le dialogue des cultures et le développement durable. La Francophonie devra prôner les droits de l'homme et du citoyen afin de limiter les dégâts d'une croissance économique soumise au seul profit qui détruirait peu à peu notre environnement. Dans ce sens, on peut une fois de plus définir la Francophonie comme un mouvement qui vise à transformer les liens linguistiques et historico-culturels de certains peuples, dans un ensemble politique et économique plus large. Cette transformation se traduit par la mise sur pied d'institutions et de programmes multilatéraux de coopération. Dans une telle perspective, Nicolas Sarkozy proclame encore :

Voilà ce que je pense profondément sur le développement, sur l'idée que les pays qui ont une forêt c'est un bien de l'humanité, que l'on doit leur donner de l'argent pour les aider à gérer cette forêt, qu'ils soient francophones ou non. Il y a des grands bassins forestiers, vous avez d'abord l'Amazonie, les grands bassins du Congo, vous avez l'Indonésie qui n'est pas, à ce que je sache,

un grand pays francophone. Et pourtant, ils pourraient se reconnaître dans le combat de la Francophonie, parce que qui peut entretenir seul une forêt ? Pour qu'une forêt soit entretenue, il faut que le pays qui l'exploite prélève un arbre tous les 25 ans par hectare. Vous croyez que des pays comme ces grands pays ont les moyens, seuls, de faire face à ce défi.

La Francophonie apporte ainsi une immense contribution au développement économique de certains pays. De la sorte, elle fait place au plaisir, à l'entente, à la joie et surtout à l'entraide. De ce point de vue, on peut légitimement être d'accord avec Jacqueline de Romily qui pense que « la [Francophonie] suppose l'enracinement, la profondeur et la perspective d'un épanouissement sans cesse en progrès » (1998 : 93). La Francophonie, en plus de sa vocation initiale de coopération culturelle et technique, sa vocation politique, qui a été affirmée depuis 1995, lui permet d'intervenir efficacement dans divers domaines de la vie de certains pays. C'est ce qui justifie cette parole sentencieuse de Nicolas Sarkozy :

[...] je serai à vos côtés pour que nos sommets soient moins rituels et plus politiques. Vous m'avez compris, politique au sens des affaires du monde, qu'au fond après s'être réunis, les gens comprennent pourquoi on s'est réunis. Que nous soyons moins frileux, que nous soyons plus ouverts aux autres, et que nous rassemblerions derrière notre bannière tous ceux dont la culture se sent menacée par cet aplatissement du monde. Et je vous garantis qu'à ce moment-là, on ne sera pas un sur trois à l'ONU, mais qu'on sera beaucoup plus fort.

Dans ces conditions, on peut noter avec une relative aisance qu'au sein de la Francophonie, il ne saurait y avoir de politique posée et raisonnable sans politique culturelle véritable. Tout écart à ce principe pourrait d'ailleurs précipiter l'effondrement de la Francophonie institutionnelle et même politique. L'Organisation Internationale de la Francophonie met en œuvre la collaboration plurilatérale francophone dans le but de promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les États et gouvernements membres ou observateurs. Cette thèse est perceptible dans les propos de David Mbuopda et Rodrigue Ateufack Dongmo quand ils soutiennent qu'

Il existe bel et bien une raison historique : promouvoir leur culture en français est un devoir historique. La France a eu de très bons élèves pour soutenir cette option. Un exemple est la théorie senghorienne du métissage culturel et son effort pour promouvoir la Francophonie n'était donc qu'une africanisation de la théorie coloniale de l'assimilation. Bourguiba, pour sa part, se présenta comme le chef d'État le plus occidentalisé. Pour lui, la langue française était la voie royale de la modernité. Voilà ce qui explique la naissance de l'ACCT comme

Agence de Coopération Culturelle et Technique en 1970 et son évolution nous mènera à la naissance de la Francophonie. La langue française perdant peu à peu son prestige en Afrique, la France en fin de compte a pour seul combat, de valoriser celle-ci par tous les moyens pour avoir un peu plus d'interlocuteurs (2011 : 9).

Il est, par conséquent, indispensable de mobiliser, comme le souligne par ailleurs Nicolas Sarkozy, des élites très passionnées par le fait francophone et ses enjeux afin d'éviter la fragilisation et la décrépitude de la Francophonie y compris sur le territoire même de l'Hexagone où la qualité de la belle langue française est attaquée de toutes parts. Dans cette perspective, on peut affirmer avec Michel Beaux que « l'idée chemine, d'une biennale à l'autre, qu'une langue ne peut vivre que si elle évolue dans le temps et l'espace... La francophonie ne sera que si elle est polyphonique et respectueuse de toutes ses composantes » (1997 : 422).

Conclusion

Au total, l'appellation « Francophonie », dont l'adjectif correspondant est « francophone », indique d'entrée de jeu une notion de sociologie linguistique. C'est, à proprement parler, le fait de parler le français mais, surtout, le rassemblement des individus ou des peuples qui parlent le français, soit comme langue maternelle, soit comme langue courante. Par extension, il peut aussi s'agir de ceux qui le parlent comme langue officielle ou comme langue de communication internationale et bien souvent comme langue de culture ou de communication inopinée et exceptionnelle.

Dans l'allocution que Nicolas Sarkozy a prononcée le 20 mars 2010 au palais de l'Élysée à l'occasion du 40^e anniversaire de la Francophonie, il tente d'attribuer à la langue française une place décisive sur la scène internationale. Ainsi, cette langue, en tant qu'héritage commun à la francophonie, doit être universelle. De ce fait, elle devra être favorable aux échanges interculturels et à l'enrichissement des identités culturelles et collectives. C'est sans doute pour cette raison que Charles Méla a pu attester qu'« une langue, c'est à la fois une identité, une mémoire. C'est aussi la somme de toutes les jouissances verbales accumulées à travers les siècles... et dans mon histoire. Ces points représentent quelque chose d'irréductible... Le corollaire, ... c'est de dire que tout homme qui parle français peut être Français... Par le sol et par la langue, mais pas par le sang... » (1997 : 400).

Dans ces conditions, si les pays de la francophonie ont reçu le français en partage, ils peuvent le disposer comme d'un legs et donc le transformer au gré de leur besoin. La francophonie est toujours une notion équivoque. Sa vocation politique

lui permet de tisser une solidarité inébranlable entre ses membres et observateurs. Cette alliance conduit à une espèce de charité toute profane. C'est en allant dans le même sens que Selim Abou certifie que « chaque homme est semblable à tous les autres, semblable à quelques autres, semblable à nul autre... Mais seule la deuxième proposition peut nous servir de point de départ pour l'analyse culturelle... Trois facteurs fondamentaux - la race, la religion, la langue - ont une puissance que n'ont pas les autres facteurs de l'identité ethnique [...]. La langue transcende les autres éléments [...] car elle permet de les nommer » (1977 : 33). Dans ce sens, la francophonie pourrait à juste titre être considérée comme un nouvel humanisme.

Bibliographie

- Amselle, J.-L. 2004. « Métissage, branchement et triangulation des cultures ». *Revue germanique internationale*, N° 21, p. 41-51. [En ligne] : <http://rgi.revues.org/994> [consulté le 20 octobre 2020].
- Bayard, J.-F. 1984. *La politique africaine de F. Mitterrand*. Paris : Karthala.
- Beaux, M. 1997. Neuchâtel. *Actes XV*. Coll. : « Langue, écriture, francophonie ». *Revue de l'institut de sociologie*, Bruxelles, 1990-1991.
- Combe, D. 1995. *Poétiques francophones*. Paris : Hachette.
- Deniau, X. 1995. *La Francophonie*. PUF : Paris.
- De Romily, J. 1998. *Le Trésor des savoirs oubliés*. Paris : Éditions de Fallois.
- Duron, J. Québec 1967, *Actes I*.
- Ellenbogen, A. 2006. *Francophonie et indépendance culturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Glissant, É. 1994. *Introduction à une Poétique du Divers*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Guilou, M. 1984. *Pour un dialogue Nord-Sud : s'associer en liberté*. Paris : Albatros.
- Hanse, J. Moncton 1977, *Actes IV*.
- Kom, A. 2009. *La Malédiction francophone*. Paris : Éditions CLE.
- Maunick, Édouard, Mauricien, cité à Moncton, *Actes IV*.
- Magnard, F., Tenzer, N. 1988. *La crise africaine : quelle politique de coopération pour la France ?* Paris : PUF.
- Mbembé, A. « Francophonie et politique du Monde », en réaction au « manifeste des 44 écrivains pour une littérature-monde » paru dans *le Monde* du 19/03/2007 ainsi qu'à la réponse d'Abdou Diouf et la tribune de Sarkozy dans *le Figaro* du 22/03/2007.
- Mbouopda, D. et Ateufack Dongmo, R. 2011. « Éléments de la mentalité française à travers la coopération France-Afrique ». *Mondes francophones/Afriques*.
- Mela, C. Neuchâtel 1997, *Actes XV*.
- Midiohouan, O. G. 1994. *Du bon usage de la francophonie, essai sur l'idéologie francophone*. Porto-Novo : CNPMS.
- Moura, J.-M. 1999. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : PUF.
- Nadjo, L. Moncton 1977, *Actes IV*.
- Onésime, R. 1880. *France, Algérie et colonies*. Paris : Hachette.
- Provenzano, F. 2011. *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Paris, Essai / coll. Réflexions faites.

Rapport ENA : *La Francophonie espace politique et économique pour la France et les pays en voie de développement*, promotion Condorcet, 1991.

Ricœur, P. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.

Selim, A. Moncton 1977, *Actes IV*.

Tétu, M. 1997. *Qu'est-ce que la francophonie ?* Paris : Hachette- Edicef poche.

Turgeon, L. 1996. « *De l'acculturation aux transferts culturels* ». Laurier Turgeon, Denys Delage, Real Ouellet (éd.). *Transferts culturels et métissages. Amérique, Europe XVI - XXe siècles*. Paris : L'Harmattan.

Todorov, T. 1986. « Le croisement des cultures ». *Communications*, vol. 43.

Wolton, D. 2000. *Demain la Francophonie*. Paris : Flammarion.

Notes

1. <https://www.vie-publique.fr/discours/178462-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-la-pr> [consulté le 20 octobre 2020].

2. Pour mener certaines de nos analyses, nous avons exploité des questions posées au Professeur Jacques Barrat au sujet de la Francophonie et auxquelles il a apporté des réponses précises et convaincantes. En passant, Jacques Barrat, universitaire et diplomate, enseigne la géopolitique de l'information et de la communication à l'Université Panthéon-Assas Paris II et au Collège interarmées de défense. Il a notamment été Secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (1993-1997), puis Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France en Roumanie et directeur de l'Institut français de Bucarest (1999-2001).



GERFLINT

ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

La littérature francophone africaine, une littérature mondiale en langue française. Le cas d'Alain Mabanckou

Nacereddine Lagab

Université Larbi Ben M'Hidi d'Oum El Bouaghi, Algérie

lagab.nacereddine@univ-oeb.dz

<https://orcid.org/0000-0001-6206-6812>

Reçu le 27-10-2020 / Évalué le 01-03-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Le français est une langue qui a fait l'objet de plusieurs travaux consacrés aux problématiques du bilinguisme et de l'interculturalité dans les fictions littéraires francophones. Celle-ci demeure le lieu où se croisent diverses cultures en y laissant des vestiges. L'écrivain francophone n'est plus un simple usager de la langue française, mais un agent de l'interculturel qui se sert de cette langue. Pour Alain Mabanckou, la littérature-monde n'aura jamais lieu en langue française, si on efface l'inventivité multiculturelle des ex-colonies de l'empire français. Partant de ce constat, cet écrivain rejette l'idée de le réduire à son appartenance africaine, estimant qu'il est fils de la terre. Cet article mettra en valeur le caractère mondial de la littérature francophone africaine ; le champ gravitationnel se déplace, les voix subalternes francophones affirment la rumeur polyphonique du monde.

Mots-clés : Littérature francophone africaine, interculturel, postcolonialisme, représentation, altérité

**French-speaking African literature, a world literature in the French language.
The case of Alain Mabanckou**

Abstract

French is a language that has been the subject of several works devoted to the issues of bilingualism and interculturality in French-speaking literary fictions. This remains the place where various cultures intersect, leaving vestiges. The French-speaking writer is no longer a simple user of the French language, but an intercultural agent who uses this language. For Alain Mabanckou, World Literature would never take place in the French language if we erase the multicultural inventiveness of the former colonies of the French Empire. Based on this observation, this writer rejects the idea of reducing him to his African affiliation, believing that he is the son of the earth. This article will highlight the global character of French-speaking African literature; the gravitational field moves, the French-speaking subordinate voices affirm the polyphonic rumor of the world.

Keywords: African francophone literature, intercultural, postcolonialism, representation, otherness

Introduction

Le déplacement du champ d'influence de la langue française est une question qui préoccupe les critiques de la littérature francophone. Le concept de « littérature-monde¹ » en langue française est la preuve d'une telle préoccupation. Pourquoi une Littérature-monde ? À cause de l'immensité du territoire francophone, les littératures francophones sont désormais d'une diversité sans pareille, une réalité éclatante qui fait de ce concept une cause universelle. Il paraît qu'on assiste à un début d'un mouvement de décentralisation : la langue française évolue chaque jour dans les quatre coins du monde, loin de Paris, elle se métamorphose et s'adapte aux différentes réalités linguistiques régionales. Concevoir une définition transparente de la littérature francophone est devenu, dans l'ordre étymologique, une entreprise compliquée d'autant plus que cette littérature se cherche dans un monde éclaté sans pour autant se retrouver. Mais de son côté, la langue française grâce à son contact permanent avec les différents idiomes qui l'imbibent des langues africaines telles que le Lingala, le Wolof, ou bien des langues nord-africaines comme l'arabe algérien et l'amazighe, signe la diversité du monde. Les cultures du monde, si divergentes qu'elles soient, l'habitent et confirment la rumeur polyphonique de l'univers.

Les littératures francophones expriment une pluralité des langues et des cultures qui en font des littératures ouvertes au monde, disons des littératures-monde. De fait, comment revendiquer cette universalité dans une tradition critique qui confine cette littérature à la subordination étreinte à la classification francophone ?

Ce qui est observé dans le monde, c'est le recul de l'influence de « l'Hexagone », la langue française est en perte de vitesse, et où l'on suspecte l'institutionnalisation éditoriale de produire de manière rapide des œuvres et de les banaliser. On cite comme exemple la biographie assez longue et très récente de Leni Riefenstahl intitulée *Cinq vies de Leni Riefenstahl*, une œuvre dont la longueur du discours n'arrive pas à satisfaire le genre autobiographique. Le concept universel, connu sous le nom de « littérature-monde en langue française », n'est ni une aspiration contre le discours hégémonique du centre, ni une pratique qui découle du fait que parmi les 44 signataires de ce concept, plus de 35 d'entre eux viennent de différentes zones francophones, éparpillées sur trois ou quatre continents, autrefois colonisés par la France. La langue française est une langue mondiale, nul ne pourrait contester son statut universel, c'est un fait réel. Les francophones en dehors de la métropole sont désormais plus nombreux que les Français eux-mêmes. Il existe désormais dans le monde plus de 512 millions de locuteurs qui, selon le PRB (population référence bureau), ont pour langue de communication, administrativement ou autre, la langue française.

Cependant, dans l'ordre de l'histoire, on pourrait soutenir l'idée que la langue française est un laboratoire où l'on a provoqué des changements, des rectifications, des améliorations, selon des besoins linguistiques ou selon une conviction logique. Les auteurs bilingues ont, eux aussi, contribué à ce processus d'amélioration par le texte littéraire. La langue française est donc une scène théâtrale où se marient les cultures du monde en y laissant les traces de ces rencontres passionnelles. De ce fait, les auteurs bilingues, souvent francophones, ne sont plus de simples usagers de la langue française, mais des agents de l'interculturel qui se servent de cette langue mondiale.

Pour ainsi dire, les écrivains francophones seraient isolés dans une sorte de ghettos, un isolement de plus en plus pesant sur des textes aussi brillants que ceux produits dans le centre. Ces écrivains tentent, contre vents et marées, de sortir vers le monde, par leurs discours originels. Le cas Mabanckou, serait-il un exemple d'une telle volonté de quitter le ghetto ?

Quelle pertinence anime le choix des romans : *Lumières de Pointe-Noire*, *Petit piment*, *Les cigognes sont immortelles* d'Alain Mabanckou ? Tout d'abord, les romans de l'auteur nous offrent la possibilité de voyager dans un univers africain tropical où règne une diversité culturelle. D'une manière conventionnelle, tout ce qui est teinté de francité nous rappelle la France, mais les textes de Mabanckou signent la rupture avec ce contrat de renvoi vers le centre, offrant ainsi une réelle occasion de rencontrer le monde. On suppose qu'il y a une inscription de ces textes dans une sorte de francophonie active, cet écrivain étant très conscient de son engagement et de son écriture. Ce ne sont pas de simples romans avec des histoires totalement africaines. La conscience de l'écrivain est visible. Ses textes véhiculent toutes les problématiques qui ravagent la francophonie ; son écriture échappe à la langue française et tend vers quelque chose de mondial.

Dans cet article, il s'agira d'une analyse intellectuelle, qui recourt au discours psychanalytique ou, globalement, au discours psychologique, pour comprendre l'isolement et la ghettoïsation des écrivains francophones, ainsi que d'une lecture des trois romans cités de Mabanckou à travers la théorie postcoloniale. Le cas d'Alain Mabanckou, l'un de ces Africains qui défendent depuis les années 2000 l'écriture-monde, est révélateur de la frustration qui gangrène un grand nombre d'écrivains.

1. Le renouvellement de l'écriture d'Alain Mabanckou

Alain Mabanckou, écrivain congolais mis en avant par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) comme l'un de ses élèves les plus célèbres, est aussi un

militant fervent pour la situation délicate des écrivains francophones africains. Il publie des romans depuis 1993. D'un côté, sa plume est imbibée par cet idéal francophone promu dans le manifeste « Pour une littérature-monde en langue française » (Mabanckou, 2007). Ce manifeste visant à mettre au clair l'isolement des écrivains et textes francophones a été publié au Canada. Une surprise assez grande, car il est mieux connu comme étant le porte-parole de la francophonie en France. De l'autre, ses productions, qu'elles soient littéraires ou autre, s'inscrivent dans une conception assez originale. La question du renouveau est récurrente chez lui dans presque tous ses romans, un renouveau qu'il affiche dès les premières pages (2015 : 14) :

Tout avait débuté à cette époque où, adolescent, je m'interrogeais sur le nom que m'avait attribué Papa Moupelo, le prêtre de l'orphelinat de Loango : Tokumisa Nzambe po Mose Yamoyindo abotami Namboka ya Bakoko. Ce long patronyme signifie en lingala « Rendons grâce à Dieu, le Moïse noir est né sur la terre des ancêtres », et il est encore gravé sur mon acte de naissance...

La majorité de ses romans sont publiés aux Éditions du seuil ou Gallimard, très loin alors du trafic de commercialisation des maisons d'édition spécialisées. Rappelons un fait important : Mabanckou est le premier écrivain à occuper la chaire de création artistique du Collège de France de 2015 à 2016, une nomination qui serait considérée comme le premier pas vers ce que les signataires du manifeste ont nommé « révolution copernicienne ».

Dans *Lumières de Pointe-Noire*, *Petit Piment* et *Les Cigognes sont immortelles*, l'envie de « mondialisme » véhiculé par le concept « Littérature-monde » est très présente. L'auteur refuse donc toute tentative de le réduire à son origine de départ. Koffi Kawhulé à ce sujet s'exprime dans *Afrique noire et dramaturgies contemporaines : le Syndrome Frankenstein* (Sylvie, 2004 : 39) : « *Quoi que j'écrive mon africanité transparaîtra. Tout ce que j'écris s'origine dans le fait que je suis né en Côte-d'Ivoire et que j'y suis allé à l'école française* ».

La littérature-monde offre l'opportunité à l'écrivain francophone de sortir de cette ombre de non-visibilité. Il est alors question de faire en sorte qu'un nombre de lecteurs assez pluriel puissent accéder à ces littératures francophones africaines extraordinaires. Ces littératures racontent le monde en langue française, contribuent de ce fait à sortir la langue française de sa citadelle et ouvrent les horizons du métissage. La littérature africaine prouve que la langue française pourrait être plus qu'une langue recroquevillée sur elle-même, mais un idiome où résonne la rumeur polyphonique du monde francophone. Ce concept de « littérature-monde » s'oppose à une certaine idée reçue, selon laquelle les espaces francophones seraient

des lieux où règne l'obscurité, et que la France tient le rôle de l'éclaireur auprès de peuples barbares qui n'ont ni histoire, ni passé digne de mérite.

Alain Mabanckou, semble entreprendre au premier point une démarche de remise en question à travers son écriture. Les littératures francophones expriment en soi des langages non-français hexagonal. Les littératures francophones supposent une émancipation esthétique par rapport à la littérature française. La véritable nature des littératures francophones est d'être des contre-littératures dans le sens de Mouralis. Voilà des propos signifiants de Mabanckou lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, le 17 mars 2016, pour répondre à la question de l'élitisme de ses précédents romans dans un entretien, publié en 2016 sur le site de la RFI (Radio Française Internationale), qui réunit des propos recueillis dans le cadre des interviews accordées depuis 2009 par l'auteur à Tirthankar² :

*Je ne dirais pas élitiste, mais je dirais plutôt que j'avais dans mes premiers livres tels que **Bleu, Blanc, Rouge**, ou **Et Dieu seul sait comment je dors**, une écriture plus formelle, quasi-scolaire : sujet, verbe, complément... Il m'a fallu écrire plusieurs livres pour me rendre compte que c'est en s'émancipant des règles de la grammaire qu'on devient écrivain. C'est l'écrivain qui soumet la langue aux règles de son imaginaire et non le contraire. J'ai écrit les prochains romans dans les langues de mes personnages qui sont libérés des contraintes académiques que j'avais intériorisées et qui désormais font entendre dans mes livres ce que j'appelle « les échos du monde ».*

Ce que voudrait éclaircir Mabanckou à travers cette déclaration, c'est la difficulté de cerner une notion aussi complexe que « la francophonie », car celle-ci finit par ne plus signifier quelque chose de bien précis à cause de ses multiples acceptions. Sa position est, dans l'ordre de ses engagements, une réponse urgente au flou engendré par cette notion. Le problème est beaucoup plus profond : il ne s'agit pas ici de redonner un nouveau souffle à cette littérature, mais bien plus loin, une volonté de changer le regard du lectorat vis-à-vis des littératures francophones. Comment dompter le regard d'un lectorat assoiffé d'exotisme et avide comme un chercheur obsédé de l'autre ? L'inédit en matière d'ethnographie l'obsède profondément.

La difficulté qu'imposent les revendications, mal nommées dans l'ensemble, de cette révolution, suscite une nouvelle réflexion des études littéraires francophones africaines, et prend en compte, avec plus de rigueur et d'objectivité, le rôle des instances institutionnelles du centre afin de dialoguer avec celles-ci sur la base d'un échange positif et objectif. La reconsidération des littératures francophones africaines anime Mabanckou, qui depuis longtemps nourri d'un profond

mécontentement quant à la dénotation « *Écrivain francophone* », a inventé cette paraphrase fort signifiante : « écrivain en langue française, confronté au monde » (Mabanckou, 2007 : 54-66). Il semble qu'il soit pratique, pour rejoindre ses mots, mais surtout pour leur donner du sens, de rappeler l'intervention tranchante de Jean-Luc Raharimanana (2007 : 305-314) :

Me revendiquer un francophone d'un [Onésime] Reclus qui m'a voulu sous sa coupe, voulu inférieur, servant de l'empire français, éternellement indigène, fermé dans les frontières et sous-cultures qu'il m'a assignées alors que lui s'octroie le monde à irradier ? Non, merci !

2. L'expérience africaine, un langage inouï

Dans ses romans *Lumières de Pointe-Noire*, *Petit Piment* et *Les Cigognes sont immortelles*, Alain Mabanckou adopte une écriture qui puise dans une riche documentation sur les caractéristiques palpables du paysage africain. Examinons cette description réaliste dans *Les Cigognes sont immortelles* (2018 : 172) :

Quartier Mouyondzi... Pour arriver dans le quartier Mouyondzi, j'ai pris cette autre rue qui n'a pas de nom. Si elle n'a pas de nom, c'est pas de sa faute, c'est parce que, comme la plupart des rues de cette catégorie, elle n'est pas goudronnée, on se fout d'elle, c'est de la poussière partout, et quand les camions passent, il faut se boucher le nez et fermer la bouche, autrement la saleté entre directement dans les poumons et te rend malade...

Ici, les gens jettent les poubelles où ils veulent, et c'est pour ça que les chiens de Pointe-Noire sont contents et croient que c'est leur pays. La première poubelle devant moi est une vraie montagne avec des enfants et des chiens qui se disputent les ordures...

L'histoire littéraire considère les descriptions imagées dans le roman comme une représentation qui idéalise la nature sauvage tel un paysage notoire et effectif inscrit dans l'ordre de l'authenticité, de la transparence et de l'étrangeté suprême, non encore infectée et entachée par la civilisation. Cependant, le lexique qu'utilise Alain Mabanckou pour décrire cette nature africaine sauvage n'est pour le lecteur européen qu'un vocabulaire bizarre et nouveau. Examinons encore une fois cette description faite par Mabanckou de la côte sauvage (2018 : 245) :

C'est à Mpita, pas loin de la Côte Sauvage et du cimetière des Blancs... Même si je n'ai jamais mis les pieds là-bas, j'ai moi aussi entendu des histoires bizarres qui se passent dans les parages de la Côte Sauvage : des sorciers qui font leurs grigris à quatre heures du matin sur la plage, des corps qui flottent sur l'eau, des albinos qu'on sacrifie et qu'on retrouve dépecés...

Dans ce contexte culturel, c'est la nature, mais aussi les cultures enfouies et traditionnelles qui refont surface avec une beauté inouïe et une étrangeté absolue. Des mots déplacés, originaux, exotiques, créent dans les esprits ainsi que dans les imaginaires occidentaux tout un paysage hors pair. Dépaysés, les lecteurs se laissent emporter par l'étrangeté insoupçonnée de ce monde peint par Mabanckou (2015 : 14), qui exerce une force étrange pour éveiller le sentiment de choses nouvelles et inconnues :

Pendant plus de deux heures, nous oublions qui nous étions et où nous nous retrouvions. Nos éclats de rire résonnaient jusqu'à l'extérieur de l'orphelinat quand Papa Moupelo, habité par la transe, imitait maintenant le saut de la grenouille afin de nous démontrer la fameuse danse des Pygmées du Zaïre, son pays d'origine ! Une danse bien différente et beaucoup plus technique que celle des Nordistes de chez nous, car elle exigeait une souplesse de félin, une rapidité d'écureuil pourchassé par un boa et surtout un déhanché remarquable au terme duquel le prêtre s'accroupissait, puis d'un petit bond de kangourou, se retrouvait sur ses pattes un mètre plus loin...

Ce vocabulaire que le lecteur européen trouve étrange sert néanmoins à segmenter l'égoïsme de la langue, en l'inscrivant dans une forme précoce de mondialisation déjà pratiquée par tant d'écrivains francophones, connus à l'ère de l'universalisme culturel. Le lecteur français s'est habitué à des descriptions conventionnelles qu'il trouve dans la littérature française, le métissage entre langues africaines et langue française annonce une nouvelle ère de mondialisation, une ère où la langue française tendrait vers quelque chose de mondial. Le critique européen risque de goûter une infime partie à la beauté de ce « langage étrange », car celui-ci s'efforce d'étudier les textes francophones selon des références européennes, ou simplement, car ces littératures francophones sont étrangères à sa culture occidentale. L'étrangeté qui règne ici n'est pas seulement celle de l'écriture ou de l'image transposée à travers les mots d'Alain Mabanckou, mais surtout celle de la culture africaine. Le lecteur est plongé directement dans l'inquiétante relation entre la culture et la fiction, entre la conscience directe et la perception, entre l'imaginaire et le réel. Ce travail de la langue permettrait de dépasser les frontières familières afin de créer de nouvelles frontières basées sur l'ouverture d'esprit.

Si le désir et la soif de raconter le réel à travers un imaginaire relevant de la conscience propre à chaque culture animent le dialogue des écrivains francophones, le choix fait par Alain Mabanckou d'une thématique africaine insulaire n'est ni la preuve d'un penchant politique ni une affinité esthétique de contester le discours hégémonique du centre. Le choix de l'auteur tire sa logique du fait qu'il partage avec les écrivains du centre l'expérience occidentale. C'est par excellence

ce qui relie Alain Mabanckou aux autres écrivains, loin de ces rapports réduits à une expérience culturelle divergente ou d'une relation expliquée par le pouvoir asymétrique du dominant et du dominé qui sous-entendrait la théorie postcoloniale.

L'œuvre de Mabanckou nous ouvre les horizons sur un monde étrange et exotique qui n'a rien de commun avec ceux décrits dans les œuvres européennes. Ainsi, les rituels africains semblent être détachés du monde, ses descriptions subtiles rendent cette expérience de l'étrangeté familière ; dans le sens où elle rapproche les affinités stylistiques et idéologiques du roman francophone au goût du lectorat européen. Prenons comme illustration l'extrait suivant de *Lumières de Pointe-Noire* (2013 : 17) :

Le groupe déboucha sur un point d'eau si minuscule qu'on pouvait parier qu'il tarirait dans les prochaines heures. La lune était pleine... L'œil céleste avait décidé d'être le témoin de ce règlement de comptes entre humains et éclairait la scène... Soumise, la sacrifiée s'agenouilla au milieu du point d'eau, les mains toujours liées et la tête levée vers le ciel. Elle n'émit aucun bruit lorsque, se détachant du groupe, un des sorciers vint avec un couteau qu'il leva au-dessus de sa tête. Il y eut un silence de cimetière quand le sorcier, d'un geste vif et déterminé, sectionna la gorge de la femme. La lune se replia aussitôt pour ne réapparaître que le mois suivant, cette fois-ci avec, à l'intérieur d'elle, une vieille femme portant une hotte sur la tête. Les habitants du sud du pays la découvrirent avec stupéfaction.

Ce travail n'est pas efficace tout le temps, car l'originalité de l'œuvre francophone réside dans sa capacité à créer une impression nouvelle. Il se pourrait qu'il y ait des passages que seuls les lecteurs initiés peuvent en déceler le sens. Ce que cherche Mabanckou à travers ses œuvres, c'est de rendre symboliques quelques images trop africaines, telles que cette pratique ancestrale du sacrifice.

Autrement, dans les entrailles de cette fiction (*Lumières de Pointe-Noire*), ces rituels pourraient toujours être pratiqués en Afrique (la fiction tire parfois sa colle fictionnelle de cultures et de pratiques qui ont existé et qui existent toujours). Le lecteur occidental se heurte à une étrangeté sans pareille. Mais l'écrivain, grâce à sa plume ingénieuse, a su faire naître en nous ce sentiment familier. La sorcellerie et le sacrifice sont parmi les rituels les plus pratiqués au moyen-âge, en Europe et dans la plupart des civilisations. Mabanckou a fait de cette description un mariage entre étrangeté et sentiment familier. Le sorcier, par un geste vif, trancha à l'aide d'un couteau la gorge de la femme, ce couteau nous rappelle le terme « Íxquac » (qui signifie le couteau de sacrifice, fabriqué en silex dans la civilisation mésopotamienne, un objet utilisé pour accomplir le rituel du sacrifice des humains).

Le résumé du roman *La Femme et le Sacrifice - D'Antigone à la femme d'à côté* d'Anne Dufourmantelle (2007), démontre l'universalité de ce rituel qui a existé partout et tout le temps :

On a sacrifié les femmes au nom d'à peu près tout : morale, religion, politique, amour, maternité... Aujourd'hui encore, malgré les discours d'émancipation, persistent dans les viols, harcèlements, sévices conjugaux, interdits et humiliations. Le destin de la féminité en Occident, serait-il sacrificiel ? En témoignent ces grandes héroïnes qui foisonnent dans nos mythes, nos légendes d'amour, nos religions, les textes fondateurs de notre culture, toute plus fascinante les unes que les autres. Elles ont pour nom Iphigénie, Hélène, Penthésilée, Médée, Iseult ou Jeanne d'Arc, mais elles sont aussi des sœurs, des voisines, des exilées, des femmes croisées tous les jours dans la rue, prises à leur insu dans des vies manquées, blanches...

Comment faire pour réaliser des descriptions familières de ce qui est étranger ? Les écrivains francophones ont dû travailler la langue française de sorte que la culture étrangère puisse être appréhendée par le lectorat occidental. Mais, malgré ce travail d'accommodation, quelques réalités africaines ne peuvent être décrites autrement que par l'introduction de mots entièrement africains. Mabanckou évoque de manière crue, dans *Les Cigognes sont Immortelles* (2018 : 95), un magnifique patronyme afin de transporter le lecteur vers un univers purement africain :

*Congo belge. S'il m'avait parlé de ce héros, c'était surtout parce que je lui avais demandé pourquoi il y avait plein d'écoles primaires, de collèges et de lycées qui portent ce nom de Patrice Lumumba au lieu de celui du président actuel des Zaïrois, **Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga**, qui signifie quand même « Mobutu, le guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne puisse l'arrêter.*

Par ailleurs, cet extrait où langue française et mots congolais se joignent pour donner sens au texte, invite à aller au-delà de la langue française, et afin de saisir la totalité du texte, il faut recourir à la langue congolaise, mais surtout connaître la culture congolaise pour comprendre le projet de l'écrivain. Cette réalité linguistique ne peut pas être négligée sous prétexte que la direction que prend ce travail de recherche est beaucoup plus littéraire que linguistique. C'est pourquoi il est très difficile pour la critique du centre de définir avec précision ce qu'est une véritable esthétique du roman francophone. De plus, chaque écrivain étant maître de son œuvre, le lien qu'il entretient avec la langue française lui est personnel.

Cependant, les récits portant sur l'étrangeté africaine étaient d'abord européens, sous forme de témoignages. L'influence est donc réciproque, un transfert d'imaginaires qui va dans les deux sens, d'une culture autochtone nouvelle et étrangère vers

un imaginaire européen métropolitain et vice-versa. Les expéditions européennes ont provoqué la migration d'une génération d'écrivains animés par la recherche d'aventures, des écrivains ennuyés par le ciel grisonnant de l'Europe, à la recherche du soleil. L'exotisme était au cœur de leurs réflexions sur les terres lointaines. À vrai dire, ce n'est que plus tard que des écrivains africains se mettent à redécouvrir leurs propres cultures et terres. Voici un extrait de *Au soleil* de Guy de Maupassant (1924 : 8) où il décrit, selon un point de départ occidental, l'exotisme des pays du sud :

On rêve toujours d'un pays préféré, l'un de la Suède, l'autre des Indes ; celui-ci de la Grèce et celui-là du Japon. Moi, je me sentais attiré vers l'Afrique par un impérieux besoin, par la nostalgie du Désert ignoré, comme par le pressentiment d'une passion qui va naître. Je quittai Paris le 6 juillet 1881. Je voulais voir cette terre du soleil et du sable en plein été, sous la pesante chaleur, dans l'éblouissement furieux de la lumière. Tout le monde connaît la magnifique pièce de vers du grand poète Leconte de Lisle :

*Midi, roi des étés, épandu sur la plaine,
Tombe, en nappes d'argent, des hauteurs du ciel bleu.
Tout se tait. L'air flamboie et brûle sans haleine ;
La terre est assoupie en sa robe de feu.*

Cette tradition littéraire si chère aux écrivains du centre constituait, pour les écrivains africains francophones, une source de fascination. Au départ, l'étrangeté du paysage africain a été reproduite à partir des modèles européens. Ce n'est que plus tard que les écrivains francophones tels que Mabanckou prennent le flambeau de peindre des descriptions originales. Ces écrivains ont eu l'atout d'évoluer dans la culture africaine et de partager comme langue d'expression la langue française. Ces privilèges leur ont permis de produire des œuvres d'une esthétique sans pareille.

3. Littérature francophone, entre l'héritage du passé et l'écho interculturel du monde

La présence des formes conventionnelles du roman français dans les textes de Mabanckou est une caractéristique récurrente. Il est tout à fait prévisible qu'il y ait rapprochement entre le texte francophone et le roman français, car tout écrivain est contraint d'écrire, consciemment ou inconsciemment, à partir d'un idéal. Dans le cas des écrivains africains, la fascination de la littérature française s'exerce sur eux jusqu'à nos jours. Le génie de l'écrivain francophone, quant à lui, se démarque par l'usage de la langue française et de la configuration qu'il opère pour briser le sens usuel. C'est dans ce sens que l'écrivain exploite la langue et la rend sensible aux idiomes régionaux. Prenons comme exemple ce Moïse noir dont le nom

en lingala est celui de : « Mose Yamoyindo » (Mabanckou, 2015 :11). Ce travail rend fragile cette langue française, et invite à découvrir une langue française universelle, sensible et ouverte au métissage.

Cependant, on a pu déceler, grâce à la théorie postcoloniale, une certaine pratique coloniale mise en action avant les déclarations des indépendances ; la culture qu'exposent les écrivains francophones dans leurs récits est en réalité un produit colonial fabriqué pour remplacer ce qui devrait, les lendemains des indépendances, être la marque de rupture avec le modèle européen. Décidément, la formation qu'ils ont eue à l'école française est loin d'être anodine ou passive. Ce qu'ils ont appris à l'école, s'inscrit dans un programme colonial soigneusement étudié afin d'endoctriner les futurs écrivains francophones. Les premiers romans francophones adoptaient la voie de l'imitation, faute de créativité. La littérature francophone a d'abord essayé de faire de la littérature française. Les fictions qui structurent ces textes témoignent contradictoirement une réalité brouillée, comme si leurs rôles ne se résumaient qu'à se plaindre de l'absence d'une puissance civilisatrice qui disperse les lumières sur le continent africain. La description suivante du personnage le docteur Kilahou dans *Petit piment* (2015 : 11) illustre parfaitement cette attitude « C'est le seul médecin capable de soigner les maladies du cerveau dans cette ville, et peut-être dans ce pays ! Je ne sais pas ce qu'il fout à Pointe-Noire, à sa place, je serais resté en France, à Paris, où j'aurais été aussi bien payé que les médecins blancs ! ».

Ce passage confirme encore plus cette pratique plaintive adoptée par les écrivains francophones. Mais si l'on effectue une lecture intelligente, on s'aperçoit qu'entre les lignes, l'écrivain laisse échapper un ton satirique afin d'attirer l'attention du lecteur vers une Afrique dépendante, mais certainement consciente.

Si l'on admet que la création littéraire francophone est victime d'une certaine imitation par la reprise du modèle européen (précisément le modèle français), la théorie postcoloniale, quant à elle, avancerait une idée selon laquelle les littératures francophones ont été conçues à l'image de la tradition européenne. Dans le contexte colonial régnait une impossibilité pour la littérature francophone autochtone de s'affirmer comme littérature indépendante de toute forme d'influence. Mais ce statut qu'on assigne à toute production littéraire née dans un contexte colonial n'est ni péjoratif ni favorable à quoi que ce soit. Comme on vient de l'expliquer, on n'écrit jamais du néant, le comportement de l'être humain est grégaire, même dans une guerre ; l'autre nous influence, l'autre nous fascine. On se met alors à raconter des histoires pour l'autre, on se transmet des récits. Autour de l'intertextualité Roland Barthes est considéré comme l'un des théoriciens les plus brillants qui ont mené des études approfondies sur ce phénomène, selon lui (1981 : 1) :

Le récit est présent dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les sociétés ; le récit commence avec l'histoire même de l'humanité ; il n'y a pas, il n'y a jamais eu nulle part aucun peuple sans récit ; toutes les classes, tous les groupes humains ont leurs récits, et bien souvent ces récits sont goûtés en commun par des hommes de cultures différentes, voire opposées : le récit se moque de la bonne et de la mauvaise littérature : international, transhistorique, transculturel, le récit est là, comme la vie.

Le problème que pose une telle réflexion sur le champ littéraire, réside dans la complexité de la production littéraire elle-même. La charge idéologique du modèle européen est si forte qu'on a l'impression de piétiner divers domaines. Un intellectuel aussi brillant que Mabanckou n'est pas sans défauts. Son génie, quoi qu'il le doive à une formation majoritairement française, est jugé selon une appréciation occidentale rigide. Les critiques du centre n'hésitent pas à assigner la tâche de l'imitateur aux écrivains francophones, puisque lors de leurs formations, l'objectif d'apprentissage premier était celui de former de futurs écrivains imitateurs. Ceux-ci, ne feront, dans l'avenir, que reproduire des textes conçus à l'image du maître. De ce fait, l'écrivain imitateur est considéré comme étant l'élève qui avait adopté progressivement, à son insu, une idéologie favorable à l'expansion des lumières françaises. Effectivement, c'est une volonté si chère au colonisateur, celle de ne pas octroyer à son colonisé la liberté de fonder un état d'être fort en couleurs ancestrales. La mission civilisatrice doit avant tout ôter au colonisé sa véritable identité.

Ce que l'on constate nettement dans les trois romans de Mabanckou (*Lumières de Pointe-Noire*, *Petit piment* et *Les cigognes sont immortelles*), c'est cette errance et ce complexe de déchirement identitaire qui ravagent autant les personnages que l'écrivain lui-même car le personnage est l'un des masques que porte l'auteur. C'est l'une des multiples personnalités que porte chaque écrivain en lui, et pour la faire ressortir, il redescend au plus profond de lui. Un exemple en est donné par la narration du personnage principal Petit Piment (2015 : 262) :

Quand les rayons de soleil se réverbéraient sur la lame de mon couteau, j'avais le sentiment que ma mémoire me revenait enfin, que cette arme blanche me servirait à reconquérir mon identité, à me délier des chaînes d'un mauvais destin que j'avais hérité d'un père que je ne connaissais pas jusqu'à la fin de mes jours.

Ce qui est constaté par le descriptif qu'on vient d'étaler, c'est la philosophie d'ouverture et de dépassement d'Alain Mabanckou. Il a compris que l'affrontement est loin d'être une solution compromettante. Dès lors, il adopte une attitude de

conciliation universaliste : les différences peuvent être épousées pour leurs gages positifs. On vit dans un monde où la mondialisation gagne de plus en plus d'espace. Goethe prédisait déjà un monde où les êtres humains seraient considérés comme les fils de la terre, l'idée de nation ne serait qu'illusion.

Pour ne pas omettre l'affinité qui anime cet article, il est très important de souligner un fait majeur : le sentiment nationaliste qu'éprouvent les écrivains francophones est soumis à une rivalité, allant jusqu'à un conflit entre la culture d'accueil et la culture d'origine. Les écrits de Mabanckou, forts en musicalité, montrent clairement ce choc interculturel, un modèle important sur lequel s'érigent les écrits postcoloniaux. Cette caractéristique est devenue l'attribut selon lequel on classe les œuvres selon leurs degrés de nationalisme ou d'aliénation identitaire, une observation récupérée sur ce terrain d'investigation comme la preuve d'une haute trahison. Mais cela n'engage que les écrivains suspectés de s'être mis à table pour le service d'une puissance étrangère. Littérature et intérêts politico-financiers peuvent être deux données favorables au maintien d'une forme de messianisme politique très efficace pour l'asservissement des peuples peu instruits. D'autre part, l'exploitation de cette dualité flagrante entre deux identités est mise au profit d'une littérature qui affiche clairement ces inégalités, de sorte qu'un public européen instruit puisse réagir positivement aux atrocités brouillées dans les livres d'histoires. Kateb Yacine l'avait illustré remarquablement à travers sa paraphrase : « Une amnésie volontaire » pour décrire ce qui s'était passé le 17 octobre 1961, des Harkis Algériens tués et jetés par la police française dans la Seine de Paris. Les mémoires africaines sont brouillées, par conséquent, le conflit identitaire est à son ermite.

La réalité de cette condition conflictuelle est plus abyssale qu'elle ne paraît. Les enjeux qui guident les relations entre le maître et l'élève ont été échafaudés par l'entreprise coloniale dès les premiers temps des indépendances. Le projet colonial français rejoint les grands courants de mondialisation au même titre que les États-Unis et la Grande-Bretagne, une course lancée par les grandes puissances mondiales dont la France fait partie. Une grande partie de l'Afrique représentait donc, pour la France, un territoire stratégique afin qu'elle puisse conquérir la scène mondiale.

Revenons encore une fois au titre de cette partie qui se veut un chapitre traitant la question des modèles de la création littéraire francophone, par conséquent de l'écriture et de la dépendance envers une pratique littéraire coloniale. Rappelons une notion inventée par Aimé Césaire : la « sous-culture » (Mourra, 2005 : 61), spécialement conçue pour la situation africaine ; comme nous l'avons déjà expliqué, ce concept renvoie à une pratique d'endoctrinement pratiquée par la France et

diffusée à travers les écoles françaises, implantées partout en Afrique. Cette politique a été conçue pour emprisonner idéologiquement et économiquement les individus colonisés. Selon Césaire, et dans le contexte du Congo, la mission première de cette didactique de recyclage visait à préparer une élite qui assurerait par la suite le fonctionnement du messianisme politique français. Mabanckou, grâce à son talent, nous livre une scène sans pareille pour décrire la présence de la main de la France au Congo. Voici quelques propos du personnage Dieudonné Ngoulmoumako (2015 : 57), directeur de l'orphelinat et un élève de l'école française :

Ce blanc n'est pas un impérialiste, il est l'exception qui confirme la règle et, au moins, ce qu'il vous enseignera vous rendra plus intelligents que les petits Blancs de France, car ce que cet imbécile de DoukouDaka n'était qu'un imposteur, et je me demande encore où il avait obtenu son diplôme ! Applaudissez ce Blanc !!!

Allons plus loin dans cette politique coloniale visant à préparer un terrain propice à la pérennité de la domination coloniale :

D'abord, la langue constitue le matériel premier pour faciliter la transmission des savoirs spécifiques. De ce fait, toute une génération d'écrivains francophones aura un apprentissage ingénieusement étudié dans le but de créer des individus, quoiqu'intellectuels, mais qui, à leur insu, nourrissent l'idéologie coloniale française, et ce même après les lendemains des indépendances. Dans *Petit Piment* (2015 : 59), Mabanckou dépeint encore une fois cette reprise du modèle français :

Puisque ces hommes du PCT ne parlaient pas le lingala, nous nous demandions s'ils comprenaient réellement ce qu'ils disaient dans leur français truffé d'adverbes et de participes présents. Leur choix de vocabulaire se portait sur les mots les plus longs que nous appelions les « gros mots ». Anticonstitutionnellement était leur mot préféré ou encore intergouvernementalisation, un mot que le Premier ministre fut le premier à utiliser...

L'une des préoccupations majeures consiste à mettre, à cause de l'accès réduit à une scolarisation française, en contact la langue française avec d'autres idiomes tels que le lingala. Ce contact a forcé le métissage de la langue française avec les dialectes régionaux. De ce fait, les écrivains africains se retrouvent dans une situation délicate ; ils devraient se servir de cette langue pour dialoguer avec le monde externe et les élites intellectuelles de leurs pays, un dialogue qui se fait en langue française pour que la parole du colonisé arrive à bout d'oreille.

Tout l'enjeu de la transition entre une pratique chère aux critiques conservateurs français, et une littérature francophone africaine inédite, se joue dans le travail de la langue elle-même. Il était donc question de déplacer le roman francophone vers la scène mondiale. On raconte le monde, on raconte une Afrique nouvelle, comme si découverte pour la première fois, comme un îlot coupé du monde, mais qui en

fait partie. Mais ce monde est si grand qu'on ne fait que commencer à piétiner des endroits reclus, on se découvre en tant qu'espèce humaine par la langue, une langue qui ne nous appartient plus.

Cependant, il faut qu'on pointe du doigt une réalité : l'écrivain français n'est soumis à aucune pression coloniale ou postcoloniale, ses problèmes immergent dans les questions existentielles. L'écrivain francophone, quant à lui, est soumis à ces pressions. La majorité des romans francophones incluent des intrigues tragiques. S'attendre donc à une littérature qui pourrait faire l'objet d'une étude comparative est carrément une absurdité et un illogisme. Voici Charles Baudelaire (Adam, 1857-1861 : 18) qui, même avec sa prestigieuse plume, exprime un certain dégoût du confort dans son poème *Élévation* :

*Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées,
Des montagnes, des bois, des nuages, des mers,
Par-delà le soleil, par-delà les éthers,
Par-delà les confins des sphères étoilées,
Mon esprit, tu te meus avec agilité,
Et, comme un bon nageur qui se pâme dans l'onde,
Tu sillones gaiement l'immensité profonde
Avec une indicible et mâle volupté.
Envole-toi bien loin de ces miasmes morbides,
Va te purifier dans l'air supérieur.
Et bois, comme une pure et divine liqueur
Le feu clair qui remplit les espaces limpides.
Derrière les ennuis et les vastes chagrins
Qui chargent de leur poids l'existence brumeuse.
Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse
S'élaner vers les champs lumineux et sereins
Celui dont les pensées, comme des alouettes,
Vers les cieux, le matin prennent un libre essor,
Qui plane sur la vie, et comprend sans effort.
Le langage des fleurs et des choses muettes !*

Cette description voluptueuse et magnifique d'un monde calme et détendu laisse sentir un sentiment d'ennui, pourtant une nature céleste au-dessus du sol. Mais contrairement à l'écrivain français, l'écrivain francophone africain, qui lui écrit sous la pression du colonialisme et de la situation économique chaotique de son pays d'origine, produit des textes sans pareils. Le personnage, le président Marien Ngouabi dans *les cigognes sont immortelles* (2018 : 54) paraît conscient de cette pression existentielle : « Lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son unité qu'en le lavant avec ton sang ».

Ce fossé entre la misère de l'écrivain africain qui produit, contre vents et marées, de beaux textes capables de transcender la réalité africaine, et une certaine pratique européenne basée sur le confort et la bourgeoisie, malgré les éclats de rire et le bon temps que passent les Français dans leurs châteaux ne nous laisse pas indifférents quant à une critique rigide venant surtout du centre. Comme déjà annoncé dans l'introduction, Mabanckou est un écrivain très conscient, écrire l'histoire telle qu'elle est, relève d'une sensibilité mondiale. On ne peut écrire isolé du monde. Les lecteurs qui goûtent à la beauté de ses textes y trouvent une histoire mondiale. Les Africains, quant à eux, s'identifient à ses textes grâce à son engagement de faire de l'Afrique le centre de sa réflexion. Dans ce sens, le lecteur africain est constructeur du roman francophone, car il s'identifie à une histoire qui lui est étrangère, mais familière à la fois par l'évocation de l'imaginaire africain qui structure le texte littéraire francophone.

4. La littérature francophone, une littérature mondiale en langue française

À l'ère de la mondialisation, la francophonie doit agir de façon multilatérale sur un champ d'horizon assez vaste, et ce dans une logique univoque pour garantir sa suprématie. Le prix à payer s'avère colossal. Ce qui est mis en jeu, ce sont les valeurs et le poids symbolique de la langue française. Il est très important ici de faire la part des choses, ne pas confondre entre la francophonie linguistique et la francophonie littéraire. Ces deux concepts ne se situent pas dans le même ordre sémantique. Ce qui nous intéresse, c'est bien la francophonie littéraire, car celle-ci véhicule l'idéal francophone. La francophonie linguistique quant à elle s'inscrit dans le code et l'usage pragmatique de la langue. Cependant, dans la production littéraire francophone, le contact de la langue française avec les autres langues du monde est une réalité. La critique qui se focalise sur la langue comme élément de jugement ne devrait pas négliger cette réalité linguistique. Les romans francophones regorgent de textes métissés entre langue française et autres langues. Soit comme illustration cet extrait de Mabanckou dans *Les cigognes sont immortelles* (2018 : 22) :

Les filles n'ont pas droit au kamon, sinon les hommes ne les épouseront jamais, ils auront peur d'être tabassés, d'avoir honte dans le quartier. Moi, je voulais que Monsieur Malonga me fasse le kamon, hélas Maman Pauline et Papa Roger ont refusé à cause du mauvais comportement d'un garçon nommé Claver Ngoutou-Nziété. Monsieur Malonga l'avait rendu très fort, tout le monde le fuyait, et il n'avait personne sur qui essayer son kamon.

Mais qu'est-ce qu'un « Kamon » ? Quoi qu'écris en langue française, le métissage entre langue française et mots congolais fait que pour saisir la totalité du texte et comprendre parfaitement le projet de l'écrivain, il faut recourir à la langue et

la culture congolaise. Ce paramètre linguistique de la francophonie ne devrait pas être négligé, sous prétexte que la direction que prend la logique de cet article est beaucoup plus littéraire que linguistique. C'est pourquoi, il est très difficile pour la critique du centre de définir avec précision ce qu'est une véritable esthétique du roman francophone. De plus, chaque écrivain est maître de son œuvre, le lien qu'il entretient avec la langue française lui est personnel.

En dépit de son statut universel, la langue française garde en elle une sorte de tradition que doit respecter son usager, qu'il soit Français ou Francophone. On a toujours l'impression que cette langue se défend de quelque chose, toute tentative de métissage est considérée comme une menace. L'écrivain francophone est un intellectuel conscient, ce n'est pas pour rien si Mabanckou y glisse dans ses textes des extraits étrangers à la langue française : « *Ali bomaye ! Ali bomaye ! Ali bomaye !* ». Cette phrase est transcrite par l'alphabet français, et pourtant, elle n'est d'aucun sens pour les lecteurs français. Mais un Africain saurait la lire sans difficulté. Quel est donc le problème ? Cette pratique trouve explication grâce aux effets de déplacements de sens, le déplacement du sens vers une langue française métissée. Ainsi, Mabanckou (2013 : 59) se met à expliquer le sens de ces mots étrangers : « C'était le fameux cri que poussaient les Zairois au stade du 20 mai lors du combat légendaire qui opposait Mohamed-Ali à George Foreman ».

Seul le contexte pourrait donner du sens à cet extrait, la langue elle seule ne suffit pas. Le déplacement est de plus en plus fréquent, le fossé grandit de jour en jour. De plus, à ce déplacement de sens provoqué par le travail de l'écrivain s'ajoute une volonté de se libérer de l'esthétique littéraire française, imposée au francophone (par les institutions françaises) comme le modèle à suivre. La critique du centre finit par être éberluée par le génie de l'élève francophone qui produit des textes sans pareils, brillants, originels. Les institutions du centre face à ce bouleversement des règles de l'art se sont posé la question de ce qui fait d'une œuvre un « chef-d'œuvre littéraire ». On a toujours confondu éloquence et expression fluide ; un chef-d'œuvre littéraire n'est pas forcément éloquent. Avec la venue de théoriciens du postcolonial et des littératures créoles, les conceptions de l'art et du génie prennent des formes nouvelles. La citation déconcertante d'Edouard Glissant (1997 : 544) est une objection de ce changement des règles littéraires : « *J'écris en effet la langue française « comme un instituteur de Fort-Lamy ».* La fluidité atavique m'est étrangère. C'est là une nouvelle condition pour la langue elle-même. La fluidité atavique n'est plus qu'un des modes de l'expression de la langue, elle n'en résume pas le « secret » ».

Dans les entrailles de la littérature africaine francophone, les objectifs premiers étaient de mieux décrire les réalités du monde africain, sans pour autant tomber dans l'inclusion du discours du centre. Néanmoins, pour pouvoir transcrire une

réalité culturelle différente, l'écrivain francophone avait compris que cela n'est possible que grâce à l'appropriation et le travail de la langue. Il est très important de porter à notre connaissance qu'une force gravitationnelle aspire les écrivains francophones à se comporter de la sorte. La langue française mise en confrontation, durant des siècles, avec des cultures qui lui sont étrangères, a fini par muter vers une langue mondiale flexible. Le phénomène est là, il suffit d'ouvrir un des livres de Mabanckou pour le voir sous nos yeux, tel qu'on vient de le démontrer dans les parties précédentes. Mais il est encore tôt d'affirmer que le génie de l'écrivain francophone lui est propre. L'être humain conçoit la langue, mais elle le conçoit à son tour. La relation entre l'identité et la langue reste un mystère, paraît-il, inavoué et caché dans la littérature.

Qu'est-ce qu'une « littérature-monde » en langue française ? Rappelons cette citation remarquable qui résume le rôle de l'écrivain francophone : « *Chaque biographie est une histoire universelle.* » (Bernard Groethuysen). Raconter une histoire africaine inconnue par le public occidental, c'est raconter quelque chose d'universel. Chaque écrivain raconte le monde à sa manière. Ce qui est considéré comme histoire marginale est en réalité la conséquence de causes mondiales. Néanmoins, cette idée d'une littérature mondiale avait déjà connu un succès dans la filière anglophone. Avec la mondialisation, une fiction mondiale voit le jour et gagne le terrain sur l'imaginaire collectif des écrivains du monde. Ce n'est que plus tard qu'Edouard Glissant évoque son « tout-monde ». Dans le domaine francophone, l'apparition de grands écrivains talentueux tels que Ahmadou Kourouma, Cheikh Hamidou Kane, Mohammed Choukri, Kateb Yacine, AssiaDjebar, Ken Bugul, et tant d'autres, marque le début d'un déplacement des règles de la littérature vers un contexte souvent négligé par le centre. Le succès a donc été attribué à un ensemble d'écrivains qui, dans leur majorité, avaient la langue française comme une langue seconde, la *fluidité atavique*, selon l'expression d'Edouard Glissant, n'a jamais été le secret de leur réussite.

5. Le déplacement de la langue française vers le monde

Toute langue renferme en elle une certaine affinité nationale, la langue est l'une des composantes complexes de l'identité. À partir du moment où l'on parle une langue, quelque chose de sacré se glisse dans notre personne. Parler la langue française n'est pas un acte anodin, c'est un processus très complexe qui altère l'identité des individus qui ont comme langue première ou seconde cette langue d'expression.

Comment revisiter cette situation problématique du rapport de la langue à l'identité ? Il n'est surtout pas question d'une ou de représentations sociales. Une identité nationale est forcément une identité guidée par une langue, cette langue a pour rôle de fixer la cohésion sociale de telle ou telle communauté. Tout individu doit prouver son appartenance sociale par l'usage de la langue nationale. L'aspect linguistique en est une preuve capitale de cette adhésion, un acte qui marque la direction identitaire des individus. Notre passé en tant que citoyen est relié par l'histoire de la langue ; cet élément nous condamne donc à entretenir une relation fusionnelle avec l'histoire profonde de notre langue nationale, ou bien de la langue d'expression que nous choisissons. Mais le rapport de la langue à l'identité reste tout de même complexe, une complexité qui se nourrit de l'usage de celle-ci. Faudrait-il, peut-être, séparer la culture de la langue, et remplacer la langue par le discours, de sorte que la culture épouse le discours francophone ? L'identité dans ce sens, échapperait, possiblement, à la gravité de la langue française.

Cependant, nul ne pourrait contester le statut universel de la langue française. Elle fait partie des langues mondiales. Les locuteurs francophones en dehors de la métropole sont trois fois plus nombreux que les Français. Selon le PRB (population Référence Bureau), il en existe actuellement en 2020 dans le monde environ 512 millions. Cette réalité démographique tient tout de même d'un élément très important. Ces locuteurs ont le français comme une langue seconde et non une langue maternelle. Outre le nombre conséquent d'individus francophones dans le monde, il faut admettre aussi le rôle qu'exerce cette langue dans les nombreux pays et États, tels que les États africains, asiatiques, européens, et même du moyen orient. À partir de ce constat, son statut serait par excellence universel. Néanmoins, il ne faut pas oublier le passé de la promotion de la langue française, un passé comme puissance colonisatrice, principalement sur le continent africain et les archipels en plein milieu de l'Océan. Ainsi, il ne faut pas omettre les efforts colossaux de l'organisation internationale de la francophonie (OIF) qui disperse partout dans le monde la culture et la langue française. Certainement, c'est à travers une culture qu'on apprend efficacement une langue. L'identité et la culture sont deux paramètres intégraux de la langue, sans ces deux composantes, il est impossible de saisir la complexité de son fonctionnement.

Combien de chefs-d'œuvre en littérature française ont influencé le monde ? *Le Cid* de Corneille, *Don Juan* de Molière, *Les Fables* de La Fontaine. On pourrait dire que la fascination de la langue française sur les esprits est incontestablement mondiale. La force de la langue française ne tient pas qu'au nombre de ses locuteurs, c'est surtout son histoire et son rayonnement culturel qui a fait d'elle une langue mondiale. La langue française véhicule un idéal commun, un fond de

valeurs mondiales, un fantasme universel, un humanisme imprégné par la vision de l'autre étranger qui réside dans chaque Homme. Avec les déplacements migratoires de peuples africains vers l'Europe, les cultures étrangères très peu connues constituent par excellence la preuve de la polyphonie du monde. Cependant, celles-ci méritent d'être saisies comme lieu de brassage non achevé, un processus qui ne cesse d'évoluer, et non un état achevé. Un indice de l'aspect complexe du contact des langues dans la communication interculturelle.

La traduction de ces nouvelles cultures est sensible à l'instant présent. Selon Walter Benjamin, les phases d'altération sont marquées, si l'on considère l'histoire dans un axe relatif et continu. Notre argument le plus fort est que les divergences interculturelles engendrent l'hybridité, phénomène prégnant qui se retrouve dans les romans d'Alain Mabanckou. Ses textes témoignent d'un travail composite et métissé dont les effets se font terriblement sentir sur la langue française elle-même. L'extrait de Mabanckou (2015 : 11) suivant illustre cet aspect composite du travail de la langue : « *Tokumisa Nzambe Po Mose Yamoyindo abotami namboka ya bakoko qui signifie littéralement « Rendons grâce à Dieu, le Moïse noir est né sur la terre des ancêtres* ».

Pratique de transmission et de transfert à la fois, l'hybridité relève dans ce sens du champ de la conscience collective et du rapport dynamique à l'autre. On le voit dans le roman de Mabanckou où les lieux sont nommés autrement, dépassant par là une quelconque appartenance nationale, invitant le lecteur dans un discours dénué de toute appartenance culturelle dans le but d'y faire glisser l'interculturel comme condition de lecture. Les trois mousquetaires sont transformés en trois « moustiquaires » dans *Petit Piment* (2015 : 164) :

Derrière les jumeaux et les Tékés, j'aperçus les silhouettes de ces trois types étranges que nous appelions « Les Trois Moustiquaires » parce qu'ils se couvraient de moustiquaires du matin au soir, convaincus que les moustiques de la Côte sauvage ne s'en prenaient qu'à eux.

Il dépeint donc le sentiment d'étrangeté, lieu déstabilisé par la langue française « africanisée » : la spéculation langagière imprègne toute l'écriture de l'auteur, laissant voir cette pratique qui n'hésite pas à démystifier l'aspect sacré de la langue française. Voilà un extrait fort signifiant de ce travail de démystification fait par Mabanckou (2015 : 156) : « Que dire de ce bègue unijambiste qui répétait sans cesse : « Grosso modo, ne veut pas dire peut-être, mais à peu près ! ».

Oui, la réflexion interculturelle embrasse des domaines différents, mais dans une problématique qui nourrit le fossé entre le national et l'international. Cette position semble apporter plus de lumières à la condition des récits

postcoloniaux modernes, exclus du champ littéraire mondial. La non-visibilité est par conséquent une affaire d'urgence qu'il faut traiter dans l'immédiat. Citant le personnage principal éponyme de *Petit Piment*, qui prend la position d'un sujet utopique, privilégiant un regard étranger du monde et de la condition humaine. Il n'ignore pas la grande histoire de laquelle il découle, mais il affronte en gérant le sentiment « d'anxiété » les instabilités culturelles de ce monde « mondialisé ».

Ainsi, l'enracinement géographique de l'écriture de Mabanckou montre l'élan universel de la littérature africaine francophone : non dans le sens conventionnel que sous-entend le mot universel, mais dans le sens du métissage, de la fluctuation de la langue qui se module à chaque contact, et qui se révolutionne par le phénomène de l'hybridité. Mettons en scène cette description de Mabanckou (2013 : 200) qui illustre ce phénomène du déplacement de sens :

Le lion Bwana nous épouvantait, certes, or, il n'était pas aussi méchant que dans nos contes où ce carnivore dévorait les enfants jusqu'à ce que le plus petit de ceux-ci, aidé par les génies de la forêt, le terrasse enfin. Ce nom de Bwana - que nous trouvions aussi chez Tarzan - n'était pas une insulte pour nous, même s'il avait fini par symboliser la soumission, la domination alors qu'il signifie « maître » en swahili.

Le lion Bwana, une figure africaine très représentative. Un imaginaire symbolique, qui finit, malgré sa traduction du Swahili qui veut dire « maître », « patron », « monsieur », par signifier complètement le contraire soit : « Esclave ». Mais si l'on veut analyser de plus près le véritable sens du mot *Bwana*, *Mabwana* au pluriel, on se rend compte qu'il est composé ; ce qui a donné en français Bwana qui veut dire *blanc colonisé*. Le swahili est une langue bantoue de l'Afrique de l'Est qui résulte d'un métissage de langues africaines, d'arabe et du persan. Quoi qu'il s'agisse d'un seul mot, les problèmes de traduction et de transmission brouillent les sens. Un lecteur européen imprégné par le cinéma aura une image de soumission dès lors qu'il lit le mot Bwana, mais Mabanckou prend le rôle d'éclairer cette confusion sémantique. Un lecteur africain, quant à lui, saurait, par défaut, faire la part des choses, Bwana pour un Africain signifie autre chose que la soumission. L'écriture de l'auteur semble évoquer un sentiment qui attire vers les souvenirs enfouis de ce lien colonial, dans la négation, le deuil, la découverte, la réponse se trouve dans et à travers la littérature.

La rumeur polyphonique du monde avance comme un écho de plus en plus fort et haut. Cette description mythique de la côte sauvage dans *Petit Piment* (2013 : 193) met en évidence ce concept qui clame le caractère mondial saisi à travers la pluralité des textes francophones :

En réalité la Côte sauvage a toujours été l'objet des spéculations les plus sinistres de la part des Ponténégrins. Dans l'esprit de ceux-ci, la mer était l'endroit où se réunissaient les sorciers de la ville pour dresser la liste de ceux qui allaient mourir au cours de la nouvelle année. Du coup, une mort qui survenait dans ce lieu était perçue comme un mystère dont la clé était protégée dans les grands fonds océaniques où résidaient d'autres esprits maléfiques. Ceux-ci avaient pris la morphologie de la faune abyssale et se nourrissaient de chair humaine. En somme, dès qu'un corps flottait au-dessus de l'Océan, ces créatures tendaient leurs bras de pieuvres géantes et l'attrapaient pour l'entraîner dans la plaine abyssale où ils le dévoraient en toute quiétude.

6. Le Moïse noir, un imaginaire interculturel

La nécessité d'un Moïse noir démontre une certaine stratégie appliquée par les individus lors d'un contact entre les cultures. Les chercheurs ont remarqué que lorsqu'il y a contact de cultures, le conflit est inévitable. Ils adoptent ainsi des stratégies identitaires diverses pour conjuguer et convertir les changements sans qu'il y ait choc. Selon la perspective des stratégies identitaires (Camilleri, 1990: 49), s'identifier à un Moïse noir s'explique de la manière suivante : les groupes minoritaires éprouvent un sentiment de menace vis-à-vis de leurs identités car ils partent de l'idée que la confrontation interculturelle pourrait produire des crises identitaires chez les membres des groupes en question, principalement chez les groupes socio-économiquement dominés. Qualifier Moïse de noir est une stratégie identitaire de séparation, une forme de repli total sur la culture d'origine, celle des ancêtres « Ya Bakoko» (Mabanckou, 2015 :11) et un rejet du code culturel de la société occidentale. Autrefois, la séparation était issue de la volonté du groupe dominant (les Européens) car de nos jours, il est gagnant dans l'uni.

Mabanckou écrit en langue française, une langue qui ne lui est pas maternelle, mais bien familière. Parler de Moïse suppose que l'on s'inscrit dans une histoire bien connue par une large proportion de personnes. Il n'y a pas obligation de revenir sur ce fait ! Mais parler d'un Moïse noir fait appel à une intelligence qu'on appellerait connivence, à une aptitude qui fait de la diversité de ce monde une sorte de totalité fragmentée. Ce n'est pas un hasard si Moïse dans *Petit Piment* (2015 : 11) est noir : « Tokumisa Nzambe po Mose yamoyindo abotami namboka ya Bakoko. Ce long patronyme signifie en lingala « Rendons grâce à Dieux, le Moïse noir est né sur la terre des ancêtres » ».

La langue française de Mabanckou étant africanisée, il en est de même pour Moïse. L'auteur évoque un Moïse noir afin de raconter une réalité, fragmentée et

colorée, qui embrasse le monde. Par conséquent, l'autre s'efface devant cette vérité éclatée du monde, l'autre accepte que l'Histoire soit une construction humaine inachevée.

Pour ne pas tomber dans une interprétation psychologique, le Moïse noir n'est pas le fait d'une tentative d'hybridation visant une identité « nègre », mais bien une ouverture sur l'altérité, celle de la réalité noire-africaine, donc une initiation à lire le monde tel qu'il est, sans pour autant lire l'histoire en référence au Moïse judéo-chrétien que l'on connaît. Mabanckou invite son lecteur à lire son histoire au cru, à lire aussi, à un degré naturel, l'histoire de *Petit Piment*. Il s'agit d'un appel au lecteur qui devra se délester des convictions qui pourraient déformer la Vision du Monde. Le bien symbolique que voudrait transmettre l'auteur serait d'inscrire le lecteur dans la vision africaine de ses personnages. Les faits de langage constituent l'identité. La langue française est la marque par excellence de l'identité française ; on comprend que la langue détient un rôle identitaire. Les codes sociaux et culturels occidentaux risquent d'inscrire l'histoire du Moïse noir dans une vision autre que celle conçue par l'auteur. Cependant, l'auteur évolue dans deux cultures et plusieurs langues (lingala, anglais, français) et ainsi plusieurs tranches temporelles. Il lui est impossible de parler de Moïse isolément de l'espace-temps. Son Moïse noir étant la preuve ultime d'une création artistique qui ne pourrait être réduite à un mythe. Celui-ci est la réalité que les autres Occidentaux tentent tant de réprimer et de juger, comme cela s'observe dans cette petite histoire. Tel est le cas des autres littératures francophones, enfermées dans le cocon de ce qu'on appelle « les petites littératures ».

Écrivain de l'hétérolinguisme, Mabanckou raconte le monde à travers son imaginaire, des poétiques entremêlées permettant de deviner le bien de l'histoire de Petit Piment (2015 : 27) et, par conséquent, celle de l'écrivain congolais :

Dieudonné Ngoulmoumko était un vieil homme chauve et gras de l'ethnie des Bembés, ce peuple connu pour régler à coups de canif n'importe lequel de ses différends, se nourrir de viande de chat depuis l'enfance et n'estimer la richesse d'un individu que par le nombre de porcs qu'il égorgerait pendant la fête du nouvel an ou les mariages et les retraits des deuils. Mais quelle ethnie n'était pas accusée de couvrir d'étranges habitudes alimentaires dans le pays ? Les lari, peuple de la région du Pool, étaient traités du Kouilou, raffoleraient de la viande de requin, une réputation qu'ils devaient au fait d'être des côtiers ; les Tékés, présents dans plusieurs régions, ne se passeraient pas de la viande de chien pendant qu'au nord du pays, bon nombre d'ethnies se nourriraient de la viande de crocodile tout en considérant ce reptile comme un animal sacré.

Selon cette description éclatée, le rôle de Mabanckou n'est pas seulement d'être un écrivain, mais d'être avant tout un adepte du dialogue interculturel. Il aurait pu prendre une quelconque position et juger le comportement de chaque ethnie. Mais il peint une image qui donne l'impression qu'il est à l'intérieur, tel un anthropologue débarrassé de tout jugement. Sûrement, puisqu'il est conscient de la responsabilité qu'implique l'exercice de l'interculturalité. Comme le centre se déstabilise et perd de son influence, l'écriture de l'auteur dans ce passage n'est pas focalisée sur le centre. Les positionnements idéologiques et culturels sont transparents. L'absence de l'auteur n'étant pas un manque d'engagement, mais un geste nécessaire pour raconter l'histoire du roman tel un événement, certes fragmenté, mais qui découle du monde.

Mabanckou se situe dans une perspective « interculturelle », il ne perçoit pas l'histoire comme un être social réel ayant un enracinement territorial réel ou imaginaire, mais il le fait dans la peau de Petit Piment. Un être fictionnel qui ne considère pas les autres cultures des Tékés, Bembés, Vili ou Lari comme des unités naturelles, mais qui sont là, repérables dans le monde. On comprend alors que le trompe-œil par lequel on a tendance à classer les cultures, en se conformant aux données de l'Histoire, du sexe, de l'âge, de la géographie, ne constitue en aucun cas, l'écriture de l'auteur.

Conclusion

Alain Mabanckou est issu du Congo, un pays qui a connu des vagues de colonisations européennes dès le XV^e siècle. Cependant, l'auteur, comme atteint d'une soif nomade de l'interculturel, émigre vers la France et expérimente de fond en comble l'expérience occidentale. Il développe ainsi une vision très sensible aux rumeurs polyphoniques du monde. L'interculturel devient donc par excellence sa devise d'écriture.

La récurrence des formes conventionnelles européennes dans ses textes est une caractéristique prévisible. Tout écrivain est contraint d'écrire à partir d'un idéal consciemment ou inconsciemment. La fascination de l'entreprise coloniale sur l'esprit des intellectuels francophones se poursuit jusqu'à nos jours ; il est presque naturel qu'il y ait aliénation du texte francophone. Le génie de l'écrivain, quant à lui, se démarque par l'usage de la langue française et de la configuration qu'il opère pour briser le sens classique. C'est dans ce sens que l'écrivain exploite la langue et la rend sensible aux idiomes régionaux. Un Moïse noir dont le nom en lingala est celui de : « Mose Yamoyindo » (Mbanckou, 2015 :11). Ce travail rend fragile cette langue française, typiquement française, et invite à découvrir une langue française universelle.

Bibliographie

- Adam, A. 1857-1861. *Charles Baudelaire. Les fleurs du mal ; Les épaves ; Bribes ; relevé de variante*. Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits ».
- Bakhtine, M. 1977. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Éditions Gallimard.
- Barthes, R. 1981. *Introduction à l'analyse structurale des récits*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Barthes, R. 1973. *Le plaisir du texte*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Baudelaire, C. 1980. Élévation, poème extrait des Fleurs du mal, le troisième de Spleen et idéal, ouvrant sur un poème de Georges Fall. Paris : Éditions BKS.
- Camilleri, C. 1990. *Stratégies identitaires*. France : P.U.F.
- De Maupassant, G. 1924. *Au Soleil*. Paris : Édition reproduite Albin Michel.
- Dufourmantelle, A. 2007. *La Femme et le Sacrifice - D'Antigone à la femme d'à côté*. Paris : Éditions Denoël.
- Durand, G. 2015. *L'imagination symbolique*. Paris : Presses universitaires de France.
- Durand, G. 1994. *L'Imaginaire. Essai sur les sciences et la philosophie de l'image*. Paris : Éditions Hatier.
- Genette, G. 1987. *Seuils*. Collection « Poétique ». Paris : Éditions Le Seuil.
- Glissant, E. 1997. *Le discours antillais*. Paris : Éditions Gallimard.
- Harari, Y N. 2015. *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*. Paris : Éditions Albin Michel.
- Mabanckou, A. 2018. *Les Cigognes sont immortelles*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Mabanckou, A. 2015. *Petit Piment*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Mabanckou, A. 2013. *Lumières de Pointe-Noire*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Mabanckou, A. 2007. « *Le chant de l'oiseau migrateur* ». Dans Pour une littérature-monde. Paris : Éditions Gallimard.
- Mabanckou, A. 2006, 16 Mars. « *La francophonie, oui, le ghetto non, La littérature francophone n'appartient pas aux lettres françaises* ». [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2006/03/18/la-francophonie-oui-le-ghetto-non_752169_3232.html [consulté le 20 avril 2020].
- Mounin, G. 1974. *Le dictionnaire de la linguistique*. Paris : P.U.F.
- Pageaux, D H. 1994. *Littérature générale et comparée*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Raharimanana, J- L. 2007. « *Le creuset des possibles* ». Dans Pour une littérature-monde. Paris : Éditions Gallimard.
- Serghini, J. Juin-juillet 2014. « Mabanckou l'intellectuel africain interverti », *Revue Interculturel Francophonies*, n°25. Édition : Alliance Française de Lecce, p.317-330.
- Sylvie, C. 2004. : *Afrique noire et dramaturgies contemporaines : le Syndrome Frankenstein*. Limoges : Éditions Théâtrales.
- Tirthankar, C. Mabanckou, A. 2016. « *La littérature française n'est plus que française* ». [En ligne] : <http://www.rfi.fr/fr/hebdo/20160325-alain-mabanckou-litterature-africaine-congo-brazzaville-college-france-americaains> [consulté le 15 mars 2020].
- Waberi, A. 1998. « Les Enfants de la postcolonie, Esquisse d'une nouvelle génération d'écrivains francophones d'Afrique noire ». Notre Librairie. *Revue des littératures du Sud*, n° 135, p.8-15.

Notes

1. « Pour une littérature-monde en français » est un manifeste littéraire publié en 2007 dans le journal *Le Monde*. Il a été principalement lancé en 2007 durant la campagne présidentielle française victorieuse menée par Nicolas Sarkozy. Son objectif premier est de promouvoir le concept de « Littérature-monde » au lieu de « littérature francophone ».
2. Journaliste à RFI depuis 1994, Tirthankar Chanda est également chargé de cours à l'Institut national de langues et civilisations orientales (INALCO).



GERFLINT

ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Les caractéristiques des variétés du français d'Afrique de l'Est francophone : cas du Burundi

Rémy Ndikumagenge

École Normale Supérieure, Burundi

ndikuma2015@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-1186-8983>

Reçu le 25-10-2020 / Évalué le 08-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Le français parlé ou écrit au Burundi contient des éléments associés aux contextes et aux habitudes discursives spécifiques aux Burundais. Par conséquent, comme dans d'autres pays francophones d'Afrique de l'Est, cela débouche sur la création des variétés du français standard. La présente étude cerne les contours de ce phénomène. Sur la base d'une documentation actualisée et d'un corpus de cette variété du français parlé au Burundi, l'article éclaire la notion de « variétés » d'abord, en décrit le contexte de création ensuite et la caractérise sur le plan lexical enfin. Cette caractérisation retient l'emprunt, l'hybridation, le calque et le dédoublement comme principales formes sous lesquelles se manifeste le phénomène au Burundi.

Mots-clés : français, kirundi, contact, variétés, lexique

Features of the varieties of French used in East Africa: Case of Burundi

Abstract

In Burundi, both the oral and written registers of French present features that are related to the contexts and discursive practices that are specific to Burundians. This situation has resulted into the creation of varieties of formal French as observed in other French speaking countries of East Africa. This study examines the phenomenon of lexical variability of French as used in Burundi. Based on appropriate documentation of a French corpus developed in Burundi, this paper highlights first of all the concept of “varieties”, and then it describes the situation of creating a Burundian French variety and finally explores the characteristics of this variety at lexical level. These characteristics deal with the concepts of borrowing, -hybridation, calque and reduplication which are the major forms under which the Burundian variety of French occurs.

Keywords: French, Kirundi, contact, varieties, vocabulary

Introduction

Le contact du français avec les langues africaines a entraîné des déformations ou des transformations du français standard. Il s'est développé des variétés du

français qui ont suscité et suscitent encore l'intérêt de chercheurs en linguistique. Citons, entre autres, Frey (2008), Italia (2011), Bordal et Lyche (2012), Nimbona et Simon (2016). Pour son numéro 10, La revue *Synergies Afrique des Grands Lacs*, à son tour, invite des chercheurs à débattre de l'existence ou de l'absence d'une variété représentative de la région d'Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique des Grands lacs. Le présent article se propose, dans ce cadre, de décrire la variété du français du Burundi en cherchant à montrer sous quelles formes lexicales cette variété se présente.

L'étude part du constat selon lequel dès l'introduction du français en Afrique francophone et surtout en Afrique de l'Est, les indigènes ont adopté des attitudes différentes : réactions d'assimilation, de distanciation, (Frey, 2008 : 30) ou encore d'appropriation. Ces réactions ont abouti à la création d'autres variétés du français. La situation est similaire au Burundi, où la variante¹ du français est entrée en contact avec le kirundi, langue locale des Burundais, l'anglais et le kiswahili, deux langues apprises et minoritaires au pays. Ce contexte fait que les Burundais actualisent un multilinguisme dont les composantes sont fortement influencées par la langue largement dominante, le kirundi. D'où l'intérêt porté au contact du français avec le kirundi, une réflexion menée à la lumière des trois questions de recherche suivantes. Comment la notion de « variété » est-elle comprise ? Quelles sont les attitudes adoptées par les francophones d'Afrique face au français ? De quelle manière peut-on mettre en exergue la singularité du français du Burundi ?

Pour répondre à ce questionnement, nous avons (1) passé en revue la littérature en lien avec le sujet pour faire un état des lieux et repérer des modèles d'analyse, (2) rassemblé des énoncés du français burundais et (3) analysé les énoncés du corpus à l'aune du français métropolitain. Cette méthodologie a abouti aux résultats structurés en trois points : compréhension de « variétés », postures des francophones d'Afrique face au français institutionnalisé et caractéristiques de la variété du français du Burundi.

1. Conceptions et manifestations des « variétés » en Afrique francophone

Ce point se propose d'éclaircir la notion de « variétés » avant de parler de diverses formes de leurs manifestations.

1.1. Eclairage sur la notion de « variétés »

Aborder la notion de « variété » du français revient à questionner des travaux de chercheurs sur la variabilité du français, dès ses contacts avec les autres langues.

Partons de la pensée que « parler de "variété" d'une langue X implique donc que l'on a affaire à un objet bien identifié, qui se distinguerait nettement des autres variétés de cette langue qui, elle-même, serait un objet bien identifié » (De Féral, 2010 : 41). La variété est « un "mythe", qui fait partie d'un dispositif qui inclut deux autres mythes : " l'allocation de variantes " et " les emprunts et interférences" » (Gadet, 2009 : 172). L'existence d'un objet identifié opposable à un autre, lui aussi singulier, de variantes, d'emprunt et d'interférence est un préalable pour que se manifestent les variétés.

Même pour la variété du français, il existe un français standard, celui de Paris, contrôlé institutionnellement qui est en contact avec des parlers des Africains, identifiables également sur la base des référents culturels spécifiques. Ce mélange a généré un français multiforme intégrant certaines dimensions socioculturelles associées audits parlers. Ce parler hybride est un grand polysystème aux appellations diverses : variétés des français (David, 2008 : 50), diversités du français (Delage, 2008), différentes lectures (Queffelec, 2007). Tous ces noms renvoient aux magmas d'éléments linguistiques qui constituent un tout. Comme tout locuteur appartient à une localité géographique donnée, le français qu'il utilise porte des marques de son milieu en termes des habitudes langagières.

Dans certains pays d'Afrique francophone, les variétés du français portent des noms assortis d'une qualification d'ordre social et géographique : le français populaire d'Abidjan (FPA), le français populaire ivoirien (FPI), (De Féral, 2010 : 44), le français populaire camerounais (FPC), etc. Sur ce modèle, il existerait autant de variétés de français que de pays francophones. Ainsi se comprend le français parlé au Burundi (FBI) (Nimbona et Simon, 2016 : 114), une langue créée sous l'effet de plusieurs enjeux. Rappelons-le, les Belges qui ont assuré les formations au début enseignaient le français empreint du belgicisme², ce qui suffit pour parler d'écart entre le français de Paris et celui enseigné aux premiers élèves burundais.

Cet écart s'est aggravé suite aux divers facteurs : 1° Les formateurs burundais ayant pris la relève après l'Indépendance du pays, en 1962, étaient des locuteurs bilingues (français-kirundi). Même de nos jours, rien n'a changé étant entendu que les mêmes causes engendrent les mêmes effets. 2° L'introduction de l'anglais et du kiswahili dès la première année de scolarisation intervenue au début de l'année scolaire 2006-2007 (République du Burundi, 2015 :9) a entraîné entre autres la réduction de la plage horaire réservée au français. D'où l'existence d'une variété du français standard spécifique au Burundi, en plus d'autres connues en Afrique francophone.

1.2. Les formes à travers lesquelles se manifestent les variétés

La mise en évidence des traits linguistiques caractéristiques d'une variété de la langue française est utile. D'une façon générale, David (2008 : 50) confirme, à la suite de Riegel *et al* (1994), qu'il est nécessaire de décrire les variétés de langue en termes de variétés régionales, situationnelles, techniques, sociales, stylistiques, qui coexistent avec un français standard normé et s'incorporent à l'idiolecte de tout locuteur. Or, le phénomène de la variabilité s'appréhende au moyen des traits linguistiques permettant le discernement du caractère protéiforme du français comme le constate Gadet (2008 : 103) :

L'idée de variété [...] exige la spécificité de traits linguistiques variables et leur organisation en un objet identifiable comme variété. Le processus d'allocation des variantes à une variété, qu'il s'agisse d'un lieu, d'un type de locuteurs, d'un type de situations ou d'un genre discursif fait-il alors autre chose qu'appeler des traits linguistiques à la rescousse d'une notion établie pour des raisons externes ?

Ce passage montre que la mise en évidence de la variété d'une langue se fonde sur des traits linguistiques spécifiques et que ceux-ci sont lexicaux, morphosyntaxiques, phonologiques et prosodiques. Les aspects lexicaux occupent une place de choix à en croire Gadet (2008 : 100) et Italia (2011 : 64). Selon le premier, le lexique est la dimension la plus saillante si l'on considère « les spécificités du français que sont le redoublement du lexique par des termes familiers ou argotiques, [...] et des séries aux nuances diaphasiques fines comme voiture, auto, bagnole, caisse, chiotte, tire ». La seconde affirme que les différentes études sur le lexique du français du Gabon révèlent une variation et que le lexique est le premier témoin de son appropriation par les locuteurs gabonais. Visiblement, des éléments lexicaux associés aux référents, aux parlars locaux des Africains jouent un rôle de premier plan dans le développement du français.

À l'idée de savoir sous quelles formes lexicales se manifestent les variétés du français, nous nous inspirons de Frey (2008) à propos surtout de Madagascar, de De Féral (2010) concernant le Cameroun, d'Italia (2011) pour le Gabon. Ces auteurs développent des réflexions sur le mode d'appropriation du français par ses locuteurs locaux en y intégrant des mots et expressions associés à leur quotidienneté. Ce processus aboutit à la création des variétés du français métropolitain qui sont incluses dans des dictionnaires. « Le français en usage à Madagascar est différent du français de France, mais pas incorrect, et envisage la possibilité d'inclure dans les dictionnaires français certains termes spécifiques à Madagascar : l'orientation est donc revendicative » (Frey, 2008 : 19-21).

Sur la base des termes d'origine malgache intégrés dans la variété du français parlé, l'auteur propose trois catégories : « des termes de l'alimentation », « des dérivés de malgache » et « des emprunts ». L'autre catégorisation de formes lexicales intervenant dans le processus de variations langagières retient « les emprunts », « l'hybridation », « le calque », « la troncation », « le redoublement », « le changement des catégories » (Queffélec, 2007 : 59-63). L'analyse de ces classifications montre que la première est basée sur le domaine socioculturel d'emploi des mots retenus, tandis que la seconde est fondée surtout sur les considérations morphologiques. Cette dernière paraît plutôt plus objective que l'autre. En effet, celle-ci est scientifiquement peu valable car les usages socioculturels d'un objet peuvent varier d'une communauté à une autre, encore qu'il est possible d'en faire le groupement fondé sur les aspects morphologiques. Cela dit, nous retenons le second modèle comme référence à exploiter dans le point trois.

2. Postures des Africains francophones face au français : du refus à l'appropriation

Ce point traite de postures qu'ont prises les Africains en général, les Burundais en particulier face au français langue exogène.

2.1. Attitudes des Africains face à la langue française

Au moment où les Français et les Francophones d'Europe ont introduit le français dans des pays africains, ils ont vite senti le besoin d'avoir des locuteurs francophones indigènes pour diverses raisons. Les Européens³ ont encouragé certains natifs d'Afrique à apprendre le français, formellement ou informellement. « Pour ceux qui ne passent pas par le biais de la scolarisation, l'acquisition du français s'opère *sur le tas*, en milieu naturel, par reproduction mécanique du français pratiqué par des locuteurs considérés comme lettrés », observe Italia au Gabon (2011 : 32). Le français s'est ainsi répandu dans les milieux linguistiques africains et s'est distancié un peu du stéréotype de la langue du colonisateur européen à en croire Queffélec (2007 : 55-56) :

Perçu pendant longtemps comme langue étrangère imposée comme langue officielle par le colonisateur [...], le français s'est progressivement, surtout grâce à l'école, intégré dans le répertoire linguistique d'un nombre croissant d'Africains. Son corpus, fort limité dans les premières années de l'indépendance, s'est étendu à un pourcentage plus important de locuteurs nationaux.

Or, chaque « apprenant » du français normé était locuteur d'un parler africain qui a sûrement façonné son univers langagier. Ce contact débouchait sur un

parler plus ou moins proche du français standard. Des indigènes formés à l'école normative, suivaient ce propos tenu en France et dans la francophonie dite « du nord », que les écarts régionaux n'étaient que des formations aberrantes, des incorrections, des locutions vicieuses, faits de l'ignorance. On ne voulait voir dans les usages particuliers que fautes et maladroites d'apprenants (Frey, 2008 : 18). Parler correctement le français était un moyen de montrer qu'on est intellectuel et de prouver sa compétence communicative en français car, selon Queffélec (2008 : 91), « les intellectuels [...] qui maîtrisent les divers niveaux et normes possibles, font preuve de virtuosité dans le choix du code, jouant entre les diverses variétés en fonction du contexte formel ou informel des interlocuteurs, de l'image qu'ils veulent construire d'eux-mêmes, etc. ».

Cet effort d'imiter les formateurs métropolitains a valu aux premières élites africaines des représentations diversifiées aux yeux de leurs concitoyens. Dans les premiers moments, ces représentations révèlent, essentiellement, des sentiments de refus et de répulsion. Par exemple, ceux qui tentaient de bien parler le français exogène à l'époque coloniale étaient dénommés péjorativement les « Nègres-Blancs » par les africanistes. Selon ces derniers, le français normé ne peut plus servir de langue de communication dans les rapports interpersonnels entre Africains. À l'opposé de ces élites se trouvaient leurs concitoyens qui parlaient un français hybride. Cette catégorie est constituée des scolarisés moyens qui ont conscience de leur manque de compétence et essaient d'y remédier en rejetant la norme de référence au profit de normes « africaines » de parler français, par le biais d'alternances codiques français-langues africaines, d'argots de jeunes ou de parlars métissés (Queffélec, 2008 :92). Or, en pratique, la langue proche des habitudes communicatives associées à la langue maternelle des locuteurs devient accessible et acceptable parce qu'elle intègre des référents locaux et des attitudes langagières lui permettant de gagner, de s'imposer. Voici comment ce processus est décrit par Manessy (1993) cité par Italia (2011 : 63-64) :

À côté du français officiel conforme à l'idéal scolaire et réservé au style soutenu, [se développe] un parler commun qui (...) n'éveille dans son emploi courant aucune catégorisation hiérarchique. Il est en revanche volontiers perçu comme un attribut de la nationalité (...) [La] manière de parler [des locuteurs], par les traits mêmes qui l'opposent en standard, devient une des expressions de leur spécificité : elle comporte donc des apports des variétés dépréciées, retenues comme témoins de l'authenticité socioculturelle.

Progressivement, le français des Français, peu familier aux Africains, a perdu son terrain en faveur de ses variétés. En conséquence, les normes grammaticales et prosodiques du français standard ne sont plus considérées comme critères d'évaluation de la maîtrise du français. Au contraire, les critères se fondaient sur le

degré d'appropriation de la langue métropolitaine par des francophones d'Afrique. Bref, la posture de refus cède la place à celle appropriative à l'égard du français. Ces positions prises amènent à parler des variétés du français plutôt que du français standard ou d'un passage « du français monocentré à la francophonie pluricentrique » (Queffélec, 2007). La francophonie pluricentrique englobant les pays francophones d'Afrique de l'Est, dont le Burundi. Le Français aurait-il connu un accueil aussi mitigé chez les Burundais ?

2.2. Attitudes des Burundais face au français standard

Le français au Burundi a été introduit sous le mandat belge entre 1919 et 1939. Le début effectif de son enseignement date de 1948 (Ndikumagenge, 2015 : 21-22). Cette langue de communication entre les colonisateurs et les Burundais instruits a vite occupé une place prépondérante. Elle est devenue langue d'administration, d'enseignement, langue officielle (voir les Constitutions du Burundi de 1962 ; de 1974 ; de 2018), de communication scientifique. Ce médium omniprésent dans le flux des communications institutionnalisées est à la fois langue d'ouverture aux autres pays République du Burundi (2015), et langue fortement valorisée pour être perçue « comme indice de maturité intellectuelle et d'estime sociale dans le pays » (Ndikumagenge, 2015 : 23).

Cependant, cet attrait du français et sa réputation ont été plus tard nuancés. Le kirundi a concurrencé le français en tant que langue d'enseignement, et des objets culturels burundais ont été intégrés dans les manuels de l'école suite à la réforme de 2013⁴. La volonté de s'approprier ce médium s'est poursuivie à travers l'incorporation des référents burundais, en termes d'objets et de prosodie, dans le français jusque-là utilisé, afin d'adapter cette langue aux conditions socioculturelles du nouvel espace. Très récemment, le Gouvernement burundais s'est doté d'une politique linguistique visant « la revalorisation de la langue nationale pour en faire un tremplin culturel du développement du pays, en instaurant un multilinguisme fonctionnel, convivial et complémentaire (Mazunya, 2016 : 93), où prédomine le tandem français/kirundi. Il s'agit là d'autant des ingrédients qui ont assaisonné la variété du français burundaise. Ses caractéristiques sont évoquées ici-bas.

3. Quelques caractéristiques de la variété du français du Burundi

Le français du Burundi agrandit le paysage francophone et contribue au dynamisme du français tout en constituant une variété distincte et originale. En mettant en exergue de cette singularité, nous nous limitons à l'aspect lexical. Pour analyser la variété du français parlé au Burundi, nous nous inspirons du modèle annoncé plus haut : celui de Queffélec (2007 : 59-63). À partir du modèle qu'il a proposé (voir

supra), nous illustrons « l'emprunt », « l'hybridation », « le calque » et « le redoublement », parce que l'illustration de toutes les formes serait difficile, compte tenu de la nature de langues concernées et du corpus disponible. L'illustration de ces formes au moyen des éléments du corpus peut se faire de la manière suivante.

3.1. Emprunt

En linguistique, l'emprunt est un « fait pour une langue, d'incorporer une unité linguistique, en particulier un mot, d'une autre langue » (CNRTL, 2012). Dans la situation de communication, on parle d'un emprunt lorsqu'un locuteur/auteur emploie un terme issu d'une langue étrangère et qu'il l'utilise comme tel, à défaut de son équivalent en sa langue de communication. Le phénomène s'observe en situation de contact entre deux langues dont la première est étrangère et la seconde parlée localement avec une certaine prépondérance. L'idée est aussi soutenue, pour le cas du français, à travers le passage qui suit (Queffélec, 2007 : 59) : « Dans les contrées où le français est en contact avec une langue dominante sur le marché linguistique local [...] les emprunts à cette langue sont massifs et constituent au moins 50 % des néologismes intégrés dans la norme locale ».

Au Burundi, le français est en contact avec le kirundi parlé par les Burundais. Si ces derniers s'expriment en français, ils ont, des fois, recours au kirundi quand ils manquent de mot français pour rendre convenablement le sens du mot d'origine. Les emprunts à la langue locale (le kirundi) et les passages illustratifs sont tirés des contes burundais que nous avons traduits en français et qui constituent le corpus exploité dans le cadre de notre thèse de doctorat (Ndikumagenge, 2015 : 231).

1° *Imarankoni* : un oiseau qui va d'arbre en arbre, se pose d'une branche à une autre (sans qu'il ait une demeure fixe où passer la nuit. Ex. : « Seul l'oiseau dit *imarankoni* qui gazouille pendant toute la nuit voyait quand l'éleveur agressé faisait tout cela ».

2° *Igisomasoma* : feuille de la courge, plus précisément, pédoncule de la feuille de courge. Ex. : « On lui donna une hache dont le manche était *igisomasoma* ».

3° *Urukenkanya* : flèche faite d'une tige d'*hyparrhenia*. Cette flèche est utilisée dans un jeu où chaque participant (homme jeune ou adulte) cherche à viser la cible en son endroit indiqué. Pour gagner, il ne faut rater la cible. Ex. : « Le pigeon lui donna *urukenkanya* pour tirer comme les autres ».

4° *Intore* : Homme(s) courtisan(s) qui vivai(en)t à la cour royale et dont le rôle était de danser, de faire des acrobaties pour égayer sa Majesté le roi et agrémenter ainsi la vie au palais.

5° *Abagendanyi* : Hommes-courtisans qui accompagnaient le roi dans ses différentes tournées, en fonctions des activités quotidiennes.

Ex. : « Chaque fois que les *Intore* du roi sont rassemblés, ...

Chaque fois que les *Abagendanyi* sont réunis... »

Ces emprunts du français à la langue locale présentent l'avantage d'exprimer la réalité culturelle des Burundais. De cette façon, le traducteur évite de reprendre les longues définitions des objets ou réalités concernés. De plus, le recours au lexique du kirundi permet aux locuteurs de ne pas travestir le sens véhiculé par le référent local en langue étrangère. Voilà pourquoi tous les noms propres de personnes, de collines, d'animaux rentrent dans la catégorie des emprunts. C'est alors dans cet esprit que nous avons traduit les contes burundais pour en faire des supports exploitables en classe de français au Burundi. Nous nous servions de ces emprunts pour nommer un référent précis, pour traduire un terme de la langue locale et, finalement, pour véhiculer une vision burundaise du monde à travers le français.

3.2. Hybridation

En considérant la nature des données à notre disposition, nous signalons que l'hybridation se manifeste sur une base du kirundi où s'ajoute un suffixe de la langue française. Les exemples retenus ont été tirés tantôt de Ndikumagenge (2015 : 25-27) tantôt des journaux *Iwacu* (2011) et *Bujumbura News* (2014). Dans ces énoncés, la base du kirundi est complétée par des suffixes français -ser, -ation, -iste. Les mots qui suivent résultent de ce procédé.

1° *Kirundiser* : penser, organiser ou structurer quelque chose selon la mentalité ou les habitudes des Burundais. Ex. : « C'était impossible de kirundiser l'enseignement ».

2° *Nyakuriser* : dédoubler un parti politique surtout dont la force et l'allure sur le terrain inquiètent les responsables du parti majoritaire. Ce dédoublement vise à affaiblir le parti en croissance inquiétante.

Ex. : C'est dans ce contexte que certains politiciens font tout pour nyakuriser des partis politiques d'une ampleur redoutable à la veille des campagnes électorales

3° *Kirundisation* : le fait de penser, d'organiser ou de structurer quelque chose selon la mentalité des Burundais. Ex. : « Ruralisation et kirundisation de l'éducation primaire ».

4° *Nyakurisation* : action de dédoubler un parti politique dont la force et l'allure sur le terrain inquiètent les partis adverses. Ex. : Cette situation aboutit ainsi à l'atomisation extrême des partis politiques et à leur « *Nyakurisation* » (Iwacu 2011) ;

5° Ndayayiste(s) : un(des) adepte(s) de Ndayaye

Ex. : Feu Melchior NDADAYE a été assassiné mais [...] comme bien de frodebistes⁵ aiment le dire [on a tué Ndayaye, mais les ndadayistes sont nombreux comme du sable de mer] » (Ntacobera, 2014).

Au Burundi, ces termes linguistiquement hybrides se créent particulièrement au sein des entités sociales précises. Leur création, qui s'observe souvent dans les domaines scolaire, politique, universitaire, médicale, permet aux Burundais d'exprimer aisément et directement des réalités différentes.

3.3. Le calque

Le calque est, dans son sens linguistique, un « procédé de création d'un mot ou d'une construction syntaxique par emprunt de sens ou de structure morphologique à une autre langue » (CNRTL, 2012). Lors de l'interaction communicative, le locuteur natif a recours à une langue étrangère tout en suivant un schéma sémantique propre à sa langue maternelle. C'est le cas ici car les énoncés en français sont transposés suivant la structure ou le mode de pensée façonnés à la burundaise. Les exemples d'énoncés français exprimés en suivant le schéma propre au kirundi ont recours aux référents locaux et reflètent l'univers imaginaire des Burundais.

1° *Au premier chant du coq* (signifiant tôt le matin) correspond à « l'aurore » ou à « l'aube » en français importé. Le choix du syntagme nominal « chant du coq » se fonde sur l'idée qu'au Burundi traditionnel, la notion de temps était exprimée au moyen des référents connus : le coq est l'animal domestique dont le chant matinal réveille les gens. Les Burundais soucieux de se présenter tôt au lieu de travail avaient l'habitude de se réveiller au premier chant du coq. [Surtout ceux qui ont à parcourir une longue distance].

2° *Cruche de vin de banane* ou de *bière de sorgho* qui signifie une certaine quantité de boisson (alcoolisée) qui se traduirait par « pot de vin » en français importé. Les Burundais ont recours au terme « cruche » lorsqu'ils insinuent la bière à boire pour plusieurs raisons : C'est dans ce récipient en argile où se conservait le vin de banane ou la bière de sorgho ; en plus, ceux qui consommaient cette bière s'asseyaient autour de cette cruche remplie de boisson, en groupes de cinq à dix,

ils y trempaient leurs chalumeaux pour se servir. Cela était un signe d'amitié entre ceux qui partageaient ce vin ou cette bière.

3° *L'honneur ne se mange pas* : se dit à l'endroit de quelqu'un qui s'efforce d'avoir de bonnes réputations sans qu'il en tire des avantages (une moquerie déguisée). Lorsqu'un locuteur Burundais produit cet énoncé, c'est qu'il reproduit la structure en kirundi « *Kuba intore mu bantu ntibiribwa* ». [sémantiquement, il vaut mieux renier sa personnalité ou se passer des principes moraux) s'il le faut pour décrocher des avantages surtout financiers].

4° *Bonjour beaucoup* : une salutation insinuant un respect ou une nostalgie. Elle est adressée soit à une personnalité à qui on doit du respect soit à une personne aimée, surtout en situation de retrouvailles après un certain temps de séparation. En saluant ainsi, un Burundais se réfère à la salutation en kirundi : *mwaramutse gose/ yambu cane* !!

Même si les énoncés sont libellés en français, ils ne sont ni accessibles ni acceptables par des lecteurs ou auditeurs étrangers. Ceux-ci ignorent, en effet, les connotations ou les représentations associées aux référents utilisés par l'auteur ou le locuteur burundais.

3.4. Dédoublement

Le dédoublement est un cas particulier du calque car il consiste en une reproduction, dans la langue étrangère, des habitudes langagières caractéristiques de la langue maternelle. C'est aussi le reflet de l'organisation du discours chez les locuteurs indigènes. Au Burundi, il est courant d'insinuer l'insistance sur un fait en en répétant l'énoncé.

1° Se Murera, Se Murera, que tu ne sacrifies pas Murerantunda.

2° M'aimes-tu vraiment ?/ - Oui ! Oui !!

3° -Est-ce toi qui as volé mon argent ?/ -Non ! Non !!

4° -Bonjour mademoiselle ... !/ -Bonjour ! Bonjour !!

Dans ces énoncés, il se remarque un dédoublement du même lexème, alors qu'un seul allait suffire. Le dédoublement est fait soit pour insister soit pour imiter les habitudes des Burundais. La voix de la défunte mère de Murentunda dédouble *Se Murera* sous forme d'insistance en vue d'amener le père au cœur inhumain à la raison (1). Dans les répliques « oui ! oui ! », l'interlocuteur se réfère à *Ego ! Ego !* en kirundi (2) ou à *Oya ! Oya !!* en kirundi(3) ou encore à *Mwaramutse ! Mwaramute !!* ou *Yambu ! Yambu !*, en kirundi (4).

Selon les habitudes langagières de certains Burundais, de tels énoncés produisent des effets escomptés. Pour certains énoncés (2) et (4), il s'ajoute l'intention (de l'interlocuteur/trice) de vouloir manifester un sentiment d'amour (2) ou de respect ou de nostalgie (4).

Les quatre formes lexicales allant de l'emprunt au dédoublement, en passant par l'hybridation et le calque illustrent des particularités lexicales du français du Burundi. Quand bien même elles représenteraient un faible pourcentage du lexique de ce genre en usage au Burundi, elles sont symboliquement importantes, en termes d'emprunts, ou de créations de niveau acrolectal destinées à nommer un référent précis, à traduire un terme de la langue locale, à véhiculer une vision burundaise du monde à travers la langue étrangère.

Conclusion

L'objectif de cette réflexion était de décrire la variété du français du Burundi en montrant sous quelles formes cette variété se présente. Trois questions de départ ont guidé la réflexion et le choix de la méthodologie. Celle-ci a consisté (1) à faire une revue de la littérature sur le sujet pour connaître un état des lieux et repérer des modèles d'analyse, (2) à constituer un corpus des énoncés du français burundais, et (3) à analyser les énoncés du corpus à l'aune du français semi-standard. L'exploitation des données rassemblées a permis d'aboutir aux principaux résultats : le français parlé au Burundi est une variété du français normé ; cette variété se manifeste, au niveau lexical, sous quatre formes principales qui sont l'emprunt, l'hybridation, le calque et le dédoublement. Telles sont les possibilités formelles utilisables pour enrichir le lexique français au Burundi et qui témoignent de l'appropriation du français par les locuteurs Burundais.

Bibliographie

- CNRTL. 2012. *Ortolang Dictionnaire* [en ligne] <https://www.cnrtl.fr/definition/emprunt> [consulté le 6 janvier 2021].
- David, J. 2008. « Variétés de la langue et diversité des approches grammaticales francophones ». *Le Français aujourd'hui*, n° 162, p.41-58. *Descriptions de la langue et enseignement*. Paris : Armand Colin.
- De Féral, C. 2010. « Les « variétés » du français en Afrique. Stigmatisation, dénomination, réification : à qui la faute ». *Cahiers de sociolinguistique*, n° 15, p. 41-53.
- Delage, G. 2008. *La langue française dans sa diversité*. Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. « «La Nyakurisation» des partis politiques ». In : *Iwacu. Les voix du Burundi* [journal en ligne] du 2/9/2011. <https://iwacu.global.ssl.fastly.net/la-nyakurisation-des-partis-politiques/> [consulté le 13 janvier 2021].

Frey, C. 2008. Regards de locuteurs francophones sur la diversité lexicale en Afrique : représentations, identités, intercompréhension. In : *La langue française dans sa diversité*, Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p. 17-38.

Gadet, F. 2008. « Français populaire ou français « marginal » ? In : *La langue française dans sa diversité*. Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p. 99-113.

Italia, M. 2011. *Variation et variétés morphosyntaxiques du français parlé au Gabon*, Thèse de doctorat. Marseille : Université de Provence-Aix-Marseille I.

Mazunya, M. 2016. « Promouvoir la langue nationale et instaurer un multilinguisme fonctionnel au sein de l'EAC ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 5, p. 87-98. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs5/mazunya.pdf [consulté le 13 janvier 2021].

Ndikumagenge, R. 2015. *Pour un renouvellement de l'apprentissage du FLE au Burundi : l'apport interculturel de la didactisation des contes burundais* Vol.1 et 2, Thèse de doctorat. Bruxelles : ULB.

Nimbona, G., Simon, A. C. 2016. « Le phrasé et l'accentuation du français parlé au Burundi : un cas de transfert prosodique positif ». *Langages*, n° 202, p.113-136. [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-langages-2016-2-page-113.htm> [consulté le 26 octobre 2020].

Ntacobera, S. 2014. « Sur les traces de feu monseigneur Joachin Ruhuna, héros de la paix des burundais ! ». In : *Agence Bujumbura News* (du 5 /11/2014). <https://bujnews.wordpress.com/derniers-articles/page/236/> [consulté le 13 janvier 2021].

Queffélec, A. 2007. Variétés et variation : du français monocentré à la francophonie pluricentrique ? In : *Le français : une langue de chacun, un mot pour tous*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p.53-66.

Queffélec, A. 2008. « Percevoir et gérer la variation en francophonie africaine ». In : *La langue française dans sa diversité*. Québec : Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p.91-92.

République du Burundi. 2015. *Politique linguistique du Burundi*. Bujumbura : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Notes

1. Nous signalons ici que le français a été introduit au Burundi par des colons Belges et non pas par des Français.
2. Les études existantes sur le français belge soulignent que celui-ci possède le même type de système phonologique que le français parisien.
3. Nous groupons dans ce terme les hommes politiques et hommes de Dieu.
4. La Réforme visait l'instauration du système des écoles fondamentales.
5. Les militants du parti FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) sont désignés le nom de frodebustes.

Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 10 / 2021



Contact des langues
et ses conséquences
sur les pratiques
linguistiques quotidiennes





ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Contact de langues et ethnolectes au cœur des variétés du français dans le contexte du multilinguisme complexe de la RD Congo

Jean-Claude Mapendano Byamungu

ISP de Kichanga/RD Congo

jcmapendanos26@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-6439-4588>

Reçu le 25-10-2020 / Évalué le 26-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

La pratique du français en contact avec la mosaïque de langues ethniques d'Afrique comporte des variétés phonétiques, lexicales, prosodiques et syntaxiques liées aux différences de systèmes des langues en présence. Ce sont des cas d'interférences au cœur d'un certain nombre d'ethnolectes au sein de la complexe situation du multilinguisme de la RD Congo. Des exemples tirés du kinande, du kinyarwanda, du mashi, du kihavu, du tshiluba, du kiswahili, etc. attestent que chaque trait interférentiel, chaque ethnolecte est un facteur discriminant des identités ethno-linguistiques des locuteurs au cours de leur usage du français. Ces diverses variétés ethnolectales sont ainsi à appréhender à tous les niveaux du système de la langue prise en compte.

Mots-clés : Contact de langues, ethnolecte, interférences, multilinguisme, variété

Languages contact and ethnolects at the heart of varieties of French in the context of the complex multilinguism of the DR Congo

Abstract

The use of French in contact with a myriad of ethnic African languages enacts phonetic, lexical, prosodic and syntactic varieties related to the differences in the linguistic systems of the languages at hand. These come down as cases of language transfer or interference at the heart of a number of ethnolects within the complex multilingual situation of the DR Congo. Examples from Kinande, Kinyarwanda, Mashi, Kihavu, Tshiluba, Kiswahili, etc. attest that with each interference feature, each ethnolect stands out as a discriminating factor in the ethno-linguistic identities of speakers during their use of French. These diverse ethnolectal varieties are thus to be understood at all levels of the system of the language in use.

Keywords: Language contact, ethnolect, interference, multilinguism, variety

Introduction

La RD Congo est l'un des pays les plus plurilingues de la planète ou le français se côtoie avec d'autres communautés linguistiques sans cesse. En effet, la RD Congo est un pays au profil linguistique exceptionnel. Elle est une mosaïque de langues car « *on y dénombre plus ou moins trois cents langues ethniques et plusieurs dialectes* » (Ekyoci Sadi, 2012). Ce pluralisme linguistique est réparti en trois grandes composantes à savoir les langues locales ou langues « ethniques », les langues dites nationales au nombre de quatre ainsi que la langue officielle c'est-à-dire le français. Ce statut constitue désormais un paramètre de la grande richesse de son patrimoine culturel immatériel en même temps qu'il configure la complexité de sa situation sociolinguistique. La situation de contact entre le français et les langues ethniques de ce pays d'Afrique centrale ainsi que les types d'interférences qu'elle implique constitue l'un des fondements de la variation de cette langue qui sert d'instrument d'intercommunication entre les peuples issus de différents territoires de l'espace francophone.

De là l'intérêt d'une étude qui axe son focus sur le contact des langues afin de cerner l'impact du plurilinguisme sur la pratique du français et les diverses manifestations de ses variétés sociolectales. Dans la lignée de Labov (1976), le père de la sociolinguistique variationniste, la notion de variation repose sur un certain nombre de concepts opératoires, notamment les termes « diatopique », « diastratique » (Flydal, 1952), « diaphasique » pour Eugenio Coseriu, « diamésique » (Barbato, 2011), tels que repris et réactualisés par Laurie Dekhissi (2013). D'ores et déjà, nous devons préciser que la référence à ces notions théoriques a été empruntée à Françoise Gadet (2003), qui distingue deux typologies, en l'occurrence la « variation selon l'usager » et la « variation selon l'usage » (Gadet, 2003 : 90-152)¹, mais aussi à Dekhissi (2003 : 17) et à Ploog (2002 : 79)², entre autres. Ces concepts d'ordre théorique ont par ailleurs été définis, entre autres, par Robert Vézina (2009 : 3), tel qu'il les reprend en ces termes :

Si on s'intéresse à chacun des paramètres de variation, on pourra recourir à des notions telles que « variation diastratique » (ou sociale), « variation diaphasique » (ou stylistique), « variation géographique » (ou diatopique ou topolecte), « variation générationnelle » et « variation diamésique (ou oral/écrit).

Lorsqu'on l'applique à la langue de l'espace francophone, Laurie Dekhissi (2013 : 17) explique pour sa part que « *le français comprend des variétés géographiques (diatopiques), sociales (diastratiques) et stylistiques (diaphasiques)* ». À ceci s'ajoute la variété « *diamésique* » qui elle, « *concerne le chenal utilisé lors d'une production linguistique (visuel/phonique, écrit/oral)* » (Dekhissi, 2013 : 21).

Par exemple, la variation diaphasique ou stylistique c'est-à-dire situationnelle est l'origine de trois niveaux d'investigation du langage, d'un point de vue stylistique, à savoir le niveau basilectal qui suppose un « *basilecte* » ou le langage populaire ou vulgaire de base, le niveau mésolectal lié au « *mésolecte* » ou « *interlecte* » c'est-à-dire la variété de langage/langue de prestige intermédiaire entre le basilecte et l'acrolecte ainsi que le niveau acrolectal qui implique l'« *acrolecte* » c'est-à-dire la variété la plus prestigieuse d'une langue donnée. Elle révèle les différences stylistiques au sein du parler d'un locuteur. Les phénomènes de contacts de langues en situations de francophonie ont été étudiés, entre autres, par Robert Chaudenson.

Notre réflexion est une modeste contribution sur la situation de la RD Congo car les variétés du français de France se distinguent bien de celles d'Afrique et d'ailleurs. Celles-ci présentent des caractéristiques lexicales, phonologiques et morpho-syntaxiques définissables en termes de particularismes par rapport au bon usage prescrit par les canons de la grammaire traditionnelle. Ancrée dans une perspective de la « sociolinguistique de contact » (Simonin, Wharton, S., 2013), cette étude analyse l'incidence des interférences linguistiques spécifiques à une communauté ethnolinguistique dans les dynamiques des variétés du français en francophonie. L'observation des pratiques langagières des locuteurs francophones de la RD Congo offre ainsi l'occasion de questionner les types de contacts que le français y entretient avec d'autres codes en présence. Ces locuteurs francophones de la RD Congo actualisent des écarts phonétiques, prosodiques, syntaxiques, sans conteste imputables à l'influence de la langue maternelle (L1) ou langue ethnique de chaque locuteur. Ainsi les pratiques langagières de ce dernier en français comportent-elles des traces explicites de l'« *habitus verbal local*³ ». De ce fait, l'enjeu que sous-tend la problématique d'une telle étude entend répondre aux interrogations fondamentales ci-après :

- Quels phénomènes engendrent le contact entre le français et la mosaïque de langues de la RD Congo ?
- En quoi certains de ces phénomènes envisagés comme interférences constituent-ils des cas de variétés ethnolectales du français dans ce pays aux niveaux phonétique, prosodique et syntaxique ?

La démarche consiste à cerner des éléments entendus comme des facteurs des variations du français dans le contexte du multilinguisme complexe de la RD Congo. Nous ne nous intéressons cependant qu'à quelques cas qui nous sont familiers et qui sont liés au phénomène de contact de langues à l'Est du pays, aussi bien au niveau phonétique, prosodique que syntaxique. De fait, les variétés du français congolais présentent des traits phonétiques, prosodiques et syntaxiques des idiomes (L1) des

locuteurs francophones du pays. Ce sont des variables interférentielles derrière lesquelles se décline l'identité ethnolinguistique du locuteur considéré. Ainsi que nous l'envisageons, il est ici question des cas spécifiques dont les conclusions sont susceptibles d'être extensibles aux pratiques similaires ou non, en usages dans d'autres aires ethno-sociolinguistiques du pays. Au cours des analyses, il ne sera pas question de décrire, en les exemplifiant, tous les cas d'interférences liées à telle ou telle autre langue mais d'en cibler un ou deux cas les plus caractéristiques chez les locuteurs francophones issus de quelques communautés ethnolinguistiques prises comme échantillon expérimental pour l'étude.

1. Ancrage théorique et méthodologique de l'étude

Avant de décrire et illustrer quelques cas d'ethnolectes à partir desquels peut se penser le fondement épistémologique des variétés du français en RD Congo, nous devons tout d'abord circonscrire la problématique de notre étude dans le champ interdisciplinaire de la sociolinguistique variationniste ainsi que préciser la démarche méthodologique adoptée.

1.1. Les ethnolectes au cœur du contact de langues et de la variation linguistique

Axée sur les ethnolectes issus d'un contexte multilingue, cette contribution se situe à l'interface des notions de « contact de langues » (Weinreich, 1953 ; Dubois, et al. 1994 et de « variation linguistique » (Labov, 1976 ; Calvet, 1993 ; Simonin, Wharton, 2013) en francophonie, tel que celle-ci s'intéresse, non plus à la norme mais à l'usage et aux usagers (Gadet, 2003). Il s'agit de deux approches complémentaires dans le champ interdisciplinaire de la sociolinguistique de contact de codes. Ce faisant, elle examine les incidences du contact de langues sur quelques aspects des variations du français en RD Congo. En effet, « le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues » (Dubois, et al., 1994). Par ailleurs, « le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu » (Moreau, 1996 : 94).

De fait, la situation de contact des langues implique celle d'interférences linguistiques, c'est-à-dire la situation d'un sujet qui « *transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible* » (Hamers, Blanc, 1983 : 452). Car l'usage d'une langue étrangère subit incontestablement l'influence de la langue maternelle et de ses

habitudes langagières, il y a interférence comme pratique individuelle et collective « quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B » (Jean Dubois). Ainsi doit-on lieu de dire que le contact de langues est la situation de multilinguisme où plusieurs langues se côtoient pour déboucher sur un code hybride chez des locuteurs vivant sur un territoire donné. Nous nous inscrivons dans la logique que « quel que soit le système et quelle que soit la spécificité de la situation de contact, le passage d'une langue à une autre se fait rarement sans interférences » (Hadjira Medane, 2015 : 4) pour enfin scruter les variétés du français à l'aune des phénomènes d'interférences que l'on observe dans le contexte de son contact avec les langues du répertoire linguistique congolais.

Pour notre cas de figure, la coexistence de deux ou plusieurs codes linguistiques - le français et les langues congolaises dans le contexte particulier de la RD Congo telle qu'elle est susceptible d'induire diverses incidences sur le comportement langagier, individuel ou collectif, des locuteurs est une situation de contact de langues. Le contact de langues présuppose les phénomènes d'interférences, de calques, d'emprunts et d'alternance codique. Toutefois, ne prendrons en compte ici des cas d'emprunts. Dans sa corrélation avec le phénomène de contact de langues, par ailleurs, nous envisageons la notion d'ethnolecte comme « *les caractéristiques du parler d'ensembles communautaires définis par rapport à leur appartenance ethnoculturelle* » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 63). Partant du fait que les ethnolectes subissent de multiples transformations dans leur dynamique sociolinguistique, l'Allemand Peter Auer propose un modèle qui distingue trois types d'ethnolectes, à savoir les ethnolectes « primaires » (variété effectivement parlée), « secondaires » (une stylisation opérée par des comédiens qui imitent, par exemple à la télévision, certains traits des ethnolectes primaires) et « tertiaires » c'est-à-dire les jeux linguistiques de locuteurs (Auer, 2003). Nous avons appelé « ethnolectes » *des productions phonétiques, prosodiques, lexicales, syntaxiques et stylistiques déviantes devenues des clichés ethnolinguistiques, c'est-à-dire de discrimination identitaire.*

Le fil conducteur de notre approche tient de l'évidence selon laquelle « *le contact linguistique est un facteur important dans le changement de la langue* » (Gramley, 2012)⁴ chercher pour attester que la variation du français est une résultante de son contact avec les autres langues en présence sur le territoire congolais. Selon Stephan Gramley en effet, « *le contact avec d'autres langues et d'autres variétés dialectales d'une langue est une source d'alternative de prononciations, des structures grammaticales et de vocabulaire* » (Gramley, 2012). Enfin de compte, les changements linguistiques sont des phénomènes incontestablement induits par le contact des langues devenu un champ d'étude de plus en plus prolifique.

1.2. Démarche méthodologique

Afin de décrire les quelques ethnolectes, nous axerons la réflexion sur la notion d'« *accent identitaire* » (Queffélec, 2007 : 57). La démarche méthodologique adoptée consiste alors à partir de certains phénomènes observés, depuis un certain temps, chez une partie de communautés linguistiques congolaises en tant que les cas recensés servent de soubassement pour les hypothèses des variétés du français en RD Congo. Les données d'illustrations sur lesquelles nous appuyons nos analyses en guise d'exemplification ont été recueillies dans diverses situations d'interaction au cours de l'observation de quelques situations ordinaires de communication, entre autres, les interactions entre collègues, voisins et amis de secteurs divers de la vie, dans le transport en commun, au cours des émissions de débat politique ou interactives à la radio et à la télévision, etc.

En d'autres termes, ces données ont été récoltées de façon occasionnelle chaque fois que tel ou tel autre phénomène avait été observé chez un locuteur ou un groupe de locuteurs appartenant à des groupes ethnolinguistiques spécifiques. Après avoir circonscrit la question de notre étude dans son ancrage théorique, nous procédons à la description illustrée des certains clichés ethnolectaux, spécifiques à certaines communautés linguistiques, aux niveaux phonétique, prosodique et syntaxique. Nous ne prendrons cependant en compte que quelques cas mais dont les conclusions sont susceptibles d'être étendues à d'autres communautés ethno-linguistiques du pays.

2. Les ethnolectes au niveau de la variation phonétique

Les ethnolectes au niveau phonétique désignent les traces de l'accent phonétique de la langue congolaise c'est-à-dire la L1 du locuteur, en tant qu'elle affecte manifestement le système articulatoire de ce dernier en français. Il s'agit de clichés phonétiques de nature ethnolinguistique, liés à l'interférence linguistique en tant que manifestation du phénomène de contact entre le français et les langues ethniques de la RD Congo. Notre argumentaire s'appuie sur quelques cas de langues susceptibles de servir d'illustrations de changements phonétiques qui interviennent chez un locuteur francophone et qui dépendent du contact entre le français et la langue ethnique de l'usager. L'accent en question constitue en effet le marqueur de variation phonétique que nous envisageons comme un ethnolecte. Pour illustrer cette situation, nous nous servirons des quelques données recueillies auprès des locuteurs du kinande, du kinyarwanda, du kihavu, de mashi et du tshiluba. Elles ne constituent qu'un corpus de type expérimental à partir duquel des chercheurs pourraient bien entreprendre des études assez approfondies sur la question.

De façon générale, les cas d'interférences linguistiques des locuteurs francophones d'Afrique ont été expliqués à la lumière des différences observées entre le système du français et ceux des langues africaines. A titre d'exemple, la plupart des langues de la RD Congo ont un système vocalique à cinq (5) et plus rarement à sept (7) voyelles, pour ne prendre que ce niveau de fonctionnement de ces langues. Lorsqu'on les compare au français qui en compte seize (16), il se dégage une différence de onze (11) voyelles du français qui n'existent pas dans les langues des locuteurs congolais. Il en est de même, non seulement pour certaines consonnes, le [ʁ] notamment, mais aussi et surtout pour les semi-voyelles comme [ɥ]. C'est ce qui entraîne le phénomène d'interférences.

D'où des difficultés pour tout locuteur de cette catégorie à articuler des sons spécifiquement français. Entre autres, il y a l'arrondissement des lèvres comme pour [ø], l'ouverture buccale comme pour [ɔ] et [œ] la nasalisation/dénasalisation abusive comme [ẽ]/ [ɛ̃], etc. Beaucoup de ces interférences, notamment vocaliques, correspondent au terme de « *multiethnolecte* » (Clyne, 2000 : 87)⁵ car les variétés phonétiques qu'elles impliquent ne sont pas liées à un groupe ethnique particulier, mais elles résultent « *d'une situation multiethnique dans laquelle les locuteurs ont des origines (...) et des langues premières différentes* » (Quist, 2008 : 49)⁶.

Pour cette étude, nous ne nous intéresserons pas aux traits phonétiques observables chez l'ensemble de communautés linguistiques mais bien plus à ceux spécifiques à une communauté donnée car c'est à cette spécificité singulière que nous situons la notion d'ethnolecte comme cliché phonétique. Et selon les observations de terrain, ces traits concernent essentiellement les sons consonantiques. C'est pourquoi la plupart d'illustrations ne tiennent pas compte des interférences portant sur les voyelles.

Des représentations issues des discours épilinguistiques sur les variétés ethnolectales du français en RD Congo, on rencontre des réalisations proches ou éloignées de la variété acrolectale de la norme standard parisienne. C'est à ce niveau que repose la stigmatisation des uns par les autres. Dans une situation de classe en ville, l'élève ou l'étudiant à accent jugé très éloigné de la norme « exocentrique » devient souvent l'objet de moquerie au point de lui coller l'étiquette de villageois(e) ou d'étranger. En d'autres termes, nous envisageons les clichés au sens d'accents ethniques issus du contact entre le français et une langue congolaise donnée.

2.1. L'ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur nandephone du français

Le système phonétique du kinande, une langue interlacustre de la zone J42, est très différent de celui du français. Ce phénomène est la base de nombreux cas d'interférences linguistiques que l'on constate chez le locuteur nandephone du

français. Les cas les plus saillants chez les francophones d'origine nandephone du français sont, entre autres, la réalisation de [k] en [ŋ], en contexte de complexe à nasale « -nq- » ou « -nc- » (Cinq/senge), la réalisation de [t] en [d] en contexte de complexe à nasale « -nd- » (Gondable/Comptable), la réalisation de [p] en [b] aussi en complexe à nasale « -mb- » (Comprendre/Gombrendre). Nous pouvons en outre ajouter le problème de la latérale [l] remplacée par l'alvéolaire [ʎ] / [λ]. Dans le tableau ci-dessous, nous présentons des cas de clichés phonétiques de locuteur du français issu de la communauté linguistique nandephone relevés essentiellement au sein des copies de dissertation de quelques élèves finalistes aux Examen d'Etat, édition 2019-2020. Mais aussi, il y a des exemples occasionnellement récoltés au cours des divers échanges entre amis ou au cours des interventions des acteurs sociopolitiques nandephones à la radio et à la télévision.

N°	Enoncé à orthographe marquée d'un ethnocte phonétique de locuteur nandephone	Enoncé en orthographe standard
1	Pour notre « conglusion », un homme de 40 ans est déjà vieux.	Pour notre « conclusion », un homme de 40 ans est déjà vieux.
2	En effet, pour « combrendre » notre sujet, nous allons d'abord répondre à ces questions.	En effet, pour « comprendre » notre sujet, nous allons d'abord répondre à ces questions.
3	La leçon difficile n'« endre » pas dans la tête de l'élève.	La leçon difficile n'« entre » pas dans la tête de l'élève.
4	Je n'ai pas de « gomba ».	Je n'ai pas de « compas ».
5	Le « gondable » n'est pas « engore » prêt.	Le « comptable » n'est pas « encore » prêt.
6	Tu dois « gombrendre » que la situation est très difficile.	Tu dois « comprendre » que la situation est très difficile.
7	Faites la « syndèse » globale du texte.	Faites la « synthèse » globale du texte.
8	« Tambi », endaniluhi mon cher !	« Tant pis », le ventre consomme mon cher.
9	Zéro pwe senge .	Zéro point cinq .
10	Iko « engombarable » na zingine.	C'est « incomparable » par rapport aux autres.
11	Cet élève est « imboli »	Cet élève est « impoli ».

Tableau 1. Quelques cas d'ethnolectes phonétiques de locuteur nandephone

Dans cette liste, les exemples numéro 8 et numéro 9 ont été empruntés à Ndovya Amundala (2020). D'un point de vue sociophonétique, ces interférences du kinande en français sont des éléments langagiers à partir duquel tout sociolinguiste congolais identifie tout Munande s'exprimant dans une variété du français marquée d'accents phonétiques voire prosodiques dans sa langue maternelle.

2.2. L'ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur rwandophone du français

L'expression « locuteur rwandophone du français » en RD Congo désigne tout locuteur francophone qui a eu le kinyarwanda comme L1 avant d'acquérir le français comme langue seconde dans son environnement linguistique plurilingue. En effet, le kinyarwanda est une langue bantoue parlée dans la zone interlacustre (Zone J 61). Cette langue a comme statut officiel d'être non seulement la langue nationale du Rwanda, mais aussi une langue officielle à côté du français, de l'anglais et du kiswahili. En ce qui concerne sa répartition géographique, le kinyarwanda est aussi parlé, au-delà du Rwanda, en RD Congo notamment dans les provinces du Nord-Kivu (Masisi, Rutshuru) et du Sud-Kivu (Minembe) par les communautés ethniques hutu et tutsi, dans le Sud de l'Ouganda (Bufumbira) ainsi que dans le Nord-Ouest de la Tanzanie (Karagwe).

Le cliché phonétique identitaire envisageable comme un idiome ethnolinguistique c'est-à-dire un ethnolecte des locuteurs francophones d'origine rwandophone repose sur l'articulation de la latérale alvéolaire [l] en vibrante ovulaire [ʁ] [R] et vice versa. C'est à ce niveau que se manifeste l'interférence linguistique la plus caractéristique observée chez ce type de locuteurs du français, aussi bien du Rwanda que de la RD Congo, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Par exemple, lorsque nous étions Professeur de Français au Groupe Scolaire APE/Rugunga de Kigali en 2008, une élève de 3^e année Tronc Commun disait toujours « *Bonjour Plof* » en nous saluant pour ainsi signifier « *Bonjour Prof* ». Mais aujourd'hui aussi une collègue Professeure de Mathématiques en 8^e année EB au Lycée Sainte Ursule de Goma (RD Congo) prononce toujours « *Droites pararrèles* » pour dire « *Droites parallèles* », ce qui provoque souvent une atmosphère risible au point que l'expression lui a désormais été collée comme un tic articulatoire.

Chez la plupart des francophones d'origine rwandophone, [ʁ]/[R] et [l] fonctionnent comme des allophones libres alors que leur commutation a une valeur phonologique. Elle peut par exemple entraîner le glissement de « *Paul* » [pɔl] vers « *Porc* » [pɔR], de « *lit* » [li] vers « *riz* » [Ri], altérant ainsi le sens de l'énoncé dans lequel le mot est employé. Pour certains, ce type de substrat ethnolectal se répercute même de fois au niveau orthographique. C'est le constat que nous avons établi dans des copies d'élèves de la province éducationnelle Nord-Kivu 1 lors de la correction de l'épreuve de Dissertation des Examens d'Etat, édition 2019-2020. Ainsi présentons-nous quelques énoncés relevés dans le tableau ci-dessous :

N°	Enoncé à orthographe marquée d'un ethnocte phonétique de locuteur rwandophone	Enoncé en orthographe standard
1	Il ne connaît lien .	Il ne connaît rien .
2	Premièrement, l' exprication de cet avis est craire	Premièrement, l' explication de cet avis est claire .
3	Avant de sauter, il faut recurer .	Avant de sauter, il faut reculer .
4	Il est juste qu'avant d' enrever ce qui se trouve dans les yeux de son ami, il faut d'abord enrever ce qui se trouve dans tes yeux.	Il est juste qu'avant d' enlever ce qui se trouve dans les yeux de son ami, il faut d'abord enlever ce qui se trouve dans tes yeux.
5	Et d'autres sont des sourals .	Et d'autres sont des soulards .
6	Après avoir critiqué quelques gens ras-bas .	Après avoir critiqué quelques gens là-bas .
7	Si tu alive chez moi, tu solas qui je suis.	Si tu arrives chez moi, tu sauras qui je suis.
8	Tu ne peux lien dire sur une personne que tu ne connais pas.	Tu ne peux rien dire sur une personne que tu ne connais pas.
9	On peut faire toute chose pour re rendre heureux.	On peut faire toute chose pour le rendre heureux.
10	Concrision	Conclusion
11	Nous avons la clainte du chômage.	Nous avons la crainte du chômage.
12	Nous devons lutter contre les triba-rismes dans notre société.	Nous devons lutter contre les triba-lismes dans notre société.
13	Celui qui va rire mon développement va complendre ce que mon sujet va dire.	Celui qui va lire mon développement va comprendre ce que mon sujet va dire.
14	Je vous re demande vous re finaliste	Je vous le demande vous le finaliste.
15	Lutter contre le changement crimatique .	Lutter contre le changement climatique .
16	A cet âge, on ne peut pas curtiver ou rabourer beaucoup.	A cet âge, on ne peut pas cultiver ou labourer beaucoup.
17	Le jeune de trois ans marche en lampant .	Le jeune de trois ans marche en rampant .
18	A partir de 11 ans, c'est l'âge de l'adorescence .	A partir de 11 ans, c'est l'âge de l'adolescence .
19	On connaît la souffrance que nos mamans mènent les jours de la glossesse .	On connaît la souffrance que nos mamans mènent les jours de grossesse .
20	La Mathématique c'est comme une blanche ou une leçon.	La Mathématique c'est comme une branche ou une leçon.
21	Une automobile de marque Benz s'est renversée hier à Rangila .	Une automobile de marque Benz s'est renversée hier à Rangira .

22	Les rebelles du M23 malginalisent la population rutshuroise.	Les rebelles du M23 marginalisent la population rutshuroise.
23	La Mathématique est une science qui nous aide à bien carcurer .	La Mathématique est une science qui nous aide à bien calculer .
24	Il faut travailler ensemble pour la paix.	Il faut travailler ensemble pour la paix.
25	C'est un coupre impori .	C'est un couple impoli .

Tableau 2. Quelques cas d'ethnolectes phonétiques de locuteur rwandophone

Dans le même registre de données présentées dans ce tableau, un étudiant rwandophone, candidat Chef de promotion (CP) en G3 Comptabilité (2019-2020) à l'Institut Supérieur de Commerce de Goma, (ISC/Goma) a dit au cours de sa campagne électorale : « *Comme nous sommes **nombleux**, je vais **toujours instarer re baffre et ro miclo*** ». En français standard, il fallait plutôt dire : « *Comme nous sommes **nombreux**, je vais **toujours installer le baffle et le micro*** ». Cet exemple comporte un autre cas de cliché phonétique spécifique au locuteur francophone d'origine rwandophone. C'est en l'occurrence celui du schwa [ə], aussi « appelé [ə] caduc » parfois, qui désigne la voyelle centrale neutre, notée /ə/ en API c'est-à-dire l'Alphabet Phonétique International du français même si nous n'en avons tenu compte dans le cadre de ce travail, principalement axé aux interférences linguistiques portant sur les consonnes des langues qui nous servent de point d'ancrage empirique pour illustrer le phénomène étudié.

Le cas de l'interférence linguistique de [R]/[l] spécifique au locuteur francophone d'origine rwandophone est un phénomène très complexe car la notion de « crible phonologique » (Troubetzkoy, 1939) ou « surdité phonologique » (Polivanov, 1931) ou encore « assimilation perceptive (Best, 1995) ne suffit plus pour l'expliquer. En effet, le fait pour un locuteur franco-rwandophone de prononcer [R] à la place de [l] et vice-versa alors que le son [l] n'existe pas dans sa L1, le kinyarwanda, constitue un autre phénomène que l'on pourrait aussi étudier. Dès lors que ce locuteur est capable de prononcer le mot « Paul » [pɔl] en [pɔR] en même temps que quelqu'un d'autre appartenant toujours à sa communauté linguistique articulera « Professeur » [pRɔfɛsœR] en [plɔfɛsœR] voire [plɔfɛsœl] impose un requestionnement sur ces notions selon lesquels tout locuteur serait sourd aux sons de la L2 qui n'existent pas dans sa L1 c'est-à-dire sa langue maternelle. Elles sont désormais devenues une hypothèse limitée lorsqu'elles sont éprouvées par ce cas concret relevé dans les énoncés de notre corpus. Une enquête devrait donc être menée afin de déterminer si le cas de l'élève qui articule le mot « Professeur » [pRɔfɛsœR] en [plɔfɛsœl] est extensible à d'autres locuteurs rwandophones du français en vue d'une conclusion beaucoup plus appuyée.

2.3. L’ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur mashiphone et kihavuphone du français

Le « mashi » ou « shi » est une langue bantoue de la zone interlacustre J54. C’est une langue principalement parlée au Sud-Kivu, dans la région du Bushi appartenant aux Bashi, un peuple traditionnellement réparti sur les territoires de Kabare et de Walungu, à l’Est et au Sud-Ouest du lac Kivu. Selon les estimations, le « mashi » compte près de 2 millions de locuteurs (Bashi Murhi-Orhakube, 2005). Par contre, le kihavu (J52) comme langue de la zone interlacustre de la famille des langues bantoues est principalement parlé dans les territoires d’Idjwi et de Kalehe, c’est-à-dire la zone du Buhavu appartenant aux Bahavu, un peuple du Sud-Kivu/RD Congo.

À part les cas d’interférences linguistiques que les locuteurs de ces deux langues partagent avec ceux d’autres communautés ethnolinguistiques du pays, les locuteurs du français issus de la communauté mashiphone ou kihavuphone ont en commun le trait phonétique identique portant sur la consonne occlusive dentale [t] généralement réalisée [tʰ] ainsi que sur l’occlusive bilabiale [b] le plus souvent articulée en fricative bilabiale [β]. Ainsi est-il assez courant qu’un locuteur francophone dont la L1 est le mashi ou le kihavu de prononcer le mot « tête » [tɛt] en [tʰɛtʰ] ou le mot « bébé » [bebe] en [βeβe] au cours de sa prise de parole en français. De quelques énoncés recensés nous pouvons citer :

N°	Énoncé avec trait phonétique du mashi ou du kihavu	Énoncé en articulation standard
1	Thoi, thais-thoi.	Toi, tais-toi.
2	J’ai mal à la thêthe .	J’ai mal à la tête .
3	Cette motho n’est pas neuve.	Cette moto n’est pas neuve.
4	La thêthe me fait mal.	La tête me fait mal.
5	Thorthue thêthue.	Tortue têtue.
6	Je connais chez thoi .	Je connais chez toi .
7	Cetthe femme un joli βéβé .	Cette femme a un joli bébé .
8	Thu es βêthe].	Tu es bête !
9	Thu as une thêthe bien fait he	Tu as une tête bien fait e .
10	Thon thé th’a-th -il ô thé tha thoux ?	Ton thé t’a-t -il ô té ta toux ?
11	Je viens de βukavu .	Je viens de Bukavu .
12	La mère donne le βibéron à son enfant.	La mère donne le bibéron à son bébé .

Tableau 3. Quelques cas d’ethnolectes phonétiques de locuteur mashiphone et kihavuphone

Le cliché phonétique à envisager comme un ethnolecte spécifique au locuteur francophone d'origine mashiphone ou kihavuphone, quoiqu'involontaire, est un remarquable facteur de marquage identitaire mais aussi de dépréciation au sein de l'opinion. Elle constitue l'interférence linguistique la plus symptomatique que l'on colle le plus souvent aux Bashi d'Idjwi et de Kalehe ainsi qu'aux Bashi, aussi bien de Walungu que de Kabare. Pour rappel, au cours de l'année scolaire 2015-2016, un Professeur de Français Mushi, de surcroît Licencié en Français de l'ISP de Bukavu, a été chassé du Groupe Scolaire Lapereaux de Bukavu car les élèves ne parvenaient pas à tolérer son français jugé « mashisé », c'est-à-dire trop affecté d'interférences du mashi, sa langue maternelle. D'ailleurs la variante [ʃh] de la consonne [t] du français existe aussi chez les locuteurs du kiswahili tanzanien. Le cas le plus explicite et qui fait parler de lui pendant un certain temps en RD Congo est celui de l'ancien Président Joseph Kabila Kabange qui a passé une grande partie de sa vie en exil en Tanzanie. Pendant une certaine période de son mandat, son français s'est montré bien affecté de cet accent lié à l'interférence issu du kiswahili tanzanien.

2.4. L'ethnolecte comme cliché phonétique de locuteur tshilubaphone du français

Le tshiluba de la zone L31a appartient à la grande famille des langues bantoues. Il est encore appelé le « luba-kasaï » ou le « ciluba », l'orthographe dite standardisée. Au Katanga, on parle par ailleurs du « kikaï ». En RD Congo, le tshiluba est une langue parlée dans les provinces du Kasaï-Oriental (Mbuji-Mayi) et du Kasaï Occidental (Kananga). Dans la mosaïque des langues que compte le pays, tshiluba a le statut de langue nationale, aux côtés du lingala, du kiswahili et du kikongo. L'espace du territoire national sur lequel il est parlé forme la zone linguistique tshilubaphone. Au niveau phonétique, l'interférence linguistique la plus saillante chez le locuteur du français ayant eu le tshiluba comme L1 concerne la réalisation de l'occlusive dentale [d] du français en [dʒ] une consonne plutôt alvéolaire affriquée. Beaucoup de locuteurs francophones, au départ tshilubaphones, prononcent le plus souvent le numéral cardinal « dix » [dis] en [dʒis]. Selon le cas, ce son peut aussi être parfois réalisé en [ʒ] pour ainsi fonctionner comme un allophone libre de [dʒ], mais au niveau idiolectal.

Lors du très médiatisé procès de 100 jours qui vient de fondamentalement marquer l'histoire contemporaine du pays, un avocat du prévenu Jamal avait dit dans sa plaidoirie : « *Mon client espère que votre auguste cour s'en tiendra à l'article dix [dʒiz] du code pénal congolais* ». Dans cet énoncé, même la fricative alvéolaire [s] est réalisé [z]. Nous pouvons aussi citer « *Nous dzisons merci* » pour

« *Nous disons merci* ». Par ailleurs, cette variété phonétique d'accent tshilubaphone est au cœur du comique dans les sketches du célèbre artiste comédien Nyaluphar de Kinshasa, tel que cela se manifeste dans ses comédies *Mondimi* mais aussi *Ba cales ya Libala*, pour des expressions ou séquences produites en français dans ses comédies généralement en lingala. Son accent tshilubaphone est en outre manifeste dans certains spots publicitaires qu'il réalise pour des entreprises commerciales voire pour des institutions nationales, telles que la CENI, c'est-à-dire la Commission Electorale Nationale Indépendante lors des campagnes d'éducation citoyenne à la culture électorale.

5. Les ethnolectes au niveau de la variation prosodique

L'étude de l'interférence des aspects prosodiques dans l'organisation rythmique des ethnolectes est une perspective développée, entre autres, par Franck Ramus (1999). Et ils constituent des facteurs de caractérisation des variétés du français. Le rôle discriminant de la prosodie en matière des variétés régionales du français liées à la situation de contact de langues en Afrique repose sur la prise en compte du critère de rythme et de débit car la notion de rythme ne doit pas s'envisager en dehors des effets de débit qui déterminent la variabilité de celui-ci dans la chaîne parlée. Cette question de débit a été étudiée dans son interaction avec le rythme, par de nombreux chercheurs, notamment Brigitte Zellner (1998) qui considère le débit comme « le paramètre qui permet de saisir la dynamique de la parole ».

De façon générale, les locuteurs francophones d'Afrique transposent en français les spécificités prosodiques de leurs langues maternelles. C'est ce qui permet de distinguer les accents congolais des accents burundais, camerounais, ivoiriens, maliens, rwandais, etc. En RD Congo, l'utilisateur transpose, inconsciemment, le système prosodique de sa L1 dans sa façon de s'exprimer en français. De fait, le système du français parlé par les locuteurs congolais est celui d'une prosodie marquée par des traits ou substrats d'une L1 à tons, ce qui entraîne une « accentuation » toujours perceptible et qui se caractérise en « mélodie en vagues » ou en « dents de scie ». Les observations de terrain accessibles font ainsi état d'une partie de langues à débit lent, c'est-à-dire à accent prosodique lourd comme le kinande, le kinyarwanda, le mashi, le kihavu... ainsi que des langues à débit assez rapide c'est-à-dire à accent prosodique fluide comme le lingala, le kiswahili, le téléla, le tshiluba, entre autres. De cette distinction, il ressort le constat selon lequel les langues à débit rapide prédisposeraient le locuteur à un parler assez proche de la variété standard du français, ne serait-ce qu'au niveau prosodique.

À ce niveau prosodique, la notion d'ethnolecte correspond à des clichés ou stéréotypes c'est-à-dire d'accents prosodiques de la L1 qui affectent le comportement langagier du locuteur francophone de la RD Congo. Là aussi, la situation n'est pas moins problématique car à chaque langue correspond un accent prosodique discriminant même si, pour certains cas, certaines langues possèdent un accent rythmique parfois proche de la variété acrolectale c'est-à-dire de la norme du français standard. La variété du français au niveau prosodique dans le périmètre géographique des ethnolectes congolais s'envisage aussi mieux dans son articulation avec la notion de rythme.

Qu'il s'agisse de sa prise de parole en français ou en kiswahili, le Munande, le Congolais d'expression kinyarwanda, le Mushi, le Muhavu... sont bien identifiables à partir de leurs accents prosodiques c'est-à-dire de leur rythme spécifique car le parler de tout un chacun comporte le trait suprasegmental de sa langue maternelle qu'est respectivement le kinande, le kinyarwanda, le mashi, le kihavu, le tshiluba, etc. A l'Est de la RD Congo - en villes de Bukavu et de Goma notamment - l'accent prosodique de quelqu'un est le plus souvent au cœur de plusieurs stéréotypes ou clichés négatifs, parfois enclins au linguicisme ou glottophobie c'est-à-dire une discrimination fondée sur le mépris de la langue ou du dialecte de l'autre.

D'ailleurs, la prosodie à accent ethnolectal est bien exploitée par les artistes comédiens comme ressource langagière d'un comique tendant vers un virage satirique. C'est par exemple le cas de Roi Dja-Dja, Grand-père Pachanga, Cubaka dont les parlers portent l'accent du mashi, Mwanda wa lupala, Kakebe et Mzee Kapalata pour l'accent du kilega, Mukamusoni et Ziriguyu Mathias pour l'accent du kinyarwanda (Sud-Kivu) ainsi que de Kasereka Tshimanga alias Djasa-Djasa pour l'accent, tantôt du kinande, tantôt du kinyarwanda et Mbukuli pour l'accent du kinande, Papa Kopo pour l'accent du kilega (Nord-Kivu). L'imitation de ces ethnolectes par des comédiens relève de ce que le sociolinguiste allemand Auer (2003) appelle « ethnolectes secondaires ». Et c'est cette récupération qui atteste leur existence chez les locuteurs francophones pris comme cas d'illustration. S'il est normal de parler d'un accent rwandais, d'un accent burundais, d'un accent camerounais, d'un accent ivoirien, d'un accent sénégalais, d'un accent malien, d'un accent arabe des certains locuteurs francophones de ces aires géolinguistiques, il faudra par contre parler des accents congolais car chaque langue nationale ou ethnique induit un type particulier d'ethnolecte au niveau prosodique.

4. Les ethnolectes au niveau de la variation syntaxique

Pour tout locuteur francophone non natif, selon le niveau d'instruction ou non, la situation de communication et l'enjeu pragmatique du discours, le processus consiste le plus souvent à réfléchir dans sa langue maternelle pour enfin transposer

l'énoncé en français. C'est ce qui explique la situation de nombreux cas de calques relevés dans certains corpus des pratiques langagières en RD Congo. Résultante du contact entre français et langues locales en présence, cette réalité correspond bien à ce qu'il convient d'appeler ethnolecte syntaxique.

5. L'ethnolecte comme variation syntaxique par calque

Au niveau syntaxique, les calques relevés constituent, pour la plupart des cas, des swahilismes lexico-syntaxiques que nous envisageons comme un phénomène de « *cacologie* » (Dubois, J. *et al.*, 1994 :73) c'est-à-dire une construction syntaxique agrammaticale. Celle-ci consiste en une traduction littérale d'un énoncé swahili en français et débouche *in fine* sur une sorte de « swahilisation » de la langue de Molière. Ces types de calques sont d'ailleurs un mécanisme très productif aussi bien chez des locuteurs ordinaires que chez des artistes comédiens swahiliphones, tel que Pachanga de Bukavu, lorsqu'il dit « *Je vais **marteau** cette ville* » construit sur le modèle du kiswahili « *Nda hama hiyi ville* » pour signifier « *Je vais quitter cette ville* » dont la situation socioéconomique précaire ne cesse d'empirer. En effet, le mot « *hama* » du kiswahili signifie « *marteau* » en français.

Le calque lexical n'est pas à dissocier du calque syntaxique car il affecte bien la structure syntaxique de la phrase énoncée. Des calques syntaxiques comme forme de variétés du français congolais peuvent être illustrés par quelques exemples issus pour la plupart du kiswahili, même si l'on retrouve dans la liste un énoncé pris au cours d'une pratique de classe à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Idjwi, à savoir l'énoncé réalisé par un étudiant de G3 Français-Langues Africaines, demandant l'autorisation d'aller se soulager au lieu d'aisance. C'est l'énoncé numéro 16, « *Je vais à la colline* » (Je vais aux toilettes), dans ce tableau :

N°	Énoncé en français calqué au kiswahili	Énoncé d'origine en kiswahili	Énoncé à la norme standard du français
1	Vous mourez quoi ?	Munakufa nini ?	Quel est votre problème ?
2	L'enseignement m'a déjà quitté sur le cœur.	Kufundisha ilisha nitoka ku roho.	Je suis déjà dégoûté par l'enseignement.
3	Vous me frappez la guerre pour rien.	Munanipiga vita ku bure.	Vous m'en voulez pour rien.
4	Je ne mange pas chez vous.	Sikulake kwenu.	Je ne dépends pas de vous.
5	Cette famille se réussit.	Ile famille inajiweza	Cette famille est riche.
6	Elles sont sur le même homme.	Biko ku mwanaume moya.	Elles sont concubines.

N°	Enoncé en français calqué au kiswahili	Enoncé d'origine en kiswahili	Enoncé à la norme standard du français
7	Elle est déjà partie sur l'homme.	Alisha enda ku mwanaume/banaume.	Elle est déjà mariée.
8	Qui t'envoie sur moi ?	Nani mwenye anakutuma ku miye ?	Pourquoi m'en veux-tu ?
9	Donnez-moi l'argent de loin-loin.	Nipatiye mbalimbali.	Donnez-moi de petites coupures.
10	On va vous fermer.	Batakufunga.	On va vous arrêter.
11	Je suis yeux.	Niko macho.	Je suis très attentif.
12	Il ne faut pas m'habituer.	Usinizoweye.	Il ne faut pas me prendre à la légère.
13	Donnez-moi sur le stylo.	Nipe ku stylo.	Aidez-moi avec un stylo.
14	Il ne faut pas nous passer sur les yeux.	Usitupite ku macho.	Il ne faut pas jouer avec moi/Il ne faut pas nous tromper.
15	Donnez-moi ce stylo que tu écris avec.	Nipatiye ile stylo yenye uko unaandika nayo	Donnez-moi ce stylo avec lequel tu écris.
16	Je vais à la colline.	Naja ekasozi	Je vais aux toilettes.
17	Nous sommes sur les pieds.	Tuko ku migulu.	Nous sommes en train de partir/Nous n'avons plus de temps à passer ici.

Tableau 4. Quelques cas d'ethnolectes syntaxiques par calque au kiswahili

Au cours d'un échange de réclamation par ailleurs, un étudiant de deuxième année de Graduat en Génie électrique au sein de la Faculté de Sciences et Technologies Appliquées de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL/Goma), s'était ainsi exprimé auprès de son secrétaire facultaire en ces termes : « *On m'a donné la mention A sur les TP* ». Ici, le calque syntaxique repose sur l'emploi incorrect de la préposition « sur » en lieu et place de « *aux* ». Or ce phénomène est sans doute dicté par le kiswahili, la L1 de l'étudiant. Dans la même logique, un Professeur au sein de la Faculté de Santé publique et développement communautaire s'était ainsi adressé à un étudiant venu le voir à son bureau sans rendez-vous préalable : « *C'est moi que tu cherches ? Il y a quoi ?* ». De cette réaction à chaud, l'énoncé « *Il y a quoi* » constitue un cas de calque car il relève de la transposition littérale du kiswahili « *Kuko nini ?* » assez courant à Goma comme dans d'autres villes swahiliphones du pays.

De l'ensemble de ces exemples, qui ne sont que des reproductions littérales des expressions du kiswahili d'une part et du kihavu d'autre part, nous pouvons

retenir, entre autres, des calques issus des swahilismes liés à un emploi incorrect des prépositions comme dans « *Donnez-moi sur le stylo* » ou du pronom relatif dans « *Donnez-moi ce stylo que tu écris avec* ». Pour ce dernier cas, l'emploi incorrecte résulte de sa postposition de la préposition « *avec* » par rapport au pronom relatif « *que* » concerné. En ce qui concerne d'autres pronoms relatifs, le cas le plus remarquable est l'emploi endémique, chez beaucoup des Congolais, du pronom relatif « *que* » à la place de « *dont* » comme dans la phrase « *Le problème que tu parles ne me concerne pas* », au lieu de dire « *Le problème dont tu parles ne me concerne pas* », un phénomène que nous constatons dans les pratiques langagières d'un grand nombre d'étudiants. Toutefois, la nature de la plupart de ces calques observés relève de la traduction littérale des énoncés de la langue maternelle congolaise en français. La situation de calques constituerait alors une étape intermédiaire dans le processus d'appropriation de la langue cible.

Ces données constituent des énoncés qui ne peuvent être intelligibles pour tout autre locuteur francophone, non seulement non-swahilophone et non-kihavuphone, mais aussi étranger à l'environnement socioculturel des communautés auxquelles ces langues sont identifiables. C'est à cette réalité que réfère le fait selon lequel, « *chaque lecte, idiolecte, ethnolecte, sociolecte, a son propre système ou plutôt ses propres systèmes* » (Blanchet, 1998). Pour une grande partie des locuteurs francophones non natifs en effet, la pratique la plus répandue consiste à réfléchir dans leurs langues maternelles - les langues congolaises en l'occurrence - puis à transposer, presque littéralement, l'énoncé conçu en français. C'est ce qui explique par exemple de nombreux cas de swahilismes dont nous avons parlé dans un corpus de pratiques langagières étudiées, entre autres, dans le champ de l'école à Goma (Mapendano Byamungu, 2020).

4.2. L'interlangue comme formes de variation syntaxique ethnolectale

Ainsi que Laurie Dekhissi (2013 : 26) nous l'explique, « on retrouve au niveau syntaxique des phénomènes d'interlangue », c'est-à-dire caractérisés par l'« introduction dans les énoncés des formes parasitaires » (Goudaillier, 1997 : 100). En d'autres termes, l'interlangue renvoie à un certain « brassage des langues en contact » (Mbow, 2015). Elle s'appréhende comme une des formes de « parlars hybrides » (Queffélec, 2007). Nous empruntons à Jean Dubois *et al.* la définition de la notion d'« interlangue » en tant qu'« elle est un système intermédiaire plus ou moins stabilisé, fondé sur la présence simultanée d'éléments appartenant à chacune des langues en présence » (Dubois, J. *et al.*, 1994 : 140).

Plusieurs linguistes et sociolinguistes dont François Grosjean, se sont accordés pour distinguer trois types d'alternances de langues, à savoir l'alternance

« intraphrastique » c'est-à-dire la coexistence, à l'intérieur d'une même phrase ou d'un même énoncé, des structures syntaxiques appartenant à deux ou plusieurs langues ; l'alternance « interphrastique » ou « phrastique » c'est-à-dire une alternance de langues au sein des productions d'un même locuteur ou dans les prises de paroles entre interlocuteurs, au niveau d'unités plus longues, de phrases ou de fragments de discours ainsi que l'alternance « extraphrastique » c'est-à-dire celle des expressions et citations de type idiomatique ou proverbial comme segments de discours (Zerouali Nafissa, 2009).

Inhérente à la situation de contact, l'interlangue se manifeste sous forme de mélange de langues ou mélange codique et d'alternance codique. Celle-ci se présente à son tour sous les aspects d'interférences et d'emprunts. Dans la mosaïque de langues ayant induit un multilinguisme mal géré (Kilosho Kabale, 2013), et dans le cadre d'un intérêt de la recherche actuelle de plus en plus marqué pour le domaine du contact de langues en francophonie, Makomo Makita 2013 : 58) en est arrivé à proposer l'« *interlangue* » ou « *entrelangue* », en référence à K. Vogel (1995), comme voie d'issue pour sortir de l'impasse qui caractérise la situation sociolinguistique de la RD Congo. En ce qui nous concerne et afin d'illustrer notre propos, nous ne présenterons que des exemples liés à l'alternance codique c'est-à-dire des énoncés dans lesquels le locuteur alterne le français avec d'autres langues en présence sur le territoire congolais. Nous nous sommes ainsi intéressé aux données relevant de l'alternance intraphrastique.

Par exemple, à l'occasion de son anniversaire d'octobre 2020, Madame Madeleine Bukenenge, ancienne élève au Lycée Sainte Ursule de Goma a posté la photo de sa jumelle sur sa page Facebook avec le message ci-après : « *Nous venons de mbali my lipasa ! Elle et Moi* » pour dire « *Nous venons de loin, ma jumelle ! Elle et Moi* ». Dans cet énoncé, la locutrice alterne le français avec deux autres codes, précisément le kiswahili (mbali [loin] et lipasa [jumeau/jumelle]) et l'anglais (my [mon/ma]). Au cours d'une interaction amicale, un étudiant de L1 Droit à l'ULPGL/Goma a dit à son condisciple : « *Cette fille-là ? Iko implie sana. A tout moment anaweza ku kufuck* » pour signifier : « *Cette fille ? Elle très impolie. Elle peut te jeter au placard à tout moment* ». Dans son énoncé, cet étudiant superpose au français deux autres codes, à savoir le kiswahili (Iko, sana, anaweza) et l'anglais (fuck).

Ces types d'énoncés hybrides avaient déjà été relevés aussi par Makomo Makita (2013) et Kaningini Kyoto (2013) :

Je voulais vous dire que nili décider personnellement kukuwa Candidate kwani namutumainia Mungu na na espérer nitafaulu kwa kombo ya Yesu (Makomo Makita, 2013 : 57).

Nili enda ku luka ule type nikakuta alisha fly (Kaningi Kyoto, 2013 : 159).

Dans l'exemple que nous propose Jean-Claude Makomo Makita, la locutrice, candidate aux élections législatives de 2011 en RD Congo, utilise dans son énoncé à dominance française, le français, le lingala et le kiswahili pour déboucher sur une interlangue français-lingala-kiswahili. Le lingala est représenté par le mot « *kombo* » dans l'expression « *Kwa kombo ya Jésus* » signifiant « *Au nom de Jésus* ». Celui de Didace Kaningini Kyoto, à dominance swahiliphone, relève à son tour d'une interlangue swahili-lingala-anglais-français. Ndovya Amundala (2020) nous donne également quelques autres exemples tels que :

Tambi, endaniluhi mon cher ! [tant pis] (p. 139).

Nawaza, il faut niite mwenye iko pale. Mais avant nikuye ku masomo, bilikuwa karibu deux sacs ou 200 kilos (p. 143).

Ndiyo nda recevoir ba membres ya Eglise. Ina lombamba au moins trente kilos ya birayi, na cinq mirongo ya muchele, na quatre ya maharagi (p.143).

Au sein de tous ces trois énoncés empruntés au corpus de Ndovya, nous remarquons l'alternance français-kiswahili dans les discours des locuteurs dont les interactions avaient été enregistrées lors de l'enquête. De ce point de vue, l'interlangue français-langues congolaises constitue un cas d'interlecte. Au cours des enquêtes menées auprès des Burundais, Jacques Hatungimana (2004) a pour sa part constaté un contexte de francophonie impressionnante de « parler bilingue » au sein de laquelle le kirundi seconde le français et vice-versa, dans diverses situations de communication.

Conclusion

La pratique du français en RD Congo est aussi problématique que celle de sa norme ainsi que celle de son inscription dans le paysage linguistique du pays, dominé par un multilinguisme complexe qui résulte à son tour de la mosaïque de langues en présence. Bien que notre étude ne consiste pas en une description systématique de toutes les formes de variation du français, elle offre néanmoins des pistes de réflexion nouvelles sur cette notion et qu'il importe d'appréhender en situation de contact avec les langues ethniques de la zone prise en compte. De tout point de vue, les interférences constatées dans le contexte congolais sont dues à la différence des systèmes du français et de la mosaïque de langues de ce pays au profil sociolinguistique complexe. À chaque communauté ethnolinguistique du pays correspond un type de variété phonétique, prosodique, lexicale et syntaxique du français, issue du contact de celui-ci avec la langue ethnique. C'est pourquoi nous avons rentabilisé la notion d'interférences qui est au cœur du contact de langues en contexte plurilingue.

Au terme de la description des certains ethnolectes, il a été établi la facilité pour le reste des locuteurs francophones de la RD Congo à identifier clairement l'accent nande, havu, shi, luba à partir des certaines variables sociophonétiques bien liées à ces communautés ethnoлингuistiques. Dans ce sens, au niveau prosodique, le « français congolais » manifeste des traits issus des systèmes tonals propres aux variétés ethnolectales du pays. Au niveau phonétique c'est le phénomène d'interférences alors que sur le plan syntaxique c'est le surgissement de l'interlangue. La présence des traits ethnolectaux dans l'usage du français relève en soi de la variation. La variation ethnolectale envisage ces stéréotypes ethniques dans leur saillance au sein des dynamiques langagières en français. C'est là mettre en évidence les rapports parfois complexes entre les communautés et leur répertoire linguistique. Et le phénomène de diglossie nous semble la variable centrale pour expliquer cette réalité. Ayant comme ancrage le champ sociolinguistique du contact de langues et de la variation en francophonie, cette étude a le mérite d'exemplifier des pistes de réflexion épistémologique sur les facteurs envisageables comme fondements d'une francophonie plurielle. Dans cette optique, l'ethnolecte comme cas d'interférence n'est plus envisagé comme un comportement individuel mais comme le résultat collectif de la situation de contact entre le français et les autres langues nationales ou ethniques dans la pratique du plurilinguisme.

Bibliographie

- Auer, P. 2003. 'Türkenslang' - ein jugendsprachlicher Ethnolect des Deutschen und seine Transformationen. In: Häcki
- Bashi Murhi-Orhakube, C. 2005. *Parlons mashi. République démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.
- Buhofer, A. (éd.): *Spracherwerb und Lebensalter*. Basel (Francke), p. 255-264.
- Barbato, M. 2011. « La sociologie et l'histoire des variétés romanes anciennes ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 53, p. 77-92. [En ligne] : http://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/53/77-92_Barbato_VersionFinale_def.pdf [consulté le 10 octobre 2020].
- Best, C. T. 1995. A direct realist view of cross-language speech perception. En W. Strange (Ed.), *Speech perception and linguistic experience: Issues in cross-language speech research*, p. 171-206.
- Blanchet, P. 1998. *Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Etrangère*. Louvain : Peeters Louvain-La-Neuve.
- Calvet, L.-J. 1993. *La sociolinguistique*. Paris : PUF.
- Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Dekhissi, L. 2003. *Variation syntaxique dans le français multiculturel du cinéma de banlieue*. Thèse de Doctorat, Université d'Exeter.
- Fesfes, N. 1994. *Problèmes de l'apprentissage du français langue étrangère par des élèves syriens de l'enseignement secondaire*. Thèse de Doctorat, Université de Toulouse.
- Flydal, L. 1952. « Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue ». *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, n° 16, p. 241-258.

- Gadet, F. 2003. « La Variation ». In Yaguello M. *Grand livre de la langue française*. Paris : Seuil, p. 90-152.
- Hadjira Medane. 2015. « L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie », *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 31/2015 [En ligne] : <http://journals.openedition.org/tipa/1394>, mis en ligne le 22 décembre 2015 [consulté le 10 octobre 2020].
- Goudaillier, J.-P. 1997. « La langue des cités », *Communication et langages*/112, p. 96-110.
- Hamers, J.F, Blanc, M.1983. Bilinguisme et bilinguisme. Bruxelles : Mardaga.
- Hatungimana, J. 2004. *Langue française et parler bilingue au Burundi*. Louvain-la-Neuve, Belgique: EME Éditions.
- Juillard, C. 2010. « Analyse sociolinguistique du contact entre langues et groupes Joola et Mandinka, à Ziguinchor », *Journal of language contact - THEMA 3*. [En ligne] : www.jic-journal.org [consulté le 14 octobre 2020].
- Kaningini, D. 2013. « Savoirs sur la langue, compétences langagières et modèles didactiques ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.155-165. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/kaningini.pdf [consulté le 26 août 2020].
- Kilosh Kabale, S. 2013. « Comment gérer le multilinguisme et le plurilinguisme dans les universités des Grands Lacs et de l'Afrique centrale. Cas de la RD Congo ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p.33-43. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/kabale.pdf [consulté le 15 octobre 2019].
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1994. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Queffélec, A. 2007. « Les parlers mixtes en Afrique francophone subsaharienne », *Le Français en Afrique*, n°22, 277-291. [En ligne] : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01364970> [consulté le 12 septembre 2020].
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Lüdi, G. 1991. « Les apprenants d'une L2 code-switchent-ils et, si oui, comment ? ». In *ESF Network on Code-Switching and Language Contact, Papers for the Symposium on code-switching in Bilingual Studies: theory, significance and perspectives*. Barcelone : ESF Scientific Networks, p.47-71.
- Makomo Makita, J.-C. 2013. « La politique linguistique de la RD. Congo à l'épreuve du terrain : de l'effort de promotion des langues nationales au surgissement de l'entrelangue ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 45-61. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/makomo.pdf, [consulté le 15 septembre 2020].
- Mapendano Byamungu, J.-C. 2020. « Du jeu de langues aux pratiques langagières à enjeux sociolinguistique, humoristique et pragmatique dans le champ de l'école à Goma/RD Congo ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 9, p. 153-174. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs9/byamungu.pdf [consulté le 10 octobre 2020].
- Moreau, M.-L. 2015 [2008]. *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*. Paris : EME Édition.
- Moussaoui Imane. 2017. *Les interférences linguistiques chez les apprenants de 4e année moyenne*. Mémoire de Master, Université Abou Bekr Belkaid.
- Mbow, F. 2015, Appropriation pragmatique-linguistique des langues en milieu francophone : quelques implications d'une cohabitation efficace. In : Actes du colloque international : *Francophonie et Langues nationales*, Dakar 21-22 novembre 2014, Presses Universitaires de Dakar, Dakar (Sénégal), p.149-159.
- Ndovya, A. 2020. De l'alternance codique à l'alphabétisation actionnelle : contribution à l'optimisation de l'enseignement-apprentissage du français dans les écoles de récupération au Nord-Kivu. Thèse de Doctorat, Université Pédagogique Nationale (UPN).
- Polivanov, E. 1969 [1931]. « La perception des sons d'une langue étrangère », *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 4. In : Le Cercle de Prague (Change, 3) Paris, p. 111-114.
- Schmid, S. 2011. « Pour une sociophonétique des ethnolectes suisses allemands », *Revue Tranel (Travaux neuchâtois de linguistique)*, 53, p. 93-109. [En ligne] : <http://linguistica.sns.it/Sociophonetics/home.htm> [consulté le 10 octobre 2020].

Ramus, F. 1999. *Rythme des langues et acquisition du langage*. Thèse de doctorat, École des Hautes Études en Sciences Sociales. [En ligne] : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00242452/document> [consulté le 10 octobre 2020].

Simonin, J., Wharton, S. (dir.). 2013. *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*. Lyon : ENS Editions.

Troubetzkoy, N. S. 2005 [1939]. *Principes de Phonologie*. Paris : Klincksieck.

Vézina, R. 2009. *La question de la norme linguistique*. Québec : Conseil supérieur de la langue française. [En ligne] : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf302/cslfnorme-linguistique.pdf> [consulté le 10 octobre 2020].

Vogel, K. 1995. *L'interlangue : la langue de l'apprenant*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Weinreich, U. 1953. *Languages in contact*. The Hague : Mouton.

Weinreich, U., Labov, W., Herzog, M. 1968. Empirical Foundations for a Theory of Language Change. In: Winfred P. Lehmann and Ykov Malkiel (eds). *Directions for Historical Linguistics*. Austin : University of Texas Press, p. 95-195.

Wim Remysen. 2013. « Le français et la variation linguistique » [En ligne] : <https://www.researchgate.net/publication/272175543> [consulté le 15 octobre 2020].

Zellner, B. 1998. *Caractérisation et prédiction du débit de parole en français. Une étude de cas*. Thèse de Doctorat, Université de Lausanne, Suisse.

Zerouali Nafissa, M. 2009. *Contact de langues dans le message publicitaire radiophonique : Djezzy et Nedjma*. Mémoire de Master, Université Abdelhamid IBN Badis de Monstagané.

Notes

1. Dans le cadre de la littérature francophone sur la « variation », François Gadet a aussi écrit l'ouvrage *La variation sociale en français*, Paris : Ophrys, Coll. « L'essentielle ».

2. Lire à ce sujet Ploog, K. 2002. « L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation », *Cahiers de Grammaire*, 27 (2002), « Questions de syntaxe », p. 77-96.

3. Badiana, A. 1993. Chogobit et/ou gros mots : quelques remarques sur la norme et le lexique du français au Burkina Faso. In : AUPELF-UREF (ed) Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies. Paris : John Libbey Eurotext, p. 203-212.

4. Gramley, S. *L'histoire de l'anglais : une introduction*, Routledge, New York. Société Linguistique d'Amérique. Ces références ont été prises dans une synthèse en ligne, disponible sur le lien ci-après : <https://www.greelane.com/fr/sciences-humaines/anglais/what-is-language-contact-4046714>, [consulté le 16 octobre 2020].

5. Clyne, M. 2000. « Lingua franca and ethnolects in Europe and beyond », *Sociolinguistica*, n°14, p. 89. Le passage cité relève de la traduction de l'auteure, telle qu'elle a été reprise dans l'article de Harchaoui, S. 2007. « La notion de multiethnolecte dans le contexte scandinave », *Concepts et Languages*, [en ligne] : https://www.academia.edu/13988360/La_notion_de_multiethnolecte_dans_le_contexte_scandinave [consulté le 20 septembre 2020].

6. Quist, P. 2008. « Sociolinguistic approaches to multiethnolect: Language variety and stylistic practice », *International Journal of Bilingualism*, n° 12 (1&2), p. 43-61. Le passage cité dans le corps de l'article relève également de la traduction de l'auteure, telle qu'elle a été reprise dans l'article de Harchaoui, S. 2007. « La notion de multiethnolecte dans le contexte scandinave », *Concepts et Languages*. [En ligne] : https://www.academia.edu/13988360/La_notion_de_multiethnolecte_dans_le_contexte_scandinave [consulté le 20 septembre 2020].



GERFLINT

ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

L'influence de l'anglais chez les professeurs ougandais de français dans un groupe WhatsApp

Enoch Sebuyungo

Makerere University Ouganda

enoch@chuss.mak.ac.ug

<https://orcid.org/0000-0002-6953-051>

Reçu le 13-10-2020 / Évalué le 09-01-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Cet article s'inscrit dans le cadre des contacts des langues et de l'apprentissage d'une langue étrangère. Plus précisément, on examine l'influence de l'anglais (L2), langue officielle ougandaise, sur la production écrite en français (L3) chez les enseignants de FLE. Les interactions écrites des sujets font apparaître une influence prépondérante de l'anglais sur le plan morphosyntaxique. Dans cette interlangue, on observe non seulement les stratégies employées par les enseignants pour s'exprimer en français mais aussi une coloration particulière du français d'Ouganda. Cette étude démontre l'importance du transfert de la L2 vers la L3 ainsi que des variations du français en contextes multilingues africaines.

Mots-clés : anglais, français, interlangue, influence inter-linguistique, contact des langues

The influence of English among Ugandan teachers of French in a WhatsApp group

Abstract

This article is situated within the framework of language contact and foreign language learning. It specifically examines the influence of English (L2), Uganda's official language, on written production in French (L3) among FFL teachers. This Study Population's written interactions reveal a predominant influence of English at the morphosyntactic level. In this interlanguage, we observe not only the strategies employed by teachers to express themselves in French but also a distinctive colouring of Ugandan French. This study demonstrates the importance of L2 to L3 transfer as well as variations of French in multilingual African contexts.

Keywords: English, French, interlanguage, cross-linguistic influence, language contact

Introduction

Les études sur le français en Afrique, dans les domaines de l'apprentissage, de la pratique et du contact des langues, occupent une place importante à l'heure actuelle. Dreyfus (2006) parle de la variation du français en Afrique et de l'évolution

des orientations didactiques concernant l'enseignement et l'apprentissage du français ainsi que les relations du français en contact avec les langues africaines. Il s'agit plutôt du Français Langue Seconde (FLS) dans les pays où le français jouit du statut de langue officielle. Quant aux études sur l'apprentissage et l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) en Afrique de l'Est, dans un contexte plurilingue mais officiellement anglophone, deux constats s'imposent. D'une part, il s'agit de préoccupations linguistiques : l'interférence des langues déjà apprises et le manque de bain linguistique (Seminega, 2006), la phonétique et la didactique (Jao *et al.*, 2014) et les écarts morphologiques (Sebuyungo, 2016), entre autres. Et d'autre part, de politiques pédagogiques : un grand nombre d'apprenants, le manque de soutien financier et de matériel (Mutai, 2006), la carence des professeurs de français (Seminega, 2006) ainsi que la nécessité d'améliorer les programmes d'enseignement (Mutai, 2006 ; Chokah, 2013a ; Chokah, 2013b ; Delabie, 2019). La présente étude s'inscrit dans le cadre linguistique, l'accent étant mis sur le contact des langues L2 et L3 (l'anglais et le français) et l'influence de l'anglais sur la production écrite chez les apprenants du français dans un contexte multilingue ougandais.

1. Contexte de l'étude

1.1 Apprentissage et enseignement du FLE en Ouganda

L'Ouganda, pays plurilingue, comprend 65 langues indigènes (Uganda Bureau of Statistics, 2016). Compte tenu de cette diversité, la politique linguistique ougandaise prescrit que les écoles rurales utilisent une langue locale dominante comme langue d'apprentissage et d'enseignement pendant les trois premières années du primaire tandis que l'anglais est enseigné comme matière. La quatrième année de scolarité est une transition au cours de laquelle l'anglais comme support d'instruction est introduit. Pourtant, dans les zones plurilingues où il n'est pas facile de choisir une langue dominante, comme c'est le cas dans les écoles urbaines, l'anglais comme vecteur d'enseignement est recommandé dès le début de la scolarité (Nankindu *et al.*, 2015).

Au début du cycle secondaire on introduit le français et d'autres langues étrangères : l'arabe, l'allemand et, à partir de 2017, le chinois. Ces langues sont enseignées en tant que matières facultatives au niveau du collège pendant quatre ans et au lycée pendant deux ans. Le cycle inférieur et supérieur du secondaire couvre respectivement 180 heures et 200 heures de leçons en classe. Quant au français au niveau du collège, le contenu comporte la grammaire et la littérature. Au lycée les cours s'organisent autour de la grammaire, de la littérature et de la civilisation.

Les méthodes comprennent *Contacts 1* (Hatier), *On y va 1,2 et 3*, *La grammaire progressive du français-niveau intermédiaire* et *Civilisation progressive du français* (Clé International). Après le lycée, les étudiants sont admis à l'université et dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. À la fin de leur formation universitaire couvrant environ 480 heures, les étudiants obtiennent principalement des emplois dans le secteur éducatif. Ces enseignants ont juste atteint le niveau C1 selon l'échelle du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR).

1.2. Sujets observés et motivation de l'étude

Notre échantillon d'étude est un groupe d'enseignants ougandais de FLE issus de milieux différents et où l'on peut observer l'usage du français et évaluer son appropriation dans le pays.

En Ouganda, des initiatives ont été mises en place visant la formation des professeurs de FLE et l'amélioration de l'enseignement. Les acteurs clés dans ces interventions comprennent le Ministère de l'Éducation, le Bureau de Coopération Linguistique et Educative (BCLE) de l'Ambassade de France ainsi que l'Association des Professeurs de Français en Ouganda (APFO). Ces organismes travaillent en étroite collaboration pour organiser les séminaires de formation destinés aux enseignants. L'une des initiatives prises par les membres de l'APFO est la création d'un groupe *WhatsApp* « Enseignants FLE Ouganda ».

La création de ce groupe, en avril 2016, a eu pour objectif de réunir des professeurs de FLE en Ouganda sur une plateforme où ils pouvaient facilement échanger des informations et discuter des questions relatives à leur travail. Or, la conversation en français est influencée par les messages transférés en anglais sous forme de clips vidéo, chansons, poèmes, images accompagnées de commentaires, annonces et publicités qui suscitent en retour des réactions en anglais. Le groupe compte 146 membres, presque la moitié des enseignants en activité, dont 140 sont à la fois ougandais et locuteurs non-natifs du français.

C'est lors de la communication écrite dans ce forum que nous avons constaté plusieurs cas d'alternance ou de mélange entre le français et l'anglais. En effet, nous constatons une innovation linguistique dans les pratiques discursives du français en dehors de la classe. De ce constat, nous nous proposons de conduire une étude sur ces phénomènes chez des professeurs ougandais du FLE pour comprendre les types d'influence et leurs origines.

2. Cadre théorique et objectifs

Un grand nombre d'études ont démontré l'influence dominante de la première langue ou langue maternelle (L1) sur l'apprentissage d'une langue seconde (L2). Le transfert positif et négatif du système linguistique de la L1 à la L2 a été défini comme « l'interlangue » de l'apprenant (Selinker, 1972). Ce principe a été utilisé pour décrire les erreurs commises par les apprenants de langues étrangères. Par ailleurs, Schwartz et Sprouse (1996) proposent une hypothèse de transfert de la L1 (*Full Access/L1 Transfer Hypothesis*) selon laquelle la L1 détermine pleinement l'acquisition de toute langue non-native chez un adulte. Bien d'autres modèles, cités par Forsyth (2014), ont été développés selon lesquels il y a une forte influence de la L2 sur l'apprentissage de la L3 notamment dans les contextes multilingues où la L1 est une langue non-européenne. L'un de ces modèles, que nous adoptons pour la présente étude, est le modèle de proximité typologique (*Typological Primacy Model*) élaboré par Rothman et Cabrelli en 2007 (Forsyth, 2014). Selon ce modèle, qui se base sur le concept de psychotypologie de Kellerman (1983), un transfert morphosyntaxique est effectué de la L2 à la L3 à cause de la perception par l'apprenant de la similarité typologique entre les deux. Cela est corroboré par les études en contexte africain multilingue telles que Chokah (2013b) au Kenya, Sebuyungo (2016) en Ouganda et Chachu (2016) au Ghana. Dans tous ces pays anglophones où, en général, l'anglais joue le rôle de L2 et le français celui de L3, on constate un transfert lexical et grammatical, de l'anglais vers le français quasiment sans transfert des langues indigènes.

2.1 Objectifs de l'étude

Cette étude a pour objectif d'examiner l'influence de l'anglais chez les professeurs ougandais de FLE dans leur communication en français dans un groupe *WhatsApp*. On se propose d'identifier et de catégoriser les types d'influence de l'anglais sur le français quant aux éléments morphosyntaxiques dans un contexte ougandais.

3. Méthodologie

Notre méthodologie de recherche se base sur une enquête d'observation qui, selon Denscombe (2010), permet de recueillir un inventaire détaillé des comportements des sujets. Elle s'inspire des données directes recueillies en situations de vie réelle et naturelle. Un autre avantage de cette méthode réside dans le fait qu'elle est à la fois une observation des participants et une observation participante ; le

chercheur lui-même ayant la possibilité d'écouter les conversations et d'y participer en tant que membre du groupe. Cette recherche se fait à partir de l'analyse d'un corpus d'interactions écrites de 146 enseignants au sein de leur groupe *WhatsApp*. Les données ont été recueillies auprès de locuteurs en situation d'usage spontané durant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Lors de la collecte et de l'analyse des données, nous avons veillé à la non-divulgateion des informations personnelles. C'est pour cette raison que les noms des participants ne sont pas mentionnés dans les exemples fournis dans la présente étude.

Dans son analyse de l'influence de la L2 (le français) sur la L3 (l'anglais) en Algérie, Hanifi (2015) s'inspire de la classification suivante des erreurs : grammaticales (morphosyntaxiques), discursives, phonologiques et lexicales. Dans certains cas, il était problématique de faire une distinction nette entre une erreur grammaticale et lexicale ; il existait des chevauchements entre le lexique, la syntaxe et la sémantique. Nous avons fait porter notre analyse sur les domaines suivants : la catégorisation grammaticale, le calque, le vouvoiement/le tutoiement et la surgénéralisation.

4. Résultats

En examinant les interactions écrites des enseignants de français dans leur groupe *WhatsApp*, on observe que leur façon de communiquer relève d'un transfert des structures de l'anglais en français. Il arrive souvent que le transfert soit positif sans aucun problème de compréhension. Mais il arrive que ce transfert soit négatif ayant comme résultat une expression hybride, compréhensible pour les anglophones mais bizarre pour les francophones.

4.1 Une catégorisation grammaticale différente

Par catégorisation grammaticale on entend « *l'expression du sens par les langues au moyen de distinctions syntaxiques et/ou sémantiques. Il s'agit...des parties du discours (la catégorisation en linguistique au sens grammatical) et des unités lexicales employées pour l'expression de relations et/ou le découpage de l'extra-linguistique (la catégorisation au sens sémantique).* » (Sebuyungo, 2010 :25). En d'autres termes, la catégorisation linguistique témoigne d'une différence entre l'anglais et le français dans l'organisation de l'expérience vécue par les locuteurs. C'est là où réside le fait que chaque langue possède une « vision du monde déterminée par un contexte culturel donné » (Greimas, Courtés, 1979 :35).

En apprenant le français, les apprenants ougandais font des transferts de l'anglais sans se rendre compte des différences entre les deux. Ces découpages différents se manifestent dans les parties du discours tels que les verbes et les prépositions sur lesquels nous concentrerons notre attention :

(1) *Bonjour, je vais vous demander une question. Le français est-il classé parmi les Sciences ou parmi les Arts ?*

L'énonciateur a appris que le verbe anglais 'ask' équivaut au verbe français « demander ». Par conséquent il transfère l'expression 'ask a question' en français en disant « demander une question ». Même si les deux verbes 'équivalents' sont très peu asymétriques dans l'extension du champ sémantique, il s'agit ici d'un problème de collocations différentes.

(2) *Que son âme se repose en paix.*

(3) *Merci de m'avoir ajouté ici. J'aime ce groupe. Je suis heureux d'être ici.*

Un coup d'œil sur ces énoncés nous montre des transferts des verbes anglais 'rest' et 'add' qui ne correspondent pas dans ce contexte à leurs équivalents français : « se reposer » et « ajouter ». Nous constatons une tendance à simplifier le français pour qu'il s'adapte aux structures de l'anglais. À titre d'exemple, la structure anglaise *Sujet(S) + Verbe(V) + Complément d'objet direct (C.O.D.)* est transférée en français même si l'équivalent français suit la structure *Sujet(S) + Verbe(V) + Complément d'objet indirect (C.O.I.)* :

(4) *Echouer la physique, la chimie et le français ne veut pas dire que l'élève est stupide.*

Le verbe français « échouer » est suivi d'un C.O.I. mais son équivalent anglais 'fail' est suivi par un C.O.D. Ce principe en français s'efface au profit du système grammatical anglais de l'énonciateur. Nous estimons avec Al-Hajebi (2019 :11) que « *les erreurs syntaxiques commises dans l'utilisation des... prépositions sont liées au fait que [celles-ci] n'existent pas en anglais* ». En effet, les sujets de notre étude semblent faire référence au système grammatical de l'anglais.

Par ailleurs, notre attention a été attirée par le transfert négatif des prépositions anglaises 'for' et 'on' transposées respectivement en français : « pour » et « sur » :

(5) *La motivation commence avec nous les profs. Chez nous, notre directeur communique en français ! Mais il l'a appris pour deux ans. Il rappelle les textes de Pierre et Seydou.*

Bien que la préposition anglaise 'for' se traduise souvent par « pour » en français, celle-ci est employée pour exprimer la durée uniquement dans l'avenir et non pas

comme elle le fait dans ce contexte. Il en va de même pour la préposition « sur » comme l'illustre un autre exemple :

(6) *Le HOD est sur ce groupe.*

(7) *On parle français sur ce groupe.*

Nous remarquons d'abord l'abréviation *HOD (Head of Department)* qui reste en anglais. Cela s'explique probablement par le fait que cet enseignant ne savait pas comment le rendre en français et pour contourner ce problème, il a recours au sigle anglais. Quant à l'expression « sur ce groupe » (*on this group*), la préposition française « sur » ne s'applique pas à ce contexte. Il s'agit d'une construction syntaxique différente pour le même sens.

Ces constructions permettent de signaler que les prépositions en anglais et en français sont des mots grammaticaux abstraits très polysémiques et sont de ce fait source d'écarts dans la communication chez les sujets de cette étude.

4.2. Les calques

Le propre du calque est qu'on n'emprunte pas un mot mais l'emploi sémantique ou syntaxique qui en est fait est celle d'une autre langue. Il en existe deux types : le calque lexical et le calque structural ; le premier implique les mots et les énoncés tandis que le second concerne les structures morphologiques et syntaxiques (Vinay, Darbelnet, 1995). Ces catégories figurent dans les exemples relevés ci-dessous.

(8) *Bonsoir collègues. Quelqu'un voudrait nous joindre à Mwiri ?*

Dans cet énoncé nous remarquons l'utilisation du verbe « joindre » qui est très proche du 'join' en anglais mais qui ne suffit pas en français pour dénoter le sens de « rejoindre ». En fait, l'expression « nous joindre » est un calque puisque « joindre » existe en français, mais est employé ici à l'anglaise.

Dans le domaine des réseaux sociaux, on emploie fréquemment des verbes anglais tels que 'to inbox' (envoyer [un message] à la boîte de réception d'un membre dans un groupe). Ce verbe et bien d'autres sont souvent employés dans les conversations au niveau de *WhatsApp*. Voici quelques exemples tirés de notre corpus où ce verbe est calqué :

(9) *Salut les gars. Est-ce que quelqu'un peut me inboxer le numéro de XY ?*

(10) *Inboxez-moi le numéro de XY de l'Alliance Française.*

(11) *Si vos écoles vont participer à cet événement, veuillez m'inboxer svp. (Anybody with any no.?)*

Il est intéressant de noter que ces exemples relèvent du comportement courant de l'anglais quant aux règles morphologiques de dérivation. C'est-à-dire, Nom (*an inbox*) > Verbe (*to inbox*). Ce processus de conversion est moins répandu en français mais on voit ici chez les apprenants ougandais une imposition de cette opération morphologique en français.

Dans (11), l'expression « *vont participer* » est un calque structural utilisé à la place de « doivent participer » ou « participent ». Il en va de même pour l'expression « *participer dans* » (anglais : *participate in*) ci-dessous qui est un calque syntaxique de construction :

(12) *Continuons à encourager nos élèves à participer dans ces activités : ça leur donne la confiance.*

On peut citer également d'autres cas des calques structuraux. Il s'agit de la traduction littérale des expressions idiomatiques anglaises en français :

(13) *Ça tient beaucoup d'eau.*

(14) *Il ne faut pas tirer.*

L'énoncé en (13) est formulé pour reconnaître la valeur des arguments avancés par un collègue. Il s'agit en effet d'une traduction directe de l'expression idiomatique anglaise '*that holds a lot of water*' ce qui veut dire effectivement que « (votre argument) est valable ; est bien raisonnable ». Quant à l'expression en (14), une participante fait une suggestion assez controversée et s'attendant à des réactions négatives, elle dit « Il ne faut pas tirer » (anglais : '*do not shoot*'). Autrement dit, si on n'aime pas le message, on ne tire pas sur le messager.

Remarquons enfin les tournures du français et de l'anglais au cours d'une conversation :

(15) - *Où est-ce que je peux acheter les livres utilisés pour enseigner les enfants ?*

- *Aristoc Bookshop Kampala.*

- *Merci*

- *Pas du tout*

Remarquons que la formule de politesse anglaise '*not at all*' est calquée pour créer « pas du tout » au lieu de « de rien ». Il s'agit aussi de ce que Py (2007 :97) a appelé la « *décontextualisation* » des items lexicaux et leur « *(re)contextualisation* » à des fins de communication.

Les « faux amis » sont liés à ce problème tel que le mot « copie » dans le dialogue ci-dessous :

(16) - *Chers collègues. Est-ce que je peux trouver au moins 20 copies du livre 'On y va' ?*

- *As-tu essayé de chercher à Aristoc Bookshop ?*

- *Je compte y aller. Mais quel est le prix actuel ?*

- *Pas sure, j'avais acheté les dernières copies à 40.000 shillings la paire.*

L'énonciateur et son interlocuteur parlent de « copies » au lieu d'« exemplaires ». Cet exemple illustre le français particulier parlé dans ce pays, fortement influencé par la langue officielle, l'anglais. Cela irait dans le sens du constat de Chokah (2013a) selon lequel les apprenants anglophones du FLE traduisent directement de l'anglais et finissent par tomber dans les pièges des « faux amis ». Selon Dreyfus (2006 :74) « *il s'agit des « normes locales » répondant à des besoins communicatifs propres et dont la différence avec la norme commune n'est souvent pas perçue par les locuteurs* ». C'est-à-dire que cette communauté comprend bien le sens de l'énoncé qui par contre peut être mal compris par les locuteurs natifs.

4.3. Le vouvoiement et le tutoiement

Cette façon de s'adresser aux autres en français est un élément particulier de la langue, qui n'existe ni en anglais ni dans les langues indigènes d'Ouganda. Notre corpus montre que les pronoms personnels « vous » et « tu » sont parfois confondus. En français, le pronom personnel « tu » est employé en situation de rapport proche et informel alors que le « vous » évoque une distance sociale ou hiérarchique avec un interlocuteur. En anglais, il s'agit du même mot 'you' sans aucune distinction de la conjugaison qu'il soit singulier ou pluriel (« vous êtes » et « tu es » correspondent à l'anglais : 'you are'). Cette 'fusion' en anglais semble effacer la distance sociale. Quant aux langues indigènes ougandaises, le pronom « vous », à la différence du français, ne peut pas se référer à un seul individu. La distinction formelle et informelle se fait au niveau pragmatique : politesse, ton de la voix, etc. Nous estimons que cette contradiction entre les exigences du français d'une part, et celles de l'anglais et des langues ougandaises d'autre part, crée une sorte d'hybridation en français quant au vouvoiement et au tutoiement. Par exemple, les participants du groupe semblent plus à l'aise en utilisant le 'you' en anglais sur un ton mixte formel/informel en situation de conversation avec un parfait étranger ou un collègue plus âgé (jeune professeur et son ancien professeur du secondaire ou du supérieur). En revanche, lors du passage au français on gère une situation délicate qui laisse entrevoir des maladresses de la communication telles que l'emploi du titre Madame ou Monsieur suivi d'un prénom :

(17) - *Joyeux anniversaire Mme Marie.*

- *Joyeux anniversaire Mme Marie ! Que tous (Sic) vos anticipations soient réalisées au cours de cette année ! Que Dieu vous bénisse !*

- *Joyeux anniversaire Mme Marie.*

- *Quel âge a-t-elle ?*

- *Elle est presque de mon âge. Ah, non, je blague. Mais qu'elle réponde à la question, elle-même !!*

- *Il ne faut pas demander une dame son âge.*

- *Ohhh Joyeux anniversaire Mme Marie. Je vais vous envoyer qqch mieux qu'un cadeau.*

« Marie » fait référence ici, comme dans d'autres exemples ci-dessous, au prénom de l'individu qui n'est pas mentionné pour raisons de confidentialité. Notons le vouvoiement (respect) juxtaposé avec le prénom (familiarité). D'autres exemples comprennent : « Félicitations Madame Sophie » (après que cette personne ait annoncé la bonne nouvelle de son nouvel emploi) et « Salut Madame Sylvie ». Cette utilisation concomitante des titres et des prénoms est une caractéristique qui provient également de l'anglais d'Ouganda.

On assiste aussi à un mélange de « vous » (éloignement) et « tu » (rapprochement), comme l'illustre cet exemple où X fait référence au nom de famille de l'individu :

(18) *Monsieur X. Comment tu te portes ?*

Cette construction permet de signaler que l'énoncé s'organise autour du système anglais de l'apprenant dans la mesure où fusionnent les éléments de distance et de proximité : 'Mr. X. How are you ?'. Cet aspect est corroboré par Chokah (2013a :5) 'It comes as a surprise to many learners of French in Kenya for instance, that one does not address a subordinate, a stranger, a friend/family member or a superior in the same way'.

4.4. La surgénéralisation

Dans leurs efforts pour apprendre le français, les apprenants ougandais font des surgénéralisations des règles de cette langue (Namukwaya 2014). Notre étude confirme cette tendance comme le montrent ces exemples :

(19) *Je vais communiquer urgemment avec lui.*

(20) *Trump ne va nulle part. Il va gagner confortablement en 2020.*

Tout en confrontant les systèmes linguistiques de l'anglais et du français, les apprenants connaissent la règle selon laquelle les adjectifs français se terminant en 'ent' / 'able' s'adjoignent au suffixe *-ment* pour former les adverbes : (prudent > prudemment / ; probable > probablement). Ce constat est également fait par Mambo (2006) chez les apprenants de FLE au Kenya :

les étudiants Anglophones de FLE n'ont pas tant d'ennuis concernant les syntagmes adverbiaux. Les erreurs dans ce domaine ne sont pas alors très marquées pourvu que les apprenants comprennent que le suffixe adverbial -ment est l'équivalent du suffixe anglais -ly. Pour des mots (adjectifs) qui se terminent en -ant ou en -ent, on enlève le -nt et puis on double le -m avant d'ajouter la terminaison adverbiale à l'adjectif (2006 :46).

Mambo (2006 :46) donne l'exemple de la formation adverbiale à partir d'un adjectif : *fréquent > fréquemment (anglais : frequent > frequently)*. Pourtant, cette formule court le risque d'être une surgénéralisation parce que l'adjectif « divergent » est une exception qui ne forme pas l'adverbe « divergemment » mais plutôt ; « de façon divergente ». Par ailleurs, l'adjectif « confortable » peut donner lieu à l'adverbe « confortablement » dans certaines situations.

Enfin, un autre exemple est celui des verbes pronominaux qui, en français, remplissent la fonction grammaticale d'exprimer la réflexivité ou la réciprocité, entre autres. Par exemple, « se parler » équivaut en anglais à '*to talk/to speak to each other*'. De même, « s'entendre » se traduit par '*to hear each other/to agree*'. Il est intéressant à noter que l'on dit aussi en anglais d'Ouganda : *hear from each other* qui veut dire « se contacter » ; « être en contact mutuellement » comme nous l'indique cet exemple :

(21) *M. X est aux Etats-Unis. Nous nous entendons souvent.*

Sur le plan pragmatique, « nous nous entendons » veut dire effectivement que « nous sommes en contact ; nous échangeons par courriel, téléphone ou réseaux sociaux ». Pourtant, le verbe « s'entendre » en français veut dire « s'accorder l'un et l'autre » ce qui ne traduit pas la fonction locutoire de l'énoncé ci-dessus. On voit non seulement les possibilités de malentendus mais aussi une variété indigène d'anglais qui s'impose en français.

En voici un autre exemple :

(22) *Enregistrez si vous allez assister pour qu'on puisse bien planifier.*

On retrouve ici une traduction directe de l'anglais '*Register if you are going to attend so that we can plan well*'. Il est clair que l'influence de l'anglais sur le

français dans cette interférence lexico-sémantique est très forte chez le locuteur. Cette observation est corroborée par Al-Hajebi (2019 : 13) chez les apprenants de niveau avancé :

Le verbe pronominal est une des sources de l'interférence que nous avons constatée chez nos apprenants... nous pouvons donner comme exemple « J'ai inscrit » pour « je me suis inscrit ». On voit même parfois une confusion entre le verbe s'inscrire et s'enregistrer... Au lieu de dire « je me suis inscrit à la formation linguistique », ils ont répondu « je me suis enregistré à la formation linguistique. »... « je lave mes mains » qui a source en anglais (« I wash my hands »).

Dans l'ensemble, on constate que les variations du français chez les sujets de notre étude trouvent leur origine dans la particularité morphosyntaxique des catégories grammaticales anglaises. Nous constatons des formes et constructions non conformes à la langue cible et des phénomènes de réduction par rapport à celle-ci.

5. Discussion

Les résultats de notre enquête sont corroborés par Namukwaya (2014 :221) qui analyse la production écrite des apprenants ougandais du FLE : « *les erreurs inter-linguales émanent de l'influence de leur L2 (l'anglais) qui cause un transfert négatif des règles de l'anglais au français et les erreurs intralinguales qui sont sous forme de surgénéralisation, d'omission et d'ignorance des restrictions des règles de la L3.* » Nous pouvons ajouter que les erreurs dites « intralinguales » sont également influencées par la L2 des apprenants. Il serait difficile dans le contexte de cette étude de faire une distinction nette entre les erreurs inter-linguales et intra-linguales. Les apprenants tendent à avoir l'impression que ces deux langues européennes sont presque identiques et qu'il suffit de substituer un système linguistique à un autre afin de construire leur répertoire langagier en français. Tout comme Ebongo (2017 :140), nous reconnaissons que : « *Face à des problèmes de compréhension ou d'expression, les apprenants recourent à l'anglais...avec qui a été établi un rapport de proximité, d'affection, une sorte de Langue Maternelle partagée* ».

Namukwaya (2014) évoque ci-dessus les « *erreurs de surgénéralisation, d'omission et d'ignorance des restrictions des règles de la L3.* » Nous estimons pourtant que ces éléments ne sont pas les causes mais plutôt des résultats. Ce comportement langagier s'explique par une « imposition » de la L2 sur la L3, un transfert par l'« *agentivité de la langue source* » (Winford, 2007 ; Siegel, 2012). C'est-à-dire que les locuteurs qui ont une plus grande maîtrise linguistique dans la langue

source (L2 ou langue dominante) font le transfert vers la langue moins maîtrisée. Nous sommes du même avis que Olha (2010 :205) selon lequel l'apprenant n'arrive pas à actualiser le vocabulaire de la langue cible, « *recourt à des stratégies compensatoires différentes pour combler ses lacunes : du vocabulaire générique, répétitif et passe-partout aux périphrases en passant par le recours aux unités lexicales (traduites littéralement ou laissées inchangées) qui sont empruntées à ...l'anglais* ». Notre corpus révèle une imposition du lexique et de la morphosyntaxe anglaise : hyperonymie en anglais (*ask*) par opposition à l'hyponymie en français (*demander, poser*), métonymie (*copy : anglais ; copie : français*), dérivation (*urgement*), et emploi des prépositions (*sur ce groupe*). Nous témoignons aussi du fait que le transfert de la forme l'emporte sur le transfert du sens entre des langues qui sont apparentées sur le plan typologique (De Angelis et Selinker, 2001) cité par Forsyth (2014). Nos résultats sont similaires à ceux trouvés par Ringbom (2001) cités par Forsyth (2014 : 433) et Jessner (2006) cités par Forsyth (2014 : 449) selon lesquels le transfert de la L2 à la L3 est plus évident sur le plan lexical.

Un autre aspect de l'imposition réside dans le fait que l'anglais s'avère synthétique (efficacité), alors que le français se montre plus analytique (clarté), (Picone, 1992). Les apprenants anglophones semblent raccourcir le français pour qu'il devienne plus synthétique. Ils évitent ainsi de construire les phrases longues et s'expriment plus brièvement pour formuler les expressions comme « *inboxez-moi* » au lieu de « *envoyez à ma boîte de réception* ». Cette imposition est facilitée par la proximité typologique perçue par l'apprenant entre la L2 et la L3 ou la « psychotypologie » (Wang, 2013). Nous avons confirmé comme l'affirme Hanifi (2015) dans son étude algérienne que les interférences lexicales en L3 (l'anglais) ne sont pas attribuables à la L1 (l'arabe) mais plutôt à la L2 (le français) en raison des similarités morphosyntaxiques de cette dernière.

Nous pensons comme Al-Hajebi (2019 :11) que cette imposition de l'anglais « est très fréquente dans l'utilisation des prépositions ». Il s'agit d'une altération fonctionnelle (expansion ou contraction) d'un morphème grammatical comme par exemple '*participate in/participer dans*'. Al-Hajebi (2019 :11) explique que « *là où la structure du français présente des points de faiblesse (irrégularités, manque d'optimalité entre le sens et son expression formelle, etc.), l'anglais, peut présenter des équivalents plus réguliers* ». Sous cet angle, l'anglais semble avantagé par rapport au français, comme l'indiquent nos résultats où l'utilisation unique de la préposition anglaise '*in*' contraste avec l'utilisation multiple française de « dans », « en » et « à ». Namukwaya (2014 :221) estime qu'il s'agit d'une « *ignorance des restrictions des règles de la L3* ». Nous pensons qu'elle se focalise sur une conséquence alors que Al-Hajebi (2019) en souligne une cause.

Il importe de préciser dans notre discussion de l'influence de l'anglais sur la performance scripturale en français qu'il ne s'agit pas nécessairement de l'anglais standard mais parfois d'une variété indigène d'anglais. Par exemple, l'utilisation de deux atténuateurs en (11) « *veuillez m'inboxer svp* » (*anglais : 'kindly inbox me please'*) découle de la nécessité de rendre un impératif plus poli. En anglais britannique/américain, les impératifs, utilisés avec les atténuateurs, ne sont pas considérés comme des demandes polies mais plutôt des ordres ou des instructions polis. Par contre, en anglais d'Ouganda, l'utilisation d'un impératif avec un atténuateur fait de l'impératif une demande polie. Dans cet exemple, les deux atténuateurs font de l'impératif une demande plus polie. En effet, il existe une influence du substrat des langues locales dans les stratégies de politesse en français d'Ouganda.

Conclusion

La présente étude a essayé de démontrer le « comment » et le « pourquoi » des influences de l'anglais chez les professeurs ougandais de FLE dans leur production écrite en français. L'analyse du corpus fait apparaître l'existence chez les enseignants des décalages par rapport à la norme exogène du français et une variabilité des usages sur le plan lexical et morphosyntaxique. Toutefois, cette étude ne prétend pas être exhaustive pour deux raisons. D'une part, nous n'avons pas étudié ce phénomène chez tous les enseignants ougandais de FLE, nos 146 sujets sur environ 300 professeurs représentant un échantillon exploratoire. D'autre part, nous n'avons pas analysé d'autres facteurs chez nos sujets, tels que le statut professionnel, l'âge et le lieu et la durée de formation antérieure, qui jouent un rôle important dans leur apprentissage d'une langue étrangère.

Nous avons néanmoins constaté que l'influence de l'anglais se caractérise par la catégorisation linguistique différente du français et de l'anglais, les emprunts, les calques, la surgénéralisation ainsi que le vouvoiement/le tutoiement. L'imposition de l'anglais se caractérise aussi par quelques stratégies qui relèvent de l'anglais d'Ouganda tel que l'utilisation concomitante des titres et des prénoms. Ces éléments et leurs causes probables peuvent constituer des champs d'intervention possibles pour élaborer une meilleure didactique du FLE en Ouganda.

Par ailleurs, d'autres recherches devraient analyser en profondeur des entretiens avec les enseignants et apprenants en vue de découvrir l'influence qu'exerce l'anglais sur le français en Ouganda. Bref, il faudrait davantage de données pour mesurer cette tendance.

Il serait également intéressant d'observer les caractéristiques du français d'Ouganda par le biais d'autres méthodologies portant non seulement sur l'influence

de l'anglais mais aussi d'autres langues, en tenant compte de différentes situations de communication.

Enfin, nous rejoignons Winford (2007) sur la notion de l'agentivité de la langue source où l'apprenant, face aux obstacles présentés par la langue cible, fait appel à sa connaissance de sa langue dominante pour activer ses procédures morphosyntaxiques, c'est-à-dire la structure des arguments, et les modèles de réalisation morphologique qui permettent la création d'un cadre grammatical de la variété de contact linguistique.

Bibliographie

- Al-Hajebi, A. 2019. « L'interférence de l'anglais sur le français chez les apprenants canadiens du français langue seconde ». *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 16-2, p. 1-19.
- Chachu, S. 2016. « I am speaking French but I am thinking in English: An analysis of errors by students of the French language at the University of Ghana ». *Ghana Journal of Linguistics*, 5.1, p. 37-54.
- Chokah, M. 2013a. « Fifty years of the teaching/learning of French as a foreign language in Kenya: Challenges for teachers and learners ». *International Journal of Education and Research*, Vol.1 No. 3 March 2013, p.1-10.
- Chokah, M. 2013b. « Training teachers of French in Kenya: Redefining the needs of an increasingly demanding context ». *International Journal of Education and Research*, Vol.1 No. 9 September 2013, p. 1-12.
- Delabie, A. 2019. « Une nouvelle F(f)rancophonie pour l'Afrique de l'Est. Effets didactiques de la politique linguistique française en Tanzanie ». *Revue Internationale des Francophonies, La F/francophonie dans les politiques étrangères*. [En ligne] : <http://rifrancophonies.com/index.php?id=975> [consulté le 03 octobre 2020].
- Denscombe, M. 2010. *The Good Research Guide for small-scale social research projects Fourth Edition*. Berkshire : Open University Press Mc Graw Hill.
- Dreyfus, M. 2006. « Enseignement/apprentissage du français en Afrique : bilan et évolutions en 40 années de recherches ». *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2006/1 (Vol. XI), p. 73-84.
- Epongo, T. 2017. Plurilinguisme et Enseignement du Français : Réflexions sur la place du Pidgin-English dans la zone anglophone du Cameroun. In : *Le Français en Afrique - Les « Francophonies » Africaines Bilans et Perspectives sous la direction de Valentin Feussi*, No. 31-2017. Nice : Institut de Linguistique Française - CNRS UMR 7320, p. 125-146
- Forsyth, H. 2014. « The Influence of L2 Transfer on L3 English Written Production in a Bilingual German/Italian Population: A Study of Syntactic Errors ». *Open Journal of Modern Linguistics*, 4, p. 429-456. [En ligne]: https://file.scirp.org/pdf/OJML_2014082811052053.pdf [consulté le 03 octobre 2020].
- Greimas, A., Courtès J. 1979. *Sémiotique - Dictionnaire Rationné de la Théorie du Langage*. Paris: Hachette.
- Hanifi, A. 2015. « The Second Language Influence on Foreign Language Learners' Errors: the Case of the French Language for Algerian Students learning English as a Foreign Language ». *The Online Journal of New Horizons in Education*-July 2015, Volume 5, Issue 3, p. 125-130. [En ligne]: <https://eujournal.org/index.php/esj/article/view/3688> [consulté le 03 octobre 2020].

- Jao, L. et al. 2014. « Phonétique et didactique du FLE : Cas de confusion des sons chez les apprenants de FLE kenyans ». *Les Cahiers d'Afrique de l'Est (The East African Review)*, 49/2014, p. 75-85.
- Kellerman, E. 1983. Now You See It, Now You Don't. In: S. Gass et L. Selinker (Eds.), *Language Transfer in Language Learning*, p. 112-134. Rowley, MA: Newbury House.
- Mambo, M. 2006. « L'apprentissage de français langue étrangère dans un milieu anglophone : défis et tentative d'avancement » In : Iraki Kang'ethe F. (ed.) *Research on French Teaching in Eastern Africa-Opportunities and Challenges*. United States International University, p.41-48.
- Mutai, C. 2006. « Vers une nouvelle approche de l'enseignement du français langue étrangère à l'université au Kenya » In : Iraki Kang'ethe F. (ed.) *Research on French Teaching in Eastern Africa-Opportunities and Challenges*. United States International University, p.36-41.
- Namukwaya, H. 2014. « Analyse des erreurs en production écrite des étudiants universitaires du français au niveau intermédiaire à l'université de Makerere ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs3/Harriet_K_%20Namukwaya.pdf n°3 p. 209-223. [Consulté le 03 octobre 2020].
- Nankindu, P. et al. 2015. «Language in Education in Uganda: The policy, the actors and the practices. A case of the urban district of Kampala». *PARIPEX. Indian Journal of Research*, Volume 4, Issue 5, p. 190-193.
- Olha, L-C. 2010. « L'erreur lexicale dans l'analyse des productions écrites en FLE ». *Pratiques*, 145-146, *Open Edition Journals*, CREM, p. 197-210.
- Picone, M. 1992. « Le français face à l'anglais : aspects linguistiques ». *Cahiers de l'AEIF* 1992/44, p. 9-23.
- Py, B. 2007. « Apprendre une langue et devenir bilingue : un éclairage acquisitionniste sur les contacts des langues ». *Journal of Language Contact - THEMA 1*, p.93-100.
- Schwartz, B., Sprouse R. 1996. «L2 Cognitive States and the Full Transfer/Full Access Model». *Second Language Research*, 12, p. 40-72.
- Sebuyungo, E. 2010. *La catégorisation en luganda par rapport à l'anglais et au français : le cas des déverbaux agentifs*. Thèse de doctorat. Université de Poitiers.
- Sebuyungo, E. 2016. "A Lexical and Morphological Analysis of Students' Written Work in Higher Institutions of Learning: The Case of French Beginners at Makerere University" In: Natukunda-Togboa E., Sebuyungo E. (ed.) *Foreign Languages: Lessons From The Past, Innovations For The Future - Celebrating 50 years of Foreign Language teaching in Uganda*. Nairobi: Nsemia Inc. Publishers, p.19-42.
- Selinker, L. 1972. «Interlanguage». *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 10, p. 209-241.
- Seminega, E. 2006. « L'enseignement du français dans les universités publiques du Kenya : état des lieux, défis et tentative de solutions » In : Iraki Kang'ethe F. (ed.) *Research on French Teaching in Eastern Africa-Opportunities and Challenges*. United States International University, p.23-36.
- Siegel, J. 2012. «Two types of Functional Transfer in Language Contact». *Journal of Language Contact - 5* (2012), p. 187-215.
- Uganda Bureau of Statistics. 2016. *The National Population and Housing Census 2014 - Main Report*, Kampala, Uganda.
- Vinay, J-P., Darbelnet, J. 1995. *Comparative Stylistics of French and English: A Methodology for Translation*. Amsterdam: John Benjamins.
- Wang, T. 2013. «Cross-linguistic influence in Third Language Acquisition: Factors influencing interlanguage transfer». *Applied Linguistics*, 19(3), p. 99-114.
- Winford, D. 2007. «Some Issues in the Study of Language Contact». *Journal of Language Contact - THEMA 1*, p. 22-40.



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

L'idéal et la pratique de « l'approche communicative » en didactique du français langue étrangère : l'Ouganda comme étude de cas

Abubakar Kateregga

Université du Rwanda

ganafa2002@yahoo.co.uk

<https://orcid.org/0000-0002-0205-8375>

Reçu le 16-10-2020 / Évalué le 26-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Ce travail s'articule autour de « l'approche communicative » et comment cette dernière caractérise l'enseignement/apprentissage du français dans les écoles secondaires ougandaises. Il se donne d'analyser diverses composantes de cette approche en évaluant l'efficacité des démarches et techniques déployées par les enseignants pour satisfaire aux présupposés de cette approche. Le travail cherche à résoudre le problème de réglage méthodologique qui se pose encore à certains enseignants qui ne semblent pas savoir quoi garder et rejeter lorsqu'ils pratiquent l'éclectisme préconisé par l'approche communicative. Une enquête à laquelle 20 sujets ont participé a été menée dans plusieurs écoles secondaires ougandaises où le français est enseigné et appris comme langue étrangère (FLE). Des questionnaires et entretiens ont été administrés auprès des sujets d'enquête sur leur compréhension de cette approche, ce qu'ils considèrent comme éléments constitutifs d'un cours construit autour de l'approche communicative, les problèmes rencontrés dans sa réalisation et enfin, les éléments de réponse pouvant remédier aux insuffisances des enseignants face à cette problématique.

Mots-clés : Approche communicative, didactique du FLE, didactique des langues

The ideal and practice in using the “communicative approach” to teach/learn French as a Foreign language: Uganda as a case study

Abstract

This work deals with the concept of 'communicative approach' and how the latter characterizes the teaching/learning of French in Uganda's secondary schools. It seeks to analyze various components of this approach by assessing the effectiveness of the techniques and strategies used by Ugandan teachers to conform to the methodological requirements of this approach. The work seeks to solve the problem of methodological adjustment which is still met by some teachers who do not seem to know what to keep or reject while implementing the eclectic method advocated by the communicative approach. A survey in which 20 subjects participated was conducted in several Ugandan secondary schools where French is taught as a foreign language. Survey questionnaires were sent to teachers to elicit their understanding about the 'communicative approach', what they consider to be its integral parts,

the problems encountered in implementing this approach and some suggestions to solve the challenges faced by teachers.

Keywords: Communicative approach, Teaching/Learning of French as a foreign language, language education

Introduction

L'Ouganda est un pays anglophone situé en Afrique de l'est. Son système éducatif a connu des réformes importantes suite au rapport publié sous l'appellation « *Kajubi Report* » (MES, 1992). Parmi les réformes qui se rapportent à l'enseignement du français au secondaire, on peut citer le changement méthodologique en faveur de « l'approche communicative » (MOE, 1995). Reste à savoir si les pratiques de classe que proposent les enseignants se conforment à la visée éclectique préconisée par « l'épistémologie complexe » (Morin, 2015 ; Puren, 1988) qui situe cette approche.

La méthode *On y va !* (Mazauric, Siréjols, 2003), élaborée pour l'enseignement de la langue française dans les collèges d'Afrique francophone et lusophone, sur laquelle les enseignants de collège (*O level*) se basent pour construire leurs cours, est un manuel assez riche en vertu de sa charge communicative. Certes, elle adhère à une « souplesse méthodologique » (Puren, 2013) au niveau des démarches envisagées. Mais, pour que cette méthode atteigne ses objectifs, il faut qu'elle soit maniée par des enseignants compétents. Notre expérience dans le domaine de l'enseignement du français en Ouganda montre que, dans les faits, la méthodologie que proposent les enseignants est dépourvue d'éclectisme souhaité par l'approche communicative. On peut rencontrer beaucoup d'enseignants pour qui la langue française et les stratégies méthodologiques seraient lacunaires à certains égards. Ainsi, certains enseignants peuvent avoir des difficultés qui les empêchent de s'appuyer sur des ressources hors méthode (documents authentiques, matériel audiovisuel, journaux, bande dessinées, faits divers, jeux de rôle et simulations, etc.). D'autres peuvent présenter des difficultés au niveau de l'intégration des habilités linguistiques en un seul cours (expression écrite/orale et compréhension écrite/orale).

Il en résulte qu'au nom de l'approche communicative, de nombreux enseignants peuvent facilement dépasser, sans le savoir, les limites envisagées par ladite approche. Nous avons l'impression que la langue en tant qu'instrument d'action sociale peut s'avérer très imprévisible pour être maniée d'une manière fine par certains enseignants peu avertis. Cela peut être dû au fait qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment le maniement de « l'éclectisme » préconisé par l'approche communicative (Morin, 2015 ; Puren, 2013). D'où le travail qui ambitionne d'étudier

les acquis dont disposent les enseignants ougandais ainsi que leurs insuffisances dans la mise en pratique d'une approche communicative. Enfin, le présent travail cherche à proposer quelques perspectives pour rentabiliser l'enseignement du FLE en Ouganda.

1. Hypothèse et problème de mauvaise gestion méthodologique

Nous posons l'hypothèse selon laquelle les cours de français dispensés par les enseignants ougandais seraient - à certains égards - en déphasage à l'avis des auteurs de *On y va !* qui est la méthode officielle recommandée par le Ministère de l'éducation nationale et des sports. Nous avons pu constater que très peu d'enseignants introduisent d'autres supports pédagogiques en dehors de cette méthode, contrairement à ce qui est préconisé par l'approche communicative. Il y a tendance à suivre le manuel chronologiquement du fait que le but semble être celui de couvrir les leçons du manuel au détriment d'une approche plus enrichissante, visant à compléter *On y va !* avec d'autres supports pédagogiques.

Après avoir observé les cours dispensés par certains enseignants stagiaires en cours de formation, nous avons pu conclure que l'éclectisme souhaité est mal géré puisque les variables qu'il faut prendre en compte sont d'ordres multiples. On peut en énumérer quelques-uns : objectifs d'enseignement et d'apprentissage, objectifs linguistiques, communicatifs et civilisationnels..., compétences linguistiques et socioculturelles, données situationnelles et matérielles, ressources disponibles dans chaque institution (horaires, livres, enseignants), niveaux diversifiés des apprenants (élèves médiocres, moyens et performants), problèmes liés à la gestion de la pédagogie centrée sur l'apprenant, etc.

2. Cadre conceptuel/théorique situant l'approche communicative

En didactique des langues étrangères (DDL), la tendance actuelle est de privilégier un cadre épistémologique qui tient compte de l'hétérogénéité notamment en ce qui concerne les théories de référence. Il s'agit d'une « épistémologie complexe » (Morin, 2015 ; Puren, 2013) qui est structurée autour d'un ensemble de théories relevant de diverses disciplines comme la pragmatique, la philosophie du langage, la linguistique de l'énonciation, l'analyse textuelle, la sémiotique, la sociolinguistique, la psychologie cognitive, l'analyse conversationnelle, l'analyse des besoins, l'autonomie, etc. (Morin, 1990). Toutes ces disciplines justifient le fait que, dans le cadre de l'approche communicative (ci-après l'AC), la didactique ne peut plus être dominée par un seul courant méthodologique comme la « linguistique appliquée » ou le « béhaviorisme » (Chris, Beacco, 2005 ; Bérard, 1991). L'épistémologie

complexe se justifie par divers facteurs qui influent sur l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Entre autres, on peut citer les profils d'apprenants/enseignants, les objectifs à atteindre, les stratégies et méthodes d'apprentissage, les conditions d'enseignement/apprentissage, les institutions, les contenus et matériels d'enseignement, les situations de communication...

3. La notion d'éclectisme

Le courant dominant en méthodologie du FLE soutient une visée éclectique, c'est-à-dire une variation des modes d'enseignement/apprentissage (Puren, 2013). Par éclectisme, on entend le fait de diversifier des pratiques d'enseignement/apprentissage par rapport à celles qui sont prévues dans les méthodologies antérieures - méthode traditionnelle, méthode directe (MD) méthode audio-orale (MAO), méthode structuro-globale audiovisuelle (SGAV).

L'évolution de la didactique au cours des années 1950 et 1970 a vu naître, grâce aux travaux du CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français) notamment, des méthodes audiovisuelles comme *Voix et Images de France* en 1961, élaborées sur la base de propositions cohérentes issues du *français fondamental* et de la méthode verbo-tonale (Georges Gougenheim, Petar Gubérina, Paul Rivenc pour ne citer qu'eux) et des méthodes communicatives comme *Archipel* en 1982. On visait à établir une cohérence entre la théorie et le matériel pédagogique (Puren, 2013 :17). Or selon l'« épistémologie complexe » il ne faut jamais sur-simplifier la réalité des choses autour des notions d'ordre mathématique. Au contraire, il faut concevoir une épistémologie qui garde un certain niveau d'équilibre entre la « rationalité » et la « rationalisation », c'est-à-dire un équilibre gérant la cohérence théorique et la combinaison aléatoire au niveau de l'élaboration des matériels pédagogiques et au niveau des pratiques de classe proposées (Morin, 1991 :16). Selon Cousin, l'épistémologie complexe prévoit que tout système philosophique doit exprimer non seulement la vérité totale, mais aussi des sous-vérités aléatoires sur lesquelles chacune d'entre elles appuie pour s'articuler. C'est ainsi que trois démarches sont proposées à partir desquelles l'éclectisme actuel en didactique des langues doit se formuler : au niveau des pratiques de classe, au niveau des matériels pédagogiques et au niveau du discours méthodologique (Puren, 2013).

L'évolution des méthodologies fut caractérisée par une série d'éclectismes contradictoires signalant les réactions et contre-réactions propres à chaque étape méthodologique. Par exemple, la « méthode traditionnelle » s'est distinguée de la « méthode directe » (MD) grâce à son introduction des différentes formes d'éclectisme comme le recours à l'ordre de l'écrit pour atténuer l'accent que la

méthode directe mettait sur l'oral. En ce qui concerne la méthode audio-orale, on a introduit des « exercices structuraux » pour fixer les éléments de grammaire chez l'apprenant. Plus tard, les « textes authentiques » ont remplacé des dialogues préfabriqués. Cette évolution méthodologique a abouti à la croisée des méthodes qu'on a réalisée grâce à une démarche éclectique. D'autres tendances éclectiques liées à la méthodologie directe (MD) étaient pratiquées par la « traduction des textes littéraires » qu'on ignorait auparavant. Quant à la conception des matériels pédagogiques, on pratiquait une méthode qualifiée d'« éclectisme d'adaptation » qu'on concevait à trois niveaux : conception de cours, techniques de pratique de classe et innovation de l'enseignant (Puren, 1988).

Enfin, en ce qui concerne l'éclectisme se rapportant au discours didactique, il s'agissait d'une « *méthodologie mixte* » qui cherchait à intégrer le concept d'autonomie et son objectif de centration sur l'apprenant. Cette technique se présentait comme moyen de varier les méthodes d'enseignement tout en tenant compte de l'imprévisibilité du cerveau humain. L'inclusion d'une grande variété de méthodes visait à accroître les chances d'apprentissage de nouvelles informations (Puren, 2013 ; Morin, 1990).

4. La compétence/situation de communication

La notion de « compétence de communication » et celle de « situation de communication » justifient la référence aux théories hétérogènes lorsqu'on s'attèle à pratiquer l'AC. Ces notions fournissent des modèles pour rendre compte de diverses composantes de l'AC. Elles intègrent aussi diverses dimensions qui s'impliquent lorsqu'on apprend une langue étrangère - aspects culturels, sociaux, psychologiques et situationnels. C'est ainsi que Bérard (1991) dresse une liste de composantes de la situation/ compétence de communication :

- Composante linguistique
- Composante sociolinguistique
- Composante discursive/énonciative
- Composante stratégique

La composante linguistique inclut la totalité des habiletés linguistiques que l'apprenant doit s'approprier - compréhension et expression orales et écrites. Elle implique la connaissance du vocabulaire, des règles de grammaire, de la syntaxe, de la phonologie, de la morphologie, etc. La composante sociolinguistique sensibilise les apprenants aux règles sociales d'utilisation de la langue leur permettant d'adapter ces règles au niveau de la grammaire, du vocabulaire et de la situation de communication, c'est-à-dire le statut social, l'âge, le sexe, le lieu

de l'échange, etc. Pour que la communication se réalise, les règles sociales doivent s'impliquer pour donner des réponses aux questions suivantes : qui parle à qui, où, comment, pourquoi, quand ? Les règles sociales permettent aux interlocuteurs d'avoir l'accès aux « implicites socioculturelles » dont les apprenants ont besoin pour communiquer sans équivoque. S'agissant de la composante discursive/énonciative, elle interprète l'intention de communication qui s'exprime via différents types de discours et actes de parole (donner un ordre, obtenir des renseignements, donner des explications, etc.). La composante discursive/énonciative répond au « pourquoi » de l'énoncé pour justifier l'utilisation de telle ou telle compétence sociolinguistique. Enfin, pour ce qui est de la composante stratégique, il s'agit d'un ensemble de stratégies - verbales et/ou non verbales - que le locuteur peut utiliser pour compenser une communication imparfaite. Cette composante vise à donner plus de clarté au discours proféré par un interlocuteur. Il peut s'agir de l'emploi des gestes et mimiques, etc. (Bérard, 1991).

5. Présupposés didactiques de l'approche communicative

À partir des composantes de la situation/ compétence de communication, Puren (1988) parvient à en tirer des présupposés didactiques qui caractérisent l'approche communicative :

- Présupposés linguistiques
- Présupposés non linguistiques (présupposés pragmatiques et psychologiques)
- Présupposés pédagogiques.

Selon Baylon (1996) et Hymes (1982), on n'apprend pas à communiquer en langue étrangère à travers l'acquisition de la « compétence linguistique » au sens saussurien du terme. Bien au contraire, on apprend à communiquer en s'appropriant la « compétence de communication » qui comporte des savoir et savoir-faire suivants :

- Un savoir linguistique permettant de produire et comprendre des phrases bien formées
- Un savoir-faire sociolinguistique, psychologique et culturel permettant d'adapter ces phrases à des situations particulières.

Baylon (1996 :71) émet l'hypothèse selon laquelle : « une langue est un instrument de communication, c'est-à-dire un système de règles et/ou de signes et un instrument d'interaction sociale ». Il découle de cette hypothèse que pour communiquer, il ne suffit pas de connaître le système de langue, mais il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social. En didactique des

langues (DDL) et selon l'appropriation de la « compétence de communication », les compétences grammaticale et linguistique (règles de grammaire et vocabulaire) sont considérées comme nécessaires mais insuffisantes. À elles seules, les compétences grammaticale et linguistique ne peuvent pas adapter les formes linguistiques à la situation de communication (âge, statut de l'interlocuteur, rang des interlocuteurs, où se passe le discours) et à l'intention de communication.

Ainsi l'AC présuppose que la forme linguistique doit s'adapter en même temps à l'intention de communication et à la situation de communication. C'est ce que Germain (1993 : 203) qualifie de « *double dimension adaptative de la langue* ». Quant à Baylon (1996 : 71), il signale l'importance de la « situation de communication » en termes précis : « Tant qu'un apprenant ne sait pas comment utiliser les ressources d'une grammaire pour énoncer des messages doués de sens dans des situations de la vie réelle, on ne peut pas dire qu'il connaît une langue ».

Dans l'AC, le sens communiqué résulte d'une interaction qui est négociée entre deux interlocuteurs. Cette négociation se réalise selon les paramètres culturels, contextuels et institutionnels qui sont médiatisés par les apports non verbaux qui accompagnent toute communication pour compenser les « ratés du discours », c'est à dire les expressions du visage, les mimiques, les gestes, etc. (Martinez, 2014 ; Puren, 1988). Ainsi, selon l'approche communicative il ne faut pas enseigner la « grammaire explicite ». La grammaire doit être enseignée selon la « méthode inductive » que les enfants utilisent dans le processus d'acquisition de leur langue maternelle.

En ce qui concerne les présupposés pragmatiques, on considère le langage comme un moyen d'agir sur l'interlocuteur à travers l'emploi des actes du langage (Austin, 1970). Cette caractéristique situe le langage dans un contexte spécifique d'une situation de communication à partir de laquelle les interlocuteurs peuvent se comprendre. L'AC confère à la langue une autre fonction, la fonction transdisciplinaire, c'est-à-dire qu'on se sert de la langue pour apprendre d'autres disciplines. Il découle de cet apport qu'il faut donner la priorité aux « actes de langage » qui déterminent l'adéquation entre deux énoncés dans le même discours (Castellotti, Chalabi, 2006 ; Moeschler, 1986).

S'agissant des présupposés psychologiques, il est considéré que la psychologie cognitive est l'une des disciplines de référence de l'AC. On part du constat selon lequel l'apprentissage d'une langue étrangère est un processus complexe où la pensée de l'individu qui apprend la langue étrangère s'implique aussi dans la découverte constante de choses. L'apprentissage est considéré comme un processus actif chez l'individu dont on ne connaît pas parfaitement le mécanisme. En effet,

comme précise Germain (1991 :75), l'état actuel des connaissances ne fournit pas exactement ce qui se passe à l'intérieur du cerveau humain :

[...] ce qui se déroule à l'intérieur de l'individu et qui est susceptible d'être avant tout influencé par cet individu n'est pas évident. Le résultat de l'apprentissage est moins le produit de ce qui a été présenté par l'enseignant ou le matériel didactique utilisé que le produit conjoint de la nature des informations présentées et de la manière dont cette information a été traitée par l'apprenant lui-même [...].

Contrairement à ce qu'envisageaient les behavioristes, l'apprenant de langue étrangère n'est pas une « bouteille vide » qui doit recevoir passivement les enseignements qu'on lui donne. Il n'est pas obligé d'apprendre tout ce qu'on lui enseigne. Au contraire, selon l'AC, l'apprentissage implique un traitement d'information selon lequel le cerveau fait une opération de tri à partir de laquelle certaines informations sont acceptées alors que d'autres sont rejetées (Puren, 2013). L'apport didactique qui en découle est qu'il faut varier des solutions proposées par l'enseignant pour relativiser et rentabiliser les méthodes d'enseignement selon les individus, selon les situations et selon les cultures.

Enfin, en ce qui concerne les présupposés pédagogiques, l'AC préconise qu'on pratique l'éclectisme au niveau des activités pédagogiques (Puren, 2013 ; Martinez, 2014). Les enseignants doivent alors intégrer les habiletés linguistiques - expression écrite et orale, compréhension écrite et orale - selon une visée éclectique sans donner priorité à l'oral comme c'était le cas dans la méthodologie SGAV. Dans ce contexte, la pratique de classe basée sur l'AC préconise l'enseignement simultanée de l'écrit, de l'écoute, de l'oral et de la lecture. Il découle de ce constat que les activités proposées aux apprenants ne devraient pas être les « exercices structuraux » ou ceux de répétition mais les activités qui sont imprégnées de créativité comme les jeux, les jeux de rôle, les simulations ou les activités de résolution de problèmes.

Pédagogiquement, l'AC préconise la centration sur l'apprenant comme l'une des activités qui permet à l'enseignant de varier ses stratégies. Grâce à l'AC, l'apprenant peut réaliser un auto apprentissage (autonomie physique) s'il travaille seul. Il peut également agir avec d'autres apprenants en exécutant des tâches en groupes (autonomie sociale) ou il peut s'évaluer lui-même en fonction de ses points forts ou faibles (autonomie cognitive). Dans certaines pratiques communicatives, il se peut que les compétences linguistiques soient développées en fonction de besoins et d'intérêts des apprenants. L'apprenant ne devient autonome que s'il peut résoudre des problèmes qui lui sont présentés au cours de l'apprentissage (Puren, 2004).

5. Méthodologie

Notre objectif était d'analyser les techniques et activités de classe proposées par les enseignants ougandais lorsqu'ils dispensent des cours de français. Selon les enseignants enquêtés, il y aurait plus de 250 écoles secondaires où on enseigne et apprend le français. Cependant, à Kampala, la capitale, on peut trouver quelques écoles primaires où on dispense des cours de français, cela en tant qu'option facultative. C'est cette connaissance antérieure en langue française qui serait responsable des niveaux hétérogènes des apprenants d'école secondaire (débutants, faux débutants...). Nous avons mené la présente recherche afin d'évaluer si les cours proposés souscrivent aux présupposés de « l'approche communicative » ou pas. Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré des questionnaires et interviews que nous avons envoyés aux enseignants dans 10 écoles. Au total, 20 enseignants ont participé à cette enquête. Les sujets qui ont fait l'objet de cette enquête ont été sélectionnés grâce à la technique d'échantillonnage aléatoire. La présente étude suit une démarche qualitative-quantitative ayant pour but de dévoiler les stratégies et activités proprement dites déployées par les sujets sondés. En premier lieu, nous avons voulu savoir les interprétations que les sujets de l'enquête associaient au concept d'AC. Ensuite, nous avons cherché à nous faire une idée des problèmes qu'ils rencontrent lors de leurs pratiques de classe. Enfin, nous avons voulu savoir ce qu'ils proposent pour résoudre les problèmes rencontrés. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse systématique.

7. Analyses et discussion

7.1 Décrire le concept d'approche communicative

Nous avons demandé aux sujets enquêtés d'utiliser leurs propres mots pour décrire le concept d'approche communicative et de dire ce qu'ils pensent quant aux facteurs de sa mise en pratique. Leurs réponses sont reproduites ci-dessous :

- *Pour moi, par l'approche communicative, on entend une méthodologie qui met l'accent sur la communication, surtout l'expression orale des étudiants.*
- *Quand un professeur suit l'approche communicative, il donne la chance à chaque étudiant de parler et de s'exprimer avec le but de communiquer en langue cible.*
- *Dans l'approche communicative, les professeurs doivent utiliser ce que nous appelons les documents authentiques. Cependant, puisque ceux-ci sont difficiles à trouver, les enseignants basent uniquement leurs cours sur le manuel de classe.*

- *Je pense que c'est compliqué de définir l'approche communicative parce que cette approche exige beaucoup d'activités à faire alors que les professeurs ougandais ont très peu d'outils et de matériels pédagogiques pour satisfaire aux besoins de cette approche.*
- *D'après ce que nous avons appris, dans l'approche communicative, les enseignants doivent enseigner la grammaire implicite au lieu d'enseigner la grammaire explicite mais je trouve que cela est trop compliqué. Raison pour laquelle beaucoup d'enseignants ougandais font la grammaire explicite. C'est plus facile et pratique.*
- *Je ne peux pas dire que tous les enseignants ougandais pratiquent l'approche communicative parce que beaucoup se concentrent sur la grammaire, c'est-à-dire on enseigne aux étudiants les conjugaisons, l'emploi des temps verbaux, des prépositions, des articles, etc.*
- *Je constate que beaucoup de professeurs utilisent le manuel de classe seulement et donc pour moi, ils ne pratiquent pas l'approche communicative.*
- *Selon moi, l'approche communicative c'est tout ce qui permet à l'étudiant de parler et s'exprimer en langue cible mais tous les étudiants n'ont pas le même niveau, beaucoup d'étudiants ne parlent jamais.*
- *Les niveaux hétérogènes des élèves ne permettent pas que nous pratiquions l'approche communicative à la lettre.*

En examinant l'intégralité de ces réponses, on peut en déduire une appartenance définitionnelle à quatre classifications distinctes. D'une part, la classification caractérisant l'AC comme un courant « fourre-tout » c'est-à-dire d'ouverture maximale. En tant que tel, les enseignants rencontrent des difficultés énormes pour la faire réaliser. Selon eux, l'AC « exige aux enseignants de pratiquer beaucoup d'activités » ce qui les oblige « de tout faire pour faire parler leurs étudiants » au niveau individuel et collectif. Cela rend cette approche, selon certains sujets, « trop exigeante ».

Dans la littérature consultée, la souplesse méthodologique de l'AC fait qu'on la qualifie d'un « projet pédagogique à géométrie variable » (Puren, 2013 :15) cherchant à « s'approprier la langue, en même temps comme système et comme action sociale » (Cuq, 2004). Or les sujets enquêtés estiment que « dans les écoles ougandaises, toutes les conditions ne sont pas réunies pour permettre une bonne pratique de l'AC ». Par exemple, ils signalent le problème de manque d'outils et de matériels pédagogiques souhaités comme l'équipement audiovisuel, les documents authentiques, etc. ». Ils signalent également le problème de « niveaux antérieurs

hétérogènes de nos apprenants » qui fait que les classes de FLE soient constituées de faux-débutants et de ceux qui ne le sont pas.

Les résultats obtenus sont corroborés par Puren (2013 :61) qui remet en cause « *l'approche maximaliste* » de l'AC qui semble être trop ambitieuse. Ainsi, « son projet de faire communiquer les élèves en langue étrangère comme des natifs serait quasiment impossible ». Pour satisfaire aux présupposés de cette approche, les enseignants ougandais sont induits à transgresser et à « *dépasser les limites envisagées* » (idem).

D'autre part, la deuxième classification s'articule autour de la portée des compétences à acquérir. Par exemple, certains enseignants pensent que l'AC doit forcément se *focaliser sur la langue parlée*. Selon ce cas de figure, communiquer n'a rien à faire avec l'écrit ou l'écoute ; bien au contraire, *communiquer c'est parler*. Ceci va à l'encontre de l'éclectisme préconisé par l'AC (Morin, 1990). Dans la littérature étudiée, on élabore la notion de « *méta-point de vue* » de l'éclectisme qui doit rendre compte des activités et stratégies qu'il faut suivre lors de la mise en pratique de l'AC (Puren, 2013 :115). Par cette notion, on entend « *toute activité qui permet d'intégrer et de dépasser la réflexion du départ* » de la méthode (idem). Par exemple, les « *activités métalinguistiques* » de l'AC servent à réaliser une réflexion sur les aspects variés de la langue - grammaire, lexique, morphologie, phonétique, phonologie, etc. Une autre notion complémentaire d'« *activités métaculturelles* » rend compte de tout phénomène socioculturel qu'on peut associer à la langue (idem). Ensuite, la notion d'« *activités méta-communicatives* » se réfère aux activités que l'enseignant doit mobiliser pour aborder une réflexion sur les rapports entre les « situations de communication » et les usages de la langue. Il s'agit des règles sociales qui répondent à une série de questions évoquées pour réaliser la communication - qui parle, à qui, où, comment, pourquoi, quand - permettant d'avoir l'accès à un « *réseau d'implicites socioculturelles* » dont l'apprenant a besoin pour interpréter les énoncés linguistiques (idem). Enfin, les « *activités méta-méthodologiques* » de l'AC rendent compte d'une réflexion sur une pédagogie que Richerich (1985) qualifie de « *pédagogie de négociation* ». Cette pédagogie comporte une analyse des besoins et intérêts des apprenants pour arriver à une attente permettant à l'enseignant de faire les choix méthodologiques qui sont adaptés aux besoins des apprenants.

La troisième classification des données recueillies porte sur ce que l'AC « *n'est pas* ». Dans ce cas de figure, on signale que « *dans l'AC on n'enseigne pas la grammaire de manière explicite* », et qu'on « *ne doit pas baser les enseignements sur le seul manuel de classe pour construire un cours de langue* ». Au contraire, on doit diversifier et rentabiliser les ressources didactiques pour mener à bien le

projet d'enseignement de la langue étrangère. Par exemple, les sujets ont identifié les supports suivants : « *documents authentiques, bandes dessinées, faits divers, etc.* ».

Nous avons demandé aux sujets de préciser leur satisfaction vis-à-vis de la disponibilité de ressources et matériels pédagogiques dans leurs écoles puisqu'aucun ouvrier ne peut travailler sans outil. Les résultats recueillis se présentent sous forme de tableau.

Catégorie de sujets	Nombre de sujets	Oui	Non	Je ne sais pas
Enseignants	20	20%	70%	10%

Tableau 1 : Niveau de satisfaction vis-à-vis de la disponibilité de ressources/matériels pédagogiques

À étudier les résultats dans ce tableau, on peut constater que la majorité des enseignants (estimés à 70%) ne sont pas satisfaits par les ressources dont disposent leurs écoles pour mener à bien la tâche d'enseignement du français. Les sondés insistent sur le manque en équipements audiovisuels comme les *postes de télévision et de radio* mais également *les ordinateurs, les livres, les méthodes de classe, les magazines et les journaux, les bandes dessinées et les documents authentiques*. Cependant, ceux qui sont satisfaits - estimés à 20% - enseignent dans « *de bonnes écoles urbaines où les parents d'élèves jouissent d'un statut socioéconomique privilégié* ». Par ailleurs, 10% des enquêtés sont indécis. Nous proposons donc que les écoles augmentent les budgets consacrés aux matériels de lecture et aux équipements audiovisuels.

7.2. Contraintes liées à la gestion des pratiques communicatives

Nous avons demandé aux sujets d'identifier les facteurs qui influent sur la mauvaise gestion des pratiques communicatives en classe de FLE. Ceux-ci se résument comme suit :

- *Je sais qu'à l'université, nous avons appris beaucoup de choses sur l'approche communicative, mais il y a encore beaucoup qu'on ne nous a pas dit que nous découvrons nous-mêmes sur le terrain, au fur et à mesure.*
- *Selon les mentalités des acteurs du système éducatif (étudiants, parents, professeurs, direction d'écoles), apprendre le français se situe au rang inférieur par rapport aux autres matières, notamment scientifiques. Il y a tendance à croire que l'apprentissage du français mène nulle part.*

- *A mon avis, on ne montre pas aux enseignants en formation diverses vidéos où on gère bien/mal toutes les composantes de l'approche communicative.*
- *En Ouganda, les niveaux hétérogènes des étudiants ne facilitent pas la tâche pour le professeur. Quand on pose des questions, la majorité des étudiants se taisent.*
- *Beaucoup d'enseignants ougandais accordent peu d'importance à la préparation du cours de français. Ils pensent qu'ils ont assez d'expérience. Même ceux qui ont suivi le cours de méthodologie à l'université, ils respectent les étapes méthodologiques nécessaires au moment où ils sont observés pendant le stage pédagogique.*
- *D'après moi, les heures fixées pour l'enseignement du français sont insuffisantes. Dans les écoles où les pratiques communicatives sont relativement mieux gérées, on trouve que la direction de l'école accorde assez de temps pour l'enseignement du français.*
- *Comment peut-on bien gérer les pratiques communicatives si l'école n'a pas assez de matériel pédagogique ?*
- *J'ai constaté que dans beaucoup d'écoles surtout rurales, plusieurs apprenants partagent un seul manuel de classe.*
- *A mon avis, les enseignants de secondaire sont mal payés, alors ils sont démotivés. Cela tue leur esprit créatif et novateur.*
- *Le système d'enseignement des langues en Ouganda ne donne pas la chance aux activités de co-enseignement où les professeurs expérimentés peuvent soutenir les professeurs moins expérimentés dans la même classe.*

Les déclarations ci-dessus sont en même temps hétérogènes mais intéressantes. Elles définissent le problème de gestion méthodologique qui caractérise la situation d'enseignement du français en Ouganda. Ces déclarations pointent le doigt sur la baisse en qualité des enseignements, baisse due à la problématique de gestion du tandem « situations/pratiques » qui serait responsable de produire des effets négatifs en rapport avec les résultats escomptés (Puren, 2013). Les résultats de la présente enquête attribuent cette baisse en qualité à plusieurs facteurs - formation initiale lacunaire des enseignants, problème de mentalités vis-à-vis du statut du français en Ouganda qui semble être menacé par les matières scientifiques, celles-ci étant préférées par les acteurs dans le domaine de l'éducation, niveaux hétérogènes des apprenants, préparations inadéquates de cours, problèmes de motivation des enseignants....

En effet, dans la littérature étudiée, le problème de formation lacunaire des enseignants de FLE est également signalé par Bérard (1991) qui propose que pour s'en sortir, il faudrait que les enseignants soient bien formés. Puisque c'est bien l'enseignant qui comprend mieux la situation sur le terrain, alors l'institution scolaire et le Ministère de l'éducation nationale doivent assurer sa motivation pour lui permettre de s'impliquer fructueusement dans le processus d'enseignement/apprentissage. Ces résultats sont corroborés par Puren (2013) qui dit que seul l'enseignant est dans une meilleure position de gérer la « polarisation de type situation/pratique » pour rentabiliser les différents présupposés de l'AC dont la « centration sur l'apprenant ». Puren (2013 :115) fait ce constat :

« Je pense aussi que l'AC elle-même, qui a été le facteur décisif de ce basculement : la centration sur l'apprenant, mise en avant par cette approche, invalide en effet la polarisation de type théorie/ matériel, qui justifie les méthodologies à prétentions universalistes, et légitime au contraire la polarisation de type situation/ pratiques, dans la mesure où seul l'enseignant est capable, sur le terrain et en temps réel, d'opérer une telle centration ».

Les données recueillies évoquent également des mécanismes insuffisants de renforcement des capacités des enseignants notamment au stade de la formation initiale et de la formation continue. Les sujets sondés remettent en cause « cette formation initiale qui ne permet pas une bonne maîtrise de toutes les pratiques communicatives ». Raison pour laquelle ils proposent qu'au cours de la formation initiale « diverses vidéos où on gère bien toutes les composantes de l'approche communicative » soient montrées aux apprenants stagiaires. Ils proposent une « augmentation de séances d'observation des cours dispensés par les enseignants expérimentés ».

Pour résoudre le problème de mauvaise gestion des pratiques de classe, nous avons demandé aux sujets de proposer les acteurs qui peuvent remédier à ce problème et de justifier leurs choix. Leurs réponses se résument sous forme de tableau :

Catégorie d'acteurs	Fréquence	Pourcentage
Enseignants	0	0
Ministère de l'Éducation nationale et des sports	8	40
Ambassade de France en Ouganda	10	50
Direction des institutions scolaires	2	10
Total	20	100

Tableau 2 : Acteurs porteurs de solutions à la mauvaise gestion des pratiques de classe

Selon ces résultats, les enquêtés pensent que parmi tous les acteurs, c'est l'Ambassade de France qui peut jouer un rôle plus prépondérant (estimé à 50%) que les autres acteurs concernant la didactique du FLE. Ils signalent que « la France dispose d'assez de moyens et d'expertise » en la matière. Ensuite, les sondés pensent que le Ministère de l'éducation nationale et des sports (40%) ainsi que la direction des institutions scolaires (10%) ne peuvent pas facilement changer la situation actuelle. Ils signalent la corruption dans beaucoup d'institutions scolaires qui se sont transformées en institutions à but lucratif si bien qu'au lieu de procurer des matériels pédagogiques scolaires satisfaisants, la tendance actuelle est celle de satisfaire aux intérêts individuels. Selon les résultats obtenus, aucun sondé pense que les enseignants ougandais peuvent contribuer à la résolution de ce problème confirmant les propos de Bérard (1991 :57) qui pense que les enseignants sont toujours considérés comme les « *parents pauvres du dispositif* » du projet d'enseignement. Cependant, contrairement à l'avis de Bérard, la présente enquête a tout de même signalé que, grâce à la technique de co-enseignement, les enseignants expérimentés peuvent accompagner les enseignants moins expérimentés pour mener à bien le projet d'enseignement/apprentissage du FLE.

7.3. Pour en finir avec de mauvaises pratiques de classe en FLE

Enfin, on a demandé aux sujets d'enquête de proposer des solutions qui peuvent remédier aux mauvaises pratiques de classe en FLE. Voici ce qu'ils ont suggéré.

- Il faut mener des recherches pour mettre à jour les acteurs du système éducatif sur l'état des lieux de l'enseignement/apprentissage du FLE dans le pays.
- L'association des professeurs de français en Ouganda doit défendre les besoins et intérêts des enseignants/étudiants de français auprès des instances supérieures de prise de décisions pour éviter que le français ne soit supprimé du cursus d'enseignement.
- Il faut que les écoles aient des départements spécialisés en matière de conseils et de métiers. Ceux-ci doivent expliquer aux étudiants l'importance liée à l'apprentissage du français.
- Il faut que l'Ambassade de France motive de bons professeurs de français en leur proposant des stages de perfectionnement linguistique en France.
- Il faut que l'Ambassade de France organise des stages de formation pédagogiques dans les pays francophones.
- Il faut que les écoles introduisent la pratique de co-enseignement où deux professeurs participent au même cours.

- Les institutions scolaires doivent accroître le budget consacré aux matériels didactiques pour acheter des postes de télévision et de radio, des ordinateurs, des livres, des magazines et journaux, des BD, etc.
- Il faut organiser des stages de formation continue consacrés à la méthodologie d'enseignement du FLE au moins deux fois par an.
- Il faut ériger et consolider une équipe permanente d'inspection du français au niveau national. Cette équipe doit collaborer avec l'Ambassade de France.
- *Il faut une collaboration entre les écoles* où le français est enseigné, cela pour encourager le partage d'idées entre les professeurs.

Il ressort de ces données que le domaine de l'enseignement/apprentissage du FLE en Ouganda semble être menacé à bien des égards : perceptions négatives de différents acteurs vis-à-vis du français en tant que matière d'enseignement, menaces de fermeture de départements de français dans beaucoup d'écoles, enseignants peu motivés, budgets scolaires insuffisants consacrés au français, matériels pédagogiques insuffisants, problèmes d'inspection, etc. Pour tenter de résoudre de tels problèmes, il est proposé de suivre une didactique de type gestionnaire tenant compte de l'adaptation des pratiques aux situations et aux objectifs d'enseignement (Castellotti, Chalabi, 2006 ; Puren, 1988). Pour ce qui est de la situation ougandaise, cette didactique doit se soumettre à une problématique protéiforme soulignant l'implication de l'ensemble des acteurs du système d'éducation (enseignants, apprenants, parents d'élèves, direction de l'institution scolaire, Ministère de l'éducation nationale, Ambassade de France, etc.). Pour que les instances supérieures sachent ce qui se passe dans le domaine de l'enseignement du français, il faut que les enseignants mènent et publient des recherches pour que les responsables de l'éducation soient tenus au courant de l'état des lieux actuel de l'enseignement du français.

Puren (2000 : 45) explique comment la didactique de type « gestionnaire » doit être gérée :

« [...] Ma thèse fondamentale est donc qu'en didactique du FLE nous sommes en train de basculer [...] d'une polarisation à une autre, d'une logique révolutionnaire à une logique gestionnaire [...] que nous sommes entrés dans une nouvelle ère éclectique »

La littérature étudiée signale que pour mener à bien la gestion de l'ère éclectique actuelle, il faut surtout intégrer la dimension sociale au sens large du terme. Le social envisage et inclut : la politique, l'idéologie, l'économie, les demandes, les besoins, les atteintes en langues de la société, etc. Puren (2013 :115) précise que la

dimension sociale est le facteur décisif en ce qui concerne le changement vers toute innovation dans l'enseignement des langues étrangères. Il souligne que la dimension sociale est le moteur du changement :

« [...] est le niveau décisif, parce que c'est là que se trouve à la fois le moteur et le modèle du changement, tous deux essentiels puisque toute la didactique des langues aussi bien sur son versant recherche que sur son versant formation, à la fois se justifie par le changement et justifie le changement : le moteur du changement est principalement économique et le modèle de changement est idéologique[...] ».

En ce qui concerne la gestion de la dimension sociale en Ouganda, l'éclectisme en DLE doit s'articuler autour d'une recherche de solutions à des problèmes spécifiques signalés plus haut. Ces solutions comportent, entre autres, la consolidation des départements scolaires chargés de conseiller les apprenants en matière de futures carrières. Il faut aussi consolider le département d'inspection du français au niveau national pour faire en sorte que les enseignants de français et les enseignants d'autres matières soient traités d'égal à égal.

En dernière analyse, nous avons demandé aux sujets de dire laquelle des solutions proposées est la plus efficace. Leurs réponses :

Solutions proposées	Fréquence	%
<i>Mener des recherches sur l'enseignement du français</i>	7	35
<i>L'APFO doit jouer un rôle clef auprès des instances supérieures</i>	1	5
<i>La mise en place des départements spécialisés en matière de conseils et de métiers</i>	2	10
<i>Une équipe permanente d'inspection du français au niveau national</i>	10	50
Total	20	100

Tableau 3 : Stratégies pour améliorer l'enseignement/apprentissage du français en Ouganda

Selon les données, 50% des sondés pensent qu'une équipe nationale d'inspection pédagogique spécialisée peut contribuer à l'amélioration de la qualité d'enseignement du français dans le pays. En deuxième place, 35% pensent « *qu'il n'existe pas assez de recherches sur l'enseignement du français en Ouganda alors que celles-ci peuvent largement contribuer à sensibiliser les acteurs clefs pour y apporter des solutions* ». Cependant, certains d'autres encore (5 %) font peu de confiance à l'APFO - organisation nationale rassemblant tous les professeurs de français - disant que celle-ci « *n'a pas dans ses attributions le rôle de contrôler la performance des*

enseignants ». Le reste (10%) se plaint notamment de la contribution des départements de conseils et de métiers dans beaucoup d'écoles. Cette catégorie de sondés constate que ces derniers sont « *maniés par des équipes incompetentes mais surtout non spécialisées* ». Ainsi, pour que les enseignants ougandais jouent leur rôle, il faut qu'ils mènent et publient eux-mêmes leurs propres recherches afin de se faire entendre auprès d'un public plus élargi.

Conclusion

L'objectif de ce travail était d'analyser les démarches méthodologiques suivies par les enseignants ougandais dans l'enseignement du FLE et de dire si ces démarches souscrivent à l'éclectisme préconisé par l'approche communicative. À cet effet, nous avons utilisé des questionnaires et entretiens pour sonder les avis des enseignants sur leurs stratégies et techniques de classe ainsi que les problèmes qu'ils rencontrent pour mener à bien leur projet d'enseignement. Les résultats obtenus révèlent que, dans les faits, le problème de réglage méthodologique se pose encore aux enseignants ougandais, à quelques exceptions près. Leurs démarches méthodologiques ne semblent pas réunir tous les présupposés de l'approche communicative et l'éclectisme qui en découle. D'abord, les enseignants ne conçoivent pas le concept d'AC de la même façon. Puis, chaque institution scolaire impliquée dans cette enquête présente des problèmes qui lui sont propres. Il s'agit des problèmes qui connaissent une variabilité importante - manque de matériels pédagogiques, niveaux hétérogènes des apprenants, formation initiale et continue inadéquates, centration des enseignements sur le manuel de classe, charges horaires insuffisantes, etc. Enfin, et pour conclure, ce travail propose une didactique de type « gestionnaire » selon laquelle les pratiques d'enseignement dans chaque école doivent être adaptées aux situations et aux objectifs d'enseignement. Alors, aux problèmes spécifiques pour chaque école correspondent également des solutions spécifiques.

Bibliographie

- Austin, J. L. 1970. *Quand dire c'est faire*, Traduction en français par G. Lane. Paris : Editions du Seuil.
- Baylon, C. 1996. *Sociolinguistique, société, langue et discours*. Paris : Nathan Université.
- Bérard, E., 1996. *L'approche communicative, Théorie et pratique*. Paris : CLE International.
- Castellotti, V., Chalabi, H. 2006. *Le français langue étrangère et seconde : des paysages didactiques en contexte*. Paris : Harmattan.
- Courtillon, J., Raillard, S. 1982. *Archipel 1*. Cours CREDIF. Paris : Didier.
- Chris, J-L., Beacco, J-C. 2005. *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris : PUF.

- CREDIF. 1961. *Voix et images de France. Première partie, livre de l'élève*. Paris : Didier.
- Cuq, J.-P. 2004. *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris : Didier-Hatier.
- Germain C. 1993. *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : CLE International.
- Hymes, D. 1982. *Vers la compétence de communication*. Paris : Hatier CREDIF.
- Martinez, P. 2014. *La didactique des langues étrangères*. Paris : PUF.
- Mazauric, C., Siréjols, E. 2003. *On y va ! Méthode de français*. Paris : CLE International.
- MES, 1992. *Uganda Government White Paper on the Education Review Commission Report*, Kampala: Government Printers.
- Morin, E. 2015. *Introduction à la pensée complexe*. Paris : Edition du Seuil.
- Morin, E. 1991. *La méthode 4 « : Les idées. Leurs habitats, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*. Paris : ESF.
- Morin, E. 1990. *Introduction à la pensée complexe*, Paris : ESF.
- Moeschler, J. 1985. *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : CREDIF, Hatier LAL
- MOE, 1995. *Programme d'enseignement du français au premier cycle du secondaire*. Kampala : NCDC.
- Puren, C. 2013. *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes*. Paris : CREDIF-DIDIER
- Puren, C. 1988. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Nathan-CLE International.
- Richerich, R. 1985. *Besoins langagières et objectifs d'apprentissage*. Paris : Hachette.



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Oralisation de l'écrit en contexte formel. Pratiques du phénomène de liaison en milieu scolaire au Gabon

Abogo Ntoutoume

Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation, Gabon

abogobenjamin@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-0705-0110>

Reçu le 29-10-2020 / Évalué le 02-03-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Dans un pays où le français remplit toutes les fonctions, comment comprendre ces différents emplois hétérogènes qui s'inscrivent en dehors de la norme prescriptive ? Le milieu scolaire au Gabon, comme bien d'autres espaces de cette surface linguistique, est « truffé » de pratiques langagières spécifiques, devenues presque commodes aujourd'hui. C'est bien le cas de l'intrusion du mode oral au sein du mode écrit. Les jeunes scolarisés font répercuter la réalisation de la liaison dans leur production scripturale. La présente contribution interroge cette pratique de la liaison à l'écrit dans trois établissements secondaires de Libreville : collège Calasanz, lycée Diba-Diba et le lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe, pour comprendre cette forme d'oralisation de l'écrit.

Mots-clés : liaison, oralisation de l'écrit, milieu scolaire, contexte formel, apprenant

Oralization of writing in a formal context. Practices of the linkage phenomenon in schools in Gabon

Abstract

In a country where French fulfills all the functions, how to understand these different heterogeneous jobs which fall outside the prescriptive norm? The school environment in Gabon, like many other areas of this linguistic surface, is "riddled" with specific language practices, which have become almost convenient today. This is indeed the case with the intrusion of the oral mode within the written mode. The young people in school have the realization of the link reflected in their scriptural production. This contribution examines this practice of written communication in three secondary schools in Libreville: Calasanz college, Diba-Diba high school and Jean-Baptiste Obiang Etoughe high school, to understand this form of oral writing.

Keywords: liaison, oral writing, school environment, formal context, learner

Introduction

Lorsque l'on observe la pyramide linguistique gabonaise, la langue française se positionne au sommet. Elle est langue officielle, langue nationale, langue des institutions, langue des médias, langue de l'enseignement, langue des affaires, symbole d'ascension sociale. Quant aux langues endogènes, elles sont cantonnées au bas

de la pyramide où elles sont employées dans le cadre exclusif de la tradition. Mais cette position exceptionnelle du français n'occulte pas le phénomène de variation. Au contact des langues en présence, il prend plusieurs formes au Gabon : le gallo bantu, le français militaire, le toli bangando (Pambou, 2011 ; Moussounda Ibouanga, 2014).

Nous testons cette fois cette hétérogénéité du français à partir des pratiques langagières en contexte scolaire liées au phénomène de liaison. Son emploi, réservé exclusivement à l'oral (Chevalier, 2010), apparaît de manière surprenante dans les productions écrites des apprenants. Comment donc expliquer la présence de ce qui s'apparente à une pratique déviante de la langue au sein de la norme prescriptive du français ? Quels sont les domaines de la langue les plus affectés par ce phénomène ? Quels sont les types de liaison que l'on retrouve ? Le présent propos part du postulat selon lequel l'usage de la liaison à l'écrit s'inscrit dans l'oralisation de la langue française due pour l'essentiel aux facteurs extralinguistiques du locuteur. L'emploi scriptural de la liaison provient de l'environnement socioculturel de l'apprenant.

Notre démarche consiste à questionner les différents usages de la liaison à l'écrit par des sujets scolarisés issus des milieux différents et avec des niveaux d'étude tout aussi différents. Aussi, l'approche variationniste sied-elle, car elle permet de faire correspondre la dimension sociale de l'élève à la dimension linguistique. Cela implique donc un examen minutieux du contexte linguistique de l'usage de la liaison à l'écrit, corrélé aux caractéristiques sociales de l'apprenant. L'article s'appuie sur l'enquête non participante menée dans trois établissements secondaires de Libreville : collège confessionnel Calasanz, lycée public Diba-Diba et lycée public Jean-Baptiste Obiang Etougue. Il est question de décrire et d'analyser la pratique de la liaison à l'écrit chez les apprenants en contexte surveillé. Le but est de nuancer l'idée selon laquelle l'écrit constituerait la forme la plus aboutie d'une langue (Riegel *et al.*, 2009 : 54), alors qu'il est sujet comme l'oral à des fluctuations. Mais avant, il est nécessaire de revisiter la notion de « liaison ».

1. Approche notionnelle de la liaison

La liaison constitue une importance certaine dans la langue et la culture françaises. Il ne s'agit pas ici de refaire le parcours historico-conceptuel de la liaison, mais simplement de reprendre le schéma explicatif de ce phénomène.

1.1. Définition de la liaison

La liaison est une survivance de l'ancien français, lorsque les consonnes finales se prononçaient. Ces consonnes, désormais graphiques, ne sont réalisées que dans des situations où l'union entre deux termes, garantie par l'usage, est assez forte

(Mallet, 2008 : 31). Pratique du français oral, la liaison est donc comme le décrit Laks (2005 : 155), le fait qu'une consonne finale de mot se prononce à l'initiale du mot suivant à condition que ce dernier commence par une voyelle.

La liaison relève de deux faits phonétiques. D'une part, la présence d'une consonne de liaison (CL) : [t],[z],[n],[r],[p]. Elle appartient au premier mot car sa nature phonétique est déterminée par ce mot ; c'est avec lui qu'elle peut varier. D'autre part, la resyllabation. Elle fait entendre la consonne de liaison à l'attaque de la première syllabe du second mot en jeu. La liaison consiste donc à prononcer devant un mot commençant par une voyelle, une consonne finale muette en dehors de cette condition. La consonne finale du premier mot se soude à la voyelle initiale du second pour former une syllabe avec elle.

Ainsi, pour réaliser une liaison, deux manières possibles sont envisagées : soit une liaison sans enchaînement (ou liaison non enchaînée) ; elle relève de l'articulation de la consonne de liaison à la finale du premier mot (ex : J'avaiz un rêve) ; soit une liaison avec enchaînement (ou liaison enchaînée) ; elle place la consonne de liaison à l'initiale du mot suivant (ex : J'avais zun rêve). C'est cette deuxième catégorie que recommandent les spécialistes de la grammaire, sans tenir compte de l'usage de plus en plus marqué de la première catégorie par les locuteurs dits « cultivés ».

À l'inverse de cette contrainte phonétique de la liaison, Plénat (2008 : 1657) envisage une conception morphologique. Il situe les contraintes de la liaison non pas liées à la phonologie, mais plutôt liées à des contraintes d'accord, même si son conditionnement est partiellement phonologique. Aussi considère-t-il le contexte syntaxique dans la réalisation de la liaison, c'est-à-dire que « deux mots séparés par une rupture intonative sont néanmoins liés l'un à l'autre. À ce moment-là, la liaison, enchaînée ou non enchaînée, dépend du genre du mot : enchaînée si le mot est masculin, non enchaînée si le mot est féminin (Plénat, 2008 : 1657). Durand *et al.* (2011 : 109) reconnaissent d'ailleurs que « *la réalisation de la liaison est extrêmement sensible à la cohésion syntaxique, sémantique et rythmique de la construction* ». Dans le cadre de la réalisation de la liaison à l'écrit, il faudra donc étudier l'origine de la faute, en tenant compte des contraintes phonologiques et/ou morphosémantiques auxquelles pourraient être associées les contraintes sociales.

1.2. Catégories de liaison

La liaison est un phénomène linguistique complexe de la langue française. Eychenne (2011 : 79) le classe avec le « e caduc » et le « h aspiré », parmi les problèmes fondamentaux de la phonologie française particulièrement difficiles à appréhender. La difficulté de la liaison réside entre autres sur l'appellation des

trois catégories qui la régissent. La grammaire française s'appuie sur le critère normatif pour désigner les réalisations des liaisons. Aussi parle-t-elle de liaisons « obligatoire », « facultative » et « interdite ».

Pour leur part, les partisans de l'approche variationniste s'inscrivent sur le paradigme descriptif. Ils considèrent la liaison comme une valeur fluctuante de la langue qui tient compte des données sociales du locuteur. Ainsi, à la soumission prescriptive attribuée à la liaison, ils optent pour les termes « invariable » pour obligatoire, « variable » pour facultative et « erratique » pour interdite. Pour nous, il paraît difficile de séparer le prescriptif du descriptif tant l'influence de la norme sociale est grande sur la norme standard.

Toutefois, bien que contradictoires sur la désignation des types de liaisons, les différentes approches semblent s'accorder sur les contextes d'apparition de la liaison. C'est ainsi qu'une liaison est dite « invariable » (ou « catégorique »), lorsqu'elle doit être obligatoirement dite dans la chaîne parlée. Quel que soit le contexte et/ou le locuteur, ce type de liaison doit être réalisé. D'après Arrivé *et al.* (2010 : 380-381), la liaison catégorique se pratique au sein :

a) d'un syntagme nominal : « *En amont, vous vendez les armes qui tuent* » (Ndong, 2010 : 28) ;

b) d'un groupe adjectival : « *Une alliance mal aimée au nom de l'Anneau* » (Zoula, 2013 : 51) ;

c) du groupe verbal entre le pronom clitique et le verbe : « *Le repas du Guide Providentiel qu'on avait trouvé à son début prenait habituellement quatre heures.* » (Labou Tansi, 1998 : 12) ;

d) des locutions sémantiques : « *Depuis son incarcération, personne dans le village ne m'appela par l'un des nombreux noms qu'il m'avait donnés lorsque je m'étais échappé des ténèbres d'avant-monde : Petite lumière, Le prince des nuées, Le roi de l'azur, Le mage, Moi, laminaire, Arc-en-ciel.* » (Zoula, 2017 : 13), etc.

À l'inverse, une liaison « variable » est celle dont la prononciation est envisageable ou pas du tout, sans que ce choix ne puisse induire une erreur de la part du locuteur. Sa réalisation ou non dépend très fortement du contexte et du locuteur (Mallet, 2009 : 65), notamment :

a) entre un nom au pluriel et un adjectif : « *Des romans italiens* » ;

b) entre un verbe auxiliaire ou modal et un verbe principal : « *Vous êtes arrivés* » ; après les adverbes : « *Vraiment inutile* » ;

c) après certaines conjonctions : « *Mais enfin* » (noter que la liaison est interdite après la conjonction « et »), etc.

La liaison « variable » est de ce fait liée à la classe sociale du locuteur. Cette variation permet facilement la stigmatisation de la langue dite « populaire » ou « relâchée ». Mais elle est également liée au contexte d'énonciation. C'est fort de cette dimension sociale de la liaison qu'elle constitue un terrain idéal d'étude sociolinguistique.

Pour ce qui est de la liaison dite « erratique », sa réalisation ne doit jamais être envisagée, quel que soit le locuteur ou le contexte. Elle s'inscrit dans le domaine de la faute. L'on dénombre quelques types de liaison erratique. Il y a le pataquès qui se décline en deux sous-catégories :

- a) le cuir (un son 't' mal placé) : il s'est mis (T) au travail et
- b) le velours (liaison erronée en 'z') : entre quat' zyeux.

Nous avons également la psilose (non-respect de la disjonction ou le coup de glotte devant un *h* aspiré) : « *Des haricots* ». Alors, qu'en est-il des fautes de liaison réalisées à l'écrit par les sujets scolarisés ? Lesquelles sont à ranger du côté de la liaison invariable, variable ou erratique ? Dans quel cadre doit-on situer ces fautes ? Nous le découvrons dans le dépouillement de l'enquête ci-après.

2. Présentation de l'enquête

Nous déclinons ci-dessous la période d'enquête, les établissements scolaires retenus, les niveaux d'étude, ainsi que le mode de production adopté.

2.1. Période d'enquête et établissements retenus

L'enquête s'est déroulée entre le 25 avril 2016 et le 3 février 2017, dans trois lycées de Libreville : collège confessionnel Calasanz, lycée public Diba-Diba et lycée public Jean-Baptiste Obiang Etoughe. Ils sont choisis selon la variable sociale « favorisé/défavorisé », à partir du lieu d'habitation et du métier des parents de l'enquêté. C'est ainsi que le collège Calasanz regroupe majoritairement des élèves issus des milieux favorisés, alors que les lycées Diba-Diba et Jean-Baptiste Obiang Etoughe renferment essentiellement des locuteurs défavorisés.

2.2. Mode de production et niveaux d'étude

Il s'agit de l'enquête par observation non engagée. Elle a concerné la production écrite d'un récit dans lequel les apprenants sont amenés à donner leur avis sur une situation précise. Le but est de vérifier l'usage du phénomène de liaison à l'écrit. Les niveaux d'étude choisis sont le premier cycle (6^e et 4^e) et le second cycle (1^{re} et T^{le}).

3. Inventaire du phénomène de liaison

Nous relevons le nombre de phénomènes relatifs à la liaison à l'écrit, par établissement et par niveau d'étude.

3.1. Collège Calasanz et lycée public Diba-Diba

Au collège Calasanz, il est recensé 32,53% de cas de liaison à l'écrit. Par niveau d'étude, nous avons :

- a) en 6^e : 74,07% ;
- b) en 4^e : 18,51% ;
- c) en 1^{re} : 7,40% ;
- d) en T^e : Néant.

Le premier cycle contient le plus grand pourcentage de cas de liaison à l'écrit (92,58%), notamment le niveau 6^e (74,07%). Cet inventaire laisse à penser que le niveau d'étude peut être un facteur déterminant dans la pratique des phénomènes linguistiques proscrits par l'institution scolaire.

Au lycée public Diba-Diba, il ressort 34,93% de cas de liaison à l'écrit, soit :

- a) en 6^e : 48,27% ;
- b) en 4^e : 51,72% ;
- c) en 1^{re} : Néant ;
- d) en T^e : Néant.

Le même constat se dégage au lycée public Diba-Diba où le premier cycle arrive en tête avec 100% de cas de liaison à l'écrit. Cependant, à l'intérieur du cycle, ce résultat peut être nuancé : le niveau 4^e a relativement le taux le plus élevé (51,72%), à l'inverse de la 6^e (48,27%).

3.2. Au lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe

Le lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe enregistre les mêmes données que le collège Calasanz, c'est-à-dire 32,53% de cas. Mais par niveau d'étude, cette statistique est différente.

- a) en 6^e : 44,44% ;
- b) en 4^e : 48,14% ;
- c) en 1^{re} : Néant ;
- d) en T^e : 27,40%.

Si la tendance reste la même en ce qui concerne les données entre cycles, au lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe, le niveau 6^e a moins de cas (44,44%) que la 4^e (48,14%). Dans l'ensemble, les répondants issus du premier cycle pratiquent plus

le phénomène de liaison à l'écrit (79 cas sur 83, soit 95,18%) par rapport à ceux du second cycle (4 cas sur 83, soit 4,81%). L'une des explications est que la pratique du phénomène de liaison à l'écrit dépend du niveau d'étude : plus l'élève détient un niveau d'étude élevé, moins il use de la liaison scripturale.

Mais cette donnée peut être relativisée lorsque l'on considère les statistiques du lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe où le niveau T^{le} enregistre 7,40% de cas, contrairement au niveau 1^{re} (0%). Comme quoi, les pratiques sociales du langage peuvent transcender les clivages sociaux. L'analyse transversale, celle par établissement, confirme cette tendance à la généralisation des usages linguistiques de la variété endogène du français : collège Calasanz et lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe 32,53% chacun, et le lycée Diba-Diba 34,93% de cas. Ci-dessous, nous examinons comment se manifestent ces liaisons à l'écrit, c'est-à-dire les domaines de la langue les plus affectés par ce phénomène.

4. Quelques cas pratiques

Sur les cas pertinents relevés, il est recensé 79,54% de fautes dues aux liaisons obligatoires, 13,63% de fautes attribuées aux liaisons facultatives et 6,81% de fautes rangées aux pataquès.

4.1. Fautes dues aux liaisons obligatoires

Sur les erreurs dues aux liaisons obligatoires, nous pouvons présenter les cas suivants :

a) le phonème sujet à liaison est [n] (34 occurrences) :

- *ils m'ont souhaité un bonne anniversaire, une longue vie (b9)* : la faute s'identifie par la marque du féminin attribuée à l'adjectif « bonne », alors que l'on s'attend normalement à « bon », dans la mesure où le nom « anniversaire » est du genre masculin. Cette faute provient de la pratique de la liaison catégorique à l'intérieur d'un groupe adjectival composé de l'adjectif « bonne » et du nom « anniversaire » : [bɔ̃naniʋɛʁsɛʁ]. Cette faute est renforcée par une liaison qui semble se faire sans enchaînement, c'est-à-dire que le locuteur articule la consonne de liaison à la finale du premier mot : « bonn(e) anniversaire » ;
- *elle me dit nous allons partir avec ou sans ton naccord (a19)* : la faute vient de la mauvaise orthographe du lexème « accord » [akɔʁ] écrit maladroitement « naccord » avec une reprise du phonème *n* au mot suivant : [nakɔʁ] ; cette

faute a pour origine la liaison catégorique pratiquée au sein du syntagme nominal « ton naccord » composé du déterminant « ton » et du nom « accord ». Si l'enquêté a19 a transcrit « ton naccord », c'est parce qu'il a réalisé la prononciation de la consonne de liaison ainsi que la resyllabation. Ici, c'est une liaison enchaînée, l'informateur place la consonne de liaison à l'initiale du mot suivant : « ton naccord » [tɔ̃nakɔ̃r].

b) le phonème sujet à liaison est [z] (2 occurrences) :

- *C'était un vendredi au environ de 16h, 17h, je regardais la télévision (b15)* : c'est une liaison catégorique à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel, entre la préposition « au » et le nom « environ » ; « aux environs » est une locution prépositionnelle dont l'emploi est réservé au pluriel ; la faute de liaison ici provient donc de l'absence de la réalisation de la liaison catégorique, c'est-à-dire la non prononciation de la consonne de liaison x et l'absence de resyllabation. À la place de [ozãvirɔ̃], l'enquêté opte pour [oãvirɔ̃], effectuant de ce fait une liaison sans enchaînement.
- *Ils étaient là pour moi, maintenant il ont besoin de moi (a20)* : nous sommes devant une liaison catégorique qui a lieu dans un groupe verbal, entre le pronom clitique (« il ») et le verbe (« ont ») ; la faute de liaison ici est due à la prononciation de la consonne de liaison sans effectuer la resyllabation. Au lieu de [ilzɔ̃], l'informateur prononce plutôt [ilɔ̃], créant du même coup une liaison sans enchaînement, avec une légère pause : [il//ɔ̃].

4.2. Fautes dues aux liaisons facultatives

Les fautes liées aux liaisons facultatives concernent les phonèmes [t] et [r].

a) le phonème sujet à liaison est [t] (2 occurrences) :

- *mon frère marquait beaucoup de buts ou quant on grimait aux arbres pour avoir des mangues (b23)* : la liaison facultative s'opère ici entre l'adverbe temporel « quand » et le clitique « on » ; l'informateur a effectué la réalisation de cette liaison ; l'erreur est manifeste par la marque de la consonne t finale au lieu de d, car t est une consonne de liaison.

b) le phonème sujet à liaison est [r] (1 occurrence) :

- *mon première anniversaire je m'en souviens (b2)* : la faute est visible par la marque du féminin sur l'adjectif « première », or le nom « anniversaire »

que cet adjectif est du genre masculin. La faute vient de ce que le locuteur est réalisé la liaison catégorique [pʁmiɛranivɛrsɛr] à l'intérieur d'un syntagme adjectival composé de l'adjectif « premier » et du nom « anniversaire ».

4.3. Fautes dues au pataquès

Les pratiques déviantes dues au pataquès concernent le phonème [z] (2 occurrences). Nous présentons deux cas :

a) *Je veux t'être capable de maîtriser la méthodologie de la dissertation et la question de synthèse (d9)* : la faute de liaison ici est le pataquès ; il s'agit plus précisément du cuir ; celui-ci s'identifie par le mauvais placement du son [t] au lieu de [z] à l'intérieur du syntagme verbal, entre le verbe conjugué « veux » et celui à l'infinitif « être » : [ʒvʔtɛtr] à la place de [ʒvʔzɛtr]. Cette liaison erratique est réalisée par un sujet de niveau T^e.

b) *Mes vacances se sont bien déroulées même si je les ses passé à la maison (a22)* : ici, c'est la liaison erronée en [s], où l'on s'attend à avoir le son [z] ; cet enquêté de niveau 6^e réalise maladroitement le son [zɛ] qu'il prend pour [sɛ], [ʒlɛsɛ] au lieu de [ʒlɛzɛ] ; ce pataquès se produit dans une liaison obligatoire, au sein du groupe verbal, entre le pronom clitique « je », le pronom personnel « les » et le verbe « ai ».

Ces pratiques déviantes de la langue trouvent leur explication dans la réalisation de la liaison dont les formes varient selon qu'elle soit catégorique, facultative ou erratique, qu'elle soit enchaînée ou non. D'autres facteurs, cette fois, sociolinguistiques, peuvent favoriser l'usage des liaisons à l'écrit.

5. Bilan de l'analyse

Entre autres facteurs explicatifs, nous retenons ici l'hypercorrection, la rupture de la frontière oral/écrit et l'oralité comme marqueur de variation du français.

5.1. Hypercorrection

L'hypercorrection se conçoit comme une différenciation entre les formes jugées correctes et celles déviantes des locuteurs admises comme justes, différenciation inhérente à un excès de zèle. Pour notre cas, certaines fautes, comme celles dues aux liaisons obligatoires, proviennent d'une application excessive de la règle qui nécessite que l'on réalise absolument la liaison au sein de certains syntagmes (cf. 4.1. Fautes dues aux liaisons obligatoires). La liaison est un trait linguistique qui ne se pratique qu'à l'oral. L'ignorance de cette règle qui se lit par son usage excessif,

ici l'écrit, explique de la part du locuteur scolarisé, ces formes déviantes de la langue française.

5.2. Oral et écrit : deux modes identiques

L'autre facteur qui pourrait expliquer l'usage à l'écrit du phénomène de liaison est la brisure des frontières entre l'oral et l'écrit. D'aucuns n'opèrent pas de différences fondamentales entre les deux modes de la langue mais les inscrivent plutôt dans un continuum (Bidaud et Megherbi, 2005). En effet, le locuteur scolarisé considère l'oral et l'écrit comme deux modes totalement identiques, si bien que l'on retrouve les traits du premier chez le second.

5.3. Oralité comme marqueur de variation du français

Le locuteur gabonais appréhende la langue française différemment d'un locuteur francophone appartenant à un autre espace géographique. Son rapport à la langue française se fonde sur son origine africaine dont l'oralité constitue le socle principal. Le français qu'il utilise, notamment les liaisons à l'écrit, est celui de l'oral, par conséquent en marge des principes standard de l'écrit. C'est donc la preuve que la norme, fondée sur la langue écrite, ne trouve pas l'assentiment des locuteurs qui ont une culture de l'oralité. Ils ne se retrouvent donc pas en elle, parce qu'elle ne véhicule aucune identité du sujet et n'est donc pas une pratique sociale. Italia (2015) y voit une appropriation du français qui se lit à travers cette culture du « parler », qui s'impose aussi dans la transmission de la langue française.

Conclusion

La préoccupation de départ était de s'interroger sur les pratiques langagières de la liaison en contexte scriptural chez les locuteurs scolarisés de Libreville. Il s'agissait de montrer que l'usage de la liaison à l'écrit provient de l'oralisation de la langue française due pour l'essentiel aux facteurs extralinguistiques du locuteur. L'emploi scriptural de la liaison vient du niveau d'étude de l'apprenant.

Il ressort que les « fautes » de liaison à l'écrit apparaissent dans les trois formes de réalisation, catégorique, facultative, erratique, qu'elle soit enchaînée ou non. Elles proviennent des locuteurs aussi bien des milieux favorisés que défavorisés, et quel que soit le niveau d'étude. La preuve que le phénomène transcende les clivages sociaux. Ces différentes pratiques langagières sont la preuve de l'éclatement de la norme du français, qui prend des formes variées selon les espaces géographiques et quel que soit le mode de communication, oral ou écrit.

Il reste la question du comment normer toutes ces formes. Quelle orientation donner à une langue française dans un espace géographique où l'épineux problème de politiques linguistiques se pose encore avec acuité ? La langue, elle, continue d'évoluer, qu'on le veuille ou pas.

Bibliographie

- Arrivé, M. et al. 2010. Liaison. In : *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion. p.379-381.
- Bidaud, E., Megherbi, H. 2005. « La lettre de l'enfance et de l'adolescence », *Revue Cairn info*, vol. 1, n°6, p. 19-24.
- Chevalier J.-Cl. 2010. « Pour les spécialistes et les autres ». *Modèles linguistiques*, n°3, p.37-40. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/ml/417> [consulté le 10 février 2021].
- Durand, J. et al. 2011. « Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? ». *Langue française*, n°169, p. 103-135. Paris : Armand Colin.
- Eychenne, J. 2011. « La liaison en français et la théorie de l'optimalité ». *Langue française*, vol. 1, n° 169, p. 79-101. Paris : Armand Colin.
- Italia, M. 2015. « La variation du français parlé au Gabon : transgression ou progression ? ». *Voix plurielles*, n° 12/1 p. 225-239. [En ligne] : <https://journals.library.brocku.ca/index.php/voixplurielles/article/view/1187> [consulté le 14 mai 2020].
- Laks, B. 2005. « Phonologie et construction syntaxique : la liaison, un test de cohésion et de figement syntaxique ». *Linx*, n°53, p. 155-171. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/linx/274> [consulté le 27 mars 2020].
- Mallet, G.-M. 2008. *La Liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC*. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La défense [En ligne] : https://www.projet-pfc.net/wp-content/uploads/2009/02/these_mallet.pdf [consulté le 10 mai 2020].
- Moussounda Ibouanga, F. 2014. « Du tolibangando à Libreville ? Étude de sociolinguistique urbaine ». *Mbaandza. Revue d'étude et d'analyse francophones*, n° 4, p. 17-30. Ed. Oméga.
- Pambou, J.-A. 2011a. « Le français scolaire à Libreville : l'entre-deux normes ? ». *Le Plurilinguisme à Libreville*, n°18, p. 169-182. Paris : CERPL.
- Plénat, M. 2008. « La liaison obligatoire avec et sans enchaînement ». Durand, J., Habert, B., Laks, B. (éds). *Congrès Mondial de Linguistique Française*. p. 1657-1667. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Riegel et al., 2009 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.

Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 10 / 2021



Variations sociolectales





ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Les variétés sémantiques du concept « corruption » à Goma : sociolectes, langages et discours

Gratien Lukogho Vagheni

Institut Supérieur Pédagogique de Kalehe, RD Congo

vlukogho@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-2794-942X>

Reçu le 03-10-2020 / Évalué le 08-01-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Il s'agit, dans cette étude, de cerner le langage lié à la corruption dans le microcosme sociétal de la ville de Goma et ses environs. L'analyse montre que, les pratiques de la corruption s'étant incrustées dans le comportement, elles ont engendré des créativité langagières pour désigner ces actes. Ce sont des mots, des énoncés et des langages non verbaux déjà popularisés pour dire la corruption d'une manière sémantique particulière. Les figures de style les plus couramment retrouvées sont la métaphore, la métonymie et surtout l'euphémisme. L'analyse des données est sémantique ou encore sémiotique en considérant ces discours dans leur contexte énonciatif précis.

Mots-clés : corruption, langage, détournement sémantique

The semantic varieties of the concept “corruption” in Goma: sociolects, languages and discourses

Abstract

This study identifies the language linked to corruption in the societal microcosm of Goma and its surroundings. The analysis shows that, as corrupt practices have become embedded in behavior, they have generated languages creativities to designate these acts. There are words, utterances and non-verbal languages already popularized to mean corruption in a particular semantic way. The most commonly found figures of speech are metaphor, metonymy and above all euphemism. Data analysis is semantic or even semiotic by considering these discourses in their precise context.

Keywords: corruption, language, semantic hijacking

Introduction

Les pratiques sociales courantes sont toujours véhiculées par la langue, les langages, les codes et les discours. Depuis les travaux de Labov (1976), l'évidence est que, du point de vue sociolinguistique, l'homme ne parle pas de la même façon

dans toutes les circonstances de sa vie. Ainsi, une même personne change considérablement d'usage, de langue, de variété et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours ou encore des conditions immédiates de production/réception. Tel est le cas des termes désignant certains actes considérés comme illicites ou tabous. Parmi ces termes, nous nous focalisons sur la 'corruption' et examinons la manière dont ce concept charrie des discours, des sens des codes à travers des pratiques langagières variées dans la ville de Goma. Mais, pourquoi le concept « corruption » ? Concept français, le mot « corruption » est parmi tant d'autres qui témoignent de la diversité sémantique des usages langagiers dans une situation congolaise de contact des langues où le français jouit des statuts de langue officielle, dans l'administration et seconde, dans l'enseignement.

Bien plus, souvent jugée endémique, en République démocratique du Congo, la corruption semble très présente, dans le parler et surtout dans les pratiques à telle enseigne que presque tous les services paraissent affectés. Ces *a priori* estiment que, dans ce pays, la corruption est systémique voire systématique. Ainsi, de l'école maternelle aux hautes institutions administratives en passant par les maternités, les services de sécurité, les recrutements et les petits contrats ou arrangements entre amis, il est rare de rencontrer quelqu'un qui vous rende service ou un droit sans exiger *quelque chose*. Depuis le Président Mobutu, le discours de *L'Article 15 ou Débrouillez-vous* fut ainsi consacré jusqu'à s'ancrer dans le parler quotidien. Certes, les pratiques de la corruption ne sont pas forcément le propre de la RDC, mais, dans le contexte congolais, au vu de la présence publique de ces actes et des pratiques langagières osées qui les accompagnent, ces langages variés liés à la pratique de la corruption ne peuvent pas laisser indifférent. Cette pratique de la corruption a entraîné la forge des énoncés et des lexèmes particulièrement euphémiques, métaphoriques, imagés, bref, des codes, lesquelles forges prouvent le dynamisme des créativités ou pratiques langagières autour d'un concept donné, ici, la corruption. La ville de Goma n'est pas non plus épargnée par ces actes et langages liés à corruption.

À propos de la thématique de la corruption en RDC, il existe une riche et abondante littérature réalisée par des chercheurs de tout bord, notamment, les acteurs de la société civile¹, les économistes, les juristes, les sociologues et les théologiens. Ces études se sont focalisées sur les conséquences morales et économiques de la corruption. Nous pouvons, sans être exhaustif, citer les études de Kibanda (2005), Tedika (2012) et les incessants rapports amplement documentés de Global Witness (2013). Mais, dans les limites de nos actuelles enquêtes préliminaires sur l'échiquier congolais, et plus particulièrement de Goma, nous pouvons prétendre que les études abordant ce sujet, dans une dynamique (socio) linguistique, ne sont pas encore attestées.

La langue et, principalement le langage codé, permettent de modifier le sens des mots dans un contexte précis de la corruption. Pour rappeler et paraphraser Labov (1976), qui suppose que la langue et les pratiques des langues dépendent de ce que font les humains, le langage lié à la corruption a trouvé une floraison dans des codes spécifiques et variés selon les contextes différents.

Ainsi cette étude est-elle ancrée en sociolinguistique urbaine, dans le versant de la sémantique énonciative et lexicale à travers des pratiques langagières variées autour du concept la « corruption ». Cette étude se propose de répondre aux questions suivantes : primo, celle de savoir comment la corruption est désignée dans le parler congolais de Goma. Secundo, celle de déceler les codes et les modalités linguistiques, stylistiques ou sémiotiques qui véhiculent cette thématique de la corruption. De prime abord, l'article définit les concepts et une brève appréhension théorique. Puis, l'article fixe l'approche méthodologique et, enfin, culmine sur l'analyse des données recueillies.

1. Appréhension des concepts

1.1. La corruption

La corruption est un acte illicite où le corrupteur paye le corrompu pour que celui-ci facilite la tâche. Le corrupteur peut vouloir accéder illégalement à son droit ou tricher pour en disposer. Il peut se sentir lésé, mais il se sent obligé de payer les services qu'on lui rendra. Le corrupteur et le corrompu enfreignent ainsi la loi, les règlements. Cela veut dire que les deux individus cautionnent intentionnellement la corruption. Par ailleurs, tout détournement des biens publics est une marque de la corruption. Il est hors de question de considérer la pauvreté comme cause de la corruption.

Dans le contexte congolais, en matière de lutte contre la corruption, on constate que dire n'est pas forcément faire. Il pullule de beaux discours de campagne qui dénoncent la corruption avec des énoncés et termes ronflants comme *bonne gouvernance*, *tolérance zéro*, *opération mains propres*, *finie la récréation*, *État de droit*, *La justice élève une nation*, etc. Nous constatons que les actes concrets appliquant ces vœux se raréfient, si non, les termes et énoncés de notre corpus ne seraient pas entendus sur la place publique. Le système semble s'être institutionnalisé. La crise d'éthique est au centre de la corruption, devenue tentaculaire et une maladie chronique. Kibanda (2005 : 12) appelle cette pratique de corruption *monstre*. À cet effet, il argue :

Le monstre-corruption, c'est l'image d'une société ou d'un organisme qui, au lieu de jouer un rôle de générer une société toujours renouvelée, de construire un développement qui tienne compte de la dignité de l'homme, de la justice distributive, de la moralité, des institutions de promotion des valeurs, écoles, entreprises, gouvernance, institutions civiles de protection sociale et de lutte contre la pauvreté, le fait contrairement à la nécessité d'une vie collective positive, pouvant entraîner un progrès soutenu. La corruption est donc un véritable monstre en RD. Congo étant donné qu'elle a dépouillé toutes les personnes de leurs capacités de générer un habitat nouveau, des conditions de vie dignes et décentes, de développer l'esprit créatif dans toutes les institutions et de supprimer les vices qui ont fini par ronger l'avenir de tout le pays.

Fort de ce tableau sans complaisance et sévère d'une société gangrenée par une corruption généralisée, il faudra comprendre le degré de cette monstruosité à travers les choix des mots, l'usage des codes et sens particuliers qui varient l'univers sociolinguistique du concept-cible.

1.2. La sémantique, les tropes et l'euphémisme

Le mot *sémantique* vient du grec *semantikos*, lui-même dérivé de *semainein* qui veut dire « signifier ». La *sémantique* est l'étude scientifique du sens des mots, des phrases et des énoncés. Dans cette perspective, la sémantique trouve ses origines lointaines dans la notion saussurienne du signe linguistique. Vu que les signes sont arbitraires et que les sens changent selon les contextes et les parlars variés, la sémantique est, depuis les théories énonciatives (Benveniste, 1974) et variationnistes (Labov, 1976), contrainte de recourir à la sociolinguistique. Quoiqu'il en soit, pour cerner le signifié d'un concept ou d'un énoncé, la sémantique reconsidère les relations de synonymie, d'antonymie, de polysémie, des sens propres ou figurés et du champ sémantique. Il va donc de soi que, avec toutes ces relations, la sémantique fait aussi intervenir les variations sémantiques du mot selon le contexte (Polguère, 2016). En ce sens, les aspects sociolinguistiques interviennent en sémantique en plus des mécanismes rhétoriques comme les figures de style et sémiotiques.

Globalement, sur les plans sémantique et rhétorique, les figures les plus utilisées dans les énoncés et lexèmes liés à la corruption sont des tropes de sens comme la métonymie, la métaphore, la synecdoque. Selon Neveu (2004 : 490), « le mécanisme sémantique des tropes repose sur l'expression linguistique d'une idée convenant à une autre idée, les deux idées étant reliées entre elles par un rapport d'analogie, d'inclusion, etc. ». En peu de mots, la particularité de ces figures dites, les tropes, réside au niveau de l'usage *déviant*, *inhabituel*, une *altération* du langage.

Elles jouent sur le sens figuré ou connotatif. Star des tropes, la métaphore est la plus utilisée dans tous les parlers de toutes les contrées du monde pour établir une ressemblance imagée ou symbolique.

À ces figures de sens ou les tropes, s'ajoute l'euphémisme, plus récurrent pour désigner la corruption, à la lecture de notre corpus. L'euphémisme est un code ou une figure de style qui adoucit des réalités pouvant choquer. Fromilhague (2014 : 112), quant à elle, suppose que

L'euphémisme est l'atténuation non feinte d'une vérité que l'on déguise parce qu'elle renvoie à des domaines tabous : besoins naturels, maladie, sexe, mort... Nommer la chose, ce serait lui donner une existence que les convenances, la superstition, ou des raisons plus personnelles demandent d'occulter.

Dans le cas de la corruption, les gens refusent le terme *corruption* de façon directe, mais l'utilisent dans un langage codé vu qu'il s'agit d'un terme tabou ou qui désigne l'appellation des actes violant les valeurs morales. Raison pour laquelle, Ricalens-Pourchot (2015 : 127) emphatise sur la dimension immorale dans quelques usages de l'euphémisme qui, selon elle, *embellit pour émousser des idées dures, désagréables ou tristes et ainsi les rendre plus supportables*. □ y regarder de près, les euphémismes contribuent à une véritable détérioration sémantique : les sens des mots sont déguisés non pas dans le sens analogique comme dans la métaphore ou de l'inclusion comme dans la métonymie. Toutes ces trois figures relèvent non seulement de la sémantique, mais aussi de la stylistique vu qu'elles traduisent un moyen particulier d'expression.

2. Approche méthodologique

2.1. Situation sociolinguistique des termes du terrain d'enquête

Les mots et énoncés récoltés sont issus de plusieurs langues. En effet, la ville de Goma atteste deux langues nationales dominantes : le kiswahili et le lingala. En plus de celles-ci se greffent le français jouissant du statut de langue officielle et de l'anglais, dont le statut se limite à la langue étrangère, mais gagne considérablement du terrain. En outre, la situation cosmopolite de Goma en fait une ville plurilingue : d'autres langues s'y parlent telles que le kihunde, le mashi, le kinyanga, le kinande, le kinyarwanda, le kihavu, le kitembo. Ceci souligne l'évidence d'un contact des langues où ce plurilinguisme urbain contribue à enrichir le champ sémantique et sémiotique du concept-cible qu'est la « corruption ». En cela, Calvet (2016 : 27) souligne que

la ville est le lieu par excellence de ces contacts de langues. L'urbanisation et les migrations font en effet converger vers les grandes cités des groupes de locuteurs qui viennent avec leurs langues et créent ainsi du plurilinguisme avant, parfois, de s'assimiler à la langue dominante.

Certes, le français demeure la langue officielle, mais les langues nationales et vernaculaires sont mobilisées, à la faveur de l'alternance codique, pour assurer la variation sémantique et discursive ; la diversité lexicale et énonciative du conceptible, la corruption, concept et pratique, plus présent dans l'administration et les services publics où le français est censé être pratiqué.

2.2. Récolte des données

Le recueil des données du corpus en « situation » a mis en valeur la diversité des usages en fonction de la diversité des locuteurs pour désigner le concept « corruption ». Plus concrètement, le corpus est constitué d'un échantillon aléatoire tiré du répertoire oral congolais récolté en ville de Goma. Cet échantillon comprend des lexèmes, des énoncés et des langages non verbaux. Nous les avons récoltés à la suite de notre observation indirecte et d'une enquête. Cette dernière nous a aidé à récolter plus de données. Ainsi, nous avons fait recours à trois groupes WhatsApp et Facebook d'étudiants-chercheurs linguistes, didacticiens et enseignants. Nous leur avons soumis le questionnaire suivant : *Donnez dix mots et dix énoncés ou discours qui désignent/ évoquent la corruption ou le fait de soudoyer.* Une cinquantaine de mots et énoncés nous ont été fournis ainsi que trois dessins.

Pour analyser ces données, nous focalisons l'attention sur le sens des codes verbaux et non verbaux. Il s'agit, en gros, d'une analyse du discours en contexte qui mobilise l'analyse morphologique, sémantique, sémiotique et stylistique.

3. Résultats : ce que nous apprennent les données

3.1. Les lexèmes

N°	Lexème	Langue	Sens/ Traduction
1.	Bunga/ Sukari ya batoto	Kiswahili	La farine/ Le sucre des enfants
2.	Bishogolo	Mashi	Feuille de plantes de haricots
3.	La carte	Français	
4.	Le cope	Congolisme	Coopération
5.	Kamayi /Mayi ya kunya	Kiswahili	De l'eau/ De l'eau à boire
6.	Kanyama	Kiswahili	De la viande

N°	Lexème	Langue	Sens/ Traduction
7.	Kiingiya pori	Kiswahili	Motivation pour entrer en forêt
8.	Kitu kidogo	Kiswahili	Quelque chose
9.	Kizi	Mashi	La corruption
10.	Le matabich	Kiswahili	La gratification
11.	La motivation	Français	
12.	La chèvre	Français	
13.	Le madeso ya bana	Lingala	Les haricots des enfants
14.	Le mangra/ Mankanya	Français	Manque à gagner
15.	Le massage	Français	
16.	L'opération retour	Français	
17.	Quelque chose	Français	
18.	Le rapport	Français	
19.	Sehemu yangu	Kiswahili	Ma part
20.	Le trésor public	Français	La poche/ le ventre du corrompu
21.	Le transport	Français	
22.	Les unités	Français	

Tableau 1 : Les lexèmes désignant la corruption

La lecture de ces syntagmes et lexèmes montre que, sur le plan sémantique, les lectures désignant la corruption, sont largement variées. En effet, les énoncés ci-haut contiennent ces types de figures de façon expresse. Ainsi, les syntagmes *bunga/ madesu/ sukari ya batoto* soulignent l'importance que tout parent même corrompu accorde à la farine, au haricot et au sucre, qui sont des métaphores de la survie dans l'imaginaire congolais. Tel est le cas aussi des concepts comme *la viande, les feuilles de haricot, de l'eau, des haricots*. Il s'agit ici des aliments les plus consommés. Le préfixe diminutif *ka-* devant *-nyama* semble réduire la valeur du bien à donner pour accéder à un service. Certes, *Kiingiya pori* désigne un don offert à un guérisseur tradi-praticien pour l'encourager d'aller chercher les remèdes dans la forêt et ainsi de rendre service, mais son détournement sémantique se situe au niveau de sa généralisation quand un agent de l'administration l'exige alors qu'il ne s'agit pas de la forêt. Ce détournement devient, non seulement métaphorique, mais aussi euphémique. L'euphémisme est encore plus éloquent dans le thème adjectival du kiswahili *-dogo* dans le syntagme *kitu kidogo*. Ce thème adjectival signifie *moindre chose*, car, sur le plan euphémique, ce syntagme désigne l'argent destiné à corrompre.

Le terme *cope* est largement utilisé dans le contexte congolais, non seulement pour désigner la débrouillardise ambiante, mais aussi une association d'amis pour acquérir les biens de façon illicite. Ce dernier sens exprime la corruption dans un langage figuré. Les termes *unités/ cartes/ transport* détournent le sens initial que désignent les unités de recharge pour l'appel téléphonique ou le transport pouvant faciliter le contact avec le chef qui puisse décanter la situation. Dans le cadre de l'enseignement universitaire, on entend souvent des enseignants de Goma exiger, en termes codés devenus des sociolectes comme la *bougie*, du *pétrole*, du *carburant*. Les pires des enseignants refusent de corriger les travaux des étudiants à l'absence de ces petits cadeaux empoisonnés. La bougie et le pétrole sont, dans le contexte congolais des marques de pauvreté surtout pour un fonctionnaire dépourvu d'électricité. Certes, la modicité des salaires de l'enseignant congolais est indéniable, mais elle ne fait pas de lui un indigent qui se réduit en mendiant jusqu'à l'indignité comme la corruption. En réalité, il s'agit d'une marque de corruption évoquée de façon euphémique pour atténuer le détournement sémantique du terme *argent*.

Le terme *kizi* désigne directement la corruption dans le parler courant de Goma et parfois de Bukavu. Dans la limite de notre recherche, nous ignorons l'origine linguistique de ce concept. Nous entendons les gens dire que, pour réussir, il faut donner le *kizi* ou il a réussi grâce au *kizi*.

Le terme *matabich* est issu du kiswahili et désigne une gratification. Pour corrompre, en effet, on donne le *matabich*. Ce *matabich*, dans une large mesure, loin de désigner une gratification innocente et juste, est une marque de corruption. Césaire, dans *Une Saison au Congo* (1966 : 24, Scène I, Acte 4), évoque cette réalité congolaise dans la stratégie proposée par le Quatrième banquier. Ce dernier, écrit Césaire, propose ce qui suit : « *Pour rendre traitable le Sauvage, il n'est que deux triques : la trique, mon cher, et le matabich* ». Globalement, comme chez Césaire, ce concept suppose une corruption de l'esprit qui amène le corrompu à fermer les yeux et ainsi demeurer exploité.

S'agissant de la chèvre, cet animal est largement utilisé pour soudoyer ou pour aller solliciter les faveurs d'une autorité pouvant décanter une situation compromise. La chèvre, chez beaucoup de peuples congolais, rend d'énormes services d'honneur comme la dot ou la compassion en cas de deuil. La chèvre, dans d'autres cultures comme chez les nande, est synonyme de solution à un problème. Mais, le recours au substantif 'la chèvre', dans beaucoup de sociolectes, montre que cet animal facilite un déshonneur masqué. Charles Djungu Simba (2002 : 22) est revenu sur le rôle ambigu de la *chèvre* dans ces propos :

Elle [la chèvre] intervenait en partout [...] le petit peuple l'avait appelée 'l'Intellectuelle', parce que, grâce à elle, n'importe quel problème trouvait solution. Un fonctionnaire aspirait-il à une promotion ? Une chèvre au Secrétaire Général de son administration, et notre huissier passait au grade de chef de bureau. Un procès risquait-il de mal tourner ? Une chèvre, de préférence un bouc, pour le juge et la cause était entendue. Le salaire d'un enseignant ou d'un fonctionnaire venait-il d'être bloqué ? Vite, une rapide descente à Kinshasa au service informatique de paie, avec de préférence deux chèvres dont l'une pour le 'chef' et l'autre pour l'agent qui 'était assis' sur le dossier [...]. Heureusement que les Intellectuelles étaient là.

Comme on le voit, le terme *chèvre* est devenu, dans le discours congolais, une métaphore, une métonymie, et par ricochet, un euphémisme de la corruption surtout quand l'animal est offert pour des cas illicites et compliqués. L'appellation d'*Intellectuelle* est ironiquement éloquente en ce qu'elle semble banaliser l'intellectuel dans ces pratiques : le véritable intellectuel n'est pas celui qui est juste, mais celui qui résout les problèmes, celui qui enfreint les règles pour réussir. Certains congolais désignent la corruption en 'intelligence pratique'. Le terme *motivation*, que l'on attend souvent, entre dans cette même logique pour désigner un montant susceptible de débloquer des situations compromises alors qu'on est en droit ou qu'on voudrait tricher. L'on entend souvent les gens dire : le droit se négocie. La *négociation*, dans la même veine de variation sémantique, cache le sens de la *corruption*.

Les lexèmes *mangra* et *mankanya* sont des substrats en apocope et en mot-valise à partir du syntagme *manque à gagner*. En effet, dans les discours congolais ambiants, la *différence* ou le *reste* de l'argent est souvent détourné. Par exemple, un magasinier, un caissier, un comptable ou un directeur a droit de fixer des prix élevés en vue de s'adjuger le *mankanya*, le reste.

Toute action visant à favoriser un acte illicite exige un *massage*, un terme utilisé pour désigner un maigre montant offert à l'agent. Accablé par la pauvreté qui le blesse et suite à des salaires modiques, cet agent exige le 'massage' pour exprimer, par détournement euphémique, la corruption.

Le syntagme *l'opération retour* est souvent entendu à Goma en général et en République démocratique du Congo en particulier. Ce syntagme entre dans le contexte des *retrocommission* qui désigne le fait que le bénéficiaire d'un marché ou d'un salaire, doit, pour en jouir, envoyer quelque chose aux autorités ayant facilité l'opération.

Les policiers de circulation routière ou autres agents de sécurité exigent le *rapport* aux chauffeurs. Ce concept est un détournement sémantique. Dans le contexte congolais de Goma, nous entendons les gens dire, *rapport njo kazi*, c'est-à-dire que *le travail*, c'est d'abord le *rapport*. Innocent, cet énoncé a subi des détournements orientés vers la corruption. Le *rapport*, en effet, désigne les papiers et documents du véhicule ou du chauffeur. Les policiers, pour se moquer de ces papiers, vrais rapports, déclarent qu'ils ne mangent pas les papiers. Par conséquent, le vrai rapport désigne, par métaphore, la corruption, ce *quelque chose*, même si le chauffeur est en flagrance, par exemple un mauvais stationnement, rouler à vive allure, ne pas être en possession des documents d'assurance ou d'un permis de conduire, etc.

Le syntagme *sehemu yangu*, traduit en kiswahili par *ma part*, désigne, dans les discours congolais infestés de corruption, ou *l'opération retour*, ci-haut évoquée. C'est-à-dire, dans le cas de *sehemu yangu*, pour qu'un marché soit exécuté dans une entité, le directeur, les autorités de toute la chaîne ou d'autres chefs subalternes qui *accompagnent* le dossier, exigent leurs parts (*sehemu*) avant d'apposer leurs signatures respectives sur les documents ou permis d'exploitation.

Le syntagme *le trésor public* suppose, dans le contexte populaire congolais, cette pratique de perception illicite des taxes et impôts en l'absence des guichets uniques et des quittances justificatives. Le trésor public est désigné, dans une métonymie, par la poche de l'agent percepteur.

Comme nous le percevons, les lexèmes français débouchent sur un détournement sémantique, preuve de vitalité de la variation sémantique du français en ville de Goma. Les lexèmes issus des langues nationales et vernaculaires congolaises sont des marques de congolismes utilisés dans une situation d'alternance codique et de contact de langues.

3.2. Les énoncés

N°	Énoncé	Langue	Sens/ Traduction
1.	Accompagner le dossier	Français	
2.	Ata madogo, leta tu !	Kiswahili	Apporte quelque chose.
3.	Balishamumezeshia kiazzi	Kiswahili	On lui a fait avaler une patate.
4.	Erithul'omo byala	Kinande	Toucher dans la main.
5.	Erilebery'omundu	Kinande	Donner à quelqu'un.
6.	Eritheka	Kinande	Donner.

N°	Énoncé	Langue	Sens/ Traduction
7.	Erimera	Kinande	Avaler.
8.	Erimeresya	Kinande	Faire avaler.
9.	Et Dieu créa le voisin	Français	
10	Ezali eloko ya Leta, ya moto te.	Lingala	Ce bien n'appartient à personne. Il appartient à l'État.
11.	Faa vile petit !	Kiswahili/ Français	Fais cela petit !
12.	Il faut bouger.	Français	
13.	Il faut rester là où il y a l'argent.	Français	
14.	Kuloanisha ndevu.	Kiswahili	Mouiller la barbe.
15.	Kukata midomo.	Swahili	Couper les lèvres.
16.	Kupiga mupanga.	Kiswahili	Trancher à la machette.
17.	Petit, ona mbali/clair	Swahili et français	Petit, il faut voir loin/ clair.
18.	Réussir grâce aux points sexuellement transmissibles	Français	
19.	L'argent appelle l'argent	Français	
20.	La chèvre broute là où elle est attachée	Français	
21.	Saluer le chef	Français	
22.	Se retrouver	Français	
23.	Yiba na mayele	Lingala	Vole intelligemment.

Tableau 2 : Les énoncés exprimant la corruption

Ces énoncés, inclus dans leurs contextes respectifs d'énonciation, expriment la corruption. En effet, l'énoncé *accompagner le dossier* se dit, dans le contexte congolais, des manœuvres mises en place pour débloquer une situation compromise. Par exemple, avec la lourdeur administrative ou les trafics d'influence, un candidat à la fonction publique peut voir son dossier recalé si celui-ci n'est pas accompagné en termes d'argent ou de chèvre comme le dirait Charles Djungu-Simba (2002). Avant de déposer un dossier d'embauche, celui-ci doit être bien accompagné. Cela vaut aussi pour d'autres droits en vue de passer d'un grade à un autre.

Lorsqu'un agent de contrôle fiscal arrive dans un commerce, en l'absence d'un guichet unique, le propriétaire est sommé de payer le *madogo*. L'énoncé *Ata madogo !* dans le propos de l'énonciateur de Goma, s'étoffe bien dans un ton adoucissant euphémique : venu avec un ton menaçant, l'agent cède facilement aux

charmes de peu d'argent. En fermant les yeux, cet agent cautionne l'infraction. Tel est le cas aussi des énoncés *Il faut bouger/ faa vile petit/ ona mbali/clair*. En effet, bouger est un verbe dont le sens est détourné : bouger la main, c'est-à-dire poser un acte concret pour que le dossier passe vite. Poser cet acte amène l'intéressé à *voir loin, clair*. La vision de loin, dans le contexte des énonciateurs, suppose que, les dossiers ne peuvent pas passer sans que le propriétaire ne pose préalablement un acte précis de corruption. Autrement, la vie sera *sombre*, par opposition à *clair*. La modalité, manifestement, impérative dans *Leta* (apporte)/*Ona* (Vois), incite le potentiel corrupteur à céder.

Pour le peuple nande, l'énoncé évoqué ci-haut, dans la quatrième entrée est traduit de manière euphémique en *toucher dans la main/ donner à quelqu'un/ donner*. Les énoncés *Balishamumezsha kiazil erimera/ erimeresya* sont des marques de corruption que les gens dénoncent. Avaler la patate est une métaphore de se taire ou de cautionner le mal. Outre le fait que la patate symbolise la vie *echiribwa* = littéralement « ce qui est mangeable, ou la nourriture », cet aliment, dans la culture des peuples vivant à Goma, marque l'engorgement quand on n'a pas bu. Cet engorgement est ainsi une métaphore de la corruption. Cette métaphore dévoile aussi une métonymie du tout pour la partie.

Dans le contexte scolaire de Goma, nous entendons les élèves dire *Et Dieu créa le voisin*. Cet énoncé est souvent prononcé lors des évaluations. Un élève ou un étudiant qui est en pleine évaluation, appelle son voisin en vue de solliciter une aide et ainsi tricher. Pour les élèves, le *bon voisinage* signifie, métaphoriquement, la collaboration ou la tricherie. Quant au *voisin mabé* (du lingala, mauvais), il signifie tout élève qui ne veut pas tricher ou collaborer. Pour se moquer des élèves intègres, ceux qui trichaient à l'école et qui continuent à tricher pour réussir dans la vie, font distiller des énoncés moqueurs comme : *Que sont devenus ces génies qui cachaient les réponses aux autres ?* Cet énoncé, tiré de facebook, traduit bien une crise morale. Pour banaliser l'effort scolaire comme gage de réussite et, ainsi encourager la corruption et la réussite facile dans la vie pratique, certains jeunes, reprennent le musicien populaire, feu Papa Wemba Shungu, en ces termes : *tchike ézà rien = l'école n'est rien/ Chance éyàkà lokolà pàmbà = la chance vient dans la blague ou le hasard peut sourire à n'importe qui*. Loin d'être le cas général, dans une certaine mesure, *la débrouillardise* et *l'article 15*, associés au sens du mot *la chance*, voilent, de façon métaphorique et euphémique, une réussite entachée d'irrégularités comme la corruption et la tricherie.

Les énoncés *Ezali eloko ya Létà. Ya moto te* soulignent comment, dans l'imaginaire, *le bien public ou de l'État n'a pas d'importance*. Ainsi, tout le monde peut y toucher sans être inquiété. Un tel discours est de nature à inciter tout le monde

à pratiquer la corruption. Et quand quelqu'un veut endiguer le mal, des propos intimidateurs fusent de partout : *Est-ce toi qui va changer le système ? / Sala keba (Fais attention). Tu mourras pauvre / As-tu même un chantier ?* En clair, des propos pareils étalent le degré de l'institutionnalisation de la corruption dans le système. Dans ce corpus ci-haut figure un autre énoncé qui incite au vol : *Yiba na mayélé*. Implicitement, ce discours suppose que le vol est autorisé. Mais, cette *intelligence* ne respecte pas les normes éthiques : c'est de la malignité ou le dol. Justement, nous constatons que ce sont les *élites*, du reste corrompues, qui perpétuent ce système parce qu'elles sont des *bato ya mayélé*, des gens malins. Ce n'est pas forcément l'école qui a échoué. Ce sont des mesures de coercition qui manquent.

Kuloanisha ndevu / kukata mudomo sont des énoncés qui détournent le sens comme les ceux évoqués précédemment. La corruption, c'est quand l'on cède pour le simple fait d'avoir reçu une bière, acte métaphorisé par *kuloanisha ndevu*. Il en est de même pour l'énoncé *kukata mudomo* pour souligner les méfaits de la corruption sur la liberté d'expression. Par synecdoque de la partie, *mudomo* signifie la grande gueule. Ainsi, par exemple, quand on est syndicaliste ou activiste défenseur des droits de l'homme ou encore activiste des mouvements citoyens, on est expert en donnant des leçons. Le paradoxe est que, quand l'ancien pourfendeur des abus est dans le sérail du pouvoir, il change de discours, cesse de dénoncer, se compromet aussi et réprime véhément les anciens camarades de lutte. Lui aussi est dans le système de corruption. Le bas peuple dit clairement que l'intéressé a été muselé : *balimukata mudomo : il ne peut plus parler*. Rares sont les *élites*, anciens dénonciateurs de la corruption, qui, une fois au pouvoir ou à la « mangeoire », résistent à l'appât du gain facile ou de la corruption. Certains de ces *intellectuels* disent haut que *l'honneur ne se mange pas*. *Kupiga mupanga* est un énoncé qui exprime le détournement qu'on exécute avec violence et sans pitié ni état d'âme. En effet, ce terme se dit des actes posés lorsque des fonds sont partagés entre copains en guise de détournement et dans une opacité totale.

Le discours drôle comme : *Elle a réussi grâce aux points sexuellement transmissibles*, est couramment disséminé dans les milieux scolaires et académiques de Goma. En effet, cet énoncé évoque les actes de corruption avérée où une jeune fille faible passe facilement de classe à la suite d'actes sexuels louches avec son enseignant. Cet énoncé est une transformation des sigles IST ou MST (Infections/ Maladies sexuellement transmissibles).

Quant à l'énoncé *l'argent appelle l'argent*, le sens de cet adage est détourné dans le contexte congolais. De toute façon, cet adage est utilisé pour des agents de l'État dont le salaire tarde à venir ou il est bloqué suite à un système informatique

ou administratif lourd à cause de la corruption. Les agents doivent donc réunir une autre somme qui ira à la quête de l'autre argent. Il est à constater des faits de corruption : avant que l'agent ne perçoive son argent, il doit donner en gage son salaire de trois ou six mois en forme *d'opération retour*.

L'adage *la chèvre broute là où elle est attachée* veut dire qu'on doit jouir des « avantages liés au poste » sans tergiverser ni aller loin. L'on sent, dans l'usage détourné de cet adage, une incitation au détournement des fonds et deniers publics. Cet adage est souvent entendu quand on pose des questions à un agent de l'État qui s'estime être en droit de subtiliser les fonds publics au-delà du budget. Ceci justifie l'énoncé injonctif : *il faut rester là où il y a de l'argent* que l'on entend pour souligner que l'appât du gain facile est l'une des causes de la corruption de l'esprit. Une fois encore, les énoncés en français désignent la corruption par détournement sémantique. Les énoncés issus des langues africaines sont des congolismes.

3.3. Le langage non verbal

Les codes du langage non verbaux ont été aussi considérés, car, eux aussi contribuent à diversifier les pratiques langagières sur le concept-cible. À cet effet, Boyer (1996 : 7) estime que la sociolinguistique

embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la-les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation.

Suite à cette évidence, nous estimons que les codes suivants méritent une attention particulière :

N°	Langage non verbal
1.	Clin d'œil.
2.	Saluer un policier de circulation routière + Dessin.
3.	Les index des doigts sur la tête.
4.	Un dessin, puissant=blanc, faible = noir.
5.	Frotter les doigts tout en disant : « Il faut voir ».

Tableau 3 : Les codes non verbaux

Dans cet échantillon, nous avons des actes de langage non verbaux ou paraverbaux ou encore paralinguistiques, s'il faut rester dans la taxinomie de Sapir. Ces actes de langage gestuel sont attestés pour exprimer la corruption. Le clin d'œil est un langage non verbal dont le producteur est un potentiel corrupteur qui voudrait appeler l'agent de l'État en aparté en vue de lui donner un pourboire. Il s'agit non seulement d'une métaphore, mais aussi d'un euphémisme.

La deuxième entrée est issue d'un dessin posté sur les réseaux sociaux. Sur le plan plastique, on voit un chauffeur assis dans une voiture. Il lève la main gauche sur la vitrine de sa portière. Un homme habillé en tenue de police routière tient la main du chauffeur. Tous deux arborent un large sourire. Sur le plan sémantique, lorsqu'on voit un chauffeur en train de saluer le policier de circulation routière, et que ce dernier sourit, il faut se rendre à l'évidence que le chauffeur a donné *un rapport*, un euphémisme pour désigner la corruption. Par ce geste, ce chauffeur se tire d'embarras, même s'il n'a pas de documents en ordre ou a commis une bavure. Même, des chauffards sont vite libérés s'ils ont posé le simple geste de *la salutation*. À la vue de ce dessin sur les réseaux sociaux, certains commentateurs ont relevé des propos suivants de façon euphémique ou directe : *courtoisie routière/ bonjour chauffeur/ massage/ passation ya mbongo/ main / feza tayari/ corruption. com/ ézali ndé rapport ya makasi*. Les commentaires reprennent certains lexèmes déjà évoqués. Ces commentaires viennent d'autres contrées du pays. Ainsi, le concept *main* est une métaphore pour souligner cette emprise que subit le policier de circulation routière. Dès que ce dernier a reçu la corruption, il est vulnérable moralement et dans la personnalité, un peu comme le stipule un adage : *la main qui donne vous domine*. *Feza tayari* est un syntagme issu du kiswahili et se traduit par *l'argent est prêt*. En effet, ici, le commentateur souligne le fait que, *l'argent corrompt l'esprit de façon générale*. La numérisation de la corruption par *.com* souligne déjà l'institutionnalisation de l'acte et l'ancrage de la pratique dans les systèmes. L'attitude des deux personnages, c'est-à-dire, le policier et le chauffeur étonne un commentateur dans son propos : « *ézali ndé rapport ya makasi* ». Cet énoncé, issu du lingala, se traduit par *il s'agit d'un rapport excellent*.

Les deux doigts sur la tête est un code pour signifier deux vaches. Il s'agit d'un acte de langage et un signe culturel évoqué par un commentateur sur WhatsApp. Selon ce dernier, *quand le corrompu, principalement le juge, veut libérer le prévenu ou l'homme en infraction, il peut montrer les index des doigts sur la tête pour signifier qu'il a besoin de deux ou trois vaches*. Il arrive, renchérit le commentateur, *que ces gestes soient posés par les avocats en pleine plaidoirie en vue de coder le juge qui, au lieu de dire le droit, cède en faveur du coupable*. Ainsi, les codes kinésiques détournés accompagnent un procès actualisé en français.

S'agissant du deuxième dessin envoyé grâce aux réseaux sociaux, la corruption y est présentée et dénoncée de la manière suivante. Sur le plan plastique, c'est-à-dire descriptif ou dénotatif, l'image est une planche de bande dessinée avec deux personnages et une bulle. Le premier personnage habillé en robe bleue, est assis devant une table. Celle-ci porte les marques d'une balance, signe de la justice ou du pouvoir judiciaire. Ce personnage, dont la tête est penchée sur la table, le visage renfrogné, tient un marteau dans sa main droite levée. Dans la bulle contenant les paroles, il est transcrit les paroles suivantes : *Je déclare l'accusé non coupable*. La main gauche est penchée derrière. Elle reçoit de la main d'un autre personnage invisible, une liasse d'argent. En encart, il y a un autre énoncé qui est transcrit en ces termes : *La justice en RDC*. Sur le plan connotatif, cette image est une représentation allégorique de la corruption instrumentalisée par le système judiciaire que représente l'homme assis, visiblement, un juge. Sur le plan sémiotique, l'invisibilité de la personne, qui donne l'argent au juge, souligne l'ombre du mal et les situations obscures, opaques dans lesquelles la corruption est entretenue. Le contraste est visible, car les paroles en bulles s'opposent aux actes posés. Le même contraste se lit sémiotiquement dans la position opposée du juge ici en caricature : dire la vérité contraste avec la corruption qu'on reçoit en coulisse. De même, la tête du juge penchée sur la table avec un visage renfrogné exprime la honte du juge en question. Le deuxième énoncé, en encart, traduit bien un parallélisme qui évoque l'injustice sociale : « puissant = blanc // faible = noir ». Par ailleurs, ces énoncés rappellent bien la conclusion de la fable de Jean de la Fontaine, « Les Animaux malades de la Peste » : *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir*. Les mêmes gestes à codes de corruption sont évoqués dans la dernière entrée. L'énoncé *il faut voir*, accompagné des gestes de *frotter les doigts*, est un acte langagier codé, euphémique qui incite l'allocutaire à une action précise, ici, donner l'argent.

Conclusion

Cette étude contribue à mettre en exergue l'instrumentalisation du discours voilé, codé pour désigner la corruption. Le plurilinguisme, le contact des langues, les lexèmes précis, les énoncés et les codes non verbaux prouvent la vitalité de la variété sémantique à travers un seul mot, ici la corruption. Les tropes comme la métaphore, la métonymie ainsi que l'euphémisme sont les plus utilisés. De même, des gestes particuliers sont mobilisés pour voiler ou encoder la désignation de la corruption ou la tricherie. Il est clair que les sens premiers des mots sont dénaturés et débouchent sur des codes variés. De façon concomitante, la métaphore et l'euphémisme fonctionnent pour bien désigner la corruption. La métaphore, en effet, joue sur le changement de code voilé et l'euphémisme embellit le forfait. Dans l'entendement de Kibanda (2015), la pratique de la corruption est monstre au vu de l'ampleur du mal et des dégâts qu'elle entraîne. Nous constatons que les

détournements sémantiques sont aussi monstres pour un non congolais, car, ces codes relèvent des déviations stylistiques, marques de l'anormal pour nommer la pratique de la corruption.

Ceux qui popularisent ces concepts, énoncés et codes ont déjà acquis ces sociolectes à la suite des pratiques auxquelles ils sont confrontés dans la vie courante. Loin d'être le propre de tous les Congolais, la corruption, pour le citoyen ordinaire croit qu'il est obligé de corrompre ou de recevoir la corruption vu que cette dernière est quasiment institutionnalisée. Partant du principe du droit romano-germanique qui stipule que *fraus omnia corrumpit* (la fraude corrompt tout), nous constatons que, dans le discours de Goma, le langage subit aussi une « corruption » matérialisée par des détournements sémantiques et l'alternance codique. Mais ces dernières réalités contribuent à la diversification sémantique du français en particulier et du discours ou du langage, en général. Ces langages désignant la corruption sont de diverses modalités : des lexèmes, des énoncés et des gestes. Nous n'avons retenu que quelques éléments épars recueillis dans la ville de Goma. Une étude d'envergure serait la bienvenue. Elle s'étendrait sur toute la RDC en cernant les codes particuliers du langage lié à la corruption.

Bibliographie

- Benveniste, É. 1974. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Boyer, H. 1996. *Éléments de sociolinguistique : Langue, communication et société*. Paris : Dunod.
- Calvet, J.-L. 2016. *La sociolinguistique*. Paris : PUF.
- Césaire, A. 1966 [2009]. *Une Saison au Congo*. Paris : Points.
- Djunga-Simba, K. 2002. *La chèvre, la corde et l'herbe. Genèse d'une passion d'écriture*. Paris : L'Harmattan.
- Kibanda, M. 2005. *Le monstre appelé corruption*. Kinshasa : Institut des stratégies pour le développement.
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.
- Fromilhague, C. 2014. *Les figures de style*. Paris : Armand Colin.
- Neveu, P. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Polguère, A. 2016. *La lexicologie sémantique et lexicale. Notions fondamentales*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- Ricalens-Pourchot, N. 2005. *Dictionnaire des figures de style*. Paris: Armand Colin.
- Tedika, K. O. 2012. *Corruption en République démocratique du Congo. Nature et conséquence*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.
- Global Witness. 2013. *Les forêts de la RDC victimes d'une grande braderie : Évasion fiscale, arrangements illégaux*. Rapport.

Note

1. Tel est le cas de la LICOCO (La Ligue congolaise de lutte contre la corruption).



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Déviation sémantique du lexique dans les pratiques langagières de la ville de Bukavu

Deogratias Bizimana Mushombanyi

ISP- Idjwi, RD Congo

bizimanad78@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7492-0203>

Reçu le 30-10-2020 / Évalué le 16-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Quelques mots du français connaissent un détournement ou une déviation sémantique dans la parlure de la ville de Bukavu. Ils sont ainsi en lien avec la noosphère et la culture. Ils fonctionnent, dans les pratiques langagières, telles des lexicultures aux signifiés inattendus. Leur sémantisme inférentiel, aux pans d'un imaginaire et d'un environnement linguistiques, dépasse les notions de changement de type et de coercition sémantique. Cette dernière met en évidence le rôle du contexte, et donc de la pragmatique lexicale pour compléter la signification linguistique des mots. C'est ce phénomène qualifié de détournement ou de déviation sémantique que le corpus de cette recherche, symptomatique dans la parlure de l'aire de Bukavu, explore dans différents secteurs de fructification ou de manipulation de la langue au sein de la biosphère sous examen.

Mots-clés : déviation de sens, sémantique lexicale, mot, signifié inattendu, pratiques langagières

Semantic deviation of the lexicon in linguistic practices of Bukavu town

Abstract

Some words in French undergo semantic deviation in the speech of Bukavu town people. They are therefore linked to noosphere and culture. They function in linguistic practices as lexicultures with unexpected signified. Their inference semantism, related to imaginary and linguistic environment, surpasses the notion of change of the kind and semantic coercion. The latter highlights the role of the context, thus the role lexical pragmatics in order to complete the linguistic meaning of words. It is this phenomenon labeled semantic deviation that our corpus, symptomatic of the speech in our scope of study, explores in different sectors the manipulation of language within their scope of our investigation.

Keywords: Semantic deviation, lexicon, word, unexpected signified, linguistic practices

Introduction

La nation Congolaise attribue au français le statut de langue officielle. Par ailleurs, elle reconnaît quatre langues nationales : le kiswahili, le lingala, le ciluba et le kikongo, qui sont considérés comme des langues partenaires du français, en plus des langues communautaires, identitaires ou tribales. Ainsi, l'usage de la langue française dans cet espace multilingue offre un champ réel de détournement ou de déviation de sens. La déviation sémantique constitue ici notre préoccupation. Au sein de la parlure sous examen, les signifiants ordinaires acquièrent des signifiés inattendus non répertoriés par les dictionnaires usuels. Ces derniers sont perçus comme des déviations ou des détournements de sens. En y faisant allusion, Touratier C. (2010 : 79), l'exprime de la façon suivante « À côté de la variation sémantique due à une particularisation contextuelle, il existe des particularisations qui sont dues à la personnalité ou à la vie propre du locuteur. La signification peut donc changer avec la culture et les préoccupations du lecteur ou de l'auditeur ». Selon Ndiru Messina E. (2013 : 169) :

En philosophie, le mot culture désigne ce qui est différent de la nature, c'est-à-dire ce qui est de l'ordre de l'acquis et non de l'inné. La culture est aussi définie comme tout ce qu'un individu devrait savoir afin de pouvoir fonctionner dans une société. C'est aussi l'attitude de toute personne en face d'autres membres de la communauté sociale par rapport à certaines règles sociales.

La connaissance des variétés linguistiques permet de cerner les pratiques et les représentations d'une langue et par là le changement de signification selon l'univers culturel du discours ou de l'interaction. La notion de construction identitaire naît d'ailleurs des considérations des dimensions culturelles.

La présence des différents parlars (parler paysan, parler ouvrier, parler enfantin, parler jeune, parler professionnel, parler citadin par exemple), qu'on appelle aussi parlures dans l'univers littéraire, témoigne de cette intégration de cultures différentes dans les usages linguistiques, à toutes les époques. Ainsi, les jargons juvéniles générationnels et professionnels sont des parlars singuliers, fonctionnant en ce contexte dans la langue à travers les pratiques et formes langagières d'une sociosphère singulière, avec une sorte de glissement, de changement, de déplacement, de détournement, de transgression, de subversion ou de déviation sémantique.

Ce sont ces créations- détournements ou ces inventions-déviations des sens des mots « *dans les matrices phraséologiques* » (Sablayrolles, 2019 :196) ou dans les interactions verbales quotidiennes qui produisent des « *signifiés inattendus* » (Pambou, 2015 :51), par rapport aux signifiants existants, ou des sens quelque peu insidieux et sans prise avec les signifiants du français standard, commun. Les signifiés

inattendus, ainsi communiqués dans les pratiques langagières résonnent comme des déviations sémantiques insolites par rapport au *français ordinaire*. Pareille parlure est à l'« *émergence d'un nouveau mode de communication* » (Bigirimana, C. 2019 :13) qui altère le signifié du « français standard », de la langue commune ou du français général.

Notre visée est d'identifier les mots ou lexèmes utilisés dans la ville de Bukavu, symptomatiques du détournement sémantique et/ou référentiel qui fonctionnent comme des lexicultures dans la parlure de la sociosphère sous examen. Ainsi, dégager les signifiants et les associer aux signifiés déviants, puis préciser les registres de langue concernés permet de caractériser une parlure émergente dans une aire citadine.

Notre questionnement est de nature à savoir quels sont les mots ou lexèmes français qui connaissent, dans la parlure de la ville de Bukavu, un détournement, une déviation ou un déplacement sémantique dans les pratiques et /ou formes langagières. Quel est le signifié correspondant aux signifiants dictionnaires que les mots ou lexèmes sous examen acquièrent dans les pratiques du français quotidien de ce milieu citadin ? À quels secteurs appartiennent les mots répertoriés afin de postuler contextuellement leurs signifiés dans la sémantique française contemporaine ? Quels signifiés connaissent le phénomène linguistique de déviation, de détournement, de glissement, ou de déplacement de sens dans le corpus ainsi répertorié à titre symptomatique dans la parlure de sociosphère de Bukavu ? À quels registres de langue appartiennent les lexèmes repérés dans la parlure des Bukaviens et qui charrient des marqueurs de représentations culturelles ?

Notre hypothèse globale postule que certains mots de la langue française acquièrent un signifié fonctionnant comme une lexiculture dans les pratiques et/ou formes langagières de la parlure de la ville de Bukavu. Ces mots appartiennent à divers secteurs de la vie, singulièrement les secteurs éducatif et social : relation amoureuse, informatique, sportif, commercial, pénitencier, transport, charcuterie... Ils fonctionnent comme des néologies sémantiques par leur pouvoir de création d'un nouveau signifié pour un signifiant existant de sorte que le sens détourné ou dévié résonne comme obtenu par inférence culturelle en ce compris que la signification peut changer avec la culture.

L'organisation de la réflexion prendra une triple articulation. Nous décrirons les assises théoriques ou conceptuelles et la démarche mise en jeu d'abord, exploiterons les sortes de variations sémantiques ensuite, pour présenter les divers secteurs de la déviation sémantique au sein de la ville de Bukavu, finalement.

1. Assises conceptuelles et démarche

Nous donnerons quelques définitions liminaires pour préciser les notions de sémantique, de détournement, de signifié et de signifiant afin de préciser concrètement les concepts fondateurs de notre réflexion. Ce faisant, comprise globalement comme l'étude du sens des mots, la sémantique connaît plusieurs définitions proposées par les sémanticiens : « la sémantique est l'étude de la signification des mots (sémantique lexicale) et des phrases (sémantique compositionnelle) » (Zuffery, Moeschler, 2012 :101). Cette définition convoque celle de la pragmatique lexicale étant donné que les mots requièrent *configuration situationnelle et conversationnelle* dans les pratiques linguistiques de la parlure sous examen : « La pragmatique lexicale s'intéresse aux mots du lexique qui acquièrent une signification en contexte » (Zuffery, Moeschler, 2012 :123). La pragmatique est une « discipline qui a pour objet d'étude le vouloir dire des locuteurs et mécanismes de compréhension qui assurent la réussite de la communication » (Zuffery, Moeschler, 2012 :112). Pour « la signification des unités du lexique (on parlera de *la sémantique lexicale*) et la signification des phrases (on parlera de *la sémantique de la phrase*) (Moeschler, Auchlin, 1997 : 29).

Nous postulons avec les sémanticiens et les pragmaticiens que le sens d'un mot est « *fuyant ou malléable, peut changer avec les locuteurs ou les auteurs, au point de paraître plutôt insaisissable* » (Touratier, 2010 :32). Ce perpétuel glissement de sens a conduit les sémanticiens à une multitude de concepts inhérents à ce phénomène linguistique : déviation, changement, détournement, déplacement, transgression, subversion ou glissement sémantique.

Le détournement désigne l'action de « détourner » ou de « modifier » la direction de quelque chose. Cela renvoie au fait de modifier le signifié d'un lexème. En d'autres termes, le phénomène linguistique de détournement comprend une manifestation double. D'une part, il consiste à énoncer le signifiant habituellement connu, tout en lui affectant un signifié nouveau inattendu ; d'autre part, il permet de transformer à la fois le signifiant connu et le signifié attendu (Pambou, 2015 :54), en français général et/ou standard. Cela occasionne des changements sémantiques sur le comportement langagier, individuel ou collectif des apprenants adolescents et jeunes adultes de la biosphère exploitée.

Le signifié d'un mot comporte à la fois sa dénotation : ce qu'il désigne ou exprime ; sa connotation : ses particularités d'emploi : registre de langue, régionalisme, appréciation subjective (connotation méliorative ou péjorative, connotation affective). Le concept de lexiculture, construit sur le même modèle que « Africulture, françafrique, franglais, oraliture » fusionne deux mots. Ce concept

infère le lien entre les unités linguistiques (mots) et les représentations qu'elles véhiculent. Ces représentations culturelles au sein du lexique, avec une charge sémantique culturelle partagée par les usagers et/ou culturellement marquée, est l'entendement de la lexiculture.

Par ailleurs, chaque culture a ses propres représentations véhiculées par la langue et il est difficile de retrouver exactement les mêmes d'une culture à l'autre. Ainsi, indiquons que ces sens culturels ou historiques ne se retrouveront pas dans les dictionnaires usuels, puisqu'ils présupposent que l'implicite de la représentation soit connu du locuteur.

Notre démarche s'avère qualitative (Paillé, Mucchielli, 2016) et exploratoire. Elle s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique variationniste, telle que développée par Gadet F. (2003 :7) et Pambou J-A. (2015). Nous avons opté d'abord pour une observation directe participative des pratiques langagières et un entretien dirigé, afin de mieux détecter les différentes déviations de sens des certains mots au sein des pratiques et formes langagières de notre population d'enquête, majoritairement scolaire et universitaire. Nous avons ensuite demandé aux interlocuteurs de classer les lexèmes inventoriés dans des secteurs de la vie où ils sont fréquemment utilisés pour mieux déboucher à un classement thématique des lexèmes déviants le sens dictionnaire dans ces variétés langagières de la parlure sous examen.

Les déviations sémantiques constatées dans les variétés langagières s'inscrivent, de toute évidence, dans l'univers professionnel catégoriel et générationnel où nous sommes fréquemment en partage du savoir, d'idées et transfert du savoir avec les apprenants et les partenaires éducatifs. Nous n'avons retenu que les mots ou lexèmes dont les occurrences des signifiés déviés allaient à deux ou plus comme marque de saturation. Cela nous a permis une récolte des données crédibles et fiables du corpus.

Nous avons constaté, par expérience, lors de nos séances d'enseignement au secondaire et au supérieur, que les apprenants utilisaient les mots auxquels ils attribuaient des signifiés inattendus sous forme de jargon. Au lancement du thème de ce numéro de *Synergies Afrique des Grands Lacs*, j'ai demandé, par l'entremise de mes pairs et partenaires éducatifs, aux élèves finissants du complexe scolaire Lapereaux (secteur privé), des Lycées Wima et Cirezi (réseau catholique) et de l'institut de Bukavu (officiel), d'une part ; et aux apprenants du supérieur, d'autre part, de répondre à ces deux questions : Quels sont les mots ou lexèmes que vous utilisez et auxquels vous attribuez un signifié inattendu, absent dans les dictionnaires usuels ? A quels secteurs et dans quel registre de langue appartiennent ces lexèmes ainsi utilisés ? Le premier confinement du 18 mars 2020 n'ayant pas permis d'atteindre la totalité des enquêtés, j'ai profité de la reprise des activités scolaires

et académiques le 15 août 2020, lors du premier déconfinement, pour administrer le questionnaire d'enquête. La population comprenait 140 apprenants du secondaire et 160 du supérieur pour ainsi avoir un total de 300 participants. Les premiers rencontrés dans leurs écoles respectives, les seconds dans leur institution.

Le dépouillement d'un corpus de 22 lexèmes autorise une interprétation et un classement thématique des mots ou lexèmes répertoriés en divers secteurs dont 2 dans le secteur informatique ou cybernétique, 2 dans l'univers commercial, 11 dans le secteur social et militaire, 1 dans le secteur sanitaire, 1 dans le secteur éducatif, 2 dans le secteur électoral et 3 dans les secteurs pénitencier et sportif.

Enfin, la déviation sémantique apparaît comme un langage qui conduit les jeunes adolescents et les jeunes adultes à une autre manière de communiquer ou de signifier entre les personnes de même génération dans un langage cru et souvent obscène à dénonciation satirique par opposition au raffinement et subtilités voulus par les codes moraux. C'est la raison pour laquelle on parle d'ailleurs d'un jargon juvénile générationnel et/ou socioprofessionnel dans cette sorte de francophonie scolaire et universitaire des institutions.

2. Formes de variation sémantique

Nous évoquons sommairement les formes de variations qui peuvent avoir des incidences sur la déviation sémantique du lexique dans une parlure quotidienne.

2.1. Variation dialectale et socioculturelle

La signification peut changer suivant le lieu géographique où se fait la communication et à l'intérieur d'un même espace géographique suivant les milieux socio-professionnels ou les sujets sur lesquels porte la communication, dans une situation énonciative particulière (Touratier, 2010 :80). Bréal, (1897 : 312), illustre ce phénomène par le mot *opération* et précise qu'on parlera, selon le secteur de vie concerné, d'opération militaire, opération chirurgicale, opération financière, opération numérique selon les contextes d'usage.

Au mot d'opération, disait-il en effet, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instruments pour couper et tailler ; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagnes ; que ce soit un financier, (banquier), nous comprenons qu'il s'agit de capitaux en mouvement, un maître de calcul, il est question d'addition et de soustraction. Chaque science, chaque art ; chaque métier en composant sa terminologie, marque de son empreinte les mots de la langue commune (Bréal, 1997 : 313) repris par Touratier C. (2010 : 80-1).

2.2. Variation pragmatique et énonciative

La signification peut même changer, dans le même milieu social du même espace géographique à l'intérieur de ce qu'on appelle volontiers maintenant une interaction, le locuteur et l'interlocuteur pouvant modifier au cours d'un échange conversationnel la signification des mots ou des lexèmes qu'ils emploient (Touratier C., 2010 :81). D'une façon générale, le sens d'un énoncé change forcément suivant les situations énonciatives dans lesquelles il apparaît. En fait de riposte, la situation énonciative pourrait entraîner des changements de sens.

2.3. Variation référentielle

Une autre forme de variation de signification peut venir des données référentielles auxquelles renvoie l'énoncé ou le lexème dans les « *matrices lexicogéniques* » liées aux « *pratiques langagières* » des interlocuteurs catégorisés selon un comportement langagier spécifique.

3. Regards sur quelques mots ou lexèmes symptomatiques de la variation sémantique dans la parlure de Bukavu

L'analyse sémantique mérite d'être suppléée par le fait que les savoirs communiqués ou échangés peuvent changer par la culture, les préoccupations du locuteur ou de l'auditeur, l'imaginaire linguistique ou l'univers du discours ; source de déviation ou de détournement sémantique. Le préfacier de Touratier C. (2010 :5) souligne que « Les connaissances, les informations, les désirs même se transmettent à l'aide du langage. Pour que cette transmission se fasse correctement, il importe de trouver les mots qui les expriment le plus justement et le plus fidèlement possible, et qui soient susceptibles d'être parfaitement compris par autrui ».

Par ailleurs, poursuit l'auteur, tous ceux qui ont à écrire ou à parler disposent d'au moins un dictionnaire de la langue pour s'assurer du sens et surtout des emplois des mots qu'ils comptent utiliser, et d'un dictionnaire des synonymes, pour éviter les répétitions et pour trouver le mot juste. Mais ils disposent également d'une grammaire « spécifique ou appropriée » comme *Le Bon usage* de Maurice Grevisse, (éventuellement « refondue » par André Goosse), qui doit répondre à toutes les questions concrètes qu'on se pose lorsqu'on veut exprimer en bon français, ce qu'on souhaiterait dire et faire comprendre culturellement et significativement ou sémantiquement. Qui plus est, « savoir que les langues véhiculent des représentations du monde nous permet de comprendre que celui qui ne partage pas ma culture » (Porcher, 1993 : 37) ne peut communiquer ou signifier efficacement dans

« *les pratiques sociales du français* » de cet environnement linguistique sans aucunement verser dans l'insignifiance. Les déviations sémantiques relèvent de différents secteurs de la vie au sein de la ville. Nous exploitons alors ces différents secteurs symptomatiques de la déviation sémantique du lexique de la sorte :

3.1. Secteur informatique et/ou cybernétique, internet

L'espace cybernétique offre aux jeunes adolescents et aux jeunes adultes une sorte d'*insertion du cyber langage* (Ndibnu-Messina, 2019 :86), de technolecte au service du détournement ou de la déviation sémantique. Ainsi, dans la parlure de la biosphère sous examen, les mots ou les lexèmes suivants subissent une déviation de sens en lien avec l'imaginaire et l'environnement linguistiques des usagers de la langue : *chatter* en français commun signifie *surfer*. Cependant, dans les pratiques langagières ou dans la parlure des apprenants, *chatter* consiste à effectuer un rapport sexuel avec un partenaire ordinaire ou occasionnel. Dans ce sens, la signification de ce mot change bien évidemment selon les préoccupations du locuteur ou de l'auditeur en lien avec l'imaginaire linguistique des participants à l'échange. En ce sens, nous entendons des énoncés ou « des matrices phraséologiques » du genre : *Ils sont partis chatter à l'hôtel, Ce garçon aime chatter les filles*. Ainsi, pour un homme chaste, on dira qu'il n'a jamais *chatté*.

De même, à l'interface du vocabulaire maritime et cybernétique, le mot *naviguer* quitte ses acceptions de l'univers aquatique et aéronautique de surfer ou voyager sur l'eau ou dans les airs pour désigner, par signifié inattendu, palper, câliner ou caresser selon les niveaux de langue des lexèmes. Le déplacement du navire est, par emploi rhétorique, assimilé au prélude du flirt sensationnel. C'est ici qu'il convient de parler probablement du *pôle grégaire* des fonctions linguistiques de Calvet J.-L. (1999) dont les éléments sont utilisés pour « *limiter la communication au plus petit nombre* » parce qu'on peut le considérer comme un facteur de catégorisation socio-générationnelle, exprimant l'identité à la fois juvénile et sénile des enseignés.

Les écrivains ou les locuteurs créent ces déviations-détournements de sens pour désigner des phénomènes et objets imaginaires, par pure invention ou création, pour décrire un sentiment personnel ou signifier une notion nouvelle. Dans la dégradation des valeurs morales et/ou le nivellement moral, la perversion morale a quelque corollaire avec la subversion sémantique. De là, la transformation sémantique volontaire de quelques signifiants. Kasongo Y. (2009 : 115) semble illustrer insidieusement ce phénomène ainsi : « On déforme délibérément le sens des mots : la corruption devient la « *motivation* », la tricherie devient la « *collaboration* » ou

la « *vérification* » », etc. La plupart des usagers des mots connaissant une déviation ou un détournement sémantique sont des apprenants du supérieur et du secondaire contraints de cultiver les valeurs morales supérieures dans la logique de l'éthique de la communication déontologique. Verser dans le jargon scolaire et universitaire par sémantique détournée pour signifier quelques réalités sociales liées à l'érotisme, c'est préserver la décence et la pudeur en milieu éducatif formel.

Dans la parlure de notre population d'enquête où la convivialité est une vraie valeur, aucun principe moral n'est mis en valeur, car les préjugés sociaux, moraux ne sont aucunement de stricte observance. Aucun principe moral, aucun tabou ne guide les locuteurs ni le langage lorsqu'il s'agit de parler, l'essentiel étant de privilégier la visée ludique de l'expression. Peut-on parler de l'émergence d'un nouveau mode de langage qui s'affranchirait de la décence pour exprimer les maux de tous les jours ?

3.2. Secteur commercial

Le commerce, national et international, accéléré en cette décennie dans les milieux urbains est aussi un domaine thématique offrant aux signifiants ordinaires plusieurs déviations sémantiques. Ainsi, *emballage* désigne, de façon inattendue, une marchande de produits et effets divers, comme la bière, et qui s'offre facilement dans une aventure sexuelle avec le premier client intéressé. Pareil néonyme à connotation dévalorisante convoque insidieusement la portée éthique de la communication. La communication caractérise ainsi la personnalité de l'individu (du locuteur) comme un indicateur éthique de la pesanteur morale de l'énonciateur dans la logique de l'éthique de la communication. C'est la caractérisation sociale de la communication dans l'univers sémantique.

Un « *commissionnaire* », en français courant ou en techniques commerciales, est un courtier. Dans la parlure de cette aire citadine, il désigne un souteneur ou un proxénète. Détournement ou déplacement sémantique alors ? Actualisé souvent par les jeunes et hommes au comportement déviant, le mot reste corrélé à la personnalité de l'énonciateur caractérisé par un langage libidineux, irrévérencieux, insolent ou indécent. L'immoralisme ou la perversion morale étant une morale vécue médiocrement, certaines pitreries verbales sont associées à la personnalité du locuteur absorbé ou préoccupé par la bêtise humaine.

Les différents échanges qui se font transitent par les différents signes formant des codes ou des signifiants aux signifiés linguistiques difficilement décodables par les étrangers à la communication, ici, situationnelle si nous prenons en compte ce

qui caractérise ce mode de signifier du monde contemporain où la signification cherche permanemment à être contextualisée. On sent une intention délibérée « d'étranger le sens » dans la communication probablement pour adoucir une sournoise violence des mots dans leur increvable collusion. Bigirimana C. (2019 :26) le fait remarquer ainsi : « Chercher à tout contextualiser, c'est dire que le contexte joue un rôle important dans la communication ainsi que la production de sens. Les différents intervenants de la communication se faisant des représentations les uns des autres, sont appelés à trouver un terrain d'entente pour la réussite de l'échange ».

Le contexte véhicule des représentations pertinentes dans l'analyse du sens communiqué par les participants à la communication et aide à cerner les divergences sémantiques dans la parlure. Maingueneau D. (1996) renchérit en ces termes « le contexte correspond aussi à l'ensemble des représentations que les interlocuteurs en ont, et ces représentations ne sont pas nécessairement les mêmes chez tous les participants de l'activité de communication ».

3.3. Secteur socio-militaire

La vie c'est la langue et la langue c'est la vie. Les secteurs social et militaire constituent un foyer des dynamiques langagières où la langue reçoit une teinte relative à la vie des locuteurs, à leur personnalité, à leurs activités quotidiennes. La vie militaire se caractérise par un certain nomadisme de sorte que les mutations sociales induisent des déviations sémantiques considérables. Les locuteurs se communiquent ainsi des signifiés inattendus dans leurs pratiques langagières. Les mots ou lexèmes suivants sont symptomatiques au sein de la parlure :

Un(e) « *maraukeur (euse)* » désigne, dans le parler de la sociosphère congolaise, un garçon ou une fille engagé dans un semblant d'amour pour subtiliser au partenaire son argent en l'amenant à dépenser sans retenue. Ce signifié inattendu, de l'univers de la cueillette, quitte le sillage sémantique du vol pour celui de la dépense insidieuse immodérée. Peut-on postuler que le néonyme est de l'univers de l'insulte et/ou de la critique sociale ?

Une « *sardine* », de même, est un néonyme attribué à une fille de corpulence ou de morphologie exécrationnelle, sans beauté, à l'image des sardines en conserve, souvent décapitées, qui n'ont rien pour plaire. Les locuteurs, lui réservent l'antonyme de *moustique* dans cette parlure. Le moustique est un insecte diptère, dont la femelle pique la peau de l'homme et des animaux pour se nourrir de leur sang. Ce lexème cesse de désigner un insecte et dévie ainsi l'univers de parasitologie et entomologie

pour intégrer ainsi l'univers humain. Une « *grenade* » est un appellatif de filles qui n'ont pas une bonne morphologie, une corpulence appréciable, un physique élégant. En armée, une grenade est un explosif nocif. En termes des relations de sens, ce lexème entretient une relation de synonymie partielle avec « *sardine* » dans les pratiques langagières des enquêtés. Par ailleurs, une « *balle* », en français général ou commun, désigne un projectile des armes à feu. Ici, le lexème renvoie à une « *grossesse* », surtout indésirable. D'où l'expression « attraper une balle » pour dire « être enceinte, se retrouver avec une grossesse indésirable ».

Dans un autre registre, « *religieux (euse)* » est celui d'une conduite irréprochable moralement dans la parlure de ce milieu. Pourtant, le français ordinaire accorde à ce mot le signifié attendu de membre d'une congrégation ou d'un institut religieux. Quant à l'expression « *marraine* », elle est synonyme de « *compagne de débauche* » est une compagne de débauche avec parfois le statut de proxénète dans la communication des locuteurs enquêtés. *Les baffles* quittent le champ sémantique des instruments de sonorisation pour nommer les fesses d'une demoiselle à corpulence merveilleusement bâtie. *Une boucherie* dans les pratiques langagières de cette sociosphère est une maison de tolérance. Les sens de massacre ou du commerce du boucher pour la charcuterie des viandes sont ainsi déviés dans la parlure. Un boucher ne désigne pas non plus un commerçant qui vend au détail de la viande, ni un homme sanguinaire, mais un débauché sans pareil dans l'art de déflorer les filles. Une *veuverie* ne désigne plus, dans l'entendement général, une demeure des veuves, mais une famille ayant des filles aux mœurs légères. *Un couvent* est une maison de religieux, de religieuses ou la communauté de ceux qui l'habitent. Les communications de la parlure confèrent à ce lexème l'acceptation d'une famille austère et pieuse possédant des filles de bonne moralité. Nous pouvons soutenir, avec Bigirimana C. (2019 : 26), citant Bourdieu P. (1992), que le vocabulaire communicationnel mérite des réserves sémantiques dans le sens où chaque mot, chaque locution, menace de prendre deux sens antagonistes selon la manière dont l'émetteur et le récepteur auront de le comprendre.

3.4. Secteur sanitaire

Les professionnels de la santé utilisent des termes techniques pour désigner les réalités du monde. Leur gibecière linguistique a servi de vivier pour différentes déviations ou détournements sémantiques. En situation formelle et informelle, les exemples attestés révèlent, par création de signifié inattendu, le lexème ou la notion médicale de *pédiatre* comme néonyme désignant un homme ou une femme animés d'un comportement déviant de coucher avec les filles ou les garçons mineurs

soit par conviction du sentiment personnel, soit par souci d'une thérapeutique imaginaire souhaitée, mais irréaliste ; signifié inattendu. Pourtant, au sens médical, un *pédiatre* est un spécialiste des soins des enfants ; signifié attendu. Nous pouvons penser à un déplacement-détournement sémantique parce que la notion médicale de pédophile est attestée dans la langue. Le locuteur de la parlure cherche à s'exprimer par des connotations particulières dans des pratiques langagières de niveau acrolectal dans la mesure où nous sommes en face des informateurs ayant eu la possibilité d'être longuement scolarisés.

Les sens dépendent des acquis socioculturels des interlocuteurs et n'apparaissent que dans certains groupes sociaux ou dans certaines situations particulières des interlocuteurs. Le sens est donc instable et ses zones flottantes ne peuvent qu'entraîner des simples variations ou déviations de sens, mais se situe dans la compétence sémantique communicationnelle des interlocuteurs partageant les mêmes univers du discours ou les mêmes espaces mentaux. Ce langage insolite, aux signifiés inattendus, se manifeste comme une création de nouveaux codes langagiers. Néanmoins, le sens échappe au locuteur non avisé ; ces signifiés déviants peuvent donner lieu à l'émergence d'un nouveau mode de signifié (Bigirimana, 2019 : 15).

3.5. Secteur éducatif

Selon Achraf (2009) cité par Bigirimana C. (2018 :19), « *la classe est l'endroit idéal où (...) chaque apprenant possède des représentations en commun avec d'autres individus, mais la spécificité réside dans la manière de structurer les expériences, les significations* ». Après assimilation et appropriation du français, les enseignés se représentent leurs expériences, construisent des représentations latentes et tentent de les signifier par voie d'un imaginaire linguistique de détournement en phase avec la culture et leurs préoccupations communicatives émergentes et créent ainsi des réseaux de sens ou des signifiés inhabituels. Et comme l'affirme Achraf (2009) cité par Bigirimana C. (2018 :17), concernant les mécanismes des représentations mis en œuvre « *L'apprentissage d'une langue implique toutes les dimensions cognitives, sociales, et culturelles de l'apprenant. Ces mécanismes d'appréhender l'Autre peuvent prendre forme, se transformer et se transmettre à travers la communication et peuvent être influencés par la configuration situationnelle et conversationnelle* ».

C'est ainsi que les enseignés parlent d'*inspecteur*, pour signifier celui qui s'intéresse à la vie privée des autres sans se soucier de la sienne. Peut-on parler des avatars d'une appropriation mal conduite ou mal assumée ? Ces usages de la langue

française avec des sens différents est ce que Rédjémé J.-C. (2013 : 145) qualifie d'utilisation parodique ou carnavalesque. Cet usage est une démarche de déviation de sens devenant ainsi insaisissable pour les non avisés qui doivent impliquer leurs dimensions à la fois cognitives, sociales et culturelles pour la saisie du sens associé aux lexèmes dans les pratiques langagières des interlocuteurs.

3.6. Secteur électoral

La RD Congo venait de passer à l'ère de la culture démocratique par la passation pacifique du pouvoir à l'aide des élections libres et transparentes. Le vocabulaire électoral dans cette biosphère était accueilli avec un enthousiasme sans pareil après plusieurs décennies de dictature comme une culture électorale nouvelle. L'appropriation et la vulgarisation de ce vocabulaire ont fini par conduire à des usages détournés de sens de quelques concepts électoraux. C'est ainsi que les élèves et étudiants produisent des énoncés de sens dévié ou détourné dans « les matrices phraséologiques » du genre : « *Monsieur, vous avez des élections en classe* » pour signifier ou conférer au lexème « élection » le sens de « discrimination, injustice, inégalité » dans l'imaginaire linguistique des apprenants.

Ensuite, le substantif ou le nom « élu » dans le syntagme « mon élu (e) » s'écarte de son signifié du français général, commun, de député, d'envoyé du peuple par voie du scrutin, pour désigner un partenaire marqué et marquant dans les liens conjugaux. Le musicien congolais Koffi Olomide, par son statut de star largement diffusé à l'espace national et international, semble avoir contribué à l'actualisation de ce signifié inattendu lorsqu'il chante dans le titre « *Plat favori* » de l'album « *Boro ezanga kombo* », un morceau attestant de l'interlangue (Makomo, M. 2013 : 45) : « *Po nayo mon élue, candidate à propre succession* : Pour toi mon élue, candidate à sa propre succession, en français standard. Le déterminant que comprend le syntagme ne marque ni l'appartenance, ni la notion de possession, mais la valeur sélective accordée à la personne de l'être ainsi sélectionné de par ses traits distinctifs, sa personnalité, sa vertu ou ses qualités morales exceptionnelles non déclarées mais prouvées et soutenues ou confirmées socialement. Le néonyme fonctionne positivement au sens de l'éloge victorieux par rapport à ceux qui démeritent.

Par ailleurs, le mot « *enrôlement* » est un néonyme du milieu universitaire utilisé pour parler d'un acte sexuel. Ainsi, les formateurs à déchéance morale attribuent des notes sexuellement transmissibles. Après coït avec quelques formées, ils leur attribuent des notes imméritées au mépris de l'éthique. Le mot désigne l'identification ou l'enregistrement des électeurs ou des étudiants avant la session ou

bien avant l'élection. Ainsi électeurs dans le même sillage désigne les victimes des séductions ou des avances de « l'énrôleur sexuel ». Pour Bigirimana C. (2019 :27), « *Ce mode de communication pratique influe sur les compétences sémantiques du français standard par dénaturation ou transformation, de manière amusante, de la langue française* ». Cet amusement dans la parlure constitue le socle du ludique. Par subversion du signifié, on associe aux signifiants dictionnaires des référents inattendus en brisant l'adéquation sémantique avec les réalités nommées, signifiées, désignées, du moins les référents.

Au lieu de la consolidation sémantique, les locuteurs opèrent une transgression sémantique de sorte que signifier invite à inventer des référents nouveaux désignés par les signifiants. Ceux qui ne maîtrisent pas les mécanismes de ces codes par association des signifiés inattendus ne peuvent les comprendre, car habitués à la communication en français standard. Ce manque d'intercompréhension intercommunautaire et interpersonnelle de la parlure de la sociosphère sous examen freine la confirmation d'une variété, pourtant, ici symptomatique de notre biosphère.

Pareil constat exploratoire et qualitatif autorise de parler de la déviation ou du détournement de sens en francophonie scolaire et universitaire, du moins socio-professionnelle dans les pratiques langagières de la ville de Bukavu. Les réseaux de pratiques linguistiques et de liens culturels en prise à différents espaces matériels et immatériels comme entités de communication des secteurs distincts de la biosphère (la surface de la terre), l'anthroposphère (la collectivité des hommes) et la noosphère (la production mentale et culturelle) ; sont autant de paramètres pour aborder les pratiques langagières et leurs réalisations sémantiques collectives dans l'espace géographique et social, du moins dans la francophonie scolaire et universitaire.

La verve de la parlure brasse tous les langages, les plus savants comme les plus orduriers. Ces stratégies communicatives sont en rapport avec les fonctions des registres de langues décrites ainsi : la caractérisation sociale : les registres trahissent ou caractérisent le niveau socioculturel du locuteur. Le maniérisme, le pédantisme, les pitreries verbales révèlent une facette identitaire du locuteur. L'expression d'une proximité affective ou d'une distance sociale : l'emploi du registre familier entre proches s'accompagne d'une connotation affectueuse. Exceptionnellement, l'emploi du registre familier peut marquer le mépris. L'emploi du registre soutenu peut marquer la déférence. L'adaptation au destinataire : le maniement de différents niveaux de langue constitue un atout dans la vie sociale ; il montre que l'on sait s'adapter à la fois à son destinataire et aux différentes situations de communication, car on ne s'adresse pas à un supérieur comme à un ami. Finalement, les lexiques surtout argotiques sont extrêmement inventifs. C'est cette inventivité qui est à la base de déviation de sens dans la parlure de l'espace scruté.

3.7. Secteur pénitencier et sportif

À ce siècle de la mondialisation, le sport est le loisir prisé de la majorité des populations mondiales. Le vocabulaire sportif intègre la parlure des milieux citadins sans gymnastique intellectuelle par simple transfert au sein de la parlure. De même, la fructification ou la manipulation de la langue est d'une profonde fertilité dans la parlure pénitentiaire de notre sociosphère. Ainsi, actualise-t-on des signifiants comme « *vedette* » pour parler des non sportifs de renom, mais des filles d'exécrable, horrible méconduite. Dans l'univers pénitentiaire, « *cachot* » signifie prison, geôle, lieu d'une extrême fraîcheur (ce dernier sens est littéraire). Dans la parlure des enquêtés, le « *cachot* » est une chambre payable d'un hôtel et parfois secrète pour la fornication, la débauche, la prostitution. Pour sa part, le nom « *un attaquant* » désigne dans l'univers sportif, un joueur violent qui affronte les défenseurs pour les vaincre et marquer des buts. Au sein de la parlure, le terme désigne plutôt un roué, un séducteur puissant difficile à tenir en échec dans ses avances. Mais quel bilan établir pour atterrir ?

Conclusion

Notre réflexion s'inscrivait dans le champ de la sémantique lexicale, mais avec des incursions en sémantique interprétative et compositionnelle en ce sens où les mots ou lexèmes analysés étaient produits dans des « *matrices phraséologiques* » des « *pratiques langagières* » de la population d'enquête. Elle a consisté à identifier ou à répertorier les lexèmes qui connaissent un détournement ou une déviation de sens dans la parlure de la ville de Bukavu et qui acquièrent une coloration et une connotation socioculturelles, inférant et conférant pragmatiquement aux signifiants de la langue commune ou du français général un signifié ou un référent déviant les acceptions dictionnaires.

Nous pourrions ainsi parler d'une variation générationnelle liée à une sociosphère singulière et « *influencée par la configuration situationnelle et conversationnelle* » qui, du reste, est un usage lié à une aire. Cette parlure résonne comme un jargon juvénile générationnel socioprofessionnel de cette catégorie sociale de la ville de Bukavu. Les sens communiqués demeurent imperméables « aux non-initiés » à la parlure qui a des pans dans différents secteurs de cette biosphère. Nous assistons là à une sorte d'appropriation-domestication dynamique de la langue où la déviation sémantique est remarquable. La signification ou le signifié communiqué dépend évidemment de la culture, de l'imaginaire et de l'environnement linguistiques de l'échange. Pourra-t-on attendre une traversée intergénérationnelle pérenne de ces signifiés inattendus dans les pratiques langagières pour confirmer ultimement l'existence de cet usage comme spécifique à l'aire de Bukavu ?

Bibliographie

- Baylon, C. 1996. *Sociolinguistique. Sociétés, langue et discours*, 2^e édition. Paris : Nathan.
- Bigirimana, C. 2019. « Les TIC et l'enseignement des langues. Enjeux sémantique et orthographique ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°8, p. 13-29. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs8/bigirimana.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Bigirimana, C. 2018. « Enseignement des langues : représentations et construction identitaire ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°7, p. 15-28. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs7/bigirimana%20.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Calvet, J.L.1994. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot.
- Kasson, R., Coste, D. (dir.) 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- Kasongo Y. 2009. *Initiation à la philosophie 6eme secondaire*. Kinshasa : Médiaspaul.
- Mangueneau, D. 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Moeschler, J., Auchlin, A. 1997. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : A. Colin.
- Moussirou-Mouyama, A. 2013. « La coopération universitaire régionale au secours des départements d'études francophones en Afrique centrale ». *Synergies Afrique des Grands Lacs* n°2, p. 199-211. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/moussirou.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Ndibnu-Messina, J. Yanzigiye, B. 2019. « Réseaux sociaux et enseignement de la morphosyntaxe à l'université ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°8, p. 73-93. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs8/ndibnu_yanzigiye.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Ndibnu-Messina, J. 2013. « Le français et les langues nationales (LN) au Cameroun : quelques considérations pédagogiques ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 167-179. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/messina.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Paillé, P., Mucchielli, A. 2016. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4^e édition, Paris : A. Colin.
- Pambou, J.-A. 2015. « La fonction « dénonciative » dans le détournement de sigles, d'acronymes et d'abréviations en français du Gabon ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°4, p. 51-65. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs4/pambou.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Polguère, A. 2016. *Lexicologie et Sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal.
- Porcher, L., 1995. *Le français langue étrangère*. Paris : Hachette.
- Rédjémé, J.-C. 2013. « Appropriation et carnavalisation du français en Centrafrique ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°2, p. 141-153. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs2/redjeme.pdf [consulté le 15 octobre 2020].
- Sablayrolles, J.-F. 2019. Néologismes ludiques : études morphologique et énonciativo-pragmatique. In : *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires*. Berlin / Boston : Gruyter. p. 198-204.
- Touratier, C. 2010. *La sémantique*. Paris : A. Colin.
- Zuffery, S., Moeschler, J. 2012. *Initiation à la linguistique française*. Paris : A. Colin.



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Pratiques langagières des enseignants comme fondement d'un sociolecte argotique au cœur des variétés du français dans le champ de l'école à Goma et à Butembo / RD Congo

Jean-Claude Mapendano Byamungu

ISP de Kichanga / RD Congo

jcmapendanos26@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-6439-4588>

Gratien Lukogho Vagheni

ISP de Kalehe / RD Congo

vlukogho@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-2794-942X>

Reçu le 30-10-2020 / Évalué le 22-02-2021 / Accepté le 19-04-2021

Résumé

Afin d'exprimer sur le mode cryptique et désigner sur un ton appréciatif ou dépréciatif certaines pratiques et certains acteurs de leur environnement socioprofessionnel, les enseignants de Goma et de Butembo/RD Congo exploitent diverses ressources issues des langues en présence. Ancrée dans une perspective sociolinguistique et variationniste des pratiques discursives du champ scolaire, cette étude révèle un code langagier qui use de la métonymie, de la métaphore, de l'analogie, de la néologie, du détournement sémantique et de l'emprunt comme univers de référence ainsi que les fonctions cryptique, contestataire, expressive et humoristique comme fondement d'un sociolecte argotique à multiples enjeux communicatifs. L'étude révèle par ailleurs des pratiques langagières c'est-à-dire un idiome de classe aux signifiés parfois inattendus et d'une expressivité singulière pour traduire l'habitus d'un imaginaire collectif. Ainsi ce sociolecte illustre-t-il une variation de type diastratique et diatopique dans le contexte francophone d'Afrique.

Mots-clés : Argot, expression idiomatique, sociolinguistique, sociolecte, variation

Language practices of teachers and the foundation of a slang sociolect in side the heart of French varieties in the school field in Goma and Butembo / DR Congo

Abstract

In order to express cryptically and denote in a disparaging or even appreciative tone certain practices and certain actors in their socio-professional environment, teachers in Goma and Butembo / DRC use various resources from the different available languages. Anchored in a sociolinguistic and variationist perspective of discursive practices in the school field, this study reveals a language code that uses metonymy, metaphor, analogy, neology, semantic diversion and borrowing as universe of reference as well as the cryptic, protest, expressive and humorous

functions as the foundation of a slang sociolect with multiple communicative issues. Finally, it is linguistic practice, that is to say; a class idiom with sometimes unexpected meanings and a singular expressiveness to translate the habit of a collective imagination. Therefore, that sociolect illustrates a variation of diatrics and diatopics types in african french-speaking context.

Keywords : Slang, idiomatic expression, sociolinguistics, sociolect, variation

Introduction

Les pratiques argotiques sont d'usage au sein de chaque groupe. Et le cercle socioprofessionnel des enseignants de Goma et de Butembo en est une parfaite illustration. Cette catégorie socioprofessionnelle a en effet inventé un langage-code, fait d'expressions stéréotypées, par lequel les enseignants des villes citées désignent certaines réalités et pratiques spécifiques au milieu scolaire congolais. C'est un sociolecte argotique qui s'inscrit dans un ancrage théorique de la sociolinguistique variationniste des pratiques langagières dans le champ de l'école. Pour cela, son objet se situe à l'interface des variétés du français et de la pratique argotique en francophonie.

Pour décrire le sociolecte enseignant de Goma et de Butembo, notre propos repose sur des préoccupations que sous-tendent les interrogations ci-après : Quelles sont les expressions par lesquelles les enseignants de Goma et de Butembo désignent certaines réalités et pratiques de leur environnement socioprofessionnel ? À quel univers conceptuel font-elles référence dans leur dynamique d'usage ? Quelles fonctions l'actualisation d'un tel sociolecte argotique implique-t-elle ?

L'objectif d'un tel projet consiste à observer et recenser certaines pratiques langagières autour des réalités spécifiques de l'école ainsi que leur mise en discours, en tant qu'elles relèvent des interactions orales entre pairs. Leur description, dans une perspective ancrée dans la sociolinguistique variationniste, offre par ailleurs l'occasion d'expliquer le contexte réel d'émergence de quelques cas des variétés du français en situation plurilingue comme celle de la RD Congo. Analysées en tant que sociolectes, nous envisageons leur actualisation comme un cas de variation à la fois diatratique et diatopique c'est-à-dire sociale et géographique car ces expressions répertoriées doivent effectivement s'inscrire dans la dynamique des particularités lexicales géographiques d'une francophonie désormais plurielle.

1. Ancrage théorique et méthodologique

L'objet de cette étude a pour ancrage conceptuel la sociolinguistique variationniste des pratiques langagières dans le contexte de l'école. Comme le souligne Espéret, E. (1987 : 330-343), il faut distinguer trois grandes approches dans

l'analyse des différences sociales de langage (Labov, W. 1976) à savoir l'étude des différences d'aptitudes verbales entre milieux sociaux, l'étude des différences sociales dans le processus de construction et de fonctionnement du langage ainsi que l'étude de langages spécifiques à divers groupes sociaux. D'où l'existence de deux grands courants en l'occurrence la « *sociolinguistique variationniste* », telle que développée par William Labov (1976) et Françoise Gadet (2003) d'une part ainsi que la « *sociolinguistique interactionniste* », inspirée des travaux de John-Joseph Gumperz (1982, 1989) sur l'interaction d'autre part. Selon John-Joseph Gumperz (1982), la sociolinguistique variationniste, « une approche axée sur le locuteur (...) met directement l'accent sur les stratégies qui gouvernent l'emploi par l'acteur de ses connaissances lexicales, grammaticales, sociolinguistiques et autres dans la production et dans l'interprétation des messages en contexte ».

L'analyse du discours dans le champ de l'école a pour objet d'étude les discours institutionnels : programmes, rapports, manuels ou les pratiques langagières des acteurs (Delomas, 2017). Nous inscrivons cette étude dans la « *sociolinguistique scolaire* » (François, 1980) telle qu'elle a été circonscrite. Pour Delomas (2017) « elle a pour objet étudié les pratiques langagières des élèves et des enseignants (interactions verbales en classe, enquêtes sur les pratiques, sur les modalités d'évaluation, mise en œuvre des supports, ...) et pour objet visé la question des inégalités sur laquelle l'école peine à peser ». Nous nous intéressons particulièrement aux pratiques discursives entre enseignants eux-mêmes en situations de communication cryptée. Il sera question de circonscire la spécificité de l'approche sociolinguistique des pratiques langagières du champ scolaire, en l'occurrence, celles des enseignants de Goma et de Butembo en RD Congo.

La notion de « *pratiques langagières* » désigne un concept apparu vers la fin des années 1970. Les pratiques langagières ont été alors définies comme des pratiques sociales, régies par une double régulation car elles sont toujours déterminées par le social et ses situations qu'elles contribuent par ailleurs à transformer (Boutet et al. 1976 ; Boutet 1994 : 60-65 ; Boutet 1995 : 250). Selon Elisabeth Bautier-Castaing (1981 : 4) qui inscrit son approche dans une perspective davantage cognitive et éducative, « les pratiques langagières sont les manifestations résultant, dans les activités de langage, de l'interaction entre différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs (...) constitutifs des caractéristiques individuelles et du groupe ». Elle insiste notamment sur l'hétérogénéité des phénomènes liés au langage (Bautier-Castaing, E., 1995, 1997). Pour sa part, Gilles Forlot (2013) met en évidence le fait que « le principe de circularité et de réciprocité des influences entre le social et le langagier, ainsi que le rapport co-constructif à effet entre pratique et situation : c'est dans et par les situations

que les pratiques prennent forme, mais ces pratiques sont aussi constitutives des situations ». En ce qui nous concerne, nous envisageons les pratiques langagières en tant que toutes les formes de productions discursives ou tout comportement langagier en contexte, ayant le français comme moyen de communication et derrière lesquelles se déclinent les représentations sociales sur le statut, l'usage et le rôle de cette langue officielle et langue d'enseignement dans la sémiosphère de Goma.

Ainsi que le rappelle Delomas (2017), dans la gamme des problématiques abordées par les sociolinguistes en rapport avec l'école, on a coutume de privilégier la question de la diversité linguistique (Blanchet, 2016) pour prôner dès lors la nécessité de la prise en compte du plurilinguisme et du discours normatif (Benendinner, 1982) ainsi que la variation linguistique (Bachman, Basier, 1984 ; Bertucci, 2010). Pour notre part, nous nous intéressons beaucoup plus aux mots et expressions stéréotypés par lesquels les enseignants des écoles de Goma et de Butembo/RD Congo désignent certaines réalités de leur milieu socioprofessionnel, mais aussi en fonction de leurs rapports avec certains acteurs directs de cet environnement, entre autres, leur hiérarchie scolaire, une catégorie de collègues ainsi que certains apprenants en contexte d'interaction particulier.

Du fait de son enjeu cryptique, nous envisageons en outre ce sociolecte enseignant de Goma et de Butembo comme une pratique argotique. Un argot est un « langage ou vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux et socioprofessionnels déterminés et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants » (CNRTL, en ligne). Pour Esnault (1965 : 5), « un argot est l'ensemble oral des mots non techniques qui plaisent à un groupe social ». Dans la mesure où le champ d'emploi du terme s'est entendu, Jean-Paul Colin et al. (1994 : 12) soulignent pour leur part que « l'argot peut exprimer la familiarité, la passion, la tendresse pudique, la séduction, la frime, le snobisme, la poésie, le plaisir d'être dans le vent, la désinvolture... En somme, l'argot permet aux locuteurs certains caprices qui égaient le parler quotidien ».

Ainsi l'objet de l'argotologie est-il défini comme « l'étude des procédés linguistiques mis en œuvre pour faciliter l'expression des fonctions crypto-ludiques, conniventiennes et identitaires, telles qu'elles peuvent s'exercer dans des groupes sociaux spécifiques qui ont leurs propres parlers » (Goudailler 2020 : 6). Cette approche a d'ailleurs été incluse dans une problématique de sociolinguistique urbaine. De ce fait, le sociolecte enseignant est un cas de variation diastratique c'est-à-dire sociale. Mais il s'agit d'une variation de type lexico-sémantique dont la modalité et la dynamique reposent sur divers mécanismes néologiques.

La méthodologie de cette étude adopte la démarche ethnographique. Afin de constituer le corpus d'analyse, nous avons opté pour l'entretien libre. Il nous fallait en effet rencontrer quelques enseignants de certaines écoles de Goma et de Butembo, deux villes de la province du Nord-Kivu, à l'Est de la RD Congo. Nous devrions chaque fois demander à ces enseignants par quels mots ou expressions ils désignent certaines réalités de leur secteur professionnel ainsi que leurs significations dans le contexte d'usage. Mais aussi, selon le cas, il fallait leur demander de nous expliquer, de façon succincte, le contexte d'émergence de l'expression actualisée pour désigner telle ou telle autre phénomène étudié.

2. Le sociolecte argotique des enseignants comme corpus riche dans sa complexité

Ainsi que nous l'avons mentionné, l'étude des pratiques langagières dans le champ de l'école peut porter soit sur le langage des élèves soit sur celui des enseignants. Cet article porte sur le sociolecte des derniers acteurs cités afin d'en cerner les enjeux sociolinguistiques et communicationnels, c'est-à-dire en tant que discours contextualisé. Nous sommes toujours animés par le souci de cerner les dynamiques langagières d'un groupe déterminé, en tant qu'elles servent des données empiriques pour penser les identités culturelles plurielles en francophonie.

Au Lycée Sainte Ursule de Goma par exemple, les enseignants ont forgé les expressions « *maheshiose* » (Maheshe + iose) et « *dodo Claudiose* » (Dodo + Claudine + iose) pour qualifier le phénomène très décrié d'erreurs de calcul des points sur les bulletins que l'on constate le plus souvent chez le Professeur Justin Bahati Maheshe ainsi que chez les Professeurs Dieudonné Dodo Ndawabo et Claudine Bisimwa Bahati, respectivement titulaire et co-titulaire de la 7^e année D. Le suffixe « -iose » confère aux expressions la connotation pathologique de maladie qui pousse à commettre des erreurs. Dès lors, on a aussi forgé à partir du même thème nominal du nom propre « Maheshe », le nom commun « *maheshiosité* » pour traduire le caractère de tout ce qui erroné.

Dans un contexte bien similaire, l'argot « *luliose* » a été créé à partir du nom de la Professeure Madame Lula Kuhu pour cette fois-ci désigner, sur un ton dénonciateur voire moqueur, tout retard dans l'exécution de certaines tâches, entre autres, la remise des fiches de notes des élèves qui intervient à la fin de chaque période ou semestre. À l'institut Metanoia, par ailleurs, les enseignants actualisent l'expression « *Jet privé* » pour signifier, par détournement sémantique, la voiture du Préfet des études. Le langage des enseignants de Goma en RD Congo est un véritable laboratoire de néologismes et expressions idiomatiques. Au-delà

d'un sociolecte atypique envisagé en termes d'idiome, leurs pratiques langagières dévoilent un enjeu de discours contestataire construit sur la base d'un matériau de représentations qu'ils ont de leur métier apparaissant comme le moins prisé dans l'imaginaire collectif congolais.

Nous entamerons cette étude par la description du corpus. Ce dernier est constitué de données empiriques observées dans certaines écoles secondaires des deux villes de Goma et de Butembo, choisies comme terrains d'investigation de notre réflexion sur la sociolinguistique des pratiques langagières d'une catégorie d'acteurs de l'école. Pour chaque réalité prise en compte, nous présenterons les expressions par lesquelles elle se traduit en discours par les enseignants dans un tableau à trois entrées à savoir l'école enquêtée, le lexème ou expression sociolectale ainsi que l'exemple issu de l'usage au sein des pratiques langagières de cette catégorie des locuteurs francophones en RD Congo. Nous tenterons de mettre en exergue le sens des expressions de ce type de langage bien crypté.

Il s'agit des réalités définies au préalable, à savoir le salaire de l'État, percevoir le salaire de l'État, la prime des parents, percevoir la prime des parents, l'enseignant délateur, la visite de classe, l'inspecteur en visite de classe, les bureaux de la Direction de l'école, les autorités ou responsables scolaires, un (e) enseignant (e) très expérimenté (e), un (e) enseignant (e) moins expérimenté (e) et un (e) élève moins intelligent (e) ou bourrique. Le recueil des informations sur l'origine de telle ou telle autre expression auprès des certains enseignants nous a été particulièrement important lors de l'interprétation de l'univers référentiel de ces pratiques langagières ainsi que de leurs fonctions selon la situation de communication. Mais une partie de notre corpus relève de notre propre expérience au Lycée Sainte Ursule de Goma. Elle est d'ailleurs à l'origine du choix de cet objet d'étude qui décrit, dans une optique synchronique, un aspect de l'usage du français dans un territoire de l'espace francophone. En vue d'une exploration plus intelligible des expressions, nous avons distribué les onze items en quatre catégories, en fonction des affinités qui existent entre les uns et les autres. Dans le cas échéant, ces affinités constituent des critères de regroupement selon que les items sont liés au traitement salarial des enseignants, à certains acteurs clés, à certaines pratiques pédagogiques ou aux bureaux de direction de l'établissement scolaire.

2.1. Les items liés au traitement salarial des enseignants

À l'instar d'autres milieux socioprofessionnels, le traitement salarial est une problématique toujours au centre des préoccupations fondamentales des enseignants de Goma et de Butembo. Il constitue une thématique qui alimente leurs

débats et réflexions c'est-à-dire leurs discours. Aussi est-il l'un des défis majeurs du système éducatif congolais. Cette catégorie d'items de notre corpus comprend quatre réalités du milieu scolaire à savoir le salaire de l'État perçu en francs congolais (le sida), percevoir le salaire de l'État, la prime des parents perçue en dollars américains ainsi que percevoir la prime.

2.1.1. Le salaire de l'État

Comme tous les autres fonctionnaires, tout enseignant ayant un numéro matricule de la fonction publique et budgétisé perçoit un salaire mensuel en francs congolais. Nous parlons de « budgétisé » c'est-à-dire payé car il existe aussi la catégorie des enseignants matriculés mais « *Non payés* » que l'on a coutume d'appeler les « *NP* ». Ceux-ci perçoivent un salaire assez modique, d'une valeur de moins de 100 dollars américains. C'est ce qui explique le caractère péjoratif de certaines expressions forgées pour le désigner.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	Le SIDA	Le sida traîne.
2	Institut Uzima/Goma	Le SIDA	Tout mon sida a payé mes dettes.
3	Institut de Goma	Le SIDA	J'achèterai un petit téléphone avec le sida d'octobre.
4	Institut Mwanga/Goma	Le SIDA	Mon sida ne dépasse pas le 15 du mois.
5	Institut Mont Goma	Le boa	Le boa m'a mordu hier.
6	Institut Mont Carmel/Goma	Le SIDA/le boa	J'ai fini mon sida du mois de septembre dans trois jours.
7	Institut Saint Michel/Goma	Le SIDA/la BOA	La BOA est prête.
8	Institut Katwa/Butembo	Le Mbudi	Nous aurons « mbudi » dans quelques jours.

Tableau 1 : Expressions sur le salaire de l'État

Au regard de ce tableau, nous avons enregistré une donnée par école, soit un total de huit (8) expressions pour huit écoles.

2.1.2 Percevoir le sida ou le salaire de l'État

Comme pour l'opération de perception de la prime à la fin de chaque mois, les enseignants des établissements scolaires de Goma et de Butembo ont développé leur langage-code par lequel ils se communiquent que les banques ont commencé le service de paie des agents de l'État.

N°	Établissement scolaire enquêté	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/ Goma	BOA en action/BOA opérationnelle/le boa a vomé	BOA opérationnelle dans quelques jours.
2	Institut de Goma	BOA OK/Etre infecté	Nous serons infectés aujourd'hui.
3	Institut Mont Goma/ Goma	BOA OK/BOA commence	Boa commence cet après-midi.
4	Institut Mont Carmel/ Goma	Le serpent a vomé/Boa tayari (Boa prêt).	Le serpent n'a plus vomé cette semaine.
5	Institut Saint Michel	Allons faire la queue.	J'irai faire la queue après les cours.
6	Institut Katwa/Butembo	RAO (Raw Bank)	RAO est opérationnelle depuis ce matin.

Tableau 2 : Expressions sur la perception du salaire de l'État

En ce qui concerne les résultats relatifs au phénomène « percevoir le salaire de l'État », nous avons recueilli onze (11) énoncés pour six (6) établissements scolaires dont trois (3) pour le Lycée Sainte Ursule ainsi que deux (2) pour l'Institut de Goma, l'Institut Mont Goma et l'Institut Mont Carmel, tous de Goma. Dès lors, le message « BOA OK » est le langage-code qui circule le plus souvent entre enseignants des différents établissements scolaires pour signifier que la paie a déjà commencé. C'est en l'occurrence l'expression stéréotypée « *BOA est en action* ».

2.1.3. La prime des parents perçue en dollars américains

Dans le jargon scolaire congolais, la prime désigne les frais de motivation payés par les parents d'élèves pour soutenir l'éducation de leurs enfants. Cette prime est toujours perçue en dollars américains. Ceci lui confère plus de valeur que le salaire de l'État dans les représentations des enseignants de la RD Congo car elle est généralement supérieure au salaire perçu en monnaie nationale, toujours en dépréciation.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	La Monusco : la grande Monusco (la prime mensuelle) ; la petite Monusco (petite prime de motivation pour la surveillance de l'étude de l'après-midi)/la vache	Grande et petite Monusco disponibles à la bibliothèque
2	Institut Mikeno/Goma	Le sombe [les feuilles de manioc, en kiswahili]	Bientôt, nous aurons du sombe .
3	Institut de Goma	La patte de sauterelle	
4	Institut Metanoia/Goma	La moisson/ la belle maison	Bientôt c'est la moisson .
5	Institut Uzima/Goma	Les « madeso » [les haricots en lingala]	Les madeso de ce mois traînent.
6	Institut Mont Carmel/Goma	Quelque chose	Le quelque chose est déjà disponible.
7	Institut Saint Michel/Goma	Le marupurupu [le petit rien]	Les marupurupu sont disponibles à la caisse.
8	Institut Katwa/Butembo	La cagnotte	Notre cagnotte est à la porte.

Tableau 3 : Expressions sur la prime perçue en dollars américains

Ce tableau présente les données de huit structures scolaires pour neuf expressions, soit deux termes pour le Lycée Sainte Ursule et une expression par structure pour le reste. Il s'agit notamment de sept établissements de Goma et d'un établissement de Butembo.

2.1.4 Percevoir la prime des parents

À l'occasion de la perception de la prime payée en dollars américains par les parents, les enseignants de chaque école ont créé des expressions pour désigner l'opération. Celles-ci sont utilisées pour se communiquer l'information à l'insu des tiers.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	Saluer le Blanc/Toucher dans la main du Blanc.	On va saluer le Blanc aujourd'hui
2	Institut Metanoia/Goma	Aller moissonner/la belle maison est prête.	Allons faire la moisson

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
3	Institut de Goma	Saluer le Général/Le recouvrement/le manquant (de manque à gagner)	Le recouvrement a commencé.
4	Institut Mwanga/Goma	Kubomola [détruire/démolir]	Aujourd'hui c'est kubomola.
5	Institut Mont Goma/Goma	L'opération a commencé.	Tout le monde peut passer car l'opération a commencé
6	Institut Mont Carmel/Goma	Il y a quelque chose.	Il y a quelque chose déjà.
7	Institut Saint Michel	Il y a quelque chose.	Il y a quelque chose déjà.
8	Institut Katwa/Butembo	Toucher/palper/attraper/faire la queue/erihamba	Bientôt on va faire la queue.

Tableau 4 : Expressions sur la perception de la prime

Ce tableau présente un résultat de seize (16) expressions récoltées dans huit écoles dont sept écoles de Goma et une école de Butembo. La différence entre le nombre d'écoles enquêtées et celui des pratiques recensées résulte du fait que le phénomène « percevoir la prime » payée par les parents est actualisé en discours par cinq (5) coréférents à l'institut Katwa de Butembo, trois (3) à l'Institut de Goma ainsi que deux (2) à l'Institut Metanoia et au Lycée Sainte Ursule de Goma.

2.2 Les items liés aux acteurs du champ scolaire

En ce qui concerne les acteurs, intervenants directs dans la pratique de l'enseignement, nous avons retenu six items ci-après : l'enseignant (e) délateur/trice, l'inspecteur en visite de classe les autorités ou responsables de l'établissement scolaire, un (e) enseignant (e) très expérimenté (e), un (e) enseignant (e) moins expérimenté (e) et un (e) élève moins intelligent (e) ou bourrique.

2.2.1 L'enseignant (e) délateur/trice

Un (e) enseignant (e) délateur/trice est celui ou celle qui accuse toujours ses collègues auprès des autorités scolaires afin de bénéficier de certains avantages, en termes de traitement particulier. En jargon ordinaire de l'école, le délateur est le plus souvent désigné par le lexème « mouchard » avec toute la connotation péjorative que le mot comporte.

N°	Établissement scolaire enquêté	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/ Goma	Un vomisseur, un chimpanzé, un reptile, un goupil	Les vomisseurs n'auront pas à raconter cette fois-ci.
2	Institut Mont Goma	Muhambwe	Ce Muhambwe est allé encore se faire voir.
3	Institut Uzima/Goma	Nyantwaza [celui qui s'oppose aux autres, en kinyarwanda]	Les « Nyantwaza » d'ici ne manquent pas d'informations.
4	Institut de Goma	Un cireur	Le cireur est dans nos murs
5	Institut Mwanga/ Goma	Un cireur	Les cireurs mourront mal.
6	Institut Mont Carmel	La CIA/ANR	La CIA est en mission spéciale en Afghanistan.
7	Institut Saint Michel	L'homme du bureau	L'homme du bureau arrive.
8	Institut Katwa/ Butembo	Ka mouchard/hi mouchard/Kihwitsi	Ce ka mouchard-là va encore trahir les autres.

Tableau 5 : Expressions sur l'enseignant (e) délateur/trice

La réalité scolaire d'un enseignant délateur a donné lieu à dix (10) expressions récoltées dans huit écoles dont quatre (4) pour le seul Lycée Sainte Ursule de Goma. Par ailleurs ce type d'enseignant « mouchard » est désigné par le même terme de « *cireur* » aussi bien à l'Institut de Goma qu'à l'Institut Mwanga.

2.2.2 Les autorités ou les responsables de l'établissement scolaire

Dans le contexte de l'école congolaise, les termes « *Préfet des études* » et « *Chef d'établissement* » ne réfèrent pas à deux personnalités différentes comme ailleurs. De même, le « *Proviseur* » y désigne le « *Directeur des études* ». Cette réalité de la RD Congo est donc différente d'autres milieux scolaires d'ailleurs où le « *Chef d'établissement* » est celui qui est à la tête de la structure avec des fonctions administratives. Il est alors secondé par le « *Préfet des études* » avec des fonctions pédagogiques en tant que responsable des enseignements. Dans le cadre de cette étude, les responsables concernés sont le « *Préfet des études* » c'est-à-dire le « *Chef d'établissement* » d'une part, ainsi que le « *Directeur des études* » que l'on appelle encore « *Proviseur* », d'autre part. Au sein du réseau catholique, on parle surtout de la Sœur Préfet et de la Sœur Directrice.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule	Le foulard (une Religieuse)/la Numéro 0 (la Sœur supérieure)/le Numéro 1 (la Sœur Préfet des études)/le Numéro 2 (la Sœur Directrice des études)	Un foulard passe à la fenêtre.
2	Institut Mont Goma	Beauf/Grand frère/Oncle/Ami de confiance (le Préfet des études)	Le grand-frère m'a visité aujourd'hui.
3	Institut Metanoia/Goma	Obama (Préfet des études)/Premier Ministre (Directeur des études)	Obama n'est pas venu avec son jet privé.
4	Institut de Goma	Le Général (Préfet des études/Sombe mu binono (Directeur des études)	Sombe mu binono est malade.
5	Institut Mont Goma	Chemise drapeau (le Directeur des études)	La chemise drapeau n'est plus ici.
6	Institut Mont Carmel/Goma	Le Numéro 1 ou le Chef de l'État (Préfet des études)/Gizenga (Directeur des études).	Nous avons un conseil des Ministres avec le Chef de l'Etat (Il y a réunion pédagogique.
6	Institut Saint Michel	L'homme toujours au bureau (le Pérefet des études)/L'actrice (la Sœur directrice)	L'actrice n'est pas venue aujourd'hui.
7	Institut Uzima/Goma	La Madra mkubwa (la Sœur Préfet)/la Madra mloko (la Sœur Directrice)	La Madra Mkubwa entre dans son bureau.
8	Institut Katwa/Butembo	Le chef/Kiongozi/Chez Kambale/le Numéro 1/le Numéro 2	Certains collègues ne quittent pas chez Kambale.

Tableau 6 : Expressions sur les autorités ou responsables de l'établissement

Observée dans huit structures scolaires, la réalité scolaire portant sur les désignations des autorités scolaires par les enseignants nous a permis de récolter vingt-trois noms et expressions pour ainsi traduire la façon dont ils se les représentent dans la verticalité de leurs rapports entre chefs et subalternes.

2.2.3 L'inspecteur en visite de classe

Dans le champ des établissements scolaires de Goma et de Butembo, les enseignants ont inventé des expressions pour décrire, soit l'activité elle-même soit l'inspecteur en visite de classe. Celui-ci peut être le Préfet des études c'est-à-dire le Chef d'établissement ou le Directeur des études c'est-à-dire le Proviseur. En fait, le Préfet des études et le Chef d'établissement désignent la même autorité

scolaire en RD Congo. Et le Proviseur renvoie à celui qu'on appelle encore Directeur des études.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	Un (e) Mujambazi [un (e) agresseur/agresseuse]	J'ai reçu une « Mujambazi » aujourd'hui
2	Institut Mont Carmel	Pilate	Pilate a été chez moi aujourd'hui.
3	Institut Mont Goma	Wa farde [le porteur de la farde]	Wa farde est en veste aujourd'hui.
4	Institut Katwa/ Butembo	Kifar/Auto blindé/Cahier bleu	Le cahier bleu quitte le bureau.

Tableau 7 : Expressions sur l'inspecteur en visite de classe

Les enquêtes sur la désignation d'un inspecteur en visite de classe nous ont révélé six (6) pratiques langagières recueillies dans quatre établissements dont trois (3) pour le seul Institut Katwa de Butembo.

2.2.4 Un (e) enseignant (e) très expérimenté (e)

Dans chaque école, il existe toujours un (e) enseignant (e) qui se démarque des autres par rapport à son savoir-faire c'est-à-dire son savoir-enseigner, car supposé (e), proclamé (e) ou reconnu (e) meilleur (e) par les élèves, par ses collègues voire par la Direction de l'école par rapport à son rendement. C'est le plus souvent aussi l'enseignant ou l'enseignante le/la plus expérimenté (e), le/la plus ancien (ne) ou le/la plus informé (e). C'est celui ou celle qui maîtrise bien sa matière.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	Un (e) enseignant (e) vachonné (e)	Jacques est un enseignant vachonné
2	Institut Mont Carmel/Goma	Le Doyen/un kilomètre	L'enseignant kilomètre ne quitte jamais la classe.
3	Institut de Goma	Le baobab/ Monstre/ Kichwa [Tête]/Mzima [Complet]/	Le baobab est malade.
4	Lycée Anuarite/ Goma	Le patriarche	Le patriarche est en veste.
5	Institut Himbi	Un (e) enseignant (e) madrier	Kasereka fait partie des enseignants madrier de cette école.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
6	Institut Saint Michel	Le Docteur	Il n'y a que le Docteur qui peut vous aider à répondre à cette question.
7	Institut Katwa/ Butembo	Le Kidudu/Mulimu/P.O	Le P.O n'est pas encore là.

Tableau 8 : Expressions sur l'enseignant très expérimenté

Ainsi que nous le révèle ce tableau, nous avons recueilli douze (12) termes dans sept établissements par lesquels les enseignants de Goma et de Butembo désignent un enseignant très expérimenté et très habile c'est-à-dire qui maîtrise très bien sa matière et la méthodologie pour l'enseigner. Bref, un enseignant très travailleur.

2.2.5 Un (e) enseignant (e) moins expérimenté (e)

Par cette catégorie, les enseignants de Goma et de Butembo désignent tout enseignant qui ne sait pas bien enseigner, qui ne maîtrise pas bien sa matière ou qui commet beaucoup de fautes de français.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu de l'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	Un (e) Musaka/un (e) une « prala »	Ce Professeur est un « prala ». Ce professeur est un Musaka
2	Institut Bakanja	Un danseur	Le danseur a encore dansé aujourd'hui.
3	Institut Mont Goma	Un menuisier	Un menuisier a encore été interpellé à la Direction.
4	Institut de Goma	Hakuna kitu [Il n'y a rien/ Kiriwanzenza	Ce garçon est un vrai « Kiriwanzenza ».
5	Institut Saint Michel	Un musicien	Celui-là c'est un musicien.

Tableau 9 : Expressions sur l'enseignant (e) moins expérimenté

Au sujet de l'enseignant moins expérimenté c'est-à-dire moins performant, nous avons recensé sept expressions pour cinq écoles car il y a deux d'entre elles dont les enseignants utilisent deux termes pour dire la même chose, notamment le Lycée Sainte Ursule et l'Institut de Goma.

2.2.6 Un (e) élève moins intelligent (e) ou bourrique

Nous voulons signifier ici tout élève trop faible, qui ne réussit pas. Il est parfois appelé « élève *bougre* » ou une « *bourrique* ».

N°	Établissement scolaire	Expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule	Une Musaka ou Misaka (au pluriel), une terre battue	Cette fille est une vraie Musaka. Il y a beaucoup de « Misaka » dans cette classe.
2	Institut Mont Carmel/Goma	Un « Kijumba » (une patate douce)	Cette fille est une « Kijumba ».
3	Institut Mont Goma	Un chobo	Cet élève est un vrai « chobo ».
4	Institut de Goma	Kijumba [Patate douce]/Chai ya rangi [Thé coloré]	Cette fille est une « chai ya rangi ».
5	Institut Uzima	Un (e) Ivoirien (ne)	Ce sont les cas des Ivoiriens qui embêtent les gens à la délibération.
6	Institut Saint Michel	Un Kijumba [une patate douce]	Il y a beaucoup de « Bijumba » en 8 ^{ème} B.
7	Institut Katwa/Butembo	Pantouflard/Kiboho/Kikenge/Felefele	Le felefele de 4 ^{ème} BC a obtenu 30 % à la deuxième période.

Tableau 10 : Expression sur l'élève moins intelligent (e) ou bourrique

Pour le cas de l'élève dit bougre ou bourrique, l'enquête dans sept (7) structures scolaires a recueilli huit (8) expressions dont quatre (4) pour l'Institut Katwa de Butembo. Mais aussi, il y a le cas d'une même expression attestée dans deux écoles différentes à savoir le terme « *Kijumba* » (patate douce) constaté à l'Institut Mont Goma et à l'Institut Saint Michel.

2.3 Un item lié aux pratiques pédagogiques : la visite de classe

Le seul item de cette sous-catégorie du corpus porte sur une réalité pour laquelle le terrain nous offre des données, tel que le mot se pratique chez les enseignants. C'est l'item désignant la visite de classe par une autorité scolaire ou un inspecteur. La visite de classe est une pratique administrative et pédagogique qui consiste, pour les responsables de l'école ou pour tout inspecteur d'enseignement, à assister aux leçons des enseignants afin d'évaluer l'efficacité de leur activité c'est-à-dire de leur comportement didactique en classe.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Gima	Le caporalisme, le « Matembezi » [] ou encore le « Mashambulizi » [agression, attaque]	Le caporalisme a commencé
2	Institut Uzima/Goma	La farde monte/La farde descend	La farde monte en 6 ^{ème} Bio-chimie.
3	Institut Mwanga/Goma	Mvula ina nyesha [Il pleut] = Il y a visite de classe	Nvula ili ni nyeshea [Je me suis mouillé] = J'ai été visité
4	Institut de Goma	La circulation de la farde/farde circule	C'est la semaine de la circulation de la farde /La farde circule depuis deux jours.
5	Institut Mont Goma	La farde	La farde est en route.
6	Institut Mont Carmel/Goma	La farde (la visite du Préfet des études)/Le cahier est dans les mains de Gizenga (la visite du Directeur des études).	La farde est sortie du bureau.

Tableau 11 : Expressions sur la visite de classe

Pour la visite de classe, nous avons récolté au moins dix (10) expressions idiomatiques stéréotypées pour six écoles dont trois (3) pour le seul Lycée Sainte Ursule

2.4 Un item lié aux bureaux de direction de l'établissement scolaire

L'item de cette partie du corpus actualisé par les enseignants de Goma et de Butembo ne concerne qu'une seule réalité pour laquelle nous avons pu recueillir des données. Selon la tradition spécifique à chaque établissement, les enseignants inventent également des expressions pour désigner les bureaux de direction de leur école. Mais tout est dicté par les représentations que ces acteurs en font au-delà de leur statut officiel comme cadre de travail des responsables de ladite école.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
1	Lycée Sainte Ursule/Goma	Le vomitorium/ le vomitoire [le lieu où le vomisseur vient « vomir » c'est-à-dire dévoiler ses délations tel un fidèle au confessionnal devant le prêtre.	Le vomitorium/vomitoire est encore fermé.
2	Institut Mwanga/Goma	Mbinguni [le Ciel/le paradis]	Il y a beaucoup de gens qui ne quittent pas le « Mbinguni » [le ciel] = Il y a beaucoup de gens qui ne quittent pas la Direction.

N°	Établissement scolaire	Lexème ou expression sociolectale forgée	Exemple issu du contexte d'usage
3	Institut Mont Carmel/Goma	Le TGI (Tribunal de Grande Instance)	Je suis convoqué au TGI.
4	Institut de Goma	Bukubwa [le pouvoir/chez le chef]	Le Bukubwa est très fréquenté ce dernier temps.
5	Lycée Anuarite/Goma	Le Saint-Siège	Le Saint-Siège est en colère.
6	Institut Saint Michel	Le parquet	J'ai été convoqué au parquet.
7	Institut Katwa/Butembo	Evukulu/Okoko Ndatha (kinande)	Je vais evukulu [je vais chez le chef].

Tableau 12 : Expressions sur les bureaux de la direction de l'établissement

Cette réalité du domaine scolaire nous a permis de recueillir un total de sept (7) expressions auprès des enseignants de sept écoles à savoir six écoles de Goma et une école de Butembo.

3. L'univers conceptuel et le mode de création des expressions en usage

Les expressions du sociolecte des enseignants de Goma et de Butembo ne peuvent être appréhendées dans leur intelligibilité qu'en fonction de l'univers social auquel chacune d'elles fait référence dans son actualisation dans la communication comme pratique langagière. C'est l'objectif du deuxième volet du présent article. L'ensemble du corpus révèle les références métonymique, métaphorique, analogique, de détournement sémantique et humoristico-expressive.

3.1 L'univers de référence métonymique

Les enseignants de Goma et de Butembo exploitent astucieusement les ressources langagières de la métonymie comme laboratoire d'invention sociolectale. La métonymie est à prendre comme un procédé de langage qui consiste à substituer un mot par un autre mot qui entretient avec le premier un rapport logique d'analogie. C'est ce que Nicolas Laurent (2001 : 52) explique en ces termes :

Dans son mécanisme sémantique, la métonymie substitue donc à un signifié littéral un signifié dérivé, l'un étant traité, dans son entier, comme un élément de l'autre. C'est ainsi que s'explique l'effet, généralement constaté, de « raccourci » :

« rôles » peut condenser « hommes produisant des rôles ». La reconnaissance de ce mécanisme conduit à considérer comme métonymies des faits d'expression traditionnellement classés dans le groupe des synecdoques.

Les mécanismes métonymiques portent sur un grand nombre des phénomènes du corpus étudié, issu du contexte scolaire. Les enseignants recourent surtout à la métonymie du signe, telle qu'elle s'observe dans bien des cas. Dans le cadre des expressions du corpus, le pôle métonymique est illustré, entre autres par des termes comme « *Mbudi* » pour le salaire de l'État. De la liste, le terme « *Mbudi* » a comme référent réel un toponyme de même nom. Il tire son origine des fameux accords signés à Mbudi en 2004, entre les enseignants et le gouvernement congolais au sujet de l'amélioration des conditions salariales des chevaliers de la craie. C'est pourquoi, il relève d'une métonymie du signe. Il en est de même du nom la « *BOA* » (Bank of Africa), tout comme « *RAO* » c'est-à-dire la « *Raw Bank* », deux banques représentées à Goma et à Butembo, où les enseignants de certaines écoles perçoivent leur salaire de l'Etat. Ces mots se trouvent en fait actualisés pour signifier ce salaire lui-même.

C'est dans ce sens que des énoncés tels que « *BOA ok* » ou « *BOA tayari [BOA prêt]* » circulent entre enseignants à la fin de chaque mois pour se communiquer le fait que l'institution financière sert déjà les fonctionnaires de l'Etat. Un autre cas de métonymie du signe concerne la pratique de visite de classe qui dans le discours des enseignants est exprimée par la « *farde* » ou le « *cahier* » que porte souvent le Chef d'établissement, le Directeur des études ou tout autre inspecteur qui vient en visite de classe. C'est ce qui a fait émerger des énoncés tels que « *La farde circule* », « *La farde monte/descend* » pour traduire la même réalité. En outre, l'inspecteur en visite de classe c'est le « *Cahier bleu* » qu'il a toujours sur lui en pareille situation mais aussi le « *wa farde* » c'est-à-dire celui qui porte la farde.

Dans les écoles confessionnelles, notamment les écoles conventionnées catholiques gérées par les Religieuses, les enseignants font recours à la métonymie du signe « *foulard* » pour désigner invariablement la Sœur Préfet, la Sœur Directrice ou toute autre Religieuse qui y donne cours, en référence au foulard que portent toujours les Religieuses. Ceux de l'Institut Mont Goma, une école laïque se servent pour leur part du fait que leur Directeur des études n'enfile jamais sa chemise pour désormais l'appeler « *chemise drapeau* » avec une certaine dose de sarcasme. Il s'agit en effet d'une expression populaire pour qualifier tous ceux qui s'habillent de cette façon. Par métonymie, l'enseignant très expérimenté ou très intelligent est pour sa part désigné par les expressions « une tête ». Et cela n'est point anodin car dans le contexte de l'école, dire que tel (le) élève est « une tête » signifie tout simplement qu'il/elle est très intelligent (e). Pour tout ce qui précède, la

métonymie doit être prise comme une des ressources principales à laquelle les enseignants recourent pour enrichir leur répertoire langagier.

3.2. L'univers de référence métaphorique

Une partie des données du corps révèlent bien le recours à la métaphore par les enseignants pour la création des expressions dans leur pratique argotique. Nous retiendrons la métaphore dans l'optique que « ce trope opère un transfert de sens entre mots ou groupes de mots, fondé sur un rapport d'analogie plus ou moins explicite » (Robrieux, 2010 : 57). En ce qui concerne les différents phénomènes étudiés, la prime perçue en dollars est métaphoriquement désignée par des mots et expressions tels que la « *vache* », le « *sombe* » [feuilles de manioc], la « *patte de sauterelle* » et les « *madeso* » [les haricots]. Certains de ces termes comportent des connotations mélioratives (la prime = la vache) alors que d'autres ont plutôt des connotations péjoratives (la prime = la patte de sauterelle).

Le caractère appréciatif du terme « vache » relève d'un phénomène culturel car la vache est pour beaucoup de peuples congolais le symbole de la richesse comme chez les Bashi du Sud-Kivu et la communauté rwandophone connu comme un peuple pasteur. C'est pour cette raison d'ailleurs que la dot s'évalue en termes de têtes de vache chez ces peuples. D'un point de vue stylistique, nous dirons d'ailleurs que désigner la réalité « prime » par « *patte de sauterelle* » constitue un cas de « *tapinose* » c'est-à-dire une hyperbole dépréciative (Laurent, 2001 : 86). En effet, réduire le salaire de l'état à la valeur d'une patte de sauterelle relève de l'exagération c'est-à-dire de l'hyperbole. Le procédé opère par amoindrissement avec comme enjeu de le minimiser. C'est pour cette raison qu'il faut mettre cette expression en rapport avec son synonyme « SIDA » (salaire insignifiant difficilement acquis). Cette situation permet ainsi de saisir les représentations que les uns et les autres se font de cette prime dont la perception est au cœur de plusieurs controverses au sein des écoles.

La métaphore est aussi d'usage chez les enseignants de certaines écoles comme procédé de langage crypté afin de nommer l'enseignant mouchard, désormais « *Agent de renseignement* » des autorités scolaires. C'est entre autres, des métaphores animalières telles que « *un chimpanzé* », « *un reptile* », « *un goupil* », au contenu dépréciatif assez explicite. Le mot « *vomisseur* » ne déroge pas non plus à la règle car le rôle du délateur consiste, en quelque sorte, à « *vomir* » c'est-à-dire à débiter des vérités et contre-vérités sur les autres à la direction de l'école.

En tant que mécanisme langagier de transfert de sens, la métaphore sert également de ressource aux enseignants pour désigner l'inspecteur en visite de classe. Nous citons ici les expressions « *Kifaru* » (un produit stupéfiant) et « *Auto blindé* » actualisées au sein de l'Institut Katwa de Butembo. Dans leurs pratiques argotiques, les enseignants congolais de Goma et de Butembo utilisent des métaphores telles qu'un « *baobab* », un « *monstre* » pour qualifier un enseignant très expérimenté. D'ailleurs l'expression « *monstre* » désigne, dans le langage ordinaire de Goma, un homme ou une femme capable d'exploits extraordinaires. Certains actualisent également le mot « *Musaka* » pour nommer la même réalité, en référence au bateau MV/Musaka qui avait chaviré sur le littoral du port de Goma avant même l'embarquement des passagers. Désormais, le terme est de plus en plus employé pour qualifier tout ce qui n'a pas d'endurance ou toute chose sans résistance. Il est aussi employé pour décrire le cas de l'élève bourrique. Le procédé métaphorique a donc le même mérite que la métonymie pour le développement du sociolecte enseignant de la RD Congo.

3.3. L'univers de référence par détournement sémantique

Dans l'optique d'une analyse sociolinguistique du langage oral, le détournement renvoie au phénomène linguistique par lequel un individu ou un groupe donné modifie le signifié d'un mot ou encore change à la fois le signifiant et le signifié d'un mot, d'une expression, d'un énoncé si nous nous référons à la terminologie saussurienne. Nous tiendrons en même temps compte du fait que pour Jean-Aimé Pambou (2015 : 54) :

Le phénomène de détournement comprend une manifestation double. D'une part, il consiste à énoncer le signifiant habituellement connu, tout en lui affectant un signifié nouveau ; d'autre part, il permet de transformer à la fois le signifiant connu et le signifié attendu.

Notre corpus présente en effet cette double manifestation de détournement qu'il faut considérer comme un procédé de créativité linguistique illustrée par le sociolecte enseignant de Goma et de Butembo en RD Congo. À titre d'exemple, on peut citer le cas du sigle « *SIDA* » (Salaire Insignifiant Difficilement Acquis) obtenu par détournement sémantique pour désigner le salaire dérisoire payé par l'État en francs congolais, la monnaie nationale. Mais aussi, la même réalité est traduite par le terme masculin « *le boa* » (le boa a vomi), un type de serpent, détourné à partir du féminin « *la BOA* », le sigle de la Banque of Africa, où les enseignants des écoles enquêtées perçoivent leur salaire. Au Lycée Sainte Ursule par ailleurs, les enseignants utilisent par analogie l'acronyme « *Monusco* » (Mission d'Observation des

Nations Unies pour la Stabilité du Congo) pour signifier la prime perçue en dollars américains. Au sein de l'imaginaire collectif en effet, la Monusco est perçue comme le prototype des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dont les agents sont le mieux payés et en dollars américains.

Dans le même ordre d'idées, cette prime devient la « *moisson* » ou la « *bonne moisson* » à l'Institut Metanoia, car percevoir son salaire ou sa prime au terme d'un mois de dur labeur est assimilable à la situation d'un agriculteur en période de moisson c'est-à-dire de récolte. Ainsi percevoir cette prime devient-il « *Aller moissonner* ». Le détournement sémantique apparaît également pour le cas de l'expression « *CIA* » (Agence de renseignement et d'espionnage des États-Unis) dont le signifié a été modifié pour désigner un enseignant délateur c'est-à-dire un enseignant (e) mouchard (e) qui a l'habitude de calomnier ou médire de ses collègues auprès des responsables scolaires afin de bénéficier de ces derniers un certain nombre d'avantages.

Pour désigner le bureau de Direction de leurs écoles, certains enseignants ont aussi modifié le sens courants de noms « *Parquet* » du jargon judiciaire, « *Saint siège* » (la papauté), « *TGI* » (Tribunal de Grande Instance) du domaine judiciaire dans leurs pratiques discursives entre pairs de la même école. D'autres termes ayant subi un détournement de sens sont, entre autres, les mots « *danseur* », « *menuisier* » et « *musicien* » qui, dans ce registre, s'emploient pour désigner l'enseignant moins performant. L'enjeu du discours qui les actualise reste de brouiller les repères de leur sens ordinaire afin de leur conférer une fonction cryptique.

3.4 L'univers de référence analogique

La référence à l'analogie comme ressource langagière du sociolecte enseignant de Goma et de Butembo consiste en une association impliquant deux phénomènes ou réalités du champ scolaire, possédant des propriétés et un mode de fonctionnement communs c'est-à-dire entretenant un rapport de ressemblance quelconque, ainsi que l'explique Nicolas Laurent (2001 : 57) dans un parallélisme avec la comparaison :

Alors que la comparaison se définit comme la formulation d'un rapport de ressemblance (« A ressemble à B »), l'analogie, elle, est la formulation proportionnelle d'une ressemblance de rapports (« A est à B ce que C'est à D ») : « La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit » (La Rochefoucauld, Maximes). L'analogie constitue l'expression la plus élaborée intellectuellement - la moins immédiate - du rapport de ressemblance.

Au sein de notre corpus, ce mécanisme peut s'illustrer par des expressions comme « *Le boa a vomir* » pour signifier la perception du salaire de l'État, par analogie au service par distributeur électronique qui semble « vomir » des billets de banque. Dans le même registre, la visite de classe c'est aussi le « *caporalisme* » ou le « *Mashambulizi* » [attaque] pour mettre en évidence le caractère parfois harceleur de la pratique car l'activité se trouve de plus en plus dénaturée pour prendre le virage d'un harcèlement administratif contre des enseignants jugés subversif ou trop revendicateurs d'argent, à tort ou à raison. Aujourd'hui, tout inspecteur en visite de classe de classe est de plus en plus perçu comme « un (e) *Mujambazi* » c'est-à-dire un « *agresseur* ». D'ailleurs en kiswahili, le « *Mujambazi* » signifie « *un voleur à mains armées* ».

Mais aussi l'inspecteur c'est « *Pilate* » car ses observations en jugements de valeur très tranchés sont à l'enseignant visité ce que fut le jugement de Ponce Pilate pour le sort de Jésus Christ. Par analogie à « *vomisseur* » (enseignant délateur ou mouchard), le bureau de la Direction des études devient désormais un « *vomitorium* » c'est-à-dire le lieu où le « *vomisseur* » vient vomir sa médisance. Mais aussi c'est le « *Bukubwa* » c'est-à-dire « *chez le chef* » en kiswahili. Dans d'autres cas, le Chef d'établissement est appelé « *Numéro un* » et le Directeur des Etudes le « *Numéro deux* ». Au sein des écoles conventionnées catholiques gérées par les Sœurs cependant, il existe une « *Numéro zéro* » c'est-à-dire la Sœur supérieure de la congrégation gestionnaire de l'école.

Au regard de sa première position dans l'organigramme de l'école mise en parallèle avec la gestion d'un pays, le Chef d'établissement est pour certains le « *Chef de l'État* » ou « *Obama* » (ancien Président des États-Unis d'Amérique) et en tant que deuxième personnalité de l'école, le Directeur des études devient tour à tour « *Premier Ministre* » ou « *Gizenga* » (en référence à Antoine Gizenga, ancien Premier Ministre de Joseph Kabila en 2006). Ce qui confère à l'école le statut d'une petite république. Au regard de son rang, le Préfet des études c'est aussi « le Général » dans le contexte de l'Institut Mont Goma. Le caractère moins problématique et non conflictuel vis-à-vis de ses enseignants a valu au Préfet des études de l'Institut Mont Goma l'étiquette de « *Beauf* » (Beau-frère), de « *Grand-frère* » et de « *Oncle* », « *Ami de confiance* » conformément au climat de convivialité qu'il entretient avec eux.

Par contre, celui de l'Institut de Goma est depuis désigné par son tic langagier « *Sombe mu binono* » c'est-à-dire le sombe mélangé aux sabots, si nous osons une traduction littérale du kiswahili. L'analogie exploitée comme ressource langagière très prolifique du sociolecte des enseignants de Goma et de Butembo a favorisé l'émergence d'un autre type d'expressions stéréotypées telles que « *enseignant*

vachonné » (vache), forgée par parallélisme à partir de « *enseignant chevronné* » (chèvre), « *enseignant kilomètre* », « *enseignant madrier* » par référence à « *enseignant chevronné* » (chevron) du jargon de construction architecturale, un « *Docteur* », un « *P.O* » (Professeur Ordinaire) du jargon académique pour nommer un enseignant expérimenté et très intelligent.

3.5. L'univers de référence par emprunt

Il y a emprunt lexical, lorsqu'il ya introduction d'un mot d'une langue donnée dans le lexique d'une autre langue. Pour désigner l'enseignant délateur, les enseignants de l'Institut Mont Goma et ceux de l'Institut Uzima emploient respectivement les termes « *Muhambwe* » (un chien non méchant, incapable de chasser voire d'aboyer en situation de danger) et « *Nyantwaza* » (celui qui s'oppose toujours aux autres), empruntés au kinyarwanda. Par ailleurs, les enseignants de l'Institut Katwa/Butembo ont emprunté au kinande les termes « *Evukulu* », « *Oko Ndatha* » (chez le chef) pour signifier le bureau de la Direction de l'école. Le même procédé est utilisé par les enseignants de l'Institut Mwanga de Goma qui récupèrent le terme swahili « *Mbinguni* » (chez Dieu/le Ciel) pour désigner la même réalité. Dans le contexte de certaines écoles, notamment à l'Institut Katwa/Butembo, le Préfet des études est désigné par le terme « *Kiongozi* » issu du kiswahili et signifiant « *chef* » tandis qu'à l'Institut Uzima la Sœur Préfet et la Sœur Directrice sont respectivement la « *Madra Mkubwa* » et le « *Madra mloko* ». Un autre cas d'emprunt, sans exclure sa connotation métaphorique, concerne des termes « *kidudu* » (insecte), « *kijumba* » (patate douce), « *Muzima* » (complet), issus du kiswahili pour nommer un enseignant chevronné, tout comme celui de « *kijumba* » (patate douce) employé pour qualifier un (e) élève moins intelligent (e).

À cette liste s'ajoutent des emprunts au kinande tels que « *Kobofo* » (mauvais vent), « *Kikenge* » (tête vide) actualisés par les enseignants de Butembo pour qualifier aussi un (e) élève bourrique. Dans le même esprit le terme « *Chobo* » emprunté au kiswahili et relevant du jargon footballistique où il signifie le fait pour un joueur de faire passer le ballon entre les jambes de l'adversaire fonctionne comme l'équivalent de « *Passoire* », le plus souvent employé pour le même enjeu. Tout compte fait, le sociolecte actualisé par les enseignants de Goma et de Butembo exploitent toutes sortes de langages que lui offrent leurs répertoires linguistiques pour actualiser un langage-code aux diverses fonctions communicatives. De tout point de vue, le sociolecte enseignant est un type de langage adopté par un groupe socioprofessionnel. D'où son appréhension comme forme de variation diastatique. Mais au regard de ces univers de référence établis pour le corpus, il est aussi clair

que les termes employés par les enseignants de Goma et de Butembo reflètent un ancrage socioculturel spécifique à la RD Congo. C'est pour cela qu'ils relèvent de la variation diatopique.

4. Les fonctions du sociolecte argotique des enseignants de Goma

Nous parlerons de spécificités du sociolecte enseignant produit dans la sémiotique de Goma pour mettre en exergue les différentes fonctions, aussi bien d'ordre sociolinguistique, pragmatique que communicationnel d'une pratique discursive symptomatique de la vision du monde propre à un secteur social donné.

4.1. Un sociolecte argotique à fonction cryptique

La fonction cryptique est celle que nous avons identifiée pour le cas de certaines expressions du corpus utilisés avec comme enjeu de « *coder le message* » afin de ne pas le rendre directement accessible à des personnes étrangères au circuit de l'école où les enseignants les actualisent en discours. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'un des éléments qui, selon le pionnier de l'argotologie en l'occurrence Pierre Guiraud (1956 : 7), entrent dans la constitution de ce type de langage à savoir « un ensemble de procédés de transformation lexicale qui permet de coder les mots pour créer un langage secret ». Cette pratique discursive touche quelques cas tels que le « *boa* » et le « *sida* » pour le salaire de l'État, la « *Monusco* », les « *madeso* » (haricots), la « *patte de sauterelle* », pour dire la prime perçue en dollars américains.

Elle concerne également les expressions « *saluer le Blanc* » ou « *Il y a quelque chose* » pour signifier percevoir la prime, la « *CIA* » ou « *ANR* » (Agence Nationale de Renseignement) pour qualifier l'enseignant délateur, ou encore « *la farde* », « *la farde circule* » ou « *Il a plu sur moi* » pour désigner la visite de classe. Il faut par ailleurs citer des termes tels que « *Pilate* », « *Auto blindé* » ou « *Cahier bleu* » employés pour qualifier l'inspecteur en visite de classe, tout comme « *Saint Siège* » ou « *TGI* » pour les bureaux de la Direction de l'école, « *un danseur* », « *un menuisier* » pour l'enseignant moins performant ainsi que « *Ivoirien* » et « *kijumba* (patate douce) pour un ou une élève bourrique, etc.

4.2. Un sociolecte argotique à fonction dénonciatrice

Une partie de notre corpus révèle un visage contestataire des expressions ou pratiques langagières forgées par les enseignants pour traduire un certain

imaginaire spécifique à leur environnement socioprofessionnel qu'est l'école. En tant que pratique discursive, la visée contestataire ou dénonciatrice du sociolecte enseignant opère par qualification péjorative. Un certain nombre d'expressions du corpus comportent en effet des connotations dépréciatives qui sont autant de formes de connotations stylistiques.

Ce sociolecte à fonction dénonciatrice a pour enjeu la dénonciation des misères du milieu scolaire. Il peut aussi s'agir de dénoncer le comportement d'un acteur/partenaire scolaire ou alors d'une pratique jugée moins orthodoxe c'est-à-dire non conforme au sens commun. Le discours opère par qualification péjorative à travers un grand nombre de termes à connotation dépréciative. C'est le cas, entre autres, des expressions comme « *Marupurupu* » (un petit rien) pour qualifier la prime, un « *Chimpanzé* » pour dire un enseignant délateur, le « caporalisme » pour critiquer les visites de classe jugées intempestives, ou bien encore un « *Kijumba* » (patate douce) pour qualifier un élève moins intelligent.

4.3. Un sociolecte argotique à fonction expressivo-humoristique

Au regard des énoncés de notre corpus, la fonction expressivo-humoristique repose sur des termes sans référent réel a priori mais qui sont actualisés par les enseignants de Goma et de Butembo pour leur expressivité. Un seul item de notre corpus illustre cependant cette fonction. Il s'agit du terme « *Prala* » utilisé au Lycée Sainte Ursule pour désigner un enseignant non seulement moins performant mais aussi désordonné et sans discipline de travail. De fois, il sert à qualifier également un enseignant ou toute autre personne en état d'ivresse. D'ailleurs ce signifié s'étend généralement aussi à des cas d'élèves désordonnés, qui ne savent pas tenir leurs documents et qui ne réussissent pas. Le mot « *prala* » est un néologisme dont l'expressivité repose non seulement sur sa brièveté et l'harmonie phonique liée à la répétition du son [a] mais aussi et surtout sur son étrangeté par rapport à l'ensemble du répertoire lexical courant. Ainsi y a-t-il lieu de mentionner qu'il a tendance à faire rire tout en désignant le risible. Mais aussi, il est de plus en plus à l'origine d'un autre néologisme, à savoir le verbe « *praler* », pour dire « *être ivre* ». De tout point de vue néanmoins, la fonction cryptique reste la plus dominante. Cette fonction du sociolecte enseignant illustre l'un des enjeux selon lequel « *l'argot permet aux locuteurs certains caprices qui égaiant le parler quotidien* » (Colin et al. 1994).

Conclusion

Cette recherche a consisté en une description du sociolecte enseignant de Goma et de Butembo, en tant que celui-ci se trouve induit par l'impact des contextes sociolinguistique et scolaire de ces deux villes de l'Est de la RD Congo c'est-à-dire leur environnement socioprofessionnel. Nous devrions en effet répondre à la question fondamentale consistant à savoir de quelles ressources langagières disposent les enseignants de cette zone géographique pour la mise en place d'un type de langage crypté susceptible de traduire en pratiques langagières des réalités spécifiques à leur univers social. Cette mise en place a été envisagée comme un processus de différenciations sociolangagières. Aussi l'étude a-t-elle permis d'appréhender certains des aspects expliquant les facteurs de la différenciation sociale et langagière dans la dynamique francophone. Il a été ainsi démontré qu'il s'agit bien d'un sociolecte argotique caractérisable en termes de variété multilingue, c'est-à-dire un véritable cas de « métissages sociolinguistiques » exploitant des mécanismes métonymiques, métaphoriques, analogiques et d'emprunt pour des fonctions cryptique, dénonciatrice et expressivo-humoristique.

Bibliographie

- Afaf Boudebia-Baala. 2012. *L'impact des contextes sociolinguistique et scolaire sur l'enseignement/apprentissage du français dans le Souf à travers l'analyse des représentations comme outil de description*. Thèse de Doctorat, Université France-Comté.
- Badia, D., Le Bourgeois, R. 2008. « Analyse des pratiques langagières en classe d'histoire à l'école élémentaire », *Carrefours de l'éducation* 2008/1 n° 25, p. 5-16. [En ligne] : <https://www.cairen.info/revue-carrefours-de-l-education-2008-1-page-5.htm> [consulté le 12 octobre 2020].
- Bautier, B. 2001. « Pratiques langagières et scolarisation », *Revue Française de Pédagogie*, n° 137, octobre-novembre-décembre 2001, p. 117-161.
- Boutet, J. et al. 1976. « Sociolinguistique ou sociologie du langage ». *Critiques*, n° 344, p.68-85.
- Colin, J.-P. et al. 1994. *Dictionnaire de l'argot*. Paris : Larousse.
- Cortier, C. 2009. « Propositions sociodidactiques face à la diversité des contextes. Vers une didactique convergente des langues collatérales et de proximité : éducation bi/plurilingue des projets interlinguistiques », *Synergies Italie*, n° 5, p. 109-118. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Italie5/cortier.pdf> [consulté le 12 octobre 2020].
- Declercq, K. 2017. « Une ethnographie sociolinguistique de deux classes multiculturelles à Bruxelles », 66/ville-école-intégration-diversité-151-Décembre-2007. [En ligne] : <https://www.revues-plurielles.org> [consulté le 18 octobre 2020].
- Delomas, P. 2017. « Introduction. Pour une analyse du discours de l'école. Frontière et jalons », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 19. [En ligne] : <http://journals.opendedition.org/aad/2488> [consulté le 21 octobre 2020].
- Forlot, G. 2013. *Avec la langue en poche... Parcours de Français émigrés au Canada (1945-2000)*. Louvain : Presses Universitaires de Louvain.
- Goudailler, J.-P. 2020. « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités ». *La linguistique*, 2020/1, Vol.38, p. 5-24.
- Esnault, G. 1965. *Dictionnaire historique des argots français*. Paris : Larousse.

- Guiraud, P. 1956. *L'argot*. « Que sais-je ? ». Paris : PUF.
- Kollmeyer, W. 2004. « Variation multilingue et styles sociaux communicatifs. L'exemple de jeunes migrants turcs en Allemagne », *Langage & Société*, 2004/3, n° 109, p. 75-93.
- Laurent, N. 2001. *Initiation à la stylistique*. Paris : Hachette.
- Marcellesi, C. 1985. « Un champ théorique de référence : la linguistique sociale », *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français*, n° 67, 1985, pp. 9-14. [En ligne] : https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7817_1985_num_67_1_1840 [consulté le 18 octobre 2020].
- Pambou, J.-A. 2015. « La fonction « dénonciative » dans le détournement de sigles, d'acronymes et d'abréviations en français du Gabon ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 4, p. 51-65. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs4/pambou.pdf [consulté le 18 octobre 2020].
- Robrieux, J.-J. 2010. *Rhétorique et argumentation*. 3^e édition revue et augmentée. Paris : Armand Colin.
- Saillot, E. 2014. « Analyse des pratiques langagières d'explication des enseignants : études de cas en aide personnalisée à l'école primaire ». *Questions Vives*, n° 21. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/questionsvives/1544> [consulté le 16 octobre 2020].

Synergies Afrique des Grands Lacs
n° 10 / 2021



Annexes



Biographie des contributeurs



• Coordinateurs scientifiques •

Jean-Aimé Pambou est Docteur en sciences du langage de l'Université Aix-Marseille 1 (France) et Maître de conférences à l'École normale supérieure du Gabon. Coordinateur scientifique du Centre de recherche appliquée aux arts et langues (CRAAL), ses recherches portent sur la variation du français, la didactique du français et la grammaire moderne.

Évariste Ntakirutimana est sociolinguiste de formation (Université Laval, Canada). Il est Professeur Titulaire au collège des Lettres et Sciences Sociales, Université du Rwanda. Il a publié de nombreux articles sur la langue et la société. Il est rédacteur en chef de *Synergies Afrique des Grands Lacs*, revue du GERFLINT, depuis sa fondation en 2012.

• Auteurs des articles •

Guilioh Merlain Vokeng Ngnintedem est titulaire d'un Doctorat en littérature comparée. Enseignant-chercheur au Département de Langue Française et de Littératures d'expression française de l'École Normale Supérieure de l'Université de Maroua, Vokeng enseigne les littératures africaine, francophone, afro-américaine, comparée, les TICE, la didactique numérique et la recherche en ligne. Auteur de plusieurs articles dans des revues internationales, il prépare actuellement un ouvrage sur les récits du retour d'exil de Mongo Beti.

Lagab Nacereddine est enseignant-chercheur à l'Université d'Oum El Bouaghi, Algérie. Il est doctorant en littératures francophones et interculturalité, diplômé en science des textes littéraires de l'Université de Constantine¹, Algérie. Il a refait son master en littérature générale et comparée à l'université de Paris-Sorbonne. Lagab est principalement intéressé par les littératures francophones à l'ère de la mondialisation.

Rémy Ndikumagenge, détenteur d'un doctorat en Langues, Lettres et Traductologie, est actuellement Professeur Associé. Il oriente ses recherches en sociodidactique, en interculturel, en traductologie et en linguistique. Il a publié quatre articles dont « Intégration de la dimension littéraire du support textuel : défis

en classe burundaise de français langue étrangère » in *Synergies Afrique des Grands Lacs* n° 7, 2018, p.69-80 et « L'abréviation en lexicologie du kirundi : l'influence du français, in *Oreste Revue Della/Afrique*, tome 1 Vol. 2 n°5, fév. 2020, p.146-153

Jean-Claude Mapendano Byamungu est Assistant au Département de Français de l'Institut Supérieur Pédagogique de Kichanga (ISP-Kichanga/RD Congo) et masterant en Sciences du langage de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. Ses intérêts de recherche portent sur la sociolinguistique urbaine, la littérature franco-phone d'Afrique, la didactique du français et l'analyse du discours.

Enoch Sebuyungu est Maître de conférences à la Faculté des langues et littératures de l'université de Makerere, Kampala, Uganda. Il est titulaire d'un doctorat en linguistique, Université de Poitiers, France. Ses axes de recherche comprennent l'apprentissage des langues étrangères et les études de traduction. Enoch explore l'interaction entre les langues indigènes ougandaises et les langues internationales, à l'instar de l'anglais et du français.

Abubakar Kateregga est docteur en linguistique appliquée. Il a fait ses études de troisième cycle à l'Université de Rouen (France). Actuellement, il est Professeur Associé à l'Université du Rwanda où il dispense des cours de traduction français/anglais et vice-versa et de méthodologie de recherche. Ses intérêts de recherche portent sur la politique linguistique, la didactique du FLE, la traduction, le récit, les disciplines scolaires menacées.

Abogo Ntoutoume est docteur de sociolinguistique de l'Institut Universitaire des Sciences de l'organisation de Libreville. Il s'intéresse aux dynamismes linguistiques en contexte formel au Gabon. Il est par ailleurs auteur d'une abondante production littéraire.

Gratien Lukogho Vagheni est détenteur d'un diplôme d'études approfondies en didactique du français. Il poursuit sa formation à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa. Dans ses recherches, Gratien s'intéresse à la sémiologie picturale et à la lecture en situation d'enseignement/apprentissage de langues. Il partage son temps d'étudiant-chercheur avec ceux d'enseignant du FLE/ FOS à l'Institut français de Goma et de Chargé de cours au Département de français de l'Institut Supérieur Pédagogique de Kalehe.

Deogratias Bizimana Mushombanyi est Chef de Travaux à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Idjwi en RD Congo. Il axe ses réflexions sur la littérature francophone d'Afrique et les Sciences du langage. Il est auteur de plusieurs publications dans ces domaines de recherche dans certaines revues locales et internationales.

Projet pour le n° 11 / 2022



Littérature de jeunesse et formes d'accès aux savoirs **Coordonné par Évariste Ntakirutimana (Université du Rwanda)** **et Julia Ndiru Messina Ethé (ENS, Université de Yaoundé)**

Depuis plus d'une décennie, la littérature suscite un regain d'attention aussi bien dans les études et ouvrages pédagogiques que dans les colloques et les séminaires interdisciplinaires. Toutefois, peu de paradigmes méthodologiques et épistémiques interrogent la littérature de jeunesse. Même si cette dernière entretient des relations étroites avec la littérature générale, il importe de souligner qu'elle se démarque par ses propres spécificités. Elle participe à la construction des savoirs de divers ordres comme les sciences dures, les arts, les médias, l'environnement, l'histoire, la religion, la pédagogie.

Le présent appel voudrait explorer l'implication de la production littéraire destinée aux jeunes dans la construction des savoirs tout en investiguant la manifestation de ces savoirs au niveau de la production, de la perception et de la représentativité.

Les contributions traiteront particulièrement mais sans exclusivité de :

1. La présence/absence de la littérature de jeunesse en milieu scolaire, familial, media, etc. ;
2. L'importance de la littérature de jeunesse;
3. La littérature de jeunesse et l'enseignement des langues;
4. La littérature de jeunesse et l'enseignement des disciplines non linguistiques.

Un appel à contributions a été lancé en février 2020.
Date limite de soumission des articles : 31 octobre 2021
Contact : synergies.afriquedesgrandslacs@gmail.com

Consignes aux auteurs



- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergiesafriquedesgrandslacs@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID ID (identifiant ouvert pour chercheur et contributeur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9 La police de caractère unique est Times New Roman, toujours taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ...], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française.

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans les répertoires institutionnels de l'auteur exclusivement, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. L'archivage de numéros complets est interdit. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue. Par ailleurs, les Sièges, tant en France qu'à l'étranger, n'effectuent aucune opération postale, sauf accord entre le Gerflint et un organisme pour participation financière au tirage.



Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 10 / 2021

Revue du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest	Synergies Monde
Synergies Afrique des Grands Lacs	Synergies Monde Arabe
Synergies Algérie	Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Argentine	Synergies Pays Germanophones
Synergies Amérique du Nord	Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Brésil	Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Chili	Synergies Pays Scandinaves
Synergies Chine	Synergies Pologne
Synergies Corée	Synergies Portugal
Synergies Espagne	Synergies Roumanie
Synergies Europe	Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies France	Synergies Russie
Synergies Inde	Synergies Sud-Est européen
Synergies Iran	Synergies Tunisie
Synergies Italie	Synergies Turquie
Synergies Mexique	Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Webmestre : Thierry Lebeaupin (France)

Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 10 / 2021

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-les-Moulins – France – Copyright n° ZSN6AE3

Identifiant pérenne ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426870244>

Bibliothèque Nationale de France – Mai 2021

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Que peut-il y avoir de nouveau, d'original, à traiter de la variation linguistique du français en Afrique après les travaux de *l'Inventaire des particularités du français en Afrique noire* (1983 et 1988) et après d'autres grands travaux de recherche qui se sont engagés dans le champ de l'étude du français à l'échelle continentale ? Cette question est tout à fait légitime, au regard de l'abondante littérature sur le sujet. Pourtant, ce dixième numéro de la revue *Synergies Afrique des Grands Lacs* revient sur la variation du français...